

LES ARCHIVES DE FOLKLORE

9

Étude linguistique de
quatre contes folkloriques
du Canada français

Morphologie et syntaxe

par

James E. LA FOLLETTE



LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

TITRE: Etude linguistique de quatre contes folkloriques
du Canada français
"Les Archives de folklore" no 9

AUTEUR: James E. La Follette

DATE DE PARUTION: 1969

PRIX \$8.00

ENVOI GRATUIT: DEPOT LEGAL

*Ce livre vous est présenté
avec les hommages de l'éditeur,*

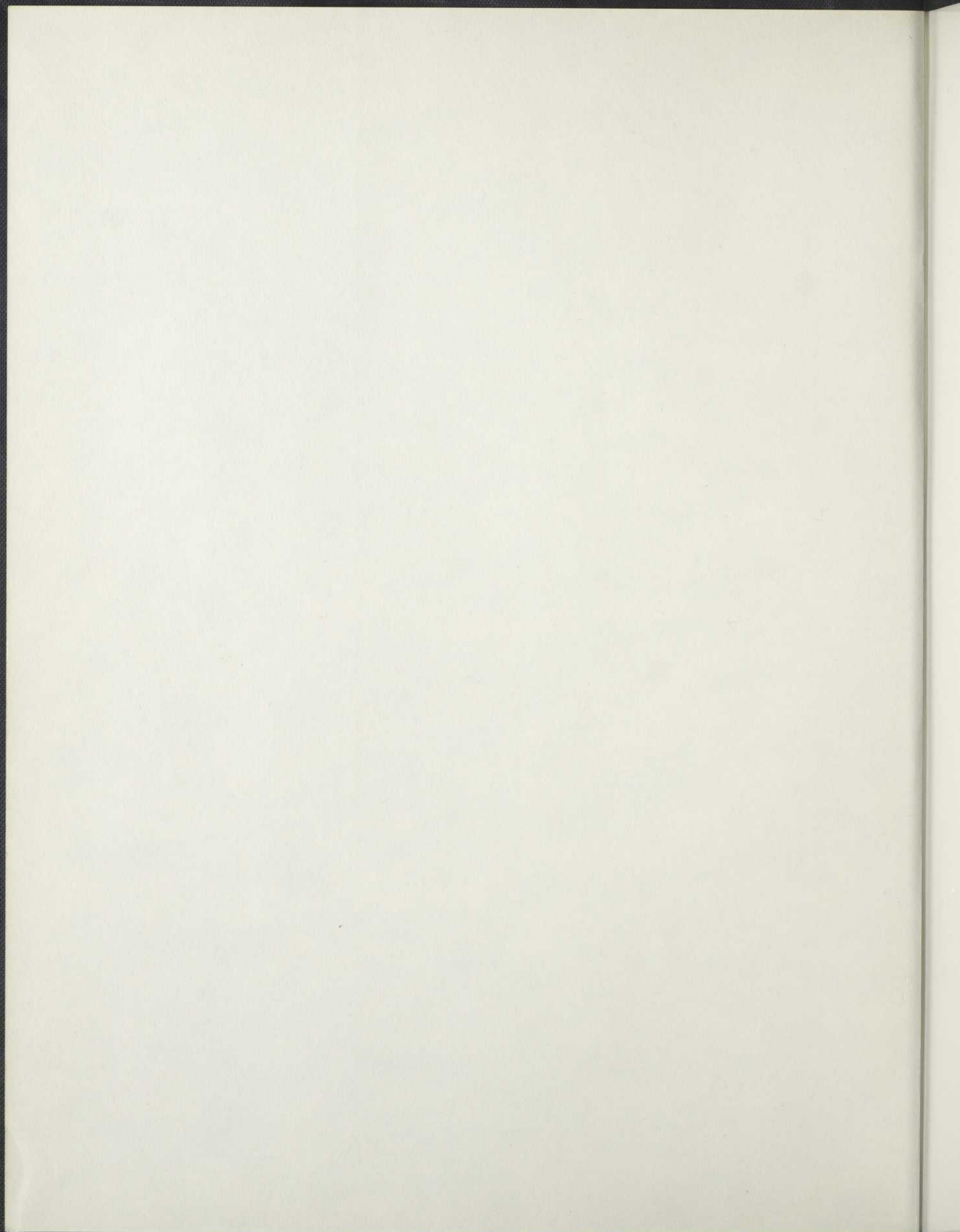
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

CITÉ UNIVERSITAIRE, QUÉBEC 10E, CANADA

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous envoyer, sur parution, deux
justificatifs du compte rendu de cet ouvrage.

Robert Leprohon
Robert Leprohon

Étude linguistique de
quatre contes folkloriques
du Canada français



LES ARCHIVES DE FOLCLORE

Étude linguistique de
quatre contes folkloriques
du Canada français

REVUE DE LA DOCKETTE

LES ÉDITIONS DE L'ARCHE

Étude linguistique de
quatre contes folkloriques
du Canada français

LES ARCHIVES DE FOLKLORE

9

GR 398.0971
113 A7
A7 U.9
V.9 1969
REF REF
LS

Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français

Morphologie et syntaxe

par

James E. LA FOLLETTE



QUÉBEC

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

1969

LES ARCHIVES DE FOLKLORE
Étude linguistique de
quatre contes folkloriques
du Canada français

par
James E. A. FOLLETT



© 1969 LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
TOUS DROITS RÉSERVÉS. IMPRIMÉ AU CANADA.

Dépôt légal
troisième trimestre 1969

D6901107

NOTE LIMINAIRE

Les études réunies dans ce neuvième cahier des Archives de Folklore ont comme point de départ quatre contes de tradition orale, enregistrés sur bande magnétique dans le comté de Charlevoix au Québec, en 1948 et 1949. Le texte intégral de deux de ces contes figure dans le présent volume¹. C'est d'une part Merlin et la Bête-à-Sept-Têtes (titre que le conteur Pierre Pilote donne au conte type numéro 502, servant ici d'introduction au type 300), et d'autre part Le Chasseur et la petite fille (conte type numéro 403 que le conteur Joseph-Palémon Gauthier entremêle à des fragments de quelques autres types de l'Index international²).

M. James La Follette, en plus d'avoir transcrit les contes, examine avec minutie les formes locales du français populaire oral au point de vue de la morphologie et de la syntaxe.

En dépit de son caractère spécialisé, la monographie ici présentée n'a pas la prétention d'avoir épuisé le commentaire de ces quatre contes. Toutefois, elle ouvre des perspectives quasi infinies sur la complexité de la littérature orale, tant dans sa forme que dans son contenu. Surtout si l'on songe que le Catalogue des contes types de langue française en Amérique du Nord, compilé aux Archives de Folklore, contient maintenant plus de cinq mille

1. Voir Introduction ci-après.

2. Antti Aarne et Stith Thompson, *The Types of the Folk-Tale. A Classification and Bibliography*. FFC No 74. Helsinki, Academia Scientiarum fennica, 1928, 279p. Id. Second Revision. FFC No 184. Helsinki, 1961, 588p.

versions de contes types identifiés, dont environ quatre mille quatre cents sont enregistrées sur bandes magnétiques. C'est dire que le présent cahier n'est que le premier d'une longue série qui sera, nous l'espérons, consacrée à nos contes populaires.

L. L.

TABLE DES MATIÈRES

Note liminaire par L. Lacourcière	7
Bibliographie	11
Introduction	15
Symboles phonétiques	19
Merlin et la Bête-à-Sept-Têtes	23
Le Chasseur et la petite fille	35
<i>Première partie : MORPHOLOGIE</i>	49
La flexion nominale et les déterminatifs	50
Les pronoms	57
La flexion verbale et les auxiliaires	65
<i>Deuxième partie : SYNTAXE</i>	73
L'ordre des mots	74
Les déterminatifs	79
Les pronoms	81
Le verbe	97
L'adverbe	108
Les degrés d'intensité et de comparaison	113
La négation	123
L'interrogation	128
Les conjonctions	133
Les prépositions	141
Conclusion	162

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction par J. Janssen
11	Historique
15	Préface
19	Table des matières
23	Le premier chapitre
27	Le second chapitre
31	Le troisième chapitre
35	Le quatrième chapitre
39	Le cinquième chapitre
43	Le sixième chapitre
47	Le septième chapitre
51	Le huitième chapitre
55	Le neuvième chapitre
59	Le dixième chapitre
63	Le onzième chapitre
67	Le douzième chapitre
71	Le treizième chapitre
75	Le quatorzième chapitre
79	Le quinzième chapitre
83	Le seizième chapitre
87	Le dix-septième chapitre
91	Le dix-huitième chapitre
95	Le dix-neuvième chapitre
99	Le vingtième chapitre
103	Le vingt-et-unième chapitre
107	Le vingt-deuxième chapitre
111	Le vingt-troisième chapitre
115	Le vingt-quatrième chapitre
119	Le vingt-cinquième chapitre
123	Le vingt-sixième chapitre
127	Le vingt-septième chapitre
131	Le vingt-huitième chapitre
135	Le vingt-neuvième chapitre
139	Le trentième chapitre
143	Le trente-et-unième chapitre
147	Le trente-deuxième chapitre
151	Le trente-troisième chapitre
155	Le trente-quatrième chapitre
159	Le trente-cinquième chapitre
163	Le trente-sixième chapitre
167	Le trente-septième chapitre
171	Le trente-huitième chapitre
175	Le trente-neuvième chapitre
179	Le quarantième chapitre
183	Le quarante-et-unième chapitre
187	Le quarante-deuxième chapitre
191	Le quarante-troisième chapitre
195	Le quarante-quatrième chapitre
199	Le quarante-cinquième chapitre
203	Le quarante-sixième chapitre
207	Le quarante-septième chapitre
211	Le quarante-huitième chapitre
215	Le quarante-neuvième chapitre
219	Le cinquantième chapitre
223	Le cinquante-et-unième chapitre
227	Le cinquante-deuxième chapitre
231	Le cinquante-troisième chapitre
235	Le cinquante-quatrième chapitre
239	Le cinquante-cinquième chapitre
243	Le cinquante-sixième chapitre
247	Le cinquante-septième chapitre
251	Le cinquante-huitième chapitre
255	Le cinquante-neuvième chapitre
259	Le soixantième chapitre
263	Le soixante-et-unième chapitre
267	Le soixante-deuxième chapitre
271	Le soixante-troisième chapitre
275	Le soixante-quatrième chapitre
279	Le soixante-cinquième chapitre
283	Le soixante-sixième chapitre
287	Le soixante-septième chapitre
291	Le soixante-huitième chapitre
295	Le soixante-neuvième chapitre
299	Le septantième chapitre
303	Le septante-et-unième chapitre
307	Le septante-deuxième chapitre
311	Le septante-troisième chapitre
315	Le septante-quatrième chapitre
319	Le septante-cinquième chapitre
323	Le septante-sixième chapitre
327	Le septante-septième chapitre
331	Le septante-huitième chapitre
335	Le septante-neuvième chapitre
339	Le quatre-vingtième chapitre
343	Le quatre-vingt-et-unième chapitre
347	Le quatre-vingt-deuxième chapitre
351	Le quatre-vingt-troisième chapitre
355	Le quatre-vingt-quatrième chapitre
359	Le quatre-vingt-cinquième chapitre
363	Le quatre-vingt-sixième chapitre
367	Le quatre-vingt-septième chapitre
371	Le quatre-vingt-huitième chapitre
375	Le quatre-vingt-neuvième chapitre
379	Le cinquante

BIBLIOGRAPHIE

- Académie française. *Dictionnaire de l'Académie française*, 2 vol. (8^e éd.) Paris, Hachette, 1931-1935.
- Bauche, Henri. *Le Langage populaire*. Paris, Payot, 1928.
- Bescherelle. *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*, 2 vol. (14^e éd.) Paris, Garnier, 1871.
- Bourciez, Edouard. *Eléments de linguistique romane*. (3^e éd.) Paris, Klincksieck, 1930.
- Bonnaffé, Edouard. *Dictionnaire étymologique et historique des anglicismes*. Paris, Delagrave, 1930.
- Bruneau, Charles: voir Brunot-Bruneau.
- Brunot, Ferdinand. *La Pensée et la langue*. Paris, Masson, 1936.
- Brunot, Ferdinand — Bruneau, Charles. *Précis de grammaire historique de la langue française*. (3^e éd.) Paris, Masson, 1949.
- Bulletin du parler français au Canada*. Revue mensuelle publiée par la Société du parler français au Canada, Université Laval. Québec, L'Action Sociale, 1902 suiv.
- Clapin, Sylva. *A New Dictionary of Americanisms*. New York, Weiss, 1902.
- Dauzat, Albert. *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris, Larousse, 1938.
- , *Grammaire raisonnée de la langue française*. (2^e éd.) Lyon, Imprimerie Artistique en Couleurs, 1947.
- , *Histoire de la langue française*. Paris, Payot, 1930.
- , *La Géographie linguistique*. Paris Flammarion 1922.
- , *Le Génie de la langue française*. Paris, Payot, 1947.
- , *Les Argots*. Paris, Delagrave, 1946.
- , *Les Patois*. Paris, Delagrave, 1946.
- Dionne, N.-E. *Le Parler populaire des Canadiens français*. Québec, Garneau, 1949.
- Fouché, Pierre. *Phonétique historique du français*. (Introduction) Paris, Klincksieck, 1942.
- , *Phonétique historique du français*. (vol. II: Les Voyelles) Paris, Klincksieck, 1952.
- Foulet, Lucien. *Petite Syntaxe de l'ancien français*. (3^e éd.) Paris, Champion, 1930.

- Frei, Henri. *La Grammaire des fautes*. Paris, Geuthner, 1929.
- Geddes, James, Jr. *Study of an Acadian-French Dialect*. Halle, Niemeyer, 1908.
- Geoffrion, Louis-Philippe. *Zigzags autour de nos parlers*. 3 vol. Québec, chez l'auteur, 125, rue de la Claire Fontaine, 1925-1927.
- Gilliéron et Edmont. *Atlas linguistique de la France*. Paris, Champion, 1902-1910.
- Glossaire du parler français au Canada*. Québec, L'Action Sociale, Ltée, 1930.
- Godefroy, Frédéric. *Lexique de l'ancien français*. Paris-Leipzig, H. Welter, 1901.
- Gougenheim, Georges. *Système grammatical de la langue française*. Paris, A. Ronteix-D'Artrey, 1938.
- Grammont, Maurice. *Traité de phonétique*. (3^e éd.) Paris, Delagrave, 1946.
- , *Traité pratique de la prononciation française*. Paris, Delagrave, 1934.
- Grevisse, Maurice. *Le Bon Usage*. Paris, Geuthner; Gembloux (Belgique), Duculot, 1946.
- Guillaume, Gustave. *Temps et verbe*. Paris, Champion, 1929.
- Harrap, George C. *Harrap's Standard French and English Dictionary*. 2 vol. London — Bombay — Sidney, George C. Harrap and Company, Ltd., 1934.
- Haase-Obert. *Syntaxe française du XVII^e siècle*. Par A. Haase; traduit et remanié par M. Obert. Paris, Delagrave, 1930.
- Haden, E.-F. *La Petite Cendrillouse*. Dans *Les Archives de Folklore*, recueil semestriel de traditions françaises d'Amérique. Montréal, Fides, vol. III, 1948.
- Hatzfeld-Darmsteter-Thomas. *Dictionnaire général de la langue française*. Par A. Hatzfeld, A. Darmsteter, A. Thomas. 2 vol. Paris, Delagrave, 1890-1900.
- Hauterive, R. Grandsaignes d'. *Dictionnaire d'ancien français*. Paris, Larousse, 1947.
- La Follette, James E. *Le Parler franco-canadien dans "Bonheur d'occasion"*. Thèse présentée à la faculté des Lettres de l'université Laval pour obtenir le grade de maître ès arts. Octobre 1949.
- Larousse du XX^e siècle*. 6 vol. Paris, Larousse, 1928-1933.
- Le Bidois — Le Bidois. *Syntaxe du français moderne*. Par Georges Le Bidois et Robert Le Bidois. 2 vol. Paris, Picard, 1935-1938.
- Le Français moderne*. Revue trimestrielle consacrée à l'étude de la langue française du XVI^e siècle à nos jours. Paris, A. D'Artrey, t. XIX, no 2, p. 87; t. XIX, no 3, pp. 215s.; t. XX, no 1, p. 54.

- Littré, E. *Dictionnaire de la langue française*. 4 vol. et un supplément. Paris, Hachette, 1863-1873. (Supplément, 1877.)
- Locke, William N. *Pronunciation of the French Spoken at Brunswick, Maine*. Publication of the American Dialect Society, Number 12, November, 1949.
- Marouzeau, J. *La Linguistique ou la science du langage*. Paris, Geuthner, 1944.
- Messiaen, Pierre. *Les Œuvres de François Villon*. Paris, Desclée de Brouwer, 1946.
- Meyer-Lubke. *Grammaire des langues romanes*. 6 vol. Paris, Welter, 1900.
- Montigny, Louvigny de. *La Langue française au Canada*. Ottawa, chez l'auteur, 364, rue Chapel, 1916.
- Nyrop, Kristoffer. *Grammaire historique de la langue française*. 6 vol. Copenhague, Gyldendal, 1899-1935.
- Obert: voir Haase-Obert.
- Rinfret, Raoul. *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*. Montréal, Beauchemin, 1896.
- Rivard, Adjutor. *Etudes sur les parlers de France au Canada*. Québec, Garneau, 1914.
- Sainéan, Lazare. *L'Argot ancien*. Paris, Champion, 1907.
- Sandfeld, Kr. *Syntaxe du français contemporain*. (t. I). Paris, Champion, 1928.
- Sulte, Benjamin. *La Langue française en Canada*. Lévis (Québec), Pierre-Georges Roy, 1898.
- Thomas, A.: voir Hatzfeld-Darmsteter-Thomas.
- Thurot, Charles. *De la Prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après les témoignages des grammairiens*. 2 vol. Paris, Imprimerie Nationale, 1881.
- Vaugelas, Claude Faure de. *Remarques sur la langue française*. Nouvelle édition par A. Chassang. 2 vol. Cerf, Paris, (s.d.).
- Vendryes, J. *Le Langage*. Paris, Albin-Michel, 1950.
- Wagner, R.-L. *Introduction à la linguistique française*. Lille, Giard; Genève, Droz, 1947.
- Wartburg, W. von. *Evolution et structure de la langue française*. Leipzig et Berlin, B.-G. Teubner, 1937.

Editorial and Business Communications to be addressed to the Editor, The Journal of the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Subscription prices: Five dollars per annum in advance. Single copies, fifteen cents.

Entered as Second-Class Matter, May 2, 1912, under Post Office No. 383, at Chicago, Ill., under Act of October 3, 1917. Acceptance for mailing at special rate of postage provided for in Act of October 3, 1917, authorized on April 1, 1918.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Copyright, 1914, by The American Medical Association.

Published by The American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Printed by The American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Second-class postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

INTRODUCTION

En ces dernières années, le parler franco-canadien a suscité, surtout au Canada français, un très vif intérêt. Ce parler a été l'objet d'un bon nombre d'études dont quelques-unes sont assez sérieuses, mais d'autres moins profondes. Jusqu'à ce jour, toutefois, il ne semble pas que l'on se soit beaucoup préoccupé d'étudier la langue telle que nous la livrent les textes oraux folkloriques. A notre connaissance, le seul commentaire de ce genre traitant du parler franco-canadien est celui de M. Ernest Haden, professeur à l'université du Texas, sur une version acadienne du conte de *Cendrillon*. L'étude de M. Haden, bien qu'un peu sommaire, est fort intéressante et fait ressortir plusieurs traits linguistiques du parler acadien ⁽¹⁾.

Nous sommes convaincu qu'une étude attentive de la littérature orale apporterait un résultat non négligeable aux efforts qui se font pour analyser et pour mieux définir la langue française au Canada. Par littérature orale folklorique nous entendons l'enregistrement sur ruban ou fil magnétique, ou sur disque, des contes et récits populaires. Naturellement, l'analyse de ces textes traditionnels ne constitue pas la seule manière d'étudier un parler. Il y a d'autres façons d'enquêter sur la langue qui se sont avérées très efficaces et qui sont indispensables; mais c'est notre opinion que l'étude des textes de tradition orale complète de façon utile ce que nous apprennent les autres genres d'enquête. Dans le débit d'un conte populaire, les sons et les diverses formes de la langue se présentent, pour ainsi dire, à l'état naturel. Les éléments du langage se trouvent intégrés dans un mode d'expression spontané et irréfléchi où le sujet parlant ne s'efforce pas de bien prononcer ni de parler "correctement", puisqu'il s'agit simplement, pour lui, de raconter "une histoire".

On sait, d'autre part, que le type d'enquête dans lequel on fait dire au sujet certaines expressions et certains mots, demande l'habileté d'un expert, et risque souvent d'être faussé par une attitude quelque peu contrainte de la part de celui qu'on interroge. Dans le cas d'un conte populaire, il semble que le danger d'analyser un langage artificiel soit de beaucoup moindre. Par la présente étude, nous espérons montrer que les textes oraux folkloriques, outre les renseignements

(1) HADEN (Ernest F.). "La Petite Cendrillouse, Version acadienne de Cendrillon. Etude linguistique". Dans *Les Archives de Folklore*, vol. III, 1948, pp. 21-34.

précieux qu'ils apportent sur les traditions et les croyances populaires, nous donnent un aperçu précis du parler franco-canadien et jettent, par le fait même, une lumière considérable sur l'état actuel de la langue française au Canada.

Nous voulons exprimer notre sincère reconnaissance à ceux qui ont bien voulu nous offrir de précieux conseils pendant la rédaction de cette étude: M. Luc Lacourcière, professeur titulaire de folklore à l'université Laval, qui a mis à notre disposition des enregistrements faits en collaboration avec Mgr Félix-Antoine Savard, dans le comté de Charlevoix, et dont les originaux sont conservés aux Archives de Folklore; M. Roch Valin, professeur titulaire et directeur du département de linguistique de l'université Laval; et M. Jean-Paul Vinay, ancien directeur de la section de linguistique à la faculté des Lettres de l'université de Montréal.

* * *

Avant de présenter le tableau des symboles phonétiques utilisés dans cette étude, il importe d'attirer l'attention sur le point suivant. Nous ne pouvions, pour diverses raisons, envisager présentement la publication intégrale des quatre contes. Quoi qu'il en soit, nous invitons le lecteur à noter que nos considérations linguistiques portent sur quatre contes et non seulement sur les deux reproduits ici, et sont basées sur une étude plus étendue comportant en outre un traitement de la phonologie et du lexique des quatre contes ⁽²⁾.

Les deux contes que nous avons retenus ont une durée d'environ une demi-heure chacun. Ils sont connus sous les titres suivants: "*Merlin et la Bête-à-Sept-Têtes*" et "*Le Chasseur et la petite fille*". Ces titres sont ceux que les conteurs eux-mêmes ont donnés à leurs récits. Quelques informations de nature à situer ces textes sont à propos avant d'en aborder la discussion morphologique et syntaxique. Ces contes proviennent du comté de Charlevoix, région de la province de Québec située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, à quelques soixante-dix milles au nord-est de la ville de Québec.

"*Merlin et la Bête-à-Sept-Têtes*", ⁽³⁾ est conté par M. Pierre Pilote, cultivateur âgé de cinquante et un ans (à la date de l'enregistrement), qui habite le rang Saint-Pascal, dans la paroisse des Eboulements. Terrien, profondément at-

(2) Les deux autres contes sont: "*Le Ruban vert*" et "*Le Grand Voleur de Paris et le voleur provincial*". La Follette (James). *Etude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français*, Québec 1952, XIII, 634p. (ms dactylographié) 28cm. (Thèse — Doctorat ès Lettres, Université Laval).

(3) Archives de Folklore. Collection Luc Lacourcière et F.-A. Savard, Les Eboulements, août 1949, enregistrement no 763.

taché au sol, il a cependant fréquenté les chantiers en quelques occasions. Il y a appris quelques contes, mais surtout en a conté, car sa grande réputation de conteur l'accompagne ou le précède partout où il va. C'est surtout pendant le carême qu'il conte des contes. Chaque soir après le souper, chez lui ou chez un voisin, les "jeunesses" s'assemblent et M. Pilote conte des contes pendant près de deux heures. "C'est le moyen, dit-il, de les empêcher de courailler!" M. Lacourcière et Mgr Savard ont recueilli presque en entier le répertoire de M. Pilote, lequel est d'ailleurs assez étendu. De 1949 à 1951 ils ont enregistré vingt-quatre contes, légendes ou anecdotes légendaires, en plus d'un nombre à peu près égal de chansons. *Merlin* est un des contes les plus intéressants. Le thème d'un combat contre un monstre est connu dans toutes les mythologies et symbolise parfaitement l'esprit du conte merveilleux.

M. Joseph Gauthier (Palémon),⁽⁴⁾ 1873-1949, conteur du "Chasseur et la petite fille", était un cultivateur qui avait passé toute sa vie sur sa ferme à trois milles du village de Saint-Irénée, sauf quelques hivers où il est allé dans les chantiers pendant sa jeunesse. Voici comment M. Lacourcière caractérise ce conteur :

Il est le type du vieux conteur paysan. Son répertoire est aussi étendu qu'il peut l'être. Il est excellent non seulement par le nombre des contes, mais par leur qualité. Sr Marie-Ursule qui en a fait l'analyse des motifs (d'après le *Motif Index* de Stith Thompson), les juge les plus riches de tous en épisodes merveilleux. Les contes de M. Gauthier sont souvent très longs et durent rarement moins de trente minutes et souvent plus d'une heure, même deux heures. Les quinze contes que nous avons recueillis de lui en 1947 et 1948, en dix-huit heures d'enregistrement, font plus de six cents pages de texte. Ils sont loin de représenter tout son savoir, le conteur étant mort trop tôt. Sa renommée de conteur s'étendait à toute la paroisse de Saint-Irénée. Dans certaines circonstances, les gens du village lui faisaient conter des contes. On peut le considérer un peu comme un conteur professionnel, qui avait conscience d'exercer un art.

Quant au conte que nous étudions, "Le Chasseur et la petite fille", il porte sur le thème romanesque, mille fois exploité dans la littérature orale et même écrite, des enfants (frère et soeur), séparés, égarés et, après bien des péripéties, réunis finalement dans un dénouement heureux pour les "bons" et tragique pour les "méchants". Il comporte quelques éléments merveilleux, tel celui de la vue recouvrée surnaturellement.

Dans la transcription des contes, nous nous sommes servi de l'orthographe figurée pour conserver le plus possible, l'allure de la prononciation régionale si particulière au Canada français. De plus, nous avons complété l'orthographe

(4) Palémon était le nom de son père. On l'ajoute à son nom pour le distinguer des autres Joseph Gauthier, nombreux dans la paroisse.

figurée, là où la chose nous a paru utile, par une transcription phonétique.⁽⁵⁾ Evidemment, puisqu'il s'agit surtout dans la présente étude de morphologie et de syntaxe, nous nous sommes gardé d'entrer dans une analyse détaillée de phonétique. Nous avons cependant cru utile de dresser la liste complète des symboles et signes diacritiques employés dans cette étude.

(5) Alphabet phonétique international.

SYMBOLES PHONÉTIQUES

VOYELLES

- [i] Voyelle antérieure fermée, moins tendue que le [i] du français commun.
- [ɪ] Voyelle moins fermée et moins tendue que [i]. S'entend devant certaines consonnes finales (huit [ɥit]).
- [i̯] [i] central.
- [e] Voyelle moins antérieure et moins fermée que [ɪ] mais plus tendue. Elle est moins tendue que le [e] du français commun.
- [ɛ̞] Voyelle intermédiaire entre [e] et [ɛ].
- [ɛ] Voyelle antérieure plus ouverte que [ɛ̞].
- [æ] Voyelle antérieure plus ouverte que le [ɛ] du franco-canadien et le [æ] de l'anglais (européen).
- [a] La voyelle la plus ouverte de la série antérieure.
- [ʌ] Est plus postérieure que [a]. Peut s'entendre en français commun dans des mots du type *trois*.
- [ɑ] Voyelle postérieure ouverte légèrement arrondie.
- [ɒ] Plus basse et plus postérieure que le [ɔ] canadien, et comporte à peu près le même degré de labialisation.
- [ɔ] Voyelle postérieure relâchée, moins labialisée que le [ɔ] du français commun.
- [ʌ̞] Moins postérieure que [ɔ]. Non arrondie.
- [o] Cette voyelle postérieure est moins tendue et moins arrondie que le [o] du français commun.
- [ʊ] Voyelle postérieure relâchée. Elle est plus ouverte et moins arrondie que [u] et figure devant certaines consonnes finales (bout [bʊt]).

- [u] La plus fermée et la plus arrondie de la série postérieure, mais moins tendue que le [u] du français commun.
- [y] Voyelle antérieure arrondie fermée, moins arrondie et tendue que son équivalent en français commun.
- [ɥ] Figure devant certaines consonnes finales (flûte [flɥt]). C'est une voyelle antérieure relâchée comportant moins de labialisation et de tension que [y]. C'est approximativement l'équivalent labialisé de [ɪ].
- [ø] Antérieure arrondie plus ouverte et plus tendue que [ɥ].
- [œ] Voyelle antérieure arrondie et relâchée plus ouverte que [ø].
- [ə] Le schwa du franco-canadien est moins arrondi que celui du français commun.⁽¹⁾ Il est plus fermé que [œ].

SEMI-VOYELLES

- [j] L'équivalent semi-vocalique de [i], le [j] canadien est moins tendu que son équivalent en français commun.
- [w] L'équivalent semi-vocalique de [u]. (Voir remarque sur [j] ci-dessus.)
- [ɥ] L'équivalent semi-vocalique de [y]. (Voir remarque sur [j] ci-dessus.)

CONSONNES

- [p], [t], [k] Occlusives sourdes bilabiale, dentale, et vélaire, respectivement.
- [b], [d], [g] Occlusives sonores bilabiale, dentale, et vélaire, respectivement.
- [tʃ], [dʒ], [kʃ], [gʒ] Palatalisation de [t], [d], [k], [g].⁽²⁾
- [f], [v] Fricatives labio-dentales sourde et sonore, respectivement.
- [s], [z] Fricatives alvéolo-dentales sourde et sonore, respectivement.
- [ʃ], [ʒ] Fricatives prépalatales sourde et sonore, respectivement.
- [l] Latérale dentale sonore.

⁽¹⁾ Voir *Quelques observations sur le comportement du schwa en franco-canadien*, par James E. La Follette, dans la *Revue de l'Association Canadienne de Linguistique*, vol. VI, no 1, pp. 29-35.

⁽²⁾ Il est à remarquer que l'assibilation ([ts], [dz]) s'entend régulièrement dans d'autres régions du Canada français et de l'Amérique francophone.

- [m], [n] Nasales bilabiale et dentale, respectivement.
 [ɣ] Fricative post-vélaire sonore.
 [r] Vibrante apico-alvéolaire sonore.
 [ɲ] Prépalatale nasale sonore.
 [ŋ] Vélaire nasale sonore.
 [x] Fricative vélaire sourde.
 [h] Fricative laryngale sourde.

SIGNES DIACRITIQUES

- [ã] Nasalité ([a] nasal).
 [ḍ] Assourdissement ([d] sourd).⁽³⁾
 [ṭ] Sonorisation ([t] sonore).
 [ě] Élément semi-vocalique d'une diphtongue (frère [fɤǣɣ], on a [ǫ a]).
 ['] Précède syllabe accentuée. Dans la transcription des deux contes nous en usons surtout pour indiquer des divergences de l'accentuation normale.
 [ɸ] Point d'articulation reculé (chandelle [ʃɸǣdɛl]).
 [:] Voyelle ou consonne longue (soeur [sœ:ɣ]).
 [°] Voyelle ou consonne d'une demi-longueur (c'est encore le temps [stɤkɔ°ɛl tǣ]).

⁽³⁾ A cause de difficultés typographiques, le signe de l'assourdissement est placé après ou au-dessus de certains symboles, ainsi: petite [pṭɪ.t] (= [ɪ] sourd.). — [ḡ] = [g] sourd.

MERLIN ET LA BÊTE-À-SEPT-TÊTES

In jour i' avait in roi [kwæ]. Ce roi [kwæ]-là 'tait bin riche [ɾi] pis i' avait eu 'ien qu'in enfant. Mais ce roi [kwæ]-là, lui, travaillait souvent éloigné d' sa maison. I' était dans les guerres, i' était dans bin des affères ['bē dzafɛ:ɾ], et pis qu' sa femme restait toute seule [tʃ sœl] au château [ʃɔ'to] avec in jeune homme qui avait 'té à lui comme de raison.

C'est le plus riche [ɾi] de sa fortune [fɔɾtʃyn] qu'i' avait, le roi, lui, c'est une [ən] forêt qu'i' avait. Ah! c'tte [stə] forêt-là était ['etə] belle, j' s'us [ʃy.] pas capab' de vous dire comment. I' avait tout ébranché l' bas [dbɔ] des arb', là, on pouvait vouèr là quasiment in mille tout le tour de soué, là. I' avait des lacs là-d'ssus, i' avait des chalets, tout était organisé pour le touris' [tuɾis]. Ah! c'était beau effrayant !

In bon jour le roi était en voyage comme ça, là, quieuqu'un [kœ kœ] ont rapporté au roi [kwæ] qu'i' avait in étranger qui s'était [ki. setə] introduit dans sa forêt. I' dèvastre tout [tut], i' prenait toute la truite des lacs, pis i' massacre tous [tut] les chalets qu'i' avait, et que tous [tut] les étrangers se r'tiraient, que c'était pour faillir. Le roi est pas 'iab' [jaɔ] content de d'ça. I' ordonne à deux d' ses valets d'aller dire à c't étranger-là de se r'tirer d' sa forêt, sinon qu'i' allait envoyer son armée à sa poursuite [puɾsɥt]. Les deux gars partent armés, i' s'en vont rencontrer c' gars [gɔ]-là. "Bin, i' ont dit, monsieur, on a [ʃ a] les ord' du roi [kwæ] de vous dire de partir de d'là, sinon que le roi va envoyer son armée t' dètruire." — "Bin, i' dit, allez dire au roi [kwæ] que j' partirai quand j' s'rai [ʃ sœ] prêt", i' dit. "J' su's-t-icite [ʃyɾisɪt], i' dit, aussi longtemps comme ej' voudrai, pis si i' est en peine de mon nom, ej' m'appelle Marlin!" Les deux gars [gɔ] partent, s'en vont conter ça [kɔtœ sɔ] au roi [kwæ]. I' ont dit: "Sire, l'étranger vous fait dire qu'i' partira [paɾtɪkɑ] quand i' voudra [vudœ], pis si vous êtes en peine de son nom, qu'i' s'appelle [ki. sapel] Marlin". Quante le roi voit ça [sɔ], i' lève son armée, cent cinquante hommes, i' l'envoye aux troupes de Marlin, mais Marlin détruit [dœtɾɥi] ça quasiment d'une [dœn] claque, i' dit... i' dit: "Allez dire au roi [kwæ] que j' suis-t-icite [ʃy. ɾisɪt] aussi longtemps comme ej' voudrai". Quante le roi voit eune affaire de même, qu'était bin découragé [dœkœɾœʒœ], i' avait 'n' vieille fée qu'était renfarmée dans 'es prisons i' avait bin longtemps. S'en va trouver la fée et pis i' y annonce [ijanɔ's] ça. "Bin, i' dit, a' dit, Sire, a' dit, si vous voulez m' sortir, a' dit, d' la prison, m'en vas vous l' pogner, vot' gars [gɑ]". I' sort la fée [i sœr

la fe] tout d' suite [tysɥit] pis i' l'emmène au château. "Bin, a' dit, j' su's [ʃy.] pas prête tout à faite. Vous allez m' bâtir [bɔ'tiʁ] 'n' p'tite maison [mɛːzɔ̃] dans vot' forêt, bin plus belle que toutes les aut' que i' a [kə ʒɑ], tout c' que i' a d' bon et d' meilleur à manger dans 'a p'tite maison [mɛːzɔ̃]: in bon lite [lit] pour se coucher, du tabac [tabɑ] pour fumer, tout c' que i' a pour attirer. Vous allez mett' ça dans 'a p'tite maison [pti.t mɛːzɔ̃], vous allez m' creuser in grand trou là, telle place là, vous allez emplir ça d' bois d' four, cent cordes de bois d' four cordées [kɑʁde] su' l' trou, là, des passes [pɔ's] d'oiseaux blancs accrochées d'ssus, là, vous allez tout m'trimer ['tʁiːmɛ] ça, pis dans 'a p'tite maison [mɛːzɔ̃], i' dit, sour [suʁ] le lite [lit], là, vous allez m' trimer ['tʁiːmɛ] ça avec in lite [lit] qui bascule [baskyl] pour qu'i' alle [pl] se coucher su' l' lite [lit]. En dessous vous allez mett' in coffre en fer pour quiend' [pux kʁjænd] le 'iab' [jɔ'b] si i' était d'dans." In roi [ʁwæ], l'épreuve d'in roi [ʁwæ], ça va vite [vit]. Dans huit jours, tout est prêt. A' dit: "A c'tte heure, a' dit, lâchez-moi lousse ['lɔːʃə mwa'lus], a' dit, que j' suive mon homme". A' s'en va dans 'a forêt et pis a' suit Marlin de d'loin. Quand i' marche, a' l' suit.

Toujours qu' Marlin, in bon jour i' fait bin chaud, s'en va coucher dans l' trou [dã n tʁu], là, què'qu'in [kɛkɛ] avait faite. I' arrive là [lɔ], à c'trou-là [lɔ], i' dit: "C't in siffleur [siflɔ], i' dit, qui s'est creusé in trou [kʁɔːzɛ 'tʁu], j' suppose, i' dit, m'en aller [ãɛ] m' coucher à l'omb'." Descend dans l' fond du trou... Quante la bonne femme voué qu'i' est descendu dans l'fond du trou, a' met l' bois d' four en feu. La drave du trou halle [hal] la boucane dans l' fond pis Marlin s' réveille quasiment [kɛzimã] étouffé dans 'a boucane. I' dit: "L' feu, i' dit, in feu d' forêt què'qu' part [kɛk pɔʁ], j' pense bin." I' donne eune claque [klaʁ] dans l' bord [dã n bɔʁ] du trou, met tout ça blanche. I' dit: "J' cré bin, i' dit, qu' ça va mal, i' dit. Le roi [ʁwæ], i' est fort, i' dit, i' va v'nir m' détruire, i' dit, m'as m'en aller, crè bin, m'as décider d' partir d'icite [dɛsit]." I' s'en allait [ale], mais en passant [pɔːsã] dans le milieu d' la forêt, aparçoué 'a p'tite maison [pti.t mɛːzɔ̃] qu' la fée avait fait bâtir [bɔ'tiʁ]. "Sacre ! i' dit, j'ai pas vu ça encore, et i' dit, c'est quieuqu' [kœkə] rèsarve que i' a dans ça au roi [ʁwæ], j' suppose. Que j'y alle [pl] prend' in [pʁãːd ɛ] lunch [lœtʃ] avant d' partir." Rouv' la p'tite maison [mɛjzɔ̃], 'n' belle tab' de montée, i' avait tout c' qu'i' avait d' bon, meilleur su' 'a tab'. I' mange comme à peu près dix hommes. Quand i' a bin mangé, l'endormi l' prend. I' avait 'n' pipe là, tire une [ən] touche, le v'là qui timbait [tɛːbe], qui timbait partout. I' dit: "J' voudrais me r'poser in peu." I' rouv' une [ən] porte de chamb' [pɔʁt də ʃã], i' aparçoué ec' beau lit là [ɛʃ bo li lɔ]. "Sacre [sa:krɔ.] ! i' dit, m'as étrenner l' lit du roi

[dy ækwæ]”. I’ s’allonge comme i’ faut su’ l’ lite [lit], en touchant au lite, le lite bascule [basky:l], mon rate [ʁat] timbe dans l’ coff’, l’ couvert se r’farme à r’sort pis i’ est barré [bɔ:ʁe] solide [solid]. Marlin, c’est in homme, ça, fort effrayant. I’ fait des résistances dans l’ coff’ qu’i’ en sortait d’ la poussière, mais rien rouv’. I’ dit: “Marlin est mort, c’est fini [fini].”

La bonne femme qu’était cachée derrière ’a p’tite maison [ptɪ.t mɛːzɔ̃], quand a’ voué qu’ Marlin est pris, tout d’ suite [tɥ sɥit] a’ s’en r’gagne le château [A sã ʁgaɲə ʃɔːto] pis a’ donne ’a [dɔnna] nouvelle au roi [kwæ], a’ dit: “J’ai pris votre homme que vous haïssez [vu z aise] tant”. — “Bin, i’ dit, tu vas vouèr si on va fére ’n’ fête!” I’ ont descendu avec eune waguine [wɔːgrɪn], i’ ont pris des hommes et pis i’ ont embarqué [jɔːbarkɛ] l’ coff’. Le coff’, i’ en sortait des étincelles [dzetɛsɛl] tant que Marlin forçait [fɔːksɛ], mais c’ que tu veux, i’ est pris. On l’ conduit à la prison, on met d’ la force pis on l’enchaîne pour la (sic) reste de ses jours... pis i’ est là au pain [pã] pis à l’eau... I’ l’ quiennent [kʃɛn] en fringale, ah! batèje [batɛːʃ] !

La roi continue sa même vie qu’i’ faisait [vze], lui, i’ était toujours [tʃuːʁ] parti d’ chez eux [ʃɛzɔ̃]. Le roi [kwæ] quand i’ partait [partɛ], donnait [dɔnɛ] les clefs à sa femme avec une [ən] défense de mort [mɔw]: “S’i’ fallait [fɔle] (que) quieuqu’un [kʁekœ] allait [ale] rouvrir les portes d’ la prison, i’ dit, ça s’rait la mort [mɔw]! Prends bin garde à toué de ’es donner [deː dɔnɛ] à parsonne!”

I’ avait [jave] son jeune homme, là, qu’i’ élevait [elve], son prince, là. S’appelait Tifon, c’ jeune homme-là, in sourboquet [surbɔkɛ] (=sobriquet) qu’i’ y avait [kjavɛ] donné, et i’ était [jɛtɛ] dans ses vacances dans l’ mois d’ juillet [ʒɥijɛt], i’ allait jouer dans ’a cour d’ la prison qu’i’ avait (= où il y avait) ’n’ belle grand’ terrasse, là, qu’i’ (= où il) allait jouer du marb’. Marlin r’gardait [ʁgɔːdɛ] par le châssis [le ʃɔsi], fait signe, i’ cogne dans ’a vit’ [dãː vit], i’ fait signe à Tifon d’ venir à la vit’ [vit]. Tifon s’approche. I’ dit: “Tifon, i’ dit, tu sais [tɥ se] des p’tits jeux?” I’ dit: “Si tu voulais me sortir d’ la prison, i’ dit, j’ t’en montrerais trois [tɔwɔ]”. — “Trois [tɔwɔ] jeux?” i’ dit. — “Trois [tɔwɔ] beaux jeux”. In enfant, c’est toujours [tuwɛ] curieux [kɥkɪø]. I’ dit: “Comment fére, i’ dit, pour te sortir de la prison?” — “Bin, i’ dit, va-t-en chez vous [ʃə vu], i’ dit, ta mère se barce au châssis [ʃɔsi], là, i’ dit, fais-toi [fɛ twɔ] charcher des poux, i’ dit, tu vas ll’endormir. Quand a’ dormira [dɔːmɪrɔ], i’ dit, alle a à ’a ceinture (elle a à la ceinture) [al aː sætyːʁ] la clef, dans ’a ceinture d’sa robe, là, i’ dit. Va [vɔ] bin tranquillement [tɔːkɪnmã], prends ton p’tit couteau pis, i’ dit, coupe la corde, pis, i’ dit, emmène-moi la clef icite [ɪsit]”. In enfant,

i' part [i pɔk] le p'tetit trot [tɔt] et pis sa mère se barçait [baxɛ] au châssis [ʃɔsi]. I' dit: "Mouman, i' dit, j'ai des poux!" — "Ah! i' dit, tu peux bin penser [tɥɛ pāse] (que) t'as pas d'poux!" — "Ah! i' dit, vite, vite [vit vit], i' dit, peigne-moué!" Commence à l' peigner, i' endort [jādo:r] la bonne femme. Aussitôt qu' la bonne femme est endormie, i' prend son p'tit couteau pis i' coupe la corde d' la clef. Fourre [fɔ:k] la clef dans sa poche. "Ah! i' dit, mouman, i' dit, en ai p'us!" Gagne [ga:ŋ] 'a prison. Quante Marlin voit sourd' [su:k] Tifon: "Bin, i' dit, tu ll'as-ti?" — I' dit: "Oui, je ll'ai". — "Bin, i' dit, rouv'-moué 'es portes [xuv mwe: pɔt]". Rouv' les portes d' la prison. Eune fois qu' les portes d' la prison sont ouvartes, i' dit: "Asséye à m' dèmancher c'tte main [stə mā]-là". Dèmanche [dəmāʃ] la main à Marlin. I' dit: "L'aut', i' dit, j' me l'arracherai [ʒ mə la'kaʃkɛ] bin". Quante Marlin est lib', i' sort [so:k] dehors [dəɔ:k] pis là, i' prend vent, prend in grand respire de l'air pur. I' dit: "A c'tte heure [astœ:k], i' dit, Tifon, i' dit, m'as t' montrer, i' dit, l' premier [t pɔmje] jeu que j' t'ai promis". I' fait in saut, là, su' 'a terrasse, là, su' 'a gravelle dure. I' cale jusque sour les bras! Ah! cré guieu [ɣjə]! Tifon est bin surpris d'ça. I' dit: "Surprends-toi [twə] pas, m'as t' montrer l' deuxième". I' a lâché [ləʃe] in cri, là, in cri sec, là, i' a cassé trois [kɔ:se tɔwɔ] cents vit' [vit] dans la ville. Ah! Tifon s'est mis à pleurer. I' dit: "Pleure pas, Tifon, m'as t' montrer l' troisième [tɔwɔzjem]. I' s'est deviré en coin comme ça, pis i' a fouté 'n' claque à 'a prison... la prison a parti, i' l'ont jamais r'vue d' sa vie! Tifon pleure. I' dit: "Dècourage-toi [twə] pas, Tifon". I' avait une p'tit [pti:t] casquette su' 'a tête. I' a pris son casque [kas], i' a écrit dans l' fond: "Marlin, mon s'cours". I' dit: "A c'tte heure, i' dit, quand tu s'ras en peine, i' dit, j' peux pas t'emmener avec moué, i' dit, j' suis [ʃi] d'in pays à l'aut' [lo:t], i' dit, je (suis) bin afféré, i' dit, tu peux pas m' suiv'. Quante tu s'ras en peine, i' dit, t'aras [takə] peur de mourir, tu penseras: 'Marlin, mon s'cours', tu pen'ras [pā:ska] dans l' [n] fond d' ta calotte, ton nom". C'est bin. Marlin disparaît, Tifon s'en va au château [ʃɔto]. Sa mère qu'avait eu connaissance d' la chose, i' avait pas 'n' vit' [vit] qu'avait resté dans l' château [ʃɔto], tout était [ete] descendu. Sa mère pleurait [plœke] comme in enfant. A' dit: "Mon p'tit garçon, a' dit, c'est pas possib' que c'est toué qu'a fait sortir Marlin!" — "Ah! i' dit, ma pauvre mère, i' dit, c'est moué!" — "Mais, a' dit, [ma di], cher, ton père est pour arriver dans 'n' couple d'heures [adzən kuplə dœ:k] d'icite [dəsit], c'est çartain, a' dit, qu'i' t'ôte la vie". A' dit: "Les défenses [dəfās] que j'ai de donner la clef à quieuqu'un et pis, a' dit, tu m'as volé la clef, a' dit, i' a pas d' doute". — I' dit: "C'est Marlin qui m'avait [mave] dit ça, pis, i' dit, je ll'ai écouté". — "Bin, a' dit, c'est certain, a' dit, va-t-en

d'icite [disit], a' dit, ton père va t' mett' à mort''. I' s'est trimé son p'tit paquet [pakɛ], i' a souhaité l' bon soir à sa mère pis i' a pris l' chemin [ʃəmɛ], pis ça marche! I' prend la voiture la plus vite [vit] pour se repousser au plus loin [lwā] possib'.

I' avait à peu près trois heures qu'i' était parti [tɛwɔː z œk s ki ɛtɛ pakɛ] quante son père est arrivé. La première nouvelle, i' l' sait bin avant d'arriver chez eux [ʃœ z ø], que Marlin est sorti, qu'i' a fait in vacarme dans la ville, i' a tout massacré, qu' c'est Tifon qui l'a sorti, sait tout ça. I' arrive pas d'in p'tit poil [pɔ jɛ pɛi pwaɛl] au château [ʃɔːto]. “Bin, i' dit, ma femme, i' dit, tu sais les défenses [dɛfɛs] que j' t'ai faites [ʃtə fɛt]! T'as été donner la clef à Tifon”. — I' dit: “C'est pas moué qui (la) y a donnée [ki ja dɔne], c'est lui qui me ll'a ôtée, j'étais [ʒɛtɛ] endormie”. — I' dit: “Où c' qu'il est [il ɛ]?” — “Bin, a' dit, où c' qu'il est, a' dit, cher, a' dit, je l' sais pas. A' dit: I' est parti depuis [dɛpi] l' matin [matā] pis, a' dit, i' a dèserté”. Tout d' suite i' s'est fait attelé 'n' voiture puis i' a parti après son garçon, mais finalement i' l' trouve point [pwā]. I' a marché pis i' marche tous les jours, i' a été [ɛtɛ] bin loin [lwā] mais parsonne ne ll'a vu,⁽¹⁾ parsonne sait pas quieu [kœ] bord c' qu'i' a pris. I' fait annoncer ça su' tous les journaux, su' tous les journals (*sic*) qu'i' avait [ave] dans tout le Canada [kanado], s'i' avait [avə] moyen, que si quieuqu'un [kœ kœ] ramenait [kɑmne] son garçon avec son nom, sa pesanteur, son teint [tā], tout ça [sɔ], qu'i' arait [akɛ] 'n' grosse récompense. C'est parti... ça, de d'...dans⁽²⁾ l' monde, su' tous les journaux pis ça marche. Ça faisait [v ze] in an et in jour que son Tifon était parti et i' dit (= i' disent) que le roi avait pas encore [pa ɛkœ] d' nouvelles de rien.

Tifon, lui, de d'là, i' a été [ɛtɛ] s' rɛfugier su' in seigneur que i' avait [kə jave] bin loin [lwɛ], in homme qui vivait tout seul [tɥ sœ] avec sa femme pis i' avaient pas d'enfants. I' a arrivé là, pis i' a demandé pour rester là 'n' escousse. Fait que l' seigneur ll'avait pris comme ça.

In bon matin l' seigneur était après lire le journal au châssis [ʃɔːsi], i' voué c'tte annonce-là que i' avait [kə jave] in roi qui restait [kɛstɛ] dans 'n' [dn] telle place bin loin [lwā], que son jeune homme était [ɛtɛ] disparu, sa grandeur, à peu près [sa pœ pœ] son âge [ɔːʒ], son teint [tā], tout ça [sɔ], i' dit qu'i' avait 'n' grosse récompense de promi [pɛami]. Fait v'nir sa femme, i' dit: “Ça c'est pourtant pas, i' dit, l' jeune homme qui s'rait [sœ]

(1) Cet emploi de la particule négative “ne” peut n'être qu'apparent à cause de l'intercalation d'un [ə] épenthétique entre le [n] final de “parsonne” et le [l] suivant.

(2) Cas d'hésitation plutôt que la préposition composée: “dededans”.

icite [isit] ?” — “Ah! a’ dit, je l’ pense pas [pɒ]”. — “Bin, i’ dit, j’ sais [idɪ s:ɛ] pas trop”. Fais v’nir mon jeune homme, i’ dit: “Ej’ vois [vwə] ... j’ viens de vouèr eune annonce su’ ’es journaux, là, i’ dit, et i’ a in roi [ɛwæ], là, qui charche son garçon, i’ dit. Ça serait [sɛ] quasiment [kɛzimā] toué”. En disant ça... Tifon pâlit tout d’ suite [pɒ:li tɥ sɥit] pis i’ s’ met à pleurer [plœ ɛ]. “Ah! bin, i’ dit, mon jeune homme, i’ dit, tu te vends tout d’ suite, i’ dit, c’est toué: i’ dit, prépare-toi [twə] aujourd’hui, d’main on partira [dmɔ̃ paʁtiʁ], m’as [ba] aller te mener à ton père”. Tifon pleure, pas consolab’. I’ ont beau dire: “Tu dois êt’ content d’aller voir tes parents, tout ça, i’ dit, t’es perdu, ’têt bin [tɛt bɛ]”. I’ a pas aucune de raison pour le consoler. Ça pleure, ça mange pas, qu’i’ veut s’ dèsâmer [dɛzɔ̃ me]. T’jours que la journée s’ passe [pɒ:s] et lendemain (*sic*) on l’a pris Tifon dans ’n’ voiture [vwatɥɛ], on ll’a attaché dans ’n’ voiture [dn vwatɥɛ], et pis i’ est parti avec. Tifon pleure tout l’ temps du voyage. Ça pleure, ça pleure tout l’ temps, pas [pɒ] consolab’. I’ savait pas [pɒ]... i’ s’a d’mandé quieu coup qu’i’ avait faite.

I’ étaient [jete] à peu près rendus, on voyait l’ château [ʃɔ̃ to] là, i’ avait à peu près encore [akɔ̃ ɛ] cinq-z-arpents à fère du château [ʃɔ̃ to]. Tifon pleurait [plœ:ɛ] assez que sa calotte en timbe à terre. Timbe la gueule [jœl] en bas, aparçoué l’ nom d’ Marlin [apaʁswe n:ɔ̃ maʁlɛ], I’ dit: “Marlin, mon s’cours”. En disant ça, Marlin paraît. “Ah! i’ dit, Tifon, i’ dit, t’as passé [pɒsɛ] proche, i’ dit, i’ avait ’n’ balle qui t’attendait là, i’ dit, tu mourrais en arrivant, mais, i’ dit, c’t encore [stakɔ̃ ɛ] le temps!” I’ a ’graffé Tifon, i’ a fouté ’n’ claque [klaʁ] dans l’ derrière du boggé [bɔ̃ ʁe], tout a disparu, bonhomme, cheval [ʃəval], boggé [bɔ̃ ʁe], i’ ont rien vu! I’ dit: “A c’tte heure, i’ dit, Tifon, i’ dit, Marlin, i’ dit, c’est in homme qui a pas beaucoup d’ mémoire [mɛmwajɛ], i’ dit, tu vas me suiv’, i’ dit, embarque-toué su’ mes épaules, là, pis, i’ dit, surprends-toi [twə] pas, i’ dit, là, i’ dit, on est à peu près à Québec [kɛbek], i’ dit, dans ’n’ minute [mənɥt] on va êt’ [va j et] aux Etats-Unis, dans la [da la] France, les vieux pays [peji]”, i’ dit. Travarsent la terre de même d’in bord à l’aut’. C’t un esprit! “Surprends-toi [twə] pas, quante t’aras [takə] besoin, tu l’ diras [dɪʁa], tu m’ parleras quante tu [tu] voudras te r’poser, t’as rien qu’à l’ dire”. I’ voyagent de même, bord en bord d’ la terre d’eune place à l’aut’ comme ça. Sais pas quieu [pa s kœ] commarce qu’i’ faisait [vze], c’ Marlin-là.

In bon jour, i’ dit à Tifon, i’ dit: “Sais pas, i’ dit, quel [kɛl] homme que t’es, toué, i’ dit, te v’là rendu à vingt-cinq ans, t’as jamais parlé des filles, erien, t’as jamais parlé du mariage, t’as jamais parlé... t’occuper [tɔkype] d’ la vie, ça coûte cher pour viv’, i’ dit... t’es-t-in sans cérémonie [səkɛmani],

i' dit, (que) j'ai jamais vu!" — "Mon cher enfant [əfā], i' dit, c'est pas aisé de m' fère une [ən] blonde, i' dit. Tantôt on est [ɔwe] dans in [dæ·] pays [peji], tantôt on est [ɔwe] dans l'aut', i' dit, c'est-i faisab' [vzab] de blonde?" — "Mais, sacre! i' dit, t'as 'ien qu'à l' dire, i' dit. Voudrais-tu t' marier?" — "Oui, i' dit, si ça adonnait [adone], i' dit, c'tte vie [stə vi]-là... là, j' su's [fy] tanné, i' dit... me fère in chez nous [jœ nu], i' dit, êt' arrêté 'n' escousse." — "Bin, i' dit, si tu veux t' marier, i' dit, i' a d' quoi pour toué, i' dit, qu' serait [ksœ] d'adon là. Dans 'n' telle place, là, i' dit, i' a 'n' princesse qu'est pour se fère manger, i' dit, à matin, i' dit, à huit heures par eune bête à sept têtes". — "Bin! i' dit, c'est qu' tu veux! i' dit. Une bête à sept têtes, i' dit, ça doit êt' eune grosse bête!" — "Ah! i' dit, occupe-toi [ɔkyp twə] pas d' la grosseur d' la bête. Si tu veux, t'as 'ien qu'à l' dire". — I' dit: "Si tu s'rais là, pis... j'assaierais 'têt' bin [tɛt bē]". — I' dit: "Si tu veux, on va [ɔ vɑ] y aller". En l' disant, i' sont sur une grosse montagne, là, en l' disant i' sont là. La bête à sept têtes est pour arriver dans quieuqu' [kœk] minutes [mənɪt]. "Tiens, i' dit, Tifon, i' dit, monte su' 'a montagne, là, la princesse est là à g'noux, è' est après fère ses adieux, ses actes de contrition [ak də kɔtkisjɔ] pour mourir. I' dit: La bête à sept têtes s'en vient, là. Ça fait la troisième [tɔwɔzjem] princesse qu'a' mange, là, i' dit... I' dit... va asséyer à 'a délivrer, i' dit. Si tu-n-en viens à bout [but], tu t' f'ras donner des sûretés comme de quoi [kwaē] qu' c'est toué. I' dit: Si t'es pas prêt tout à fait à c'tte heure, fais tes arrangements". — I' dit: "Comment c' que j' f'rai, i' dit, pour tuer c'tte [stə] bête-là?" — "Bin, i' dit, tu f'ras [fɛɔ], i' dit, comme t'as faite, là [lə], quand j'ai arrivé [ʒaʁive] dans l' darrière du bonhomme là... quat' poteaux [poto], là.⁽³⁾ I' dit: Tu m'appelaras". — "Bin, i' dit, c'est bin". Marlin a disparu pis Tifon a monté 'a montagne, i' a arrivé à c'tte [stə] princesse-là, c'tte jeune fille était [stə ʒœn fi 'l etœ] là à g'noux. A' dit: "Mon cher monsieur, a' dit [mæsjo:di], vous êtes pas [pɔ] au courant d' la chose [fo:ʒ]? a' dit. Je ll'atends (=Je l'entends) v'nir, la terre tremble, a' dit, déjà [dɛʒA]! A' dit: E' est tout proche d'icite [tu pɔɔ ɔisɪt]. Rien qu'une [kyn] minute [mɪnɪt] ou deux, 'n' bête à sept têtes, a' dit, qui vient pour me dévorer. Un [œ], deux, trois [tɔwɔ], a' dit, pour elle, a' dit, c'est 'ien qu'in coup d' dent d' plusse!" — "Ah! i' dit, belle princesse, i' dit, j'aime autant mourir avec vous, i' dit. La vie, i' dit, j'ai pas 'ien que drôle [jɛ kə ɔl] à fère dans la vie, i' dit, j'aime autant à matin mourir avec vous". — "Ah! a' dit, er'tirez-vous, a' dit, vous êtes trop jeune pour mourir". — Ah! i' dit, ça fait rien". — Tout en parlant, la bête a arrivé

(3) Référence à l'espèce de charrette dans laquelle on avait transporté Tifon chez son père.

[la bet akive]. “Comment, i’ dit, j’ m’attendais de ’n avoir [dən:avwax] rien qu’un à manger, m’as en avoir [avwax] deux!” — “Bin, i’ dit, prends garde au deuxième!” — “Ô! a’ dit, p’tit bonhomme! et i’ dit, j’en ai d’jà vu des [dz] affères de même”. Quand et la bête est v’nue pour le pogner, i’ dit: “Marlin, mon s’cours!” On se d’mande si mon animal ressourd [aksu]! Ça y a timbé dans ’a face des bêtes [bɛ:t].⁽⁴⁾ Toujou’ qu’ ça a pris à peu près ’n’ minute [mɛnyt], la bête est virée l’allure en bas. “Bin, i’ dit, belle princesse, i’ dit, c’est moué qui vous a gagnée, là”. — “Bin, a’ dit, j’ su’s [fy]-t-à vous”. — I’ dit: “Vous allez m’ donner des preuves comme de quoi qu’ c’est moué qui vous a délivrée, i’ dit, j’ su’s [fy] pas tout à fait prêt à m’ marier, i’ dit, m’as aller m’habiller, m’en vas aller [mā vaě] acheter vos gages, et pis, i’ dit, je r’viendrai [ʒə ɤvjæ:ke], i’ dit, ’t-êt’ bin [tɛt bɛ], i’ dit, dans quieuqu’ [kœk] mois [mwo]. Donnez-moi des preuves comme de quoi qu’ c’est moué qu’ vous a délivrée [kvza dɛlivkɛ]”. A’ y a donné son mouchoir, son nom, pis l’ nom [pi dnɔ] d’ son père, l’ nom du roi [kwæ] et d’ la reine sont écrits d’dans. I’ a coupé les sept langues d’ la bête, des têtes, là, i’ a mis ça dans sa poche pis i’ dit: “Bonsouèr! Je r’viendrai [ʒə ɤvjæ:ke], i’ dit, in peu plus tard [tɔkɔ]”. I’ a appelé Marlin pis i’ ont disparu.

La princesse a descendu ’a montagne trouver ses parents qui ’es attendaient [atāde] dans l’ pied d’ la montagne [dā n pe da mɔtap]. Alle a rencontré trois [tɔwp] charbonniers qui travaillaient dans les mines, là, trois gars [tɔwpɡɔ]. Et i’ ont pogné ’a princesse, et i’ y ont fait fère sarment qu’ c’était [setɛ] eux aut’ qu’avaient tué [tʏɛ] ’a bête... avec des piques [pik], des pelles, qu’i’ s’étaient [kʲi setɛ] pris de c’ qu’i’ avait moyen. I’ l’ont embarquée [i lɔ ābæke] dans ’a voiture [vwatʏ:ɔ], et pis i’-n-ont descendu ’a montagne, i’ ont arrivé [jɔ akive] au pied d’ la montagne [da mɔtap], font voir qu’ c’était [setɛ] eux aut’ qui avaient délivré ’a princesse, qui avaient tué ’es [tʏɛ:] bêtes. Ça fait qu’i’ s’étaient pris des preuves, eux aut’, i’ avaient pris ’es sept têtes d’ la [da] bête pour montrer des preuves comme de quoi [kwe] qu’i’ l’avaient tuée. C’est donc eux aut’ qui sont pour marier ’a princesse.

La princesse a d’mandé in an et in jour pour se r’poser. Quand on vient proche [pɔɔɔ] d’ la mort comme ça, c’est fatigant [faɲiɡā], ça maganne. A’ dit: “J’ su’s [fy] -t-affaiblie, a’ dit, m’en vas... je d’mande à avoir... à mon père in an et in jour pour me r’poser”. Ça fait qu’a’ s’est fait soigner, elle, là, elle est er’venue [e ɤvɔny]. Quante l’année était [ete] écoulée, i’ ont

(4) Le pluriel de “bête” semblerait indiquer que le sujet parlant envisage les sept têtes plutôt que la seule bête.

fait une [ən] veillée [vøje], c'était [sɛtɛ] la veille [vɛ:j] (qu'i') dèvartis-saient 'a mariée, c'tte histoire-là! [dɛvɑrtisɛ kɑmje lɔsɪtwɑk lɑ]... qu'è' se serait [kɛ sɑ sœk] mariée l' lendemain avec un [œ] des charbonniers.

Marlin s'est arrêté in soir [swaɛk], lui, i' dit: "Tifon, i' dit, j' te ll'ai tejours [tɛʒu:k] dit, m'as te l' dire encore pis j' te l' dirai autant d' fois comme [kɪm] ça adonnera, i' dit, t'es-t-in sans cérémonie [sɑrɛmɑni] qui s'ocupe [sɑkyp] pas de rien!" — "Mais, i' dit, pauvre enfant, i' dit, c' que tu veux que j' fasse? i' dit. J' su's [ʃy]-t-embarqué, i' dit, je mange tout c' que j' veux, i' dit, c' que tu veux que j' fasse?" — "Bin, oui, mais [mɛ], i' dit, ta princesse [prɛsɛ:s], là, i' dit, a' s' marie d'main [dmɔ̃] matin". — "Bin! i' dit,⁽⁵⁾ c' que tu veux que j' fasse? i' dit. On est 'têt' bin [wɛ tɛt bɛ], i' dit, à des cent mille milles de d'là". — I' dit: "Voudrais-tu la marier?" — Pis i' dit: "Si j'étais [ʒɛtɛ] proche, i' dit, 't-êt' bin [tɛt bɛ] que j' la marierais [marie]". — "Bin, i' dit, on va y aller". En l' disant, i' s'ront rendus [i sɔ̃ kɔ̃dy] à la porte [pɔt] du château [ʃɔto]. I' était [ɛtɛ] à peu près sept heures du soir [swaɛk], i' avait 't-êt' bin [tɛt bɛ] cent parsonnes dans l' château [ʃɔto]. I' fêtaient [fɛ:tɛ], i' dèvartissaient la princesse [prɛsɛ:s] la veille des noces. I' dit: "A c'tte heure, i' dit, présente-toué, t'es capab' de t' présenter. I' dit: Quante t'aras [takɑ] besoin d' moué, i' dit, tu m'appelleras". T'jours qu' Marlin a disparu [mɑrlɛ: dispakɪ], Tifon a gagné 'a porte [pɔt] du château [ʃɔto]. Fait rentrer [fa kɑ̃tɛk], in homme qui l'connaissait pas, in ètranger. I' s'est présenté au roi [kwæ], i' est capab' de s' présenter, c'est l' fils d'un roi [se t fiʃ dɛ kwæ], i' est instruit. I' dit: "Sire, i' dit, j' pourrais-ti, i' dit, prend', i' dit, la [lɔ] souèrée avec [avɛk] vous aut', la veillée [vøje]?" — "Mais, i' dit, vous avez beau, i' dit, rendu qu' [k] vous êtes pas trop malcommode". — "Ah! i' dit, j' su's [ʃy]-t-in jeune homme... i' arait [jakɛ] pas d' troub' avec moi". "Ça fait qu'i' s' sont mis à parler [i sɔ̃ mi a pɑkɛ]. Vers neuf heures, l'horloge est l'vée. "Bin, i' dit, mes amis, i' dit, la veillée [vøje] s'en va, i' dit, vous allez m' conter des contes [kɔwt],⁽⁶⁾ des histoires [istwaɛk], toutes sortes de choses, des chansons, i' dit, on va s' dèvartir!" I' s' en fait pas dans c' temps-là! Ç'a été [ɛtɛ] le roi [kwæ] pour commencer [pkɔmɑsɛ]... I' ont conté 'n' p'tite histoire [istwaɛk], les charbonniers i' ont conté leurs histoires [lɔ z istwaɛk], la princesse, tout ça. Le charbonnier, le marié, là, le marié. . . "Bin, i' dit, le roi, i' dit,⁽⁷⁾ mon gend', mon futur gend', i' dit, prochainement, tu vas nous conter, i' dit [e ɔi],

(5) Le groupe: "Bin, i' dit" est sourd par affectivité.

(6) La diphtongue entière est nasalisée.

(7) C'est le roi qui parle au charbonnier. Le groupe: "le roi" ne représente pas des paroles rapportées.

comment c' que tu t'es pris pour tuer ces bêtes-là. I' dit: J'ai envoyé [ʒã·vwaje] mon armée, i' dit, déjà [dɛʒA] pour la détruire [dətɕi:ɕ] c'tte bête-là [stə bet lA], pis, i' dit, i' ont pas été capab', i' dit. Trois [tɕwɔz] hommes, i' dit, vous avez tué c'tte bête-là, i' dit. Va nous conter comment c' que tu t'es pris". Ça fait qu'i' s'est l'vé, i' dit: "Bin, i, dit, vous⁽⁸⁾ savez, i' dit, qu'on a [kɔA] les outils [vɕil] pour travailler dans 'es mines [mɪn], dans 'es mines [de·mɪn] de charbon, i' dit. On avait des piques, des pelles, i' dit, trois [tɕwɔz] hommes, trois [tɕwɔ] bons jeunes hommes, i' dit, on est [ʃe] venu à bout [but] de yi couper ces têtes-là". — "Ah! le roi i' dit, c'est encore créyab', i' dit, vous allez m' montrer des preuves?" I' ont 'té ouvrir [uvɕiɕ] la cave, i' ont sorti avec ces sept têtes-là, là. Le roi i' dit: "C'est bin créyab', i' dit, 'es sept têtes sont là pis, i' dit, è' est bin morte!" C'est v'nu au tour de Tifon... conter son histoire [istwaɕɕ]. "Ah! bin, i' dit [ʔa: bə i ɕi], Sire, i' dit, moué, i' dit, j' suis in [ʃ t ɛ] voyageur, i' dit' j' sais [ʃɛ] pas beaucoup, i' dit. In homme qui vous contera [kɔtɕe], i' dit, comment c' que la bête, i' dit, est morte, i' dit, ça s'rait-i plus créyab' qu'eux aut' [kɕɔz ot] ?... qui vous montrerait [mɔtɕe] d'aut' preuves?" — "Comment, i' dit, d'aut' preuves!" — "Bin, oui [ba'wi], i' dit, in homme qui vous montrerait [mɔtɕe], i' dit, les sept langues des têtes, là... i' dit, ça s'rait-i plus créyab' que celui [selɕi] qu'a tué c'tte [stə] bête-là?" — "Comment! i' dit, 'es sept langues! I' dit: Ces têtes-là ont des langues?" I' ont ouvert la gueule [jɕel] de ces têtes d' la bête, là, la langue coupée. I' dit: "C'est-i vous aut' qu'a coupé la langue d' ces têtes-là?" Le charbonnier [ʒaɕbɔnje] dit: "Non, i' dit... i' dit, c'est sa nature qu'est d' même". — "Ah! le roi i' dit, non, et i' dit, les langues ont [lã·hɔ]⁽⁹⁾ 'té coupées; i' dit: ceux [sɕes] qu'a coupé les langues [lã:ŋ] de ces têtes-là, ont mis la main après la bête devant vous aut'." — "Bin, i' dit, m'as vous montrer les langues, moué". I' a pris son mouchoir [muʃwɛɕ] qu'i' avait [ave] dans sa poche pis i' a montré 'es sept langues d' ces têtes. "Ah! cré! i' dit, le roi i' dit, i' dit, ec' [əɕ] jeune homme-là a mis la main là-d'ssus [aɕsy] avant vous aut'... su' 'a bête". — I' dit: "Sire, mon roi, connaissez-vous ['kɔnɕɕ vu] c' mouchoir [muʃwɛɕ]-là?" L' mouchoir [muʃwɛɕ] d' la princesse [pɕɛɕɕ:s], avec le nom d' la princesse, le nom d' son père, sa mère. — "Comment [kmã], i' dit, mon pauv' jeune homme, i' dit... i' dit, c'est bin toué, i' dit, qu'a tué la bête, mais, i' dit, c'est pas guère [pa jɕɕ] créyab', i' dit, in p'tit jeune homme comme toué, tuer 'n' bête à sept têtes, i' dit. J' peux pas t' crère sans qu' tu m' montres [mɔt] comment c'que t'as faite pour tuer c'tte [stə] bête-là". — "Bin, i' dit, raculez-vous [ɕaɕyle vu] in peu, là, pis,

(8) "Vous": sourd.

(9) Le [h] est nasalisé.

i' dit, m'as vous l' montrer''. Fait que l' monde y a fait in p'tit ronde, là. I' dit: "Marlin, mon s'cours!" Marlin est arrivé dans 'a salle, les lam-bour'-n-en craquaient! C'est in gros homme! I' dit: "A c'tte heure, i' dit, si vous voulez vraiment [vɛmã], i' dit, que j' vous mont' comment c' qu'i' a faite, i' dit, j' peux l'envoyer après vous, Sire, mon roi!" — I' dit: "Fais pas l' fou! i' dit. Avec [avɛ] ça, i' dit, j'en ai en masse!" — I' dit: "Marlin mon s'cours, i' dit, va dans l' coin des trois gars [tɛwɔ ɡɔ], là, pis, i' dit, mets-moi-les, i' dit, en charpie!" Marlin a pogné les charbonniers et pis i' t' les a [te z a] charbonnés comme [xm] i' faut. I' a laissé la peau bin juste [ʒys], i' 'es a tués tous 'es trois [tɛwɔ]. Ça fait qu'on parlera plus de char-bonniers.

Tifon a d'mandé in appartement⁽¹⁰⁾ pour se r'changer. I' s'est habillé en prince et pis le lendemain matin on fêtait 'es noces à Tifon pis à 'a princesse [pɛsɛ:s]. Ça a faite pas des p'tites noces, neuf jours, j'y ai 'té [ʒi ete], i' dan-saient jour et nuite [nɛt]. Et pis Marlin a resté, lui, pour rentrer l' bois ['kãtɛ l bɔ] pis soigner 'es cochons. C'est pas (= c'est) not' 'ti rentreur [not ʔi ɑ̃tjœk] de bois [bɔ] !

Ça fait qu'on va finir là. C'est toute [tut].

(10) Le genre masculin d' "appartement" peut n'être qu'apparent ici puisque le féminin "une" se prononce parfois "ène" avec nasalisation, savoir [ɛ̃n]. Cette prononciation est alors identique au masculin "un" [ɛ̃n] devant une voyelle. "Appartement" est parfois au féminin dans le parler franco-canadien.

LE CHASSEUR ET LA PETITE FILLE

C'est bon d' vous dire eune fois (que) c'était in homme (et) eune femme. C't homme (et) c'tte femme-là [staməstə fam la] étaient [etɛ] dans l' milieu d'eune forêt, i' avaient deux enfants, p'tit garçon pis 'n' 'tite fille [pti ɡaksɔ̃ pə ʔit fi:j]. Ça fait qu'i' vivaient d' chasse et d' pêche, i' vivaient avec bin d' la [av bē da] misère. Ah! pis le p'tit garçon était âgé à peu près [ɛ̃ p lə pti ɡaksɔ̃ ətə dʒə ap:ʁɛ] de quinze, seize ans. La p'tite fille [fi:] le suivait, à peu (près) quatorze, quinze ans.

In bon jour le bonhomme... qui [ki.] timbe bin malade! S'appelle [sa.pel] son p'tit garçon, i' dit: "Mon pau' p'tit garçon, c'est bin d' valeur, j' cré bin que l' bon Dieu va me r'tirer du monde, pis, i' dit, j' vas cesser d'aimer not' forêt, ça m' fait bin d' la peine, mais, i' dit, avant d' mourir, j'ai in cadeau à t' fère". — "Quoi c' que c'est, i' dit, mon père?" — "C'est mon couteau d' poche [ku.to ɔ̃ pɔʃ], c'est pas grand' chose". — "Bin, i' dit, mon père, d'abord qu' vous avez rien [ɛ̃] qu' ça à m' donner, ej' l'accepte comme le plus beau bien qu'in père peut fère à son enfant". Prend l' couteau d' poche [ku.to ɔ̃ pɔʃ] pis la maladie est mortelle, le bonhomme est mort. In coup que l' bonhomme est mort, i' l'ont veuillé [vøje] pendant deux fois vingt-quatre heures comme [xm] tous [tut] les aut'. A la suite de ça, i' l'ont enterré [i lɔ̃ tɛ:ʁɛ] dans l' milieu [mijø] d' la forêt pis i' l'ont laissé là.

Ça s'est passé [pɔ:sɛ] d' même pendant quinze jours, trois [tɔ̃wɔ] s'maines, v'là la bonne femme qui [ki.] timbe bin malade à son tour. A' appelle sa p'tite fille [fi:j]⁽¹⁾. A' dit: "Ma p'tite fille, a' dit, j' crè bin, a' dit, qu' vous allez rester 'ien qu' tous 'es deux, parce qu'a maladie qu'i' a là, a' dit, j' su's [ʃy.] pas bin, a' dit, j' m'as m'en aller. Avant d' mourir, a' dit, m'as [mɔ̃] t' fère in cadeau". — "Quoi c' que c'est, a' dit, ma mère?" — "C'est ma tabatière... su' qui c' qu'est ton portrait, pis l' mien est posé [po:ze]. Dans tous 'es cas, ça t' donnera in souvenir, c'est tout c' que j'ai [se tu si: ʒɛ] à t' donner". — "Bin, a' dit, ma mère, je ll'accepte comme le plus beau bien qu'eune mère [mɛʁ] peut donner à sa fille [fi:j]"⁽¹⁾. La maladie est mortelle, v'là a' bonne femme morte à son tour [hɔ̃ tux]⁽²⁾.

Quante le p'tit garçon pis la [pla] p'tite fille ont 'té tout seuls [ty. sɔ̃], le p'tit garçon était [etɛ] accoutumé de honorer [a'nalɛ] son père pour viv',

(1) Le [j] est sourd.

(2) Le [ux] final est sourd.

pour pêcher [pɛːfɛ], pour chasser [ˈʃasjɛ]. Mais son père en avant, i' était bin p'us [py.] chanceux que tout [tɥ] seul. I' avait bin d' la difficulté [dɪfɪkɪlte]. In bon jour i' arrive, i' dit: "Ma dou' soeur, i' dit, j'ai décidé [dəside] 'n' chose". — "Quoi c' que c'est, i' (sic) dit, mon frère?" — I' dit: "Poupa pis mouman, i's ont [i z ɔ]⁽³⁾ toujours dit qu'on était rien qu' tout seuls [ɛː k tɥ sɔ] d' monde icite [ɪsɪt], mais on doit [doj] pas-t-ê't tout seul [tɥ sɔ] su' 'a terre, i' dit, i' doit y avoir [i dwa dʒavwax] du monde. Si [si.] t'es comme moué, on va partir [paxtiːx] pis, i' dit, on va trouver du monde au péril [pɛxi] d' not' vie. Mourir pour mourir, on est [we] aussi bin d' mourir en charchant du monde comme mourir icite [ɛsɪt] d'ennui [dã:nɥi] pis dans 'a misère". A' dit: "Mon frère, a' dit, comme tu voudras [vudɔ], a' dit, moi, j'arrête rien". Dans 'a [dã:] journée font leu' [lɔ] préparatifs [pɛpaxatɪf] et l' lendemain [lãnmɔ] matin i' s' triment [ɪ s tɛɪm] (pis les v'là) partis [paxti.]. Marchent! Le soir arrivé, i' sont rendus dans l'milieu [mijɔ] d' la forêt escarpée qu'i' savaient [kɪ. savɛ] p'us où c' qu'i' étaient. Bin découragés, s'en r'tourner à leu' [sã ɛtuɛn ɔ:] maison [mɛːzɔ], i' étaient p'us [py.] capab' d' se r'tourner. Son p'tit frère, p'tit garçon, dit à 'a p'tite soeur, i' dit: "Quins! i' dit, j' m'as monter [ʒmaː mɔːte] dans 'a tête du p'us grand arb' [gɛã ãːɛb] que m'as pouvoir trouver et puis j' m'en vais examiner voir [ʒma vɛːgzaminɛ ma]⁽⁴⁾ si j' verrais pas [pɔ] quieuqu' chose [kœk ʃoːz]". T'jours [dʒuɛ] qu'i' monte dans 'a tête du plus haut arb' [o ɛɛb] qu'i' peut [kɪ pœ] trouver. Rendu dans 'a tête de d'l'arb', c' qu'i' aparçoué, 'n' p'tite lumière, extrêmement loin [ɛstɛmɪã lwã]. I' dit: "J'ai rien [ɛ] qu'aparçoué eune p'tite lueur, toute petite [tu ptɪ.t]. I' dit: "Ma soeur, i' dit, j' vois 'n' lumière mais, i' dit, alle est bin loin [lwã]. I' dit: "Fais attention, i' dit, j' m'en vas envoyer [ʒmã hã ãvwaʒe]⁽⁵⁾ mon bonnet du côté qu'a lumière est... pour s'indiquer [sæɟi.ke]⁽⁶⁾... pour asséyer à trouver ces lumières-là". Prend son bonnet, i' l'envoye [ãvwaʒ] en bas du côté [ɟy. kɔtɛ]⁽⁶⁾ d' la lumière, la p'tite fille s'en est v'nue [fiː tsã.ny] su' l' bonnet et i' ont couché au pied de l'arb' [dːɛɛb], i' y ont passé [pɔːse] 'a nuite [nɥɪt]. El' lendemain matin [lãmɔ matã], i' [i.] s' sont [sɔ] indiqués à peu près [aɔ pɛɛ] en ligne drouète où ec' qu'i' avaient vu 'a lumière, pis... continuent su' leu' chemin [kɔtɥː ʃyː ʃmɛ]. Marchent! Marchent toute la journée, i' arrivent le soir [swajɛ] el 'long d'eune grand' rivière où c' qu'i' [jɛski] avait 'n' cabane

(3) La liaison avec [z] entre "ils" et une voyelle suivante est rare.

(4) L'amuissement, la dilation, l'ellipse et l'assourdissement sont plus fréquents dans le présent conte que dans les trois autres.

(5) Le [h] est nasalisé.

(6) Le [ɟ] est sourd.

S'en vont frapper à 'a porte, eune vieille [vje] bonne femme s'en vient lui ouvrir [sã vjẽ j uvɛɪk] la porte, qu'avait [kave] 'es dents long' [dã lã] d' même, el' nez six pouces de long, laide [lɛt] comme le diab' [djɔ'b], le poil su' l' visage. "Bonjour, ma grand' mère!" "Bonjour! mes p'tits enfants. Dites-moi donc, mes pauv' p'tits enfants, par quelle aventure [avãty:k] que vous êtes rendus icite [ɪsɪt]? Me v'là âgée [ɔʒe], a' dit, cent-quatre-vingts ans, pis, i' dit, j' pensais [piɔ̃ ʃpãse] qu'on était tout seuls [kœte tɥ sɛl] avec ma fille [av ma fi] que j'ai icite [ɪsɪt] avec moi. I' a pas d'aut' monde que nous aut' [kə nzo:t]". — "Bin, i' dit, nous aut' on pensait ça [tsɑ], qu'on était [kœte] tout seuls [tɥ. sɛ] su' 'a terre ètou (= aussi). Dans tous 'es cas, i' dit, on va êt' [ɔ va j ɛt] t'jours [tʒuʁ] plusieurs puisqu'on vous trouve icite [ɪsɪt]". — "Contez-moi votre aventure". — I' dit: "Ma grand' mère, i' dit, avant d' vous conter not' aventure, vous allez nous donner [vzale œ dɑne] à manger, on a bin faim [œa bẽ fẽ], fait deux jours qu'on a pas [kœa pɔ] mangé". La bonne femme leu' [lœ] monte 'a tab', è' 'es fait souper comme i' faut [xmifo]. Un [œ] coup qu'i' ont soupé, i' leu' [lœ] content leurs aventures. "Quiens! a' dit, mes pau' p'tits enfants, m'as vous dire eune chose [ʃo]: charcher du monde, ça sert à rien, i' en a pas [djãnapɑ]. On est tout seuls [œ tɥ sɛ], on est tout 'es quat' [œ tve kat]. Si vous voulez, vous allez [vzale] rester comme [xm] enfants d' la maison [mɛzɔ̃] avec nous aut' [vɛ nu z ɔt], avec [av] ma p'tite fille, là, on va-t-êt' tous 'es [tɥe] quat', on va avoir besoin d' vous aut'". La p'tite fille se [tsə] met à r'garder [ʁɡɔ:de] son p'tit frère, a' dit: "Mon p'tit frère, a' dit, si tu veux, on va consentir à rester [astɥ vø wɔ̃ bɔ kɔ̃sãt a ʁɛste] avec [vɛk]⁽⁷⁾ les deux icite [ɪ. sɪ. t]". I' sont là avec les deux vieilles filles eune quinzaine de jours. Mais l' 'ptit garçon s'ennuyait... i' mourait [mu:ʁe] en lui [lɥi].⁽⁸⁾ Le jour i' allaient jouer su' l' bord d' la rivière tous 'es deux [tɥ e dœ]. Une [ɛn] bonne après-midi [mædi], s'en va trouver sa soeur, i' dit: "Ma soeur, moué, mourir pour mourir, avec [avɛ] ces deux vieilles bêtes-là, i' dit, ej' meurs d'ennui!" I' commençait [kamãse] à aimer 'es filles [fi:], i' était vieux pas mal [pɔ mal]. C'était [stɛ] pas régalant! "Moué, j' trouverai [ʃuvɛʁe] du monde au péril [pɛʁi] d' ma vie [vi:]". La petit' fille [pti. fi] s' met à pleurer ['plœ:ʁ]. "Ah! i' dit, pleure pas [plɛʁ pɔ]! Quins! [kẽ] i' dit, m'as t' dire eune chose [ʃoʒ], i' dit. Avant d' partir, i' dit, on va changer d' nom tous 'es deux [tve dœ]. M'as t' donner mon cou'eau d' poche [kuto ɔ pɔʃ]⁽⁹⁾ par souvenir, tu vas m' donner ton portrait". Changent de nom tous 'es deux, pis i' dit :

(7) Le [ɛ] est sourd.

(8) Le [ɥ] est sourd.

(9) Le [v] est sourd.

“J’ te promets [pɤamɛ] si j’ trouve du monde... que j’ viendrai [vjɛɤɛ] à ton secours. Bin si (j’) en trouve pas [pɔ], si j’ meurs en chemin, bin tu t’arrangeras comme tu pourras avec eux aut’ [takãʒka kɥ pwa:vɛk œz ot]”. Embrasse sa soeur pis i’ prend l’ chemin. Marche! Allez-vous-en [avzã]! Sans l’ dire à sa vieille [vjeɟ] (qu’) i’ appelaient leu’ [lɔ] mère [mɛɤ], sans l’ dire à sa mère, parsonne [‘pɤsɔn].⁽¹⁰⁾ Marche toute la nuite [nɥt]. Rendu devers minuit [mɛnɥi] i’ est obligé d’ s’ coucher pis i’ était p’us [pyɔ] capab’ d’ se marcher. Marche toute la journée l’ lendemain [lã·nmɛ], et pis sour el’ lendemain [suɤ əl lã·nmɛ] (= le surlendemain) i’ arrive à ‘n’ grand’ ville [vɪl]. Bin surpris quand i’ arrive dans ‘a ville [vɪl], comprends-tu, lui qu’avait [kavɛ] jamais vu d’ maison ou rien. S’ met à marcher dans ‘a ville [vɪl], i’ passe [pɤs] el’ château [ʃɔto] d’in roi [kɤwɛ]. S’en va frapper [fɤapɛ] à ‘a porte, demander au roi [kɤwɛ] si i’ a pas [pɔ] besoin d’in homme engagé. Le roi, i’ fait réponse [kɤpɔs] que oui, si i’ était [ete] capab’ [kapɔ] d’ yi fére un bon jardinier, son jardinier était parti du matin, qu’i allait l’ prend’ [kɥ aɛ t pɤã:n]. “Bin, i’ dit, Sire, i’ dit, depuis qu’ j’ su’s du monde, j’ai [ʒɔ] jamais fait d’aut’ chose que ça, travailler dans ‘es jardins”. — “Bin, i’ dit, c’est correct [kɤkɛkt]”. Rentre [kãt], i’ yi fait rentrer, i’ yi donne à souper, l’ fait coucher pis l’ lendemain [lãmɔ] matin s’en va l’ mener dans l’ jardin [mɛnã ʒakdɛ] pis mon p’tit Jean travaille dans l’ jardin. S’appelait p’tit Jean, (l’) p’tit garçon.

Dans ‘es [dãɛ] premiers jours i’ avait d’ l’ouvrage en masse dans l’ jardin, l’ jardin était [ɔte] sale, i’ avait pas l’ temps [jav pa tã] d’ vouèr. Mais i’ est venu qu’i’ avait du [ɔy].⁽¹¹⁾ temps in peu [pœ] à lui. I’ pensait à sa soeur pis i’ s’ennuyait ‘n’ affère ‘pouvantab’. Temps en temps, i’ avait son portrait dans sa poche, pis i’ ‘a r’gardait [kɤɤɤde] pis i’ était pas capab’ de l’ serrer [dɔ s:ɛɤɛ] sans s’ mett’ à pleurer.

Quins! Quins! ène chose du roi [kɤwɛ] qui l’ voyait fére! S’en va trouver le roi [kɤwɛ]. I’ dit: “Sire, i’ dit, sais pas [se pɔ], i’ dit, qui c’ que vot’ jardinier a d’ si prècieux dans sa poche (qu’) i’ est pas capab’ de r’garder [kɤɤɤde] sans l’embrasser pis l’ mett’ dans sa poche en pleurant [plɛ:kã]”. — “Bin, i’ dit, si l’ jardinier a d’ quoi d’ même dans sa poche, i’ me l’ montrera bin [i mɔ n mɔ·tɛka bɛ]!” Tèjou’ que... i’ appelle le p’tit garçon, i’ dit: “Jardinier, dis-moi donc qui c’ que t’as d’ si prècieux dans ta poche... que t’es pas capab’ de le r’garder [kɤɤɤde] sans l’embrasser pis l’ mett’ dans ta poche en pleurant”. — I’ dit: “Sire, i’ dit, j’ai [ʒɔ] rien!” — I’ dit: “P’tit Jean, i’

(10) La syllabe [sɔn] est sourde.

(11) Le [ɔ] est sourd.

dit, j' te commande [ʃtə kāmā:d] pour la deuxième fois [fwæ], montre-moué de c' que t'as [də skɑ tɑ] dans ta poche qu'est si précieux!" — I' dit: "Sire, j'ai rien!" — "Bin, i' dit, pour la dernière fois [fwæ], i' dit, p'tit Jean, si tu veux pas m' montrer de c' qu'i' y a dans ta poche [mōtʁe əsjā ta pɔʃ], tu vas mourir pendu à ma porte!" — "Bin, i' dit, Sire, c'est pas grand' chose... c'est ma soeur, i' dit, j' l'ai laissée [ʒə lɛse] dans l' bois [bwɔ] pis j' m'ennuie pis j'a r'garde [ʁɡɔ:d] pis j' pas 'apab' [= capable] [ʒ pɑ apab] de m' parer de ll'embrasser!" I' yi [dʒi] mont' sa soeur. "Comment! i' dit [kāmājdi],⁽¹²⁾ malheureux [malyxø]! Tu sais pas (que) j' suis [ʃqi] vieux garçon icite [ɛsit] par rapport j'ai pas trouvé d'assez belle criature [kʁiatyʁ] dans mon royaume pour me produire?... Et pis t'as 'n' si belle soeur que ça pis [pi.] tu me l'as pas dit? Bin si tu m' promets pas [pɔ] d'avoir ta soeur entre ci d'main matin [ātəx si dmɔ matē] à neuf heures, que tu vas êt' [kə tʁet] pendu à ma porte!" — I' dit: "Sire, j'en ai eune, eune soeur, mais où c' qu'elle est? Laissée dans l' bois [ã n bwɔ], c'est pas commode [kmɑd] à prend'." — "C'est ni ci ni ça [sɔ]! Si tu m' promets pas d'avoir ta soeur d'entre ci d'main matin [dātəx si dmā matē] à neuf heures, tu vas êt' pendu [pā:dy.]!"⁽¹³⁾ Pauv' p'tit Jean s'en va [vɔ] au jardin en pleurant. I' pense en lui-même: "J' su's [ʃy] bin aussi bin de mourir en allant [ãẽã] charcher ma soeur comme mourir pendu à 'a porte du roi [kwæ]". S'en va sur le roi, i' dit: "Sire, i' dit, j'ai 'n' soeur mais, i' dit, j' sais pas [mɛ id ʃ:ɛ pɑ] où c' qu'elle est. Si vous êtes capab' de m' fère fère in p'tit bâtiment [baʃimā]... pour pouvoir runner tout seul [puvwaɛx hʁ.ɑne tʃy. sœl], i' dit, m'as (vous) charcher [mə ʃ-akʃe] ma soeur. Sans ça, s'rai (pas) capab' d'aller [skɑpad:ale]." Au pouvoir d'in roi [kwæ] erien 'tait [əxjē tɛ] impossible. Dans (l') espace [espɔ:s] de vingt-quatre heures la (sic) bâtiment [baʃimā] est prêt. Prend son p'tit bâtiment [baʃimā], embarque à bord pis i' a parti [pi a ʁakʃi.]. Marche! A 'a bonne aventure! Le soir [ə swɑ:k] arrivé, i' s'adonne à passer [pɔ'se] tout près d'n' [dɔn] gran' rivière. S' met à [smɛ a] r'garder [ʁɡɔ:de] 'a rivière. "J' trouverais [ʃ tʁuve] aussi bin ma soeur dans c'tte [stə] rivière-là comme j' la trouverais ailleurs [tʁuvex ajœ:k]. Ej' l'ai laissée l' long d' la rivière". Embarque dans 'a rivière, i' a parti [ja pɑʃi.]. Marche! Marche toute la journée. I' est rendu à 'a cabane d' sa soeur à trois heures [tʁwɔ z œx] l' lendemain [l:ānmē] matin... dans (l') après-midi [dã apʁe mɑʃi.].⁽¹⁴⁾ Sa soeur était [ətɛ] après jouer su' l' bord d' la rivière. A' aparçoué monter ce p'tit bâti-

(12) La diphtongue entière [ãj] est nasalisée.

(13) Le [d] est sourd.

(14) Le [d] est sourd.

ment [baʃimã]-là su' 'a rivière. Bin surpris', a' n'a⁽¹⁵⁾ jamais vu ça. P'us i' approche p'us ç'a d' l'air que son frère est à bord. T'jou' [dʒu] qu'a' s'en va su' l' bord d' la rivière pis quante [kātə]... i' vient pas [pə] bin loin de terre, i' mouille son bâtiment [i muʃ tsɔ̃ baʃimã], prend 'n' p'tite embarcation [pɛa t pti:t abakɔ̃sjɔ̃] pour débarquer. Quand a' voué qu' c'est son frère, (vous) pouvez [pwɛ] penser si c'est fin en bonjour [fɛ: bɔ̃ʒu:ɛ]! I' dit: "Ma soeur, i' dit, j' su's [ʃy] v'nu t' charcher pour épouser in roi. I' dit: Tu vas embarquer avec moué pis on va en aller [ɔ̃ vɔ̃ ā 'nalɛ]".⁽¹⁶⁾ A' dit: "On partira t'jou' pas [ɔ̃ paʃ'tikə dʒu pə] sans l' dire à ma mère?" — "Bin i' dit, c'est bin [bɛ i tse bɛ]". I' partent pis i' s'en vont trouver 'a bonne femme... y souhaiter l' bonjour à 'a bonne femme.⁽¹⁷⁾ T'jou' qu'i' y fait réponse [kəpɔ̃s] qu'i' vient chercher sa soeur pour épouser in roi [kɔ̃wɛ]. "Ah! bin, j' suppose bin, a' dit, p'tit Jean, (que) tu serais t'jours pas [pə] assez ingrat [ɛgɔ̃] d' nous laisser icite [isit]! Tu [ty.] vas nous travarser avec vous aut' d'abord qu' t'as trouvé du monde". — "Bin, i' dit, mon bâtiment est capab' d' porter [kapa ɔ̃ pɔ̃kte] quat' parsonnes... c'est correct [kɔ̃kɛkt]". Font leu' [lə] préparatifs [pɛəpaʃatɪf], monsieur. I' partent, le soleil était prêt à s' coucher, d' la cabane. Mon p'tit Jean était su' l' pont, i' met les trois [tɔ̃wɔ̃] femmes dans 'a chamb', 'es v'là partis [paʃti:]. Marche! Allons-nous-en [Al nzā]!

Pendant 'a nuite [nuʃt], monsieur, i' prend 'n' tempête, eune tempête, c'est bin simp', p'tit Jean pensait [pāse] (que) son bateau allait agloutir à tout instant. La bonne femme ersoud 'a tête [əksu a tɛt] dans 'a capotant, a' descend en s' frappant dans 'es mains. "Ma pau' p'tite fille [fi:]! Quel malheur, a' dit, qui va nous arriver!" — "Que c'est, i' dit, mouman?" — "Ton malheureux [malɔ̃kɔ̃] frère, a' dit, qui m' commande de t' tirer in oeil d' la tête ou [ə] bin qu'i' va nous fère périr [pɛ:ɛlɛ]!" — "Bin, a' dit, mouman, s'i' 'ien qu' ça (= s'il n'y a rien que cela) [si jã kɔ̃] pour nous sauver 'a vie, arrachez-moi-lé [ʔaʃʃe mwə 'le]!" I' avait des mouchettes [muʃ-ɛt] pour moucher 'a chandelle [muʃ-ɛ a ʃ-ā-dɛ:l]... en premier vous avez d'jà vu ça [tsa]. Prend 'es mouchettes [muʃ-ɛt] pis arrache l'oeil d' la p'tite fille [pti:t fi:], pis a' l' met (dans) son mouchoir d' poche [muʃwɔ̃k ɔ̃ pɔ̃ʃ].⁽¹⁸⁾

(15) Un autre exemple rare de la particule négative "ne" qui peut n'être qu'apparente. Le [n] serait, dans ce cas, un élément appelé à réduire l'hiatus : [a a].

(16) Le [lɛ] est sourd.

(17) On entend les mots suivants: "...faire à c'tte heure le bonheur... ah! p'tit Jean parle pas de d'ça... comme si c'est son enfant". Le sens de ces groupes n'est pas tout à fait clair à cause du caractère indécis et embrouillé du débit à ce point.

(18) Le [ʔ] est sourd.

La tempête [tā:pɛ:t] bin loin d' calmir, a rempiré, monsieur! V'là mon pau' p'tit Jean... qu'est attaché au pied du mât pis c'est attendu [satā:dy] que l' bateau allait agloutir [alɛ gluʔi:ɛ] à toute heure d' même [a tut œkə mā]. La bonne femme se r'sourd encore [sə ɛsux n ākɔ:ɛ] la tête dans 'a capotant, a' dit: "Ma pau' p'tite fille [fi:j], quel malheur qui va nous arriver!" — "Que c'est, i' dit, mouman?" — "Ton malheureux [malɥkø] frère qui m' commande de t' tirer l'aut' oeil [lot l œj] d' la tête ou [ə] bin qu'i' [ki:] va nous faire pèrir". — "Bin, a' dit, mouman, comme c'est là, a' dit, j'ai t'jou' p'us 'ien [ʒtʃu py jē] qu'in oeil, j' vois t'jours p'us clair. Arrachez-moi-lé ['akʃɛ mwə 'le]!" Pogne 'es mouchettes [muʃ:ɛt], arrache l'aut' oeil [lot l œj] d' la p'tite fille [pti:t fi:] pis a' l' met (dans) son mouchoir de poche [pɑʃ].⁽¹⁹⁾ La tempête bin loin [lwā] de calmir, s'empirait tejou' [təʒu]. I' étaient 'ien qu' d'eune houle [hul] à l'aut', i' savaient pas où c' qu'i' allaient aller... 'taient entre [tā:tə] deux eaux. La bonne femme se r'sourd [sə ɛsux] encore la tête dans 'a capotant. A' dit: "Ma pau' p'tite fille [pti:t frj], è' dit [ɛ di:],⁽²⁰⁾ le malheur qui va nous arriver!" — "Quoi c' que c'est, mouman?" — "Ton malheureux [malɥkø] frère qui m' commande de te j'ter [tə ʃte] à l'eau ou bin qu'i' va nous faire pèrir!" — "Bin, mon Dieu! a' dit, maman [mā], comme j'su's là [kam ʃy lb], ej' su's [əʒʃy] bin pris' [pɛi] pour mourir martyre, envoie-mouè [āvwaj mwe]!" A' prend 'a p'tit fille [fi:], a' 'a met su' 'a lice du bâtiment [baʔimā] pis a' 'a sapre [pi a sa:pɛ] en bas du bâtiment [baʔi.mā].⁽²¹⁾ Marche! Le p'tit garçon a pas connaissance [kɔsā] de rien [ɛ.jē].⁽²²⁾

Comme la tempête avait 'té forte, i' avait in bâtiment [baʔimā] qu'avait pèri [pɛxi]. La p'tite fille [fi:] s'est adonnée [stadɔne] à timber su' 'n' [syn] carcasse de bâtiment [baʔimā] qui passait [pɔ:se], à ras l' bâtiment [a ɛ l baʔimā]... à ras l' bâtiment [a ɛ l baʔimā]. A' est su' l' bâtiment et pis [pi:] a' va à 'a dérive [dɛi:y], où c' qu'a peut! T'jou' [tʃu] que l' temps calmit, i' ont beau temps. L' lendemain matin [lāmɔ matē] i' étaient [jetɛ] rendus au port de mer du roi [kwæ]. Le roi quand i' voit arriver l' bâtiment, vient tout pressé [pɛ:se]. Descend à bord du bâtiment, d'mande à p'tit Jean voir si i' avait sa soeur. I' dit: "Oui, i' dit, m'as attacher mon bâtiment, i' dit, m'as aller [mā ale] vous 'a montrer". Mon pau' p'tit Jean! Le roi [kwa] attend pas qu' 'tit Jean soit [sejt] prêt: descend à bord du bâtiment, s'en-

(19) Le [ʌ] est sourd.

(20) Le [d] est sourd.

(21) Le [mā] final est sourd.

(22) Le [j] est sourd.

voye [sāvwaj] 'a tête dans 'a capotant, d'mande à 'a bonne femme voir où c' qu'était 'a soeur de p'tit Jean. A' s'en va yi montrer sa p'tite fille [pt̥it fi:j] ⁽²³⁾ qu'avait l' poil [kavɛ ɖ pwal] long d' même [15 n mē] d'ssus l' visage, qui er'semblait [əksāble] à in ours [u:ɤ], qu'était [kətɛ] laide [let] comme le diab' [dʒɔ:b] ! Bin ! c' pau' p'tit Jean arrive, i' dit : "Malheureux [mal-ɤkø] ! C'est-i vrai qu' tu m'as trompé de c'tte [stə] façon-là ? Bin ! j' te commande de pas [pɔ] dire in mot, de t' mett' à quat' pattes pis de m' suiv' comme in chien ! Tu mangeras 'es miettes de pain [pā] qui timberont sour ma tab' !" Pau' p'tit Jean est obligé d' s' mett' [ɔblɪʒɛd smet] à quat' pattes pis... (de) suiv' le roi [ɤwæ]. Marche !

Pour revenir à 'a p'tite fille [pt̥it fi:j] à c'tte heure. La p'tite fille, elle [pt̥it fi:j ɛl], dans sa course, là, a' a été [a etɛ] s'aterrir [satɛ:ɤɤ] su' ène île [ē nɪl] que l' chasseur avait ravaillée [ka ʃ:asɛ:ɤ avɛ avajɛ] ⁽²⁴⁾ pour fère la chasse. I' avait 'ien qu' lui [jave jɛ: k lɥi] qu'avait l' droit [kavɛ d:ɤwæ] d'aller su' c'tte île [ɪl]-là. El' matin, comme i' a fait eune grosse tempête dans 'a nuite [nɥit], s' fourre [sfurɤ] dans 'a tête d' fère l' tour de l'île [ɪl]. C' qu'i' aparçoué, c'tte [stə] carcasse de bâtiment [baɥimā] en avant de lui. I' avait [avɛ] l'air d'avoir du monde dessus. Ça n' grouillait pas. S' met à 'procher, approche ! I' voué qu' c'est du monde en vie, mais ça n' grouille pas [m sa n ɡɤujɥ pɔ]. I' arrive, i' dit : "Dis-moi donc, i' dit, mademoiselle, quoi c' que vous faites là-d'ssus ?" — "Ah ! i' dit, (vous) voyez bin, i' dit, monsieur". Fait (que) là-d'ssus, i' dit : "J'ai timbé à l'eau, j'ai timbé su' c'tte [sy. stə] carcasse de bâtiment, là, pis j' sais [ʃsɛ] pas où c' que j' su's rendue... pis [pi.ɔ] pas d'zyeux !" — "Tiens ! i' dit, si tu veux, moué, i' dit, parsonne vient icite [ɪsɪt] sur l'île [ɪl], i' (a) 'ien qu' moué [ɪjɛ:k mwɛ] qui vient. Tu vois [vwɔ] pas clair. Quand même que j' t'amenerais à la ville [vɪl], i' aurait t'jou pas [jɔɤ dʒu pɔ] d' gros agrément pour toué. J'ai 'n' belle maison icite [ɪsɪt] su' l'île [ɪl]. M'as t'amener à ma maison, pis m'as t' fère viv' indépendant' [ɛdɛpā:dā] l' restant d' tes jours. T'auras [tɔ̃a] pas d' misère". C'était [tɛ] 'n' belle 'tite fille [ɥi fi:], 'tait belle ! A' dit : "C'est [Aɖ se] correcte !" T'jours que l' chasseur emmène [hāmɛn] ⁽²⁵⁾ la p'tite [pt̥it] fille à 'a maison... et ensuite de ça [āsɥi də sa], ça passe [pɔ:s] de même pendant quieuqu' [pā:køk] jours.

Le roi [ɤwæ] fait mett' in ban, lui, ça y donnait envie d' s' marier, là, de

(23) Le [j] est assourdi.

(24) Dissimilation du [ɤ] initial du verbe "ravailler" sous l'influence du [ɤ] final de "chasseur" devenu initial de syllabe devant "avait".

(25) Le [ā] est sourd.

voir qu'i' avait asséyé à avoir c'tte p'tite [stə pti:t] fille-là... pour faire présenter [pʁəzâte] des bouquets [bukɛ]. Celui [sɛlqi]-là qui yi [ji] présentait [pʁəzātɛ] l' plus [ɔ ply] beau bouquet [bukɛ] arait sa pesanteur d'argent (si) c'était [sete] in homme marié, pis si c'était [pi. si. sete] in garçon, bin i' arait ['jaʁɛ] sa princesse en mariage. I' va y 'n avoir, monsieur, des bouquets [bukɛ], là!

In bon soir la p'tite fille [pti fi:],⁽²⁶⁾ son chasseur était [ətɛ] parti... a' était [etə] dans sa maison qui s' bargait [baʁse] toute seule [ty. sœl], c' qui y a apparu [apʁɑi]? La sainte Vièrge [vjæʒ], avec un bouquet [bukɛ] à la main. "Quiens [kɛ]! a' dit, ma p'tite fille [pti:t fij],⁽²⁷⁾ pis i' dit, j' t'ai apporté in bouquet aujourd'hui [bukɛ awʁdʒi]". — A' dit: "Oui?" — Dit: "Oui. Tu vas prend' ce bouquet-là, tu vas dire à ton chasseur... tu y diras d' te l' vend', mais in oeil! Pour seulement qu'in oeil! S'i' trouve pas in oeil, qu'i' remporte le bouquet [bukɛ]". — "Ah! bin, bonne Vièrge [vjæʒ], a' dit, c' que vous voulez fére? Parsonne s'arrachera 'es yeux d' la [da]..." — "Qu' ça soit [sej] l'oeil qu' ça voudra [vudʁɔ], d'abord qu' ça sera in oeil [œj]!"⁽²⁷⁾ La p'tite fille [pti. fi:] prend l' bouquet à sa main, a' attend. Lendemain matin [lānmɔ matɛ] son chasseur arrive, aparçoué sa p'tite fille [pti. fij] avec 'e [ə] bouquet dans la main: "Ah! i' dit, ma p'tite fille [tɪt fi:], quel beau bouquet, là! C'est çartain qu' celui-là qui va avoir c' bouquet-là va avoir sa pesanteur d'argent!" — "Bin! a' dit, chasseur, a' dit, du temps que j'avais mes yeux, a' dit, j' faisais 'ien [ɛ] qu' de ça, des bouquets. Comme c'est là, i' dit, j' sais pas comment c' qu'il est [skɪl ɛ], i' dit, je ll'ai fait assez vite [vɪt], celui-là, mais, i' dit, si vous voulez, vous allez [vzaɛ] m' vend' mon bouquet." — "Ah! tu peux bin [pœɛ] penser, i' dit, j' m'as durement te l' vend' [tə d vā:d] pis tu [ptɪ] vas avoir 'n' bonne somme d'argent!" — "Ah! non! A' dit: J' veux pas d'argent, a' dit, j' vous d'mande d'aller vend' mon bouquet [bukɛ]... in oeil... si vous trouvez pas in oeil de mon bouquet [bukɛ], d' me le rapporter". — "Ah! ma pau' p'tite fille [po. pti:t fij], i' dit, qui va s'arracher 'es yeux d' la tête, là?" — "Qu' ça soit (l') oeil [sej j œj] qu' ça voudra [vudʁɔ], in oeil de cheval, in oeil de mouton, d' cochon, d'abord qu' (ça) s'rait in oeil [œ:j]!" T'jou' que l' chasseur aimait [amɛ] tant sa p'tite fille [pti:t fij]⁽²⁸⁾ (qu') i' veut pas y er'fuser [əʁ'fyzɛ].⁽²⁹⁾ Pogne 'e bouquet [bukɛ], prend sa chaloupe pis i' travarse à 'a ville.⁽³⁰⁾

(26) Assimilation du [t] final de p'tite au [f] initial suivant.

(27) Le [j] est sourd.

(28) Le [j] est sourd.

(29) Le [e] final est sourd.

(30) "Ville" est sourd.

Tout l'monde avait envie du bouquet, là. Ah! tout l' monde y courait, mais quand i' d'mandait in oeil d' son bouquet [bukɛ]!... "Ah! bin, c'est-i in chasseur qui est bête [bɛjt]! Eune si belle somme d'argent comme i' aurait pu r'cevoir d' son bouquet [bukɛ]... d'mander in oeil!" T'jours qu'i' était pas rendu dix heures [dizjœ:ɤ], i' avait 'n' troupe par derrière lui, monsieur, qui y tirait du [ɔy.]⁽³¹⁾ fumier d' cheval, qui y tirait des roches, i' était [jete] bafoué! Devers midi [mɔdi], i' s'adonne à passer [pɔse]... le roi avait fait bâtir [av fɛ bɔtɪɤ], lui, eune maison [mɛ:zɔ] aux deux vieilles filles pas bin loin [lwā] d' son château [sā ʃɔto], pis 'es vieilles filles vivent là indépendant's. I' s'adonne à passer [pɔse] devant la maison des vieilles filles [fi]. 'a vieille fille 'tait après épousseter la galerie, a' aparçoué l' chasseur avec [avɛ] c' bouquet [bukɛ]-là. A' part [pɔɤ], s'en va trouver sa mère: "Mouman ['mumā]! Si vous voyiez l' chasseur passer ['pɔse] avec le plus beau bouquet [bukɛ] à matin, vous êtes çartain' qu' celui-là qui va avoir c' bouquet [bukɛ]-là, va avoir sa pesanteur d'argent!" — "Va [vɔ], a' dit, 'mande-y (= demande-lui) (si) c'est à vend'." La chose... la sarvante sourd [su:ɤ]: "Chasseur! Chasseur! a' dit, ton bouquet est-i [bukɛ ʔi] à vend'?" — I' dit: "Non!" — "Comment ça s' fait [fæ]?" — "In oeil!" — "Bougresse [bukɤs] de bête, va [vɔ]! T'aime pas mieux avoir eune belle somme d'argent... qu'avoir in oeil (pour) ton [tsɔ] bouquet? Eh! Tu sais pas faire d'l'argent! Bin terrib'!" A' part [pɔɤ] pis a' s'en va dire ça à sa mère. "Bin, a' dit, m'man [m:ā], l'oeil d' la p'tite fille [ptɪ.t fi], a' dit, c'est [tse] bin après à pourrir, a' dit, 'garde-la donc [gax la dɔ] (dans) vot' mouchoir [muʃwaɕɤ], là. On va y donner l'oeil (d' la) p'tite fille [ptɪ. fi]". — "Bin, a' dit, va yi dire qu'i' vienne!" — "Ô! Chasseur! a' dit, le roi a fait [ɤwa fɛ] boucherie hier, et pis après ça... i' ll'a donné 'n' tête de cochon, on a [ɔ a] encore in oeil de cochon. Viens! On va te l' donner!" — "Que ça soit (l') oeil [sɛjœj] de cochon, oeil de boeuf, (qu') ça soit c' que ça voudra [ɔsɛja vudɤ], d'abord qu' (ça) s'ra [dabɔɤ x sɔɔ] in oeil. D'mande pas d'aut' chose que ça." A' arrive, 'a bonne femme: "Bougresse [bɔgɤ] de chasseur simp'! Va [vɔ]! T'serais [tsɤ] pas [pɔ] mieux, a' dit, avec eune belle somme d'argent qu'avec [kɤk] in oeil de ton bouquet [bukɛ]? Bin! Voyons donc!" — "Bin! i' dit, vieille gueuse [jœ:z]! C'est mon affère, ça! Si (tu) veux pas m' donner in oeil, i' dit, elaisse-moi en aller!" T'jours qu'a' (dit)...: "Quins! a' dit, le roi a fait boucherie hier, i' nous a [i n za] envoyé 'n' tête de cochon, on a encore [ɔ ākɔɤ] in oeil de cochon, a' dit. M'as te l' donner". Prend l'oeil d' la p'tite fille [ptɪ fi:]⁽³²⁾ pis a' l' donne au chasseur. (L')

(31) Le [ɔ] est sourd.

(32) Voir p. 43, note 26.

chasseur s'en r'tourne [ɛtʊɾn], pogne sa chaloupe, travarse à sa maison, s'en va présenter [pɛzâte] l'oeil dans 'a tête d'a p'tite fille [ptɪ.t fi], monsieur, et i' yi fait comme si a' avait [si avɛ] jamais eu d' mal de sa vie. Des beaux yeux noirs qui y flambaient dans 'a tête, a' maudait 'e [ə] chasseur, c'est bin simp', a' 'n a (= elle en a) resté tout ébarzoudie [ɛbɛzudɪ]. T'jours qu'i' part [pɔɾ] pis i' s'en va... s'coucher chez eux [ʃɛ z ɔ] tous 'es soirs. Dans 'a nuite [nɥi] la sainte Viarge rapparaît à 'a p'tite fille [ptɪ.t fi].⁽³³⁾ “Quins [kɛ̃] ! a' dit, ma p'tite fille [ptɪ. fi.j], comment c' que ton chasseur a réussi [ɛusi] ?” — “Bin, a' dit, i' m'a eu in oeil”. — “Bin, tu vas l'envoyer demain [dmã] de vend' encore [vã:kɔɾ] cè'ui-là. Si i' en trouve pas in oeil, de te l' rapporter”. — “C'est correct [kɛkɛkt] !” Pogne 'e bouquet [ə bukɛ] pis l' chasseur el' matin à quatre heures était rendu à 'a maison su' l'île [lɪl]. Quand i' voit [vwə] sa p'tite fille avec ce [sɛ] bouquet-là : “Ma p'tite fille, i' dit, qu' tu travailles bin [bã], c'est épouvantable [stepuvãta.b] !”⁽³⁴⁾ — “Bin, a' dit, Sire... chasseur, t' sais [tse] bin, a' dit, hier j'avais pas d'yeux. Bin, c'tte nuite [stə nɥit] j'avais un oeil. Sais pas si i' ⁽³⁵⁾ est plus beau qu' c'tui-là [stɥi la] d'hier, en sais rien”. — “I' est pas à comparèser [kɔpɛze] en tout [tut] ! T'es çertain' qu' cè'ui-là qui va avoir c' bouquet-là va avoir sa pesanteur [pazãtɔɾ] d'argent [dɛzã]”. — A' dit : “Chasseur, si tu veux, tu vas m' vend' c' bouquet-là [vã tsə bukɛ la]”. — “Comment c' (que) tu y demandes [kɔmã syj dmã.d] ?” — “In oeil”. — “Ah ! pau' p'tite fille [po ptɪ.t fi] !”⁽³⁶⁾ Pauv' chasseur qu'avait été [kavɛ ete] maltraité la veille [vɔɛ.j], (vous) pouvez penser [pwe pãse] (si ça) y coûtait d'travarser mais i' aimait tant sa p'tite fille qu'i' ose pas y er'fuser. Pogne 'e bouquet [ə bukɛ] pis i' traverse à 'a ville.⁽³⁷⁾ La veille [vɔɛ.j], (vous) pouvez penser [pwe pãse] (si) le monde le courait [ku'ke], et pis après ça i' arrive encore avec 'e bouquet [ayk ə bukɛ] pis i' d'mande in oeil ! Bin ! c'tait pas des risées ! I' était p't-êt' cent cinquante deux cents parsonnes qui y couraient [ki. ku'ke] pis à 'a veille [pjɔ vɔɛ.j] de l' tuer [dɔ tɥɛ] à coups de roches pis i' envoyaient [jãvwaje] toutes sortes de saloperies [sɔɾt:salɔpɛi] su' lui [sy lɥi].⁽³⁸⁾ S'a-donne à passer [pɔse] encore devant la cabane devers onze heures, devant la maison d' la vieille [vje.j].⁽³⁹⁾ Sarvante 'tait encore après épousseter [epuse] sa galerie. Eh ! bonsoir ! A' se r'vire de bord pis a' s'en va à sa mère : “Mou-

(33) Le [ɪ] est sourd.

(34) Le [e] est sourd.

(35) C.-à-d. le bouquet.

(36) Le [ɪ] est sourd.

(37) “Ville” est sourd.

(38) Le [ɥ] est sourd.

(39) Le [jɪ] est sourd.

man [ˈmumã]! On a [õa] perdu not' argent hier! Le chasseur passe [ə ʃasœʁ pɔs] avec el' plus beau bouquet [bukɛ] aujourd'hui [əʒɑ̃ʁdɥi]. C'est çartain qu' cè'lui-là qui va avoir ça va avoir sa pesanteur [pazã'tœʁ] d'argent!" — "Va y dire qu'i' vienne. Va y d'mander s'i' est à vend'." La sarvante sourd [sœʁ]: "Chasseur! a' dit, chasseur! a' dit, ton bouquet est-i [bukɛ ʔi] à vend'?" I' dit: "Non! i' dit, ej' t'en d'mande [əʃ tlã dmãd]⁽⁴⁰⁾ in oeil!" — "Bougresse [bugʁɛs] de bête! T'as in bouquet, a' dit, pour faire [p fœʁ] d' l'argent, a' dit, avec, pis d'mander in oeil pour ton bouquet! Bougresse de bête!" — "Bin, i' dit, vieille gueuse [ʝœz]! dans tous 'es cas [twe kɔ], c'est t'jou' pas ton affère! Je le vendrai [vãʁɛ] comme ej' voudrai!" A' part pis a' s'en va conter ça à sa mère: "Mais, a' dit, mouman, l'aut' oeil d' la p'tite fille [pti.t fi], i' dit, qu'est après d' pourrir, t'es-t-aussi bin d' donner aussi l'aut' oeil d' la p'tite fille [pti.t fi]". — A' dit: "Va yi dire qu'i' vienne!" — "Chasseur! Chasseur! a' dit, dans tous 'es cas, a' dit [twe kɔdɪ] on a [õa] l'aut' oeil de cochon, a' dit, hier, a' dit, qu'on a [kõ a] pas mangé, a' dit. Viens, a' dit, on va te l' donner!" — "Bin! i' dit, (qu' ça) seye-z-oeil de cochon, oeil de vache, oeil de boeuf [bœ], d'abord qu' (ce sera) in oeil [dabœ x kē n œ:j], c'est tout c' que j' demande". T'jours qu'i' arrive à 'a bonne femme, i' yi présente 'e bouquet [ə bukɛ]. "Bougresse de bête! (a') dit, va! Eune si belle somme d'argent comme t'arais pour ton [p tɔ] bouquet, pis d'mander [dmãdɛ] in oeil! T' s'rais [tsœ] pas [pɔ] mieux avec eune somme d'argent?" — "Bin! vieille gueuse [ʝœz], c't encore [stœkœ] pas ton affère!" T'jou' qu'à' prend l'oeil dans l' coin d' son mouchoir pis a' l' donne au chasseur. Le chasseur traverse encore su' l'île, lui [lil lɥi], s'en va poser l'oeil dans 'a tête d' la p'tite fille [pti.t fi], monsieur, comme si a' avait [si avɛ] jamais eu d' mal de sa vie. On parle pas si 'a p'tite fille était [pti fij œtɛ] belle. Pas d'zyeux è' 'tait belle, mais avec [avɛ] des yeux c't encore [stœkœ] bin plus beau! Tejours [tɛʒœʁ] les trois [tʁwɔ] jours sont écoulés, demain les bouquets vont s' présenter. Le chasseur dit à sa p'tite fille, i' dit: "Moué, i' dit, ej' m'en vas-n-en présenter un [œ], i' dit, in bouquet, i' dit, au roi [kwœ]". — "Quieu [kœ] bouquet qu' tu vas présenter?" — I' dit: "M'as t' présenter, i' dit, in bouquet". A' trouvait ça drôle. "Ah! non", a' dit. T'jours qu'i' part [pœʁ] pis s'en va à la ville [vil], travarse à 'a ville [vil], s'en va chez les marchands, monsieur, pis i' achète la plus belle habille-ment pour 'n' criature [kʁiaty:ʁ], c'est bin simp', m'as [mɔ] dire comme on dit des fois [fwœ], a' t'nait d'boute [dbut] tout seule [ʔy sœl]! Fait paqueter ça, pis [pi.] s'en vient avec chez eux [ʃy z œ].

(40) Le [l] peut n'être qu'un son de transition entre le [t] et la nasale [ã], les bords de la langue s'abaissant prématurément en vue de prononcer cette dernière.

Sa femme avait in p'tit brin d' jalouserie, t' sais [tse] bin. C'était [tɛ] 'n' femme qu'était [kɛtɛ] bavarde in peu. "Mon Dieu! a' dit, mon mari! C'est qu'est là?" — "Quiens! Quiens! Quiens! i' dit, ma grand' langue, t'as pas [pɔ] besoin d' savoir ça, c' qu'i' a là!" — "Comment! a' dit, j'm'en vas voir, a' dit, si tu vas sortir de d'ça... sortir de c' qu'i' a d'dans [d:ɛ]!" — "Quiens! Quiens! Quiens!" Pogne 'es cordes pis i' casse [pi kɔ's] (= puis il les casse) arrive c'tte belle robe [akɪv ə stə bɛl ə ɤab]. "Eh! mon mari! T'es fier! Pensais pas qu' tu m'habillerais d' même [dmɛ]!" — "Quiens! Quiens! (C'est) encore [əkɔk] après ça, i' dit, pour mett' ça!" — "Comment! a' dit, mon salaud! a' dit. As-tu d'aut' blonde que moi? Bin, a' dit, on va le voir [vwaɛk], a' dit, si cette [sɛt] habillement-là va grouiller d'icite [isɪt]! Ça grouillera pas d'icite [dɪsɪt]!" — "Pauv' grand' langue! C'est bin terrib' pour être assez dure! Bin j' m'en vas te l' dire c' que c'est que j' fais avec. Mais, par exemp' [pɔk əzɛp], ferme ta gueule [jɔɛl], ma grand' langue! Ej' prétends pas qu' tu m' declares [dɛklɔ:k]!" — "Quoi c' que c'est" — "Bin! c't in bouquet que j' trime au roi [tɕim o ɤwɛ]. T' sais [tse] qu'on va avoir not' pesanteur d'argent. Mais ferme ta gueule [jɔɛl]! Prends garde à toué [gɔk a twe]!" Ah! bin, d' même (a') 'tait bin content', a' dit, avec. T'jou' que l' lendemain [lāmɔ] matin, le chasseur part de grand matin travarser, trimer son bouquet. La femme, elle, pogne sa chédié' (= chaudière) pis a' monte à ses vaches. A' a l' chédière dans l' bras et pis a' s'en vient: "A-a-ah! te te te ta-a-a! Hâ hâ hâ hâ-â-â! Hâ hâ hâ! Tâ hâ hâ!" Dans son chemin [jmā] rencont' sa voisine [vwazɪn]! "Mais voisine [vwazɪn]! Dis-moi donc c' que t'as [tɔ] à matin à-t-êt' si joyale!" — "Hâ hâ hâ hâ!... Ma grand' langue! Tu [tɕy] voudrais bin savoir de c' que c'est, mais tu [tɕy] l' saras pas [sɔkɔ pɔ], va [vɔ]! Çartain! Tu saras pas [sɔkɔ pɔ]!" — "Mais, mon Dou! voisine [vwazɪn]! Mais voisine [vwazɪn]! Quand [kɛ] tu m'as dit quieuqu' chose [kɔɛ ʃ:o:z], j' t'ai-ti déclarée [dɛklɔ:kɛ]?" — "Oh! Ah! ma grand' langue [lā]! M'as [mɔ] te l' dire, mais [mɔ] fais bin attention à touè!" T'jours de voisine [vwazɪn] à voisine [vwazɪn], monsieur, i' montait l' long [mɔtɛ d lɔ] d' la clôtüre, pis hâ hâ hâ hâ! pis des risées pis des cris pis des chants! I' était pas dix heures que le roi savait que l' chasseur voulait [vule] yi prè-senter in bouquet, mais quieu [kɔ] bouquet? Savait [sɛ] rien, c'est pas p'us long!

Tejou' [tɛʒu] qu'in coup qu' sa p'tite fille était bin trimée, lui travarse à 'a ville avec elle. S'en va s'engager in carrosse [kɔ'ɤas] attelé su' deux chevaux, avec eune voiture [vwɔtɕyɤ] couvarte pis i' embarque la p'tite fille [pti:t fi:j] dans 'a voiture avec in grand vouèle su' l' visage, et i' s'en va s' mett' auprès du château du roi [ɔy ʃɔtɔ ɔy ɤwɛ]. A onze heures et demie [ɛnmi]

les bouquets étaient tous [tu] présentés. Le plus beau bouquet qu'était [ketɛ] pour avoir sa pesanteur d'argent, c'est ceux [sœs] qu'es [kɛ] vieilles filles 'taient [vɛj fi tɛ]⁽⁴¹⁾ pour l'avoir,⁽⁴²⁾ c'étaient ceux [sœs] à 'a p'tite fille [pti.t fi].⁽⁴¹⁾ Le roi sort [so.ʁ], i' dit: "A c'tte heure, i' dit, i' a-ti encore quieuqu'un [kœkœ] qu'ont des bouquets à présenter?" Parsonne 'n a (= en a) offert [paʁsɔn: a:fœʁ]. Le chasseur s'approche du roi, i' dit: "Sire, i' dit, mouè [mwœ], i' dit, j'en aurais un [ʒānœ œ], i' dit, à vous présenter, in bouquet, mais, i' dit, avant d' vous présenter mon bouquet, j'ai des conventions à fère avec vous". Saprè gué! Ça insulte quasiment le roi [kœ]. Des conventions pour yi présenter in bouquet! "Quieu [kœ] conventions?" — "Ej' prétends qu' vot' tab' seye [tsɛj] montée dans l' p'us beau salon, qu' il y ait [kœ jɛj] le couvert pour trois [tʁwɔ] parsonnes. Vous voirez mon bouquet 'ien qu'à 'a troisième [tʁwɔzjɛm] bouchée!" Ah! le roi fait monter sa tab' dans l' plus [dā ɔ ply] beau salon, et pis ensuite de ça... mon chasseur prend 'a p'tite fille [pti. fi], i' rent' dans le salon [dā salɔ] pis i' fait assir le roi d'in bord pis i' s'assit de l'aut', pis i' s' mettent à... i' prennent eune bouchée [buʃœ], mais le roi i' l'attend pas [pɔ]... à prend' la deuxième [dœzjɛm] ni 'a troisième [tʁwɔsɛm]. Aussitôt qu'i' a pris 'n' bouchée [buʃœ], ça va [vɔ] ôter 'es vouèles de d'ssus 'a visage d'a p'tite fille [pti.t fi]. I' dit: "P'tit Jean, i' dit, viens [vjā] m' dire si c'est [dix sœ] ta soeur, i' dit, ça [sœ]". Ça fait qu' p'tit Jean sourd [su.ʁ] à quat' pattes sour [suʁ] la tab'. I' dit: "Oui, i' dit, Sire, i' dit, ça, c'est ma soeur. J'ai été condamné [kɔdɔne] à pas-t-êt' capab' de [kapa dœ] parler, i' dit. Aussitôt [osi.to] que j' m'as parler..." I' s' fait tout conter [kɔ:te] comment ça c'est passé [pɔ:se]. Ça fait que... i' leu'-z-a conté [i lœz a kɔ:te] comment c'était [stetɛ] amanché.

Le roi fit bucher [fi byʃœ] cinquante cordes de bois [bɔw] pis enfarmer 'es deux vieilles filles dedans [dœdā] pis amuse-toi [twœ] d'dans! (Vous) pouvez [pwœ] penser si ça criait [kɛie]! Han! Ça fait que le roi a marié 'a princesse [makiœ a pʁɛsɛ's],⁽⁴³⁾ ah! pis i' ont eu [jɔ y] 'n' nombreuse famille [nɔbœʁ famij], quatre-vingt-dix-neuf p'tits garçons pis eune 'tite fille. Pis moué, i' m'ont envoyé [i mɔ āvwajœ] icite [isit] pour conter l'histoire [listwajœ].

(41) Le [j] est assourdi.

(42) Anacoluthie.

(43) Par "princesse" le conteur se réfère évidemment à la sœur de p'tit Jean, "marier" signifiant "épouser".

PREMIÈRE PARTIE

MORPHOLOGIE

Dans le commentaire morphologique des contes, on constatera que les morphèmes, en général, sont les mêmes qu'en français normal et qu'ils y jouent les mêmes rôles. Le parler franco-canadien est, en effet, un parler français et il exprime les rapports entre les idées sensiblement de la même façon que le français normal. Il y a cependant certaines caractéristiques qui méritent d'être signalées. On notera surtout que la prononciation des morphèmes grammaticaux en franco-canadien diffère souvent de celle du français normal. Ceci est assez important et ne doit pas être négligé. Les changements phonétiques peuvent, à la longue, rendre tel ou tel morphème grammatical méconnaissable et même le réduire à zéro. Dans ces cas, l'esprit cherche un autre morphème ou une autre manière d'exprimer le rapport en question. (*Cf.* l'importance qu'a pris l'ordre des mots en français par suite de l'amuïssement des désinences casuelles du latin). On ne constate pourtant pas de cas en franco-canadien où le phénomène ait progressé jusque-là.

Nous considérerons du point de vue morphologique les cas suivants : la flexion nominale, les déterminatifs, les pronoms, la flexion verbale et les verbes auxiliaires. De manière générale, nous n'insisterons que sur les divergences par rapport au français normal et ne ferons pas cas des faits qui n'en diffèrent pas.

LA FLEXION NOMINALE ET LES DÉTERMINATIFS

Nous considérerons d'abord les écarts du français⁽¹⁾ dans la détermination du nombre et du genre des substantifs; ensuite nous examinerons quelques suffixes nominaux qui présentent un certain intérêt. Enfin, l'aspect des déterminatifs sera étudié.

La Flexion nominale

I. NOMBRE

- a) Par analogie, le pluriel de "journal" semble flotter entre "journals" [ʒurnal] et "journaux" [ʒurno]: "I' fait annoncer ça su' tous les *journaux*, su' tous les *journals*...".
- b) A "yeux" pluriel de "oeil", s'est agglutiné le [z] de l'article "les" qui se fait entendre devant les noms à initiale vocalique. Ce [z] dans "zyeux" [zjø] a une vraie valeur morphologique puisqu'il est devenu une caractéristique du pluriel. Ex.: "Pas d'*zyeux* elle était belle, mais avè' des yeux, c't encore bin plus beau!"
- c) "Boeuf" [bœf] a la même forme au pluriel qu'au singulier: "Alle achèterait, i' dit, 'n' quantité de *boeuf* [bœf]..."; "...aussitôt que les *boeufs* [bœf] sont abattus et qu'i' sont prêts...". Il y a une possibilité pourtant qu'il y ait flottement entre les deux formes: dans l'expression "oeil de boeuf" (il ne s'agit pas ici d'une sorte de fenêtre), "boeuf" se prononce [bœ], sans [f] final.

II. GENRE

- a) On relève l'adjectif "grand" [gɾã] devant sept substantifs féminins: une grand' porte; une belle grand' terrasse; une grand' rivière; ma grand' langue; une grand' ville; une grand' corne; à la grand' nuit. Il se peut que ces formes réfléchissent la vieille forme féminine "grand" [gɾã] qui s'est conservée en fr. nor. dans quelques expressions anciennes consacrées par l'usage, telles "grand' chose", "grand' mère"⁽²⁾ qui, d'ailleurs, paraissent aussi dans les contes. Il faut ajouter que parmi les exemples relevés, "grand' porte" est cité comme

(1) Le français parlé qui sert de norme dans l'enseignement de cette langue, et qui se distingue du français populaire et dialectal.

(2) Cf. la conservation de "grand" (fém.) dans le nom de ville: Granville.

ancienne locution figée.⁽³⁾ Il n'est pas impossible que les autres formes se soient construites selon l'analogie de "grand' mère" et de "grand' chose". Il ne s'agit pas d'un changement de genre puisque les déterminatifs sont tous au féminin. En revanche, "grand" est au féminin dans le groupe "grande salle" tandis que "grand' salle" est donné comme une des vieilles expressions où l'ancien féminin s'est conservé en fr. nor.⁽⁴⁾

- b) Dans certains exemples, il semble y avoir une tendance à faire disparaître la désinence féminine: "...vous êtes *çartain'*..." (fille à sa mère); "T'es *çartain'* que..." (chasseur parlant à la petite fille); "J' suis bin *çartain'*..." (femme qui parle); "...d'même (a') 'tait bin *content'* avec, a' dit..."; "...pis 'es vieilles filles vivent là, *indépendant's'*"; "...qu'avait 'es dents *long's* d' même...".⁽⁵⁾ Il ne faut pas penser pourtant que cette tendance ne rencontre pas de résistance, bien qu'elle soit destinée à triompher à la longue. Cf.: "Comme la tempête avait 'té bin *forte*..."; "...pendant qu'a' yi fera d' *çartaines* caresses...", etc.
- c) Les mots suivants sont au féminin dans les contes:
- appartement: "I' avait pas faite toujours pas moins que douze à quinze *appartement*, je pense bin qu'i' arrivait à la *dernière*".
- habit: "...charcher 'n' (= une) *belle habit*..."
- habillement: "...la plus belle *habillement*..."
- ouvrage: "... 'n' *ouvrage urgente*..."
- escalier: "...la grande *escalier*..."
- or: "...i' a p'us 'n' seule pièce d'or à *terre*... a' a toute été enlevée!"; "...l'or... i' nous 'a vole..."

L'article défini, le réactif principal du genre en français, est impuissant à dénoncer le genre d'un substantif qui commence par une voyelle à cause de l'élision du [ə] et du [a] dans "le" et "la", respectivement. Il y a des autorités qui voient une tendance à féminiser les substantifs en français qui commencent par une voyelle, surtout si cette voyelle est "a". De même, la terminaison en "e" muet semblerait entraîner la féminisation de quelques mots:

(3) Gougenheim, Georges. *Système grammatical de la langue française*. Paris, A. Ron-teix - D'Artrey, 1938, p. 50.

(4) Grevisse, Maurice. *Le Bon Usage*. Paris, Geuthner; Gembloux (Belgique), Duculot, 1946, p. 265.

(5) Pour l'accord des participes passés, voir "Syntaxe".

ouvrage (voir au paragr. précédent); visage: "...su' 'a visage..."; reste: "...on l'enchaîne pour...la reste de ses jours..."⁽⁶⁾

d) Cas divers:

— "Demi-mille" au féminin: "...c'tait à peu près... eune demi-mille...". Il peut y avoir ici l'influence d'autres locutions avec "demi-" qui sont féminines, comme "une demi-heure".

— "Un homme complet" [kɔ̃plet]: le "t" final de "complet" se prononce ici probablement en vertu d'une tendance à faire sonner certaines consonnes finales, tendance héritée des premiers colons français venus au Canada au XVII^e siècle. — Le cas de "certain" prononcé [sɛ̃ʁtɛn] dans l'expression: "c'est sûr et certain" semble être plutôt un accident phonétique fortuit dû à une inadvertance du sujet parlant. Au contraire, la tendance (voir ci-haut), dans le cas de "certain" semble être à faire disparaître le [n] du féminin.

— "... le premier [pʁɛ̃mjɛʁ] voyage"; "le premier [pʁɛ̃mjɛʁ] soir": nous ne pensons pas que le genre féminin soit visé ici. Il semble ne s'agir que des restes d'une ancienne prononciation où le "r" final de "premier" se prononçait. On remarquera que l'article défini reste toujours au masculin.

III. SUFFIXES

a) Le suffixe "—eur" [œ:ʁ] se prononce souvent [ø] avec la chute du [ʁ] final: siffleur [siflø]: "C't in siffleur [siflø] ... qui s'est creusé in trou..."; leur [ø]: "...qu'i' appelaient leur [lø] mère...". La chute de la liquide [l] peut produire le même effet: seul [sø]: "...on doit pas-t-êt' tout seuls [sø] su' 'a terre...". On sait que cette prononciation se retrouve encore aujourd'hui dans certains patois français.

b) On remarque une confusion des suffixes "—ante" et "—age" dans "pierre volante" — "pierre volage": "eune espèce de pierre qu'on appelle eune pierre volante..."; "...tu vas aller où c' qu'est ta pierre volage...".

⁽⁶⁾ Le sujet pourtant prononce deux fois l'article masculin avant de dire "la reste", ainsi: "...le... le... la reste de ses jours", ce qui indique apparemment un flottement de genre ici. — Le mot "visage" se trouve également au masculin dans les contes: "...in grand vouèle su' l'visage".

Les Déterminatifs

I. L'ARTICLE DÉFINI

a) Masc. sing.: "Le" a quatre formes: [lə, l, əl, ə]. [l] est la forme prévocative: l'enfant [lāfā]. — [l] après une voyelle et [əl] après une pause ou une consonne s'emploie devant une consonne: le géant [əl ʒjā]; fais pas le fou [fɛ pɑ l fu]. — La forme [ə] semble être moins commune que les autres. Elle paraît après une consonne à la place de [əl]: avec le bouquet [avək ə bukɛ].

b) Fém. sing. Les articles "la" et "les" présentent les formes suivantes:
pluriel: [la, l, a]; [le, lez, e]. [l] est la forme prévocative de "la", comme en fr. nor.: l'eau [lo]. — Les formes [a] et [e] (plur.) s'emploient quand l'article est précédé d'une voyelle et suivi d'une consonne, c'est-à-dire quand le [l] de "la" ou de "les" est en position intervocalique: "sur la terre" [sy a tɛ:k]; "dans les mines" [dā ē mn.] — Une autre forme de "les", relevée devant une semi-voyelle, est [lz], "sur les yeux" [sy lzjɔ].⁽⁷⁾ — "Les" [lez] + voy. et "la" + cons. comme en fr. nor.

c) Contractions: Les contractions de l'article défini masculin singulier et de l'article défini pluriel des deux genres, avec les prépositions "à" et "de" (au, aux; du, des), se comportent comme en fr. nor. "Des" a la même forme qu'en fr. nor., soit [de], avec [dez] devant une voyelle. On constate pourtant la forme [dz] pour "des", forme parallèle à [lz] (les), devant une voyelle: "bien des enfants" [bē dzāfā]. (A remarquer que "des" plutôt que "de" s'emploie régulièrement lorsque le substantif est précédé d'un adjectif: "Des beaux yeux clairs".)

II. L'ARTICLE INDÉFINI

a) Masc. sing.: "Un" se dit habituellement [ē] avec, le plus souvent, un [n] de liaison devant une voyelle: [ēnāfā]. La forme [œ] se note aussi, mais elle est très rare.

(7) Avec division syllabique entre [l] et [z]. — Il est concevable que cette forme figure aussi bien devant une voyelle si l'on compare "bien des enfants" [bēdzāfā].

- b) Fém. sing.: "Une" se dit [œn, ən, n] devant voyelle ou consonne. [ɛ̃n] est moins courant sans être rare.

III. LES DÉTERMINATIFS DÉMONSTRATIFS

- a) Masc. sing.: "Ce", forme préconsonantique, perd d'habitude son [ə] dans les contes, ainsi qu'il le fait souvent en fr. nor., et se dit [s] ([ʃ] devant une sonore): ce trou [s tʁu]; ce gars [ʃ ɡɑ̃]. Parfois, après une consonne ou une pause, il peut se produire un [ə] prothétique: ce beau lit [əʃ bo-li]. [sə] peut se rencontrer pourtant si le débit est lent et/ou s'il y a une insistance particulière. "Cet", forme masc. prévocalique, se dit [st]: cet homme [stam].
- b) Fém. sing.: "Cette" devant une voyelle se prononce [st]: à cette heure [a stœ:ʁ]; devant une consonne il se prononce [stə]: cette boule [stə bul]. — La forme [sta] semble relever de la dila-tion vocalique: cette femme-là [sta fam la]; cette vache-là [sta vaʃ la]. [stə] (= cet, cette) se disait couramment en France aux XVI^e et XVII^e siècles et se rencontre encore aujourd'hui dans certains patois.
- c) Pluriel: "Ces" [se] se comporte comme en fr. nor., avec liaison en [z] devant une voyelle.
- d) Particules démonstratives: A la particule "—ci" du français normal correspond en franco-canadien "ici" ou "icite" [isit]: "C'tte fois icite [ɛsit]... on manquera pas not' coup...". Cet usage avait cours aux XVI^e et XVII^e siècles.⁽⁸⁾ — La particule "—là" se dit [la, lɑ, lɔ] et s'emploie bien plus fréquemment qu'en fr. nor. Elle semble, de ce fait, avoir perdu une large part de sa valeur démonstrative. (Il en est de même de l'adverbe "là".)

IV. LES DÉTERMINATIFS POSSESSIFS

L'emploi des déterminatifs possessifs (ou adjectifs possessifs) des trois personnes, possesseurs du singulier (mon, ma, mes; ton, ta, tes; son, sa, ses), ne s'écarte pas de l'usage du fr. nor.⁽⁹⁾

⁽⁸⁾ Haase - Obert. *Syntaxe française du XVII^e siècle*. Par A. Haase; traduit et remanié par M. Obert. Paris, Delagrave, 1930, p. 42. — On sait de plus, que cette particule a aussi la forme "—cité" [sit] dans le parler franco-canadien: on entend souvent [stə fwæ sit] pour "cette fois-ci".

⁽⁹⁾ Le cas du type "son père" pour "mon père" n'a pas été relevé dans les contes étudiés par nous. Cette tournure est pourtant courante dans les campagnes du Québec.

- a) Possesseur Dans cette catégorie de déterminatifs, on note que les formes de la 1^{re} mes “notre” et “votre” se prononcent [nat] et [vat], le ou de la groupe final “—re” subissant l’apocope: votre gars [vat] 2^e pers. gɔ]. Ceci se produit d’ailleurs en fr. nor. dans la langue du pluriel: familière. Il arrive parfois que le [ɤ] soit conservé devant une voyelle: votre homme [vatɤ ʌm]. Les pluriels “nos” et “vos” se comportent comme en fr. nor.
- b) Possesseur Dans les contes, le [ɤ] final de “leur(s)” tombe et la de la 3^e voyelle devient fermée [lɔ]. Au singulier, un [z] de liaison pers. du analogique s’introduit entre [lɔ] et un substantif à initiale pluriel: vocalique: leur aventure [lɔ z avãty:ɤ].

V. LES DÉTERMINATIFS DE QUANTITÉ

Les déterminatifs de quantité comprennent les adjectifs indéfinis et les noms de nombre cardinaux.

- a) Adjectifs — “Aucun” offre les formes suivantes où [ẽ] et [œ] se indéfinis: confondent: [okœ, okẽ]. “Aucune” se dit [okyn].
 — “Quelque(s)” a les formes: [kɛk, kɛk, kœk]. Au pluriel avec [z] devant voyelle.
 — “Certain(s)” [sɔkɛtẽ]; “certaine(s)” [sɔkɛten]. Au pluriel avec [z] devant voyelle.
 — La proposition “que ça voudra” [ksa vuɔɔɔ] a une valeur morphologique et équivaut à “n’importe quel(le)”. Exemple: “...l’œil qu’ ça voudra” = n’importe quel œil.
 — L’adjectif indéfini “tout” tend à l’invariabilité sous la forme [tut] ou [tut]. Exemples: “...tous les trois” [tut le tɔwɔ]; “...tous les hommes” [tut le z ʌm]. L’accord pourtant peut encore se faire: “...tout leur tricot” [tu lɔ tɔiko].
 — “Chaque”: comme en fr. nor. [ʃak].
 — “Autre”, comme “notre” et “votre” perd le groupe final “—re”, se prononçant [ot]: “...une autre fois” [ẽn ot fwæ]. — Devant une voyelle, le [ɤ] peut se conserver: “...autre homme” [otɤ ʌm].
- b) Noms de Parmi les noms de nombre cardinaux, les divergences suivantes ont été notées avec le fr. nor.: — “un” se dit cardinaux: [ẽ] plutôt que [œ]⁽¹⁰⁾; “une” se prononce le plus souvent

(10) /ẽ/: [œ] peut s’entendre également en français commun.

[œn]. — “Deux” a deux formes: [dø] et [dœs]. Celle-ci semble être une forme tonique: “Sire, si j’en ai *deux* [dœs], i’ dit...” et n’est pas suivi d’un nom. — “Trois se dit [tɕwɔ]. — “Quatre”: [kat]. La forme [katɕ] est possible devant une voyelle: [katɕ āfā] quatre enfants. — “Cinq”: on fait la liaison avec [z] par analogie, devant une voyelle: “...cinq arpents” [sē z aɕpā]. — Naturellement une série complète des noms de nombre cardinaux n’existe pas dans les contes, mais parmi les nombres qui y figurent, ceux mentionnés ci-haut méritent d’être signalés.

VI. LE DÉTERMINATIF INTERROGATIF

“Quel”, masculin singulier, accuse les formes: [kəl, kɕl, kœ, kø]. Apparemment le féminin “quelle” recouvre les mêmes formes: “...quelle sorte” [kœ sɔɕt]; “...par quelle aventure” [paɕ kəl avāɕy:ɕ]. [kø] est évidemment la forme préconsonantique et [kɕl] la forme prévocalique. Au fém. plur. on relève: “Quelles conventions?” [kœ kōvāsɕjō]. Il n’y a pas d’exemples du masc. plur. Cependant, d’après notre expérience, les deux genres ne se distinguent pas l’un de l’autre, au pluriel. On pourrait supposer: [kø] devant consonne; [kœz] devant voyelle.

LES PRONOMS

Nous divisons les pronoms en six catégories :

- I. Les pronoms personnels
- II. Les pronoms démonstratifs
- III. Les pronoms possessifs
- IV. Les pronoms indéfinis
- V. Les pronoms interrogatifs
- VI. Les pronoms relatifs ou conjonctifs

Nous les considérons dans l'ordre indiqué.

I. LES PRONOMS PERSONNELS

Les pronoms personnels se subdivisent en trois catégories :

- a) les conjoints
- b) les disjoints
- c) les pronoms-adverbes personnels

a) les pronoms personnels conjoints :

Dans le tableau ci-après des pronoms personnels conjoints relevés dans les contes, nous employons les abréviations suivantes : cons. (consonne) ; voy. (voyelle) ; son. (sonore) ; sd(e). (sourd(e)) ; dev. (devant) ; impér. (impératif).

*Singulier**Première personne*

Nom.	Acc.	Dat.
je : [ʒ] dev. voy. et cons. son. - [ʃ] dev. cons. sde. - [əʒ] et [əʃ] après cons. et dev. cons. son. ou sde. respective- ment. - [ʒə]. ⁽¹⁾	me : [m] dev. voy. et cons. - [mə]. ⁽¹⁾	me : [m] dev. voy. et cons. - [mə]. ⁽¹⁾

(1) Les formes pleines [ʒə, mə, tə, lə, sə] existent presque uniquement en vertu de la loi de la chute du [ə], c'est-à-dire que [ə] se conserve dans ces morphèmes devant un mot à initiale consonantique, laquelle consonne est suivie de la chute d'un [ə] interconsonantique.

Deuxième personne

Nom.	Acc.	Dat.
tu: [ty] dev. cons. son., [t] dev. voy., [ty°] dev. cons. sde.	te: [t] dev. voy. et cons. sde. - [t] ⁽²⁾ dev. cons. son. - [tə] ⁽¹⁾	te: [t] dev. voy. et cons. sde. - [t] ⁽²⁾ dev. cons. son. - [tə] ⁽¹⁾

Troisième personne

Nom.	Acc.	Dat.
<i>Masc.</i> il: [i] dev. cons. - [j] dev. voy. - [ɪji] ou [dji] parfois après voy. - [il, il] dev. voy. ou cons. est rare.	<i>Masc.</i> le: [l] dev. voy. et cons. - [l:] en po- sition intervocalique. - [lə] ⁽¹⁾ - [le] à l'impér. affirmatif (accentué).	lui: [lɥi] est très rare. -y [i] et [ji] sont les formes les plus com- munes. ⁽³⁾ - [ɪji, dji].

Fém. elle [a, ʌ, ɔ], dev.
voy. ou cons. - [al,
ʌl] souvent dev. voy. -
[ɛ] ou [ɛl] plus rare-
ment. - "Il" s'emploie
couramment pour "elle"
dans l'incise: il dit.

Fém. la [la, ʌ]. - [l]
dev. voy. - [a] après
une cons.: "...il te la
shoote" [i ta ʃut], et
après une voy. est cou-
rant: "il nous la vole"
[i nu a vɔl].

(Voir "lui" ci-dessus.)

Pronom indéterminé: on
[ɔ̃]. Reste en hiatus
dev. voy., ou un [w] de
passage s'intercale: on
est [ɔ̃ e, ɔ̃ we]; ou enco-
re, "on" dénasalisé se
réduit à une semi-voy.:
[œe, we]. - "On" se
substitue toujours au
conjoint sujet "nous".

(2) [t] reste sourd devant [m], [n], [l], [ʁ]: on va te mettre [ɔ̃vptmet].

(3) "Y" pour "lui" représente la conservation d'un ancien usage (XVI^e-XVII^e s.). Il ne semble pas s'agir ici d'une déformation de "lui" puisque dans un débit très lent, dans le but d'insister, par exemple, la forme "y" est conservée là où l'on pourrait s'attendre à la restitution de la forme pleine "lui". Ainsi est-il qu'on entend chez les Canadiens français: i faut pas y dire ça.

Pluriel

Première personne

Nom.	Acc.	Dat.
(Voir: on)	nous: [nu]; [nuz] dev. voy. — [nz] entre voy., débit rapide: il nous a appelés [inza aple].	nous: [nu]. [nuz] dev. voy. — [nz] entre voy., débit rapide: il nous a donné [inzada ne].

Deuxième personne

Nom.	Acc.	Dat.
vous: [vu]; [vuz] dev. voy. — [vz] parfois entre voy. dans le débit rapide, e.g.: puis vous allez [pi vzale].	vous: [vu]; [vuz] dev. voy. — [vz], etc. (V. nom.)	vous: [vu]; [vuz] dev. voy. — [vz], etc. (V. nom.)

Troisième personne

Nom.	Acc.	Dat.
<i>Masc.</i> ils [i] dev. cons.; [j] dev. voy. Liaison en [z] très rare. — [il, il], formes prévocali- ques, sont moins rares. <i>Fém.</i> (Le fém. plur. ne figure pas dans les contes, mais la forme semble en être, d'après nos observations du par- ler populaire de Québec, [i] dev. cons. et [j] dev. voy., semblable à la for- me masc. — [ɛ], ou [ɛz] (dev. voy.), s'entend, mais bien moins sou- vent).	les [le] à l'impér. affirm. — [ez] dev. voy.: "ils les ont jamais revus" [jez ɔ ʒame revy]. — [e] dev. cons.: "il les po- gne" [je paɲ]. <i>Fém.</i> (Voir: <i>Masc.</i>)	leur [lø]. [ø] après [j] (=il, ils) et dev. cons.: [jø kɔwt]. Liaison avec [z] dev. voy. par analogie: "...je leur ai envoyé" [ʒ lø z e ɑ̃vwa je].

*Réfléchi**Singulier et pluriel*

Nom.	Acc.	Dat.
— — — — —	se [s] dev. voy. et cons. (Voir : Acc.) sde. — [ʃ] ⁽⁴⁾ dev. cons. son. — [sə] dev. groupe de deux cons. ⁽⁵⁾	

Il est à remarquer que le pronom sujet de la première personne du pluriel, "nous", n'existe pas. Ce pronom est toujours remplacé par "on". On se demande la raison de cette désaffection générale à l'endroit de la première personne du pluriel. En fr. nor. "on" remplace "nous" occasionnellement, mais dans les contes (et dans le parler franco-canadien en général), la substitution en est devenue quasi-systématique.⁽⁶⁾ En revanche, la où le fr. nor. emploie "on" à la place de "ils", le franco-canadien ne le fait presque jamais. Ce dernier semble préférer "ils" [i]. — Il est intéressant aussi de noter l'emploi de la forme masculine du singulier [i] pour la féminine [a] (elle) dans la proposition incise: il dit [i di]. Cependant, du fait que ceci n'arrive que dans un groupe qui accuse une fréquence d'emploi anormalement grande, il faudrait se garder de généraliser.

Nous avons déjà remarqué ce même phénomène dans le parler populaire de Québec. Pour ce qui est du pluriel, pourtant, l'emploi de la forme masculine [i] ([j] devant voyelle), pour "elles", serait systématique et on pourrait, semble-t-il, parler d'un vrai changement de morphème dans le parler d'un très grand nombre de Québécois. Malheureusement, nos contes ne nous fournissent pas d'exemples du féminin pluriel, mais cet emploi est si courant dans le franco-canadien que la discussion s'en impose ici. Nous avons entendu, par exemple, des phrases comme la suivante où le pronom sujet se rapporte à trois petites filles: "I' [i] sont venus frapper à la porte".

(4) Le plus souvent [s] reste sourd devant [m], [n], [l], [ʁ]; il se met [isme].

(5) Il faudrait pourtant signaler que [s] a été noté comme premier élément dans les groupes suivants: [stʁ], [skʁ], [spʁ], [sʃʁ], [stj], [stw].

(6) Dans le parler franco-canadien (du moins à Québec, à Montréal et aux environs de ces deux villes), "on" (nous) peut être précédé ou suivi du groupe "nous autres" pour préciser: par exemple, on dira: "On est venus, nous autres", ou: "Nous autres, on est venus"; "On a vu ce film-là, nous autres"; ou: "On a vu, nous autres, ce film-là". (Les conjoints "vous" et "ils" se construisent aussi avec "vous autres" et "eux autres", respectivement, de la même manière)

b) les pronoms personnels disjoints:

Nous distinguons trois catégories de pronoms personnels disjoints: formes simples; formes composées avec "autres"; formes composées avec "même".

*Formes simples:**Singulier*

1 ^{re} personne	2 ^e personne	3 ^e personne
moi: [mwe, mwɛ, mwæ].	toi: [twe, twɛ]. Diphth.	<i>Masc.</i> lui [lɥi].
Forme atone: [mwə].	parfois en [twej].	<i>Fém.</i> elle [ɛl].
[mwa, mwa] sont plus rares.	Forme atone: [twə].	Réfléchi: soi [swe].

Pluriel

(Voir formes composées avec "autres".)	— Forme de politesse (une personne): vous [vu]. (Voir "autres".)	<i>Masc. et fém.</i> (Voir formes composées avec "autres".)
--	--	---

Formes composées avec "autres":

Les trois formes existent: nous autres [nu z ot], vous autres [vu z ot], et, eux autres [ø z ot]. Cependant elles sont d'un emploi beaucoup plus général qu'en français normal. Dans ce dernier, le groupe "eux autres" semble être plutôt rare. En franco-canadien, dans la langue familière et populaire (du moins dans la région Montréal — Québec et environs), ces formes ont presque totalement usurpé la place des formes simples: nous, vous, eux, elles, le groupe "eux autres" s'appliquant également à une pluralité masculine ou féminine. Aussi est-il qu'on entend: "avec vous autres", et non: avec vous; "par eux autres", et non: par eux; "pour eux autres", et non: pour elles; "sur nous autres", et non: sur nous. Nous avons déjà signalé le rôle d'épithète de précision que jouent ces formes composées en franco-canadien (voir pronoms personnels conjoints, note 6, p. 60). Il faudrait ajouter que les formes composées d'"autres" en franco-canadien ne sont pas employées d'ordinaire avec une intention d'insistance. Serait-il possible que les formes simples aient perdu de leur valeur oppositive et qu'on ait remédié à cet affaiblissement sémantique en introduisant le morphème "autres"?⁽⁷⁾

(7) Cette apposition d'"autres" est populaire en France (Paris), mais ne semble pas être si courante qu'au Canada français. (Voir *Le Langage populaire*, par Henri Bauche, Paris, Payot, 1930. pp. 97-100.)

Formes composées de "même(s)" :

(Ces formes se comportent comme en fr. nor.)

c) les pronoms-adverbes personnels :

Nous rangeons dans cette catégorie les morphèmes "y" et "en". Le premier se dit [i] devant une consonne et [j] devant une voyelle, comme en fr. nor. Le second accuse trois formes :

— [ã], avec liaison en [n] devant une voyelle: "...il y en avait" [jã n ave]; "...il y en a un autre" [jã n a ã n ot].

— [nã], devant une consonne et précédé d'une voyelle ou de [ɤ]: "...il en reste" [i nã ɤest]; "...les lambourdes en craquaient" [le lâbu:ɤ nã kɤakɤ].⁽⁸⁾

— [n:] parfois quand "en" est en position intervocalique: "...il n'y en a pas" [i n: a pa]; "...il en est mort un" [i n: e mɔ:ɤ œ].

II. LES PRONOMS DÉMONSTRATIFS

Notre tableau des pronoms démonstratifs est naturellement incomplet puisque toutes les formes existant dans le parler, ne paraissent pas dans les contes par nous étudiés. Les formes relevées sont les suivantes :

a) *Formes simples :*

Masc.	Fém.	Neut.
Sing.: celui [selɥi, sɛɥi, sɛɥi, sɛɥi].	celle [sɛl].	ce [sə] dev. cons.; [s] dev. voy. Presque toujours remplacé par: ça [sa, sɔ]. Aussi [tsa, tsa, tsɔ]. ⁽⁹⁾
Plur.: ceux [sœs].	— — — — —	

⁽⁸⁾ La prononciation [jãɤest] est cependant courante au Québec.

⁽⁹⁾ Il est possible que les formes du type [tsa, tsɔ] (ça), relèvent de l'agglutination du [d] de la préposition "de" comme dans: de d'ça [ɖsa]. Le [ɖ], n'étant plus senti comme préposition, et la ré-introduction de "de" ayant été opéré, il se colle facilement au [s] de "ça" et peut arriver jusqu'à constituer une partie de ce pronom. Cf. "C'est lui qu'avait organisé d'ça [ɖsa]" (=ça).

b) *Formes composées des particules -ci et -là:*

Sing.: celui-là [sɛlɥi la], celle-là [sɛl:a, sɛl:v].
[sɛɥila], [stɥila]. La
dernière forme est an-
cienne.

Plur.: — — — — —

III. LES PRONOMS POSSESSIFS

Le seul pronom possessif qui figure dans les contes étudiés est: le mien [l mjɛ̃].⁽¹⁰⁾

IV. LES PRONOMS INDÉFINIS

Les pronoms et locutions pronominales indéfinis relevés dans les contes sont :

- a) personne [pœsan];
- b) rien [ɛjɛ̃, ɛjā, jɛ̃, œɛijɛ̃];
- c) qui que ça (ça) soit [ki k sa swa];
- d) quelqu'un [kɛkɛ̃, kœkœ̃, kœkœ̃]⁽¹¹⁾;
- e) quelque chose [kœkfo:z, kœkfo:z, kœf:o:z];
- f) tout le monde [tu l mɔ̃d];
- g) le neutre "tout" [tut, tut] a les mêmes formes phonétiques que le féminin "toute(s)". Ex.: "C'est tout" [se tut]. — Le masculin pluriel "tous" a les formes [tu] et [tut], au lieu qu'en fr. nor. on a la forme [tus] avec prononciation du [s] final. Ex.: "Les rois ont presque tous [tut] des devins"; "I' m'ont tous [tu] faite la même réponse".
- h) chacun [ʃakɛ̃, ʃekɛ̃, ʃækɛ̃, ʃakœ̃];
- i) plusieurs [plyzjœ:k].

V. LES PRONOMS INTERROGATIFS

Nous distinguons deux types de pronoms interrogatifs: a) le type simple: qui (animé), quoi (neutre); et, b) le type composé: qui est-ce qui (animé), qu'est-ce qui (neutre).

⁽¹⁰⁾ Dans le parler franco-canadien de la région de Québec, les formes qui s'entendent d'ordinaire sont: tien (s) [tjɛ̃], tienne (s), [tjɛ̃n], sien (s) [sjɛ̃], sienne (s) [sjɛ̃n], nôtre (s) [no:t], vôtre (s) [vo:t], leur (s) [lœ:k].

⁽¹¹⁾ Assez curieusement, la palatalisation de [k] ne semble régulière que devant [y], [ø], [ɥ] et [j]. — Voir *Pronunciation of the French Spoken at Brunswick, Maine*, American Dialect Society, no 12, novembre 1949, par W. N. Locke.

a) *type: qui? quoi?*

Animé: qui [ki]. Ex.: "Qui va s'arracher 'es yeux d' la tête?"
 Cette forme pourtant est rare; c'est plutôt la forme composée
 qui est habituelle (voir (b) ci-dessous).

Neutre: quoi [kwa, kwe, kwač].

b) *type: qui est-ce qui? qu'est-ce qui?*

animé: le "qui est-ce qui" du français normal se dit [kisk] devant une
 voyelle dans les contes: "Qui c' qu'est là?" [ki s ke la].

neutre: Apparemment par analogie avec la forme animée, la forme
 neutre conserve "qui" comme premier élément: "Qui c' qu'on
 va faire?" [ki s kɔ̃ va fε:ʁ].⁽¹²⁾

VI. LES PRONOMS RELATIFS OU CONJONCTIFS

a) "Qui" [ki], relatif nominatif, se trouve sous la forme élidée "qu'"
 [k] devant une voyelle: "...qu'ont" [kɔ̃] (= qui ont). Une autre
 forme prévocalique est [kʲ]: "...qui est" [kʲe]. Devant une sourde,
 "qui" peut prendre la forme [k]: "...qui sont" [ksɔ̃]. Cette forme
 semblerait supposer un assourdissement préalable du [i] de "qui"
 [ki. sɔ̃] > [ksɔ̃].⁽¹³⁾

b) Devant une consonne, "que", relatif accusatif et conjonctif, peut
 avoir la forme pleine [kə]: "...que tu aurais" [kə taʁε], ou bien la
 forme élidée (surtout après une voyelle): "...que tu aimes" [ktɛm].⁽¹⁴⁾
 Devant une voyelle ou [j], il est curieux de constater la conservation
 assez fréquente de la forme pleine [kə]: "...que i' y a" [kə ja];
 "...que elle" [kə ɛl].⁽¹⁵⁾ A part ces cas-là, on trouve aussi "qu'"
 [k] en position prévocalique comme en fr. nor.

(12) La forme "qu'est-ce que" est pourtant courante dans le parler franco-canadien.
 Pour d'autres remarques sur les interrogatifs, voir pp. 128ss.

(13) La prononciation [ki.] devant une consonne sourde s'entend d'ailleurs.

(14) La chute ou la conservation du [ə] de "que", dépend, en général, mais pas toujours,
 de son voisinage vocalique.

(15) "Elle" ici est pronom conjonctif.

LA FLEXION VERBALE ET LES AUXILIAIRES

La Flexion verbale

I. LE PASSÉ DÉFINI

Ce temps, surtout en combinaison avec le participe passé,⁽¹⁾ s'emploie dans les contes à la troisième personne du singulier et du pluriel des verbes "être" et "avoir" tandis qu'il est inusité dans la langue parlée du fr. nor. Ce temps a les mêmes formes qu'en français: fut [fy], furent [fy:ɕ], eut [y], eurent [y:ɕ]. Exemples: "Après qu'i' fut parti..."; "Quand i' furent pour se laisser..."; "Aussitôt qu'i' eut vu...". Il semblerait que le [ɕ] final des formes plurielles tende parfois à s'amuir, et l'on entend: "Aussitôt qu'i' eurent [y] pris leu' p'tit déjeuner..."; "Après qu'i' furent [fy] sortis..."⁽²⁾

II. FORMES ARCHAÏQUES

Nous distinguons deux types de formes verbales archaïques dans les contes:

a) -ouèr [wɛ:ɕ], -èr [ɛ:ɕ]; -oué [we], -ouè [wɛ], -é [e], -è [ɛ]:

L'infinitif "voir" a la forme vouèr [vwɛ:ɕ], aussi bien que: voir [vwa:ɕ, vwa:ɕ, vwaɛɕ]. Les formes: je voué (-è), tu voué (-è), il (s) voué(ent), sont courantes. Exemples: "...j' viens de vouèr [vwɛ:ɕ] eune annonce..."; "Tu voué-ti [tɥ vweɕi] l' piqué?...";⁽³⁾ "...quand i' vouè [wɛ] que l' p'tit gars était bin endormi...", etc.

L'infinitif "avoir" offre des formes analogues à celles de "voir": "Après avouèr [avwɛɕ] allumé un feu dans un vaisseau...".

"Apercevoir" (et: s'apercevoir): "...i' aparçoué [japɛkswe] 'n' p'tite lumière..." "Le roi et la reine pis l' devin avaient tellement r'gardé danser... qu'i' s'aparçouèvent [sapɛksweɛv] qu'i' a p'us 'n' seule pièce d'or à

(1) Cinq des six exemples relevés sont au passé antérieur. Voir ci-après: Auxiliaires.

(2) Il est à noter que le passé défini et le passé antérieur ne se notent dans les mots du conteur que lorsqu'il se situe ou décrit un personnage ou une situation. Jamais il ne prête ces temps au débit de ses personnages. Il faudrait donc se garder d'attribuer à ces temps un emploi usuel dans le parler.

(3) "Piquoir".

terre”; “...comment c’ que ça peut s’ fère... sans qu’on s’en *aparçouève* [sânəpəkswe:v]”.

“Pouvoir” se dit: *pouvouèr* [puvwe:ɤ]: “...afin de *pouvouèr* marcher...”.

“Falloir”: *fellouèr* [fəlwe:ɤ].

“Envoyer”; il(s) *envoué(nt)* [jāvwe]; ce verbe pourtant, montre le plus souvent les formes en [a] ou en [aě]: il *envoie* [jāvwaě].

“Croire” se prononce: *crère* [kɛ:ɤ]. Les formes: je *cré* [fɤɛ], je *crè* [fɤɛ], tu *crés* [tɤkɛ], etc., sont aussi courantes.

Il est bien de noter cependant, qu’à côté de toutes ces formes en -oué, etc., il existe d’autres en [a, A, a], en [ɔ], et avec la diphtongue [aě], cette dernière surtout devant le [ɤ] final de l’infinitif (cf.: “...pis a’ va s’apercevoir [sāpəksəvwaěɤ] de quieuqu’ chose”).

“Etre”: les trois personnes du singulier et la troisième du pluriel du subjonctif (sois, soit, soient), se disent: *seye(-s)*, *seyent* [sej, sej]. Il y a aussi bien les formes: [swa, swA], qui sont parfois diphtonguées en [swaj, swAj]. (Il est à remarquer en passant que les formes correspondantes de “avoir” sont diphtonguées: *aie (-s)*, *ait*, *aient* [ej, ej]).⁽⁴⁾

b) -ir [i:ɤ]; -it [i], -isent [i:z]:

“S’asseoir” se dit: *s’assir* [sasi:ɤ]: “Vous allez vous *assir*”. On note aussi: “...i’ *s’assit* [sasi] contre le poêle...”; “I’ *s’assisent* [sasi:z] au bord du chemin”.

Toutes ces formes refléchissent une prononciation courante en France lors de l’émigration au Canada aux XVI^e et XVII^e siècles. Elles sont encore vivantes en bien des régions de la France dans le langage populaire et dialectal.

III. DÉSINENCES DE L’IMPARFAIT ET DU CONDITIONNEL

Les désinences -ais, -ait et -aient se prononcent souvent [e]. Exemples: “I’ commençait [kamāse] à breunasser...”; “...la terre en tremblait [tɛā:ble]”; “...ça m’ ferait [fɛɛ] du bien”, etc. Cependant dans l’état actuel du franco-canadien, les deux formes, savoir [ɛ] et [e] se rencontrent.

IV. DÉSINENCES DU FUTUR

Quand il est inaccentué, le [e] (-ai) de la première personne tend à devenir [ə]: ...quand j’ serai prêt [kā fɛə ‘pɛɛ]”.

Les terminaisons -as et -a [a] des deuxième et troisième personnes du

(4) A Québec on entend couramment [aj] pour “ait” et “aient”. Il nous est même arrivé de noter, dans une lettre, l’orthographe “aïlle” pour “ait”.

singulier du futur se disent d'habitude [ɑ] ou [ɒ]: "...tu revireras... [ɤviəɤɔ]"; "...quand tu seras [sɤɔ] rendu..."; "...a' yi fera... [fɤɑ]...". Ces désinences sont représentées par deux autres variantes phonétiques qui semblent en être des formes faibles ou atones: [ə] et [ʌ]. Exemples: "...t'aras peur de mourir [tʌkə 'pœ:ɤ də muɤi:ɤ]"; "...tu penseras dans l' fond d' ta calotte [tɥ 'pāskʌ dā n 'fɔ d̥ ta ka 'lʌt]".

V. DÉSINENCES D'INFINITIF

On remarque parfois l'absence de la désinence infinitive dans deux types de verbes: ceux en -re [ɤ], et ceux en -er [e]. Exemples du premier type sont :⁽⁵⁾

perdre [pɤɔd]	être [ɛ:t]
connaître [kʌnɛt]	vivre [vi:v]
reconnaître [ɤkʌnɛt]	suivre [sqi:v]
mettre [mɛt]	vendre [vā:d]
prendre [pɤā:d]	rendre [ɤā:d]

Exemples du second type sont:

pleurer:	"La p'tite fille s' met à pleur' [a pti 'fi smɛ a 'plœ:ɤ]";
piquer:	"...pour piqu' au p'us court [puɤ 'pik o py 'ku:ɤ]";
mener:	"...s'en va l' men' dans l' jardin [sā vɑ l 'men ā ʒʌɤ'dē]";
installer:	"...pour install' le corps [puɤ ē 'sta:l lə 'kɔ:ɤ]".

Il semblerait que la chute de la finale soit devenue systématique dans le premier type de verbe, surtout devant une consonne. (Cf. "votre" [vɔt], "notre" [nɔt] cités plus haut). Dans les infinitifs en -er toutefois, la chute de la désinence est irrégulière et relèverait de la désaccentuation de la dernière syllabe et de l'accentuation de la pénultième. Par ce même phénomène, le -er [e] de ces infinitifs devient souvent [ɛ] ou bien encore [ə],⁽⁶⁾ l'amuïssement total étant, pour ainsi dire, le résultat extrême de cette désaccentuation.

(5) La chute du -re final altère d'autres formes verbales que l'infinitif, d'ailleurs: "...rouv' [ɤu.v]-moué 'es portes"; "...i' rent' [ɤāt] dans le salon"; "...sans qu' tu m' mont' [mɔ.t] comment...", etc.

(6) Cf.: "I' commence à examiner ça [i kʌ 'mā.s a egza'minɔ 'sɔ]"; "I' a asseyé à effacer ça [jase'je: 'fasə 'sa]". Il en est de même des participes passés et des impératifs pluriels en [e]. Cf.: "...lâchez-moi lousse [lɔʃə mwa 'lus]", "...qui avait organisé ça [kave ɔɤga'ni-zə 'd̥sa]".

VI. FORMES ANALOGIQUES

a) Le futur et le conditionnel de “voir” et de “revoir” peuvent se construire en affixant les désinences de ces temps à l’infinitif, par analogie avec les verbes qui forment régulièrement leur futur et conditionnel de cette manière (comme: croire-croirai). Exemples: “... on le *r’voira* pu’s [ɔ̃ lə ʁvwaʁa py]”; “...vous *voirez* mon bouquet... [vu vwaʁe mɔ̃ buʁɛ]”; “...j’*voirais* rien qu’in moyen... [ʒ vwaʁe ʁjɛ kɛ mwajɛ]”. Pourtant, “verrais” figure aussi dans les contes: “J’ m’en vais examiner voir si j’*verrais* [vɛʁɛ] pas quieuqu’ chose”. — A la troisième personne du pluriel du futur, on observe que la forme peut se construire sur le radical “vir-”, ainsi: “...eux aut’ en *viront* [viʁɔ̃] (= verront) bin l’ boute”. Il est possible que ces formes, sauf “viront”, soient des survivances de l’ancien français.⁽⁷⁾ Elles se retrouvent dans plusieurs dialectes en France.

b) La troisième personne du singulier et du pluriel du subjonctif de “faire”, offre des formes analogiques: faise, fissent [fɛ:z], à côté du fr. nor.: fasse(nt) [fas]. Exemples: “...pour pas qu’i’ s’ *faisent* prendre... [pʁɛ pɔ ki s fɛz pʁɑ̃n]”; “...qu’a’ yi faise ’n’ barre... [ka ji fɛz n bɔ:ʁ]”. — C’est le vocalisme du présent de l’indicatif qui a servi ici de modèle.

c) Désinences analogiques de la troisième personne du pluriel, présent de l’indicatif:

- i’ continussent [i kɔ̃tɪnys] pour: ils continuent;
- i’ er’marcissent [jəʁmɑʁsis] pour: ils remercient;
- i’ s’ marissent [i s maʁis, i s maʁis] pour: ils se marient;
- i’ communissent [i kɔ̃mynis] pour: ils communient.

Ces formes sont construites selon le système de “finir”: il finit — ils finissent. (On rencontre aussi la forme normale “continuent”, dans: “...pis i’ *continuent* [kɔ̃tɪny] su’ leu’ chemin”). Dans les trois derniers exemples, le [i] final du radical provoque vraisemblablement le choix de la désinence des verbes en -ir. — Par ailleurs, on note le phénomène contraire où un verbe du type “finir” (savoir: “maudire”), se construit à l’imparfait à la manière de la première conjugaison. On entend alors: “...a’ *maudait* [mɔdɛ] (pour: maudissait) l’ chasseur...”, sans la voyelle finale [i] du radical et le thème [s].

d) Au subjonctif à la troisième personne du singulier, on note la forme: discontinusse, à la place de: discontinue: “...faut bin que c’tte sorte d’en-

(7) Voir le *Glossaire du parler français au Canada*. L’Action Sociale, Québec, 1930.

quête-là *discontinusse* [diskɔ̃tinys]”. Le système du type: il finit — qu’il finisse, semble être celui selon lequel cette analogie s’est fondée.

e) A la troisième personne du singulier, présent de l’indicatif, on trouve: *dévastre*, pour le fr. nor.: *dévaste*: “...i’ *dévastre* tout [devastæ tut]...”. L’analogie s’est construite évidemment sur le système des verbes de la première conjugaison dont le -er final est précédé d’une consonne plus “r” (type: rentrer — il rentre; massacrer — il massacre).⁽⁸⁾

f) Au subjonctif d’ “aller”, aux première et troisième personnes du singulier, on a la forme: *alle*, à la place du fr. nor.: *aille*. Exemples: “...pour qu’i’ *alle* [ɔl] se coucher...”; “...que j’y *alle* [ɔl] prend’ in lunch...”. Il nous semble légitime de supposer que la deuxième personne du singulier et la troisième du pluriel se construisent de la même façon.⁽⁹⁾ Ces formes seraient basées sur le radical “all-” de l’infinitif, selon le type: aimer — aime (-s, -ent).

g) Nous relevons un cas où le participe passé d’ “apercevoir” se dit: *aparçoué*: “J’ai rien qu’*aparçoué* [apakswe] eune p’tite lueur...”. C’est probablement l’influence du type de verbe dont le participe passé se termine en -é [e] en plus de celle des formes du singulier comme “il aperçoit” [japakswe] qui ont livré cette forme. Il faut avouer pourtant que ce cas demeure pour nous un peu obscur.

h) Le participe passé *foutu* du verbe: *fouter*, populaire en France, se dit: *fouté*: “...i’ a *fouté* [fute] ’n’ claque à la prison...”. “Fouter” est aussi dialectal en France,⁽¹⁰⁾ mais selon Bauche (*Le Langage populaire*) et nos propres observations, “fouter — foutu” sont les formes communes à la région de Paris.

i) L’infinitif “comparaïser” est calqué évidemment sur le substantif: *comparaison*. Exemple: “...I’ est pas à *comparaïser* [kɔ̃pakɛze] en toute”.

VII. FORMES ÉLIDÉES

La première personne du singulier du présent de “être” peut tomber dans un débit un peu rapide, ainsi: “J’ *pas* (= je ne suis pas) capable [ʃ pa kapaˈb]”, de même que la troisième personne “est” dans le groupe “c’est”: “Q’*atendu* [satādy]” (= c’est entendu). Il semble pourtant que le

(8) En effet, dans la première partie du conte de “Merlin”, “l’ massacre” figure quelques mots après la forme analogique “l’ dévastre”.

(9) En effet, nous avons entendu ces dernières formes à Québec et aux environs.

(10) Voir *Glossaire du parler français au Canada*.

groupe "je suis" soit représenté le plus souvent par les formes: [ʃsy, ʃy], et que le [t] final de "c'est" se fasse entendre d'ordinaire devant une voyelle ("C'est in siffleur [stē siflø]").

VIII. ALTERNANCE VOCALIQUE

Tomber [tɔ̃be] — timber [tēbe]: ces deux formes du verbe "tomber" montrent l'alternance vocalique [ɔ̃] — [ē], dans le radical. La forme avec [ē] semble être la plus courante des deux. Exemples: "A' s' barre les pattes dans 'n' chousse (= souche), a' tombe [tɔ̃:b]..."; "...su' la porte... qui tombait [tɔ̃be] su' l' jardin..."; "...a' timbe [tē:b] à terre..."; "En timbant [tē:bā] à terre..."; "...le v'la qui timbait [tē:be]...". "Timber" est dialectal en France.

Les Auxiliaires

En général, les verbes auxiliaires qui figurent dans les contes, se comportent de la même manière qu'en fr. nor. Les écarts de ce dernier se trouvent discutés ci-dessous.

a) être; avoir:

Ces deux verbes s'emploient avec le participe passé pour situer une action dans le passé. Les constructions sont pareilles à celles du fr. nor. (j'ai vu; il est parti, etc.), à l'exception en franco-canadien que l'emploi de l'auxiliaire "être" est beaucoup plus restreint qu'en fr. nor.⁽¹¹⁾ Il est à remarquer qu'au passé défini, "être" et "avoir" se combinent à quelques reprises à la troisième personne du singulier et du pluriel, avec le participe passé pour former le passé antérieur, temps mort dans la langue parlée en France. Exemples: "Aussitôt qu'i' eut vu..."; "...après qu'i' furent couchés..."; "Après qu'i' eurent pris leu' p'tit déjeuner...".⁽¹²⁾

1. Elision de l'auxiliaire:

On relève les groupes suivants qui montrent l'élision d'une forme de l'auxiliaire "avoir" (ai) en hiatus avec l'initiale vocalique du participe passé: "J'(ai) entendu dire [ʒatādɥ di:ɛ]..."; "Quand j'(ai) arrivé [kã ʒarive]...".

Le verbe "s'en venir", au passé composé, laisse voir l'élision des auxiliaires "suis" et "est" dans les deux formes suivantes: "La petite fille s'(est)

(11) Voir "Syntaxe", pp. 97ss.

(12) Voir note 2, p. 65.

en v'nue [tsã n y] su' l' bonnet..."; "...comme ej' (suis)-t-en v'nu [kɔmɛstãvny]...".⁽¹³⁾ Toutes ces formes représentent, sans doute, le résultat extrême de la désaccentuation des auxiliaires. Il est à noter cependant que les formes pleines rivalisent avec ces formes élidées.

b) aller :

Ce verbe, au présent, construit avec l'infinitif, situe une action dans un futur senti comme plus immédiat, comme en fr. nor. La forme de la première personne du singulier a une importance particulière dans nos contes. On y trouve la vieille forme (pronominale), "je m'en vas", (fr. nor. "je vais), se disant [ʒ mã va]. Les formes élidées cependant semblent s'employer plus fréquemment: j' m'as [ʒmɑ, ʒmɔ], ou simplement: m'as [mɑ, mɔ], avec chute de l'élément "en" [ã] et du [v] initial de "vas". Exemples: "...ej' m'en vas [ɛʒ mã va]-n-en présenter un..."; "...j' m'as y aller [ʒmɑ jale]"; "...m'as [mɑ] vous faire souper...". Parfois encore la nasale [ã] est dénasalisée, comme dans: "...m'en vas [mɔ va] asséyer..."].

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Les observations que nous venons de faire sur la morphologie des contes populaires montrent un certain nombre de formes qui diffèrent, dans une mesure plus ou moins grande, du français normal. On a vu que souvent la différence ressortit à l'aspect phonétique des morphèmes. (Cf. les désinences du futur.) Un autre genre de divergence avec le parler normal est celle produite par l'analogie. Dans ce cas, on constate la dominance, chez le sujet parlant, de certains systèmes morphologiques par rapport à d'autres qu'on pourrait qualifier, en l'occurrence, de "secondaires": "discontinussent" d'après "finissent"; "voirais" d'après "croirais". D'autres formes encore sont archaïques et constituent des vestiges de l'époque où les premiers colons sont partis de France pour venir s'installer dans la Nouvelle-France: "de ce côté icite" pour "de ce côté-ci"; "s'assir" pour "s'asseoir", etc.

Il y a pourtant quelques aspects de la morphologie des contes, qui attirent notre attention plus que d'autres. Un des plus frappants est la présence du

(13) Le [t] est probablement un faux son de liaison (à la place de [z]), entre "suis" et "en". Ici, cependant, les éléments "me suis" subissent l'ellipse (cf.: Je suis encore [ʃ t ɛkɔ̃]). A remarquer aussi l'agglutination de "en" au verbe selon le type: je me suis enfui. "Il s'est en allé" s'entend fréquemment dans la province de Québec.

passé simple et du passé antérieur. Même si elles sont employées d'une manière assez restreinte et particulière, ces deux formes verbales n'en représentent pas moins les derniers restes d'une manière de s'exprimer qui est déjà révolue dans le français normal parlé, et qui ne subsiste plus guère en France que dans un petit nombre de patois.

L'amuïssement, dans certaines conditions, de la désinence infinitive (-er) de la première conjugaison est un autre fait qui semble mériter attention. Il est vrai que cette chute semble être provoquée par la désaccentuation, mais le fait d'un tel affaiblissement de la désinence infinitive de la conjugaison dominante de la langue, est remarquable.

A tout prendre, la morphologie des contes reste cependant française. Des traits archaïsants, populaires et novateurs sont observables dans toute langue qui continue de se développer après séparation du tronc principal. Le franco-canadien, comme l'américain, est un de ces cas.

DEUXIÈME PARTIE

SYNTAXE

Selon les grammairiens, on étudie sous la rubrique de syntaxe, l'arrangement des mots dans la phrase et la construction des propositions. Nous pourrions dire aussi que, d'une manière générale, les faits qui existent en vertu de la place qu'occupe tel ou tel morphème dans la phrase sont des faits qui ressortissent à la syntaxe.

Dans cette partie de la présente étude, nous nous proposons de relever dans les contes choisis, et de discuter, ces phénomènes d'ordre syntaxique qui semblent présenter quelque intérêt. Nous disposerons les faits dans l'ordre et sous les intitulés suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------------|
| a) l'ordre des mots | f) les degrés d'intensité et |
| b) les déterminatifs | de comparaison |
| c) les pronoms | g) la négation |
| d) le verbe | h) l'interrogation |
| e) l'adverbe | i) les conjonctions |
| | j) les prépositions |

Evidemment, à cause du champ plutôt restreint que nous examinons, il y a certains domaines de la syntaxe où il est inutile de chercher du nouveau, de l'ancien, du différent. Il y en a d'autres dont la considération est déjà incluse dans une autre section de l'étude syntaxique. Il en est ainsi des discussions des pronoms de quantité et des pronoms interrogatifs qui se trouvent compris, respectivement, dans l'étude des degrés d'intensité et de comparaison et dans celle de l'interrogation.

L'ORDRE DES MOTS

L'ordre des mots dans les contes est sensiblement le même que dans le fr. nor. La structure du groupe verbal et du groupe nominal, ainsi que l'ordre des éléments de la proposition et la place des propositions subordonnées, ne présentent aucune divergence notable avec le parler normal de France. Nos observations sur l'ordre des mots dans les contes sont donc plutôt restreintes et concernent presque uniquement les propositions coordonnées et les propositions incises, deux domaines où nous avons relevé quelques faits qui semblent se distinguer du français normal.

I. PROPOSITIONS COORDONNÉES

a) Coordination d'une proposition amenée par *que* à un infinitif :

"...i' donne l'ord' encore à tout l'monde *de coucher* à son château, *mais qu'i' prétend* que l'monde soyent p'us polis..."; "Ton malheureux frère... qui m'commande *de t'tirer* in oeil d' la tête *ou bin qu'i' va nous fére périr !*"; "...i' t' lâche in cri... *que i' avait* in polisson qu'était rentré dans 'a chamb' d' la princesse, *de venir* au plus vite possib' ". Ce genre de construction, selon Haase,⁽¹⁾ était pratiqué librement dans l'ancienne langue, mais cet auteur ne la signale pas pour le XVII^e siècle. Cette manière de dire se rencontre aussi dans la langue populaire et dialectale en France.

b) Coordination d'une proposition amenée par *que* à un verbe dit d'affirmation régissant un substantif accompagné d'une détermination attributive :

"...i' voué c' gars-là *qui sortait d' chez eux... et qu'* la maison d'ensuite, *qu'i' arrête pas...*".⁽²⁾ Cette survivance syntaxique du XVII^e siècle, et de l'époque précédente,⁽³⁾ relève au fond, des constructions très courantes en ancien français, où l'on coordonnait une proposition construite avec "que" à un infinitif, ainsi qu'une proposition amenée par "que", ou une proposition infinitive, à d'autres membres de la phrase. Cette construction signalée dans les contes, existe encore, sans doute, en France dans le langage populaire et dans certains dialectes.

(1) *Syntaxe française du XVII^e siècle*, p. 409.

(2) Ellipse de la préposition "à" devant "maison", et répétition de la conjonction "que".

(3) Haase, *op. cit.*, p. 409.

c) Coordination par juxtaposition :

Souvent, faute d'une conjonction de coordination, deux propositions se trouvent liées l'une à l'autre par simple juxtaposition.⁽⁴⁾ Exemples : "C't homme, c'tte femme-là étaient dans l' milieu d' la forêt, () i' avaient deux enfants..."; "Ça s'est passé pendant quinze jours trois semaines, () v'là la bonne femme qui timbe bin malade..."; "Marchent toute la journée, () i' arrivent le soir el' long d'eune grand' rivière..."; "S'en vont frapper à 'a porte, () eune vieille bonne femme s'en vient ouvrir la porte..."; "S' met à marcher dans 'a ville, () i' passe el' château d'in roi"; "Descend à bord du bâtiment, () d'mande à p'tit Jean voir si i' avait sa soeur"; "On va dire que (*sic*) eux aut' ont fini d' tout parcourir d' Paris, () i' sont pas p'us avancés que quand i' ont parti". Encore une fois, il faut ajouter que ce genre de coordination existe au moins dans le parler populaire en France, et, à un certain degré, dans le parler familier.

II. PROPOSITIONS INCISES

a) La proposition incise, construction couramment employée en fr. nor., constitue une manière de préciser une idée quelconque. Cependant, dans les contes, on introduit souvent dans la phrase, une incise d'une longueur assez considérable et qui représente, bien des fois, toute une phrase en elle-même. Ceci produit dans la phrase principale un effet de distorsion et de brisure — pour l'interlocuteur aussi bien que pour le sujet parlant — qui peut, nous le verrons plus loin, détruire la phrase principale. Pour les besoins de la clarté, nous mettons les incises dans les exemples, entre parenthèses. Exemples : "I' partent, (le soleil était prêt à s' coucher), d' la cabane"; "Le roi fait mett' in ban, lui, (ça y donnait envie d' s' marier, là, de voir qu'i' avait asséyé à avoir c'tte p'tite fille-là), pour faire présenter des bouquets"; "... si i' était capab' d' yi fére in bon jardinier, (son jardinier était parti du matin), qu'i' allait l' prend' "; "Quand a' dormira... (alle a à 'a ceinture... la clef dans 'a ceinture de d'sa robe, là), va bin tranquillement... pis coupe la corde..."; "... c'était la veuille, (départissaient 'a mariée, c'tte histoire-là), qu'è' se s'rait mariée...". — Parfois, la brisure produite par l'incise est si grande que cette dernière finit par l'emporter sur la phrase principale dans l'esprit du sujet parlant. Dans ce cas, il en résulte une anacoluthie par laquelle l'incise détruit le rapport syntaxique entre le commencement et la fin de la phrase principale, ou bien l'incise en constitue, par elle-même, le terme. Exemples : "Soye i' aye in homme de caché là, i' dit, avec in couteau ou bin in sab', (j' vois pas quoi),

(4) Une proposition subordonnée peut être liée à la principale de cette manière. (Voir ellipse de "que", p. 134.)

mais, i' dit, c'est la mort raide"; "Aussitôt qu'i' est rentré, (près d' la porte i' avait eune espèce de pharmacie, son rasoir était là-dessus), et donc i' accroche sa strap et i' commence à 'filer son rasouèr pour se fère la barbe"; "Ça serait fort douteux... que le voleur, (qui est pas mal audacieux, i' dit), serait le seul, et i' dit, assez audacieux pour aller trouver... 'a princesse dans sa chamb' ". Dans le dernier exemple, il y a un contresens qui résulte de l'anacoluthie: on veut bien dire que le voleur serait le seul assez audacieux pour aller trouver la princesse. D'autres exemples: "Quante le roi voit ene affaire de même, (qu'était bin découragé), i' avait 'n' vieille fée qu'était renfermée dans 'es prisons i' avait bin longtemps";⁽⁵⁾ "Sa mère qu'avait eu connaissance d' la chose, (i' avait pas 'n' vit' qu'avait resté dans l' château, tout était descendu"); "Temps en temps, (i' avait son portrait dans sa poche), pis i' 'a r'gardait..."; "I' a rien qu'eune chose (que j' crois) qu' ça m' ferait du bien...". — L'anacoluthie, pourtant, bien qu'elle relève le plus souvent de l'emploi d'une incise, peut fort bien se trouver ailleurs. Cf.: "La première chose qu'i' fait, lui, i' est rendu su' l' tas d'or..."; "C'est le plus riche de sa fortune qu'i' avait, le roi, lui, c'est ene forêt qu'i' avait"; "...a' timbe à terre sans connaissance! En timbant à terre, lui fait pas ni un ni deux... i' s' tranche eune partie d' la pomme (paume) d' la main"; "...on d'mande pas si ça s'ramasse d'à terre pis là, qu'ça enfile pour aller voir dans la chamb' ".⁽⁶⁾

b) La proposition incise *il dit* [idi]:

L'incise "il dit", souvent précédée de "et" (et il dit), ou de "puis" (pis il dit), est d'un usage extrêmement fréquent et souvent superflu, dans les

(5) On note dans cet exemple la séparation de la proposition relative (qu'était bin découragé) de son antécédent, procédé fréquent au XVII^e siècle. (Voir Haase, p. 425.)

(6) Au fond, l'anacoluthie que présente ce dernier exemple, peut n'exister que pour les grammairiens. L'anacoluthie, ici, proviendrait de l'opposition "si - que" après un même verbe d'interrogation (se demander). Or, en l'occurrence, les deux faits qu'introduit le verbe principal sont connus, chez le sujet parlant, pour s'être produits en réalité. De là, la tendance à poser le fait avec "que" au lieu de le poser avec "si". Mais cette juxtaposition de "si" et "que" peut très bien se faire sans déranger le système de la langue. C'est-à-dire que le "si" ici, étant un "si" qui pose un fait (cf.: S'il est malade, c'est de sa faute), n'entre pas en contradiction avec "que" qui pose lui aussi, par nature. — Pourtant, il est possible toujours que "si" soit senti ici comme introducteur d'une interrogation indirecte et, par là, comme un "si" banal qui suppose. Mais même dans ces conditions, il n'y aurait pas atteinte au système de la langue, puisque "que" peut bien supposer lui aussi (cf.: "...si l' voleur se déclare et qu'i' raconte tout de c' qui s'est passé..."). — Résumons: si, dans le présent exemple, les faits qu'introduit le verbe principal, sont sentis simplement comme des faits qui se sont déjà produits (et dans ce cas le groupe verbal "on d'mande pas" équivaldrait à un morphème d'intensité forte pour mettre en relief ces faits), alors, "si" pose par accommodation et "que" pose par nature; si, pourtant, ces faits sont sentis comme faisant partie d'une interrogation indirecte, "si" suppose par nature et "que" suppose par accommodation. L'anacoluthie en question se réduirait ainsi à ceci que l'un des morphèmes (si - que) aurait été employé par accommodation, l'autre par nature.

contes et dans le parler populaire. La répétition à outrance de cette proposition, lui a enlevé une large part de son contenu significatif, si bien que dans un grand nombre de cas, elle n'est devenue qu'une espèce de morphème vide, une forme dont le contenu sémantique est à peu près nul. Dans ce cas, on dirait que le sujet parlant y recourt pour établir des points de repère dans son débit, afin de se donner plus de temps pour penser ses phrases. En effet, "il dit" employé de cette façon équivaut à un silence ou bien à un son quelconque (mmmm, etc.), qu'on articule inconsciemment pendant qu'on formule ses phrases avant de les débiter. La preuve de la déplétion sémantique de l'incise "il dit", c'est qu'on en relève des emplois, pas très fréquents, il est vrai, où le sujet parlant l'insère dans ses propres paroles, c'est-à-dire là où il ne rapporte pas les paroles d'un personnage du conte. Témoin la phrase suivante où le conteur termine le conte du "Grand Voleur": "Et donc ... la noce est célébrée et pis après ça, *i' dit*, j'étais à demi invité, mais, *i' dit*, après qu' ç'a été tarminé, *i'* m'ont envoyé pour vous le raconter". On voit que dans cette phrase, si on attribuait à l'incise "il dit" sa vraie valeur significative, il en résulterait un non-sens.

Dans cet état de choses, le singulier de la troisième personne (présent) étant de beaucoup la forme dont on a le plus souvent besoin, le pluriel (ils disent) [i di:z] ne semble pas s'employer, et les deux nombres se disent: [i di]. Exemples: "Donc, on va dire qu'eux aut', comme de raison, que tout adonnait si bin, qu'*i'* r'virent de bord. 'C'est bin pas là qu'est l' voleur, *i' dit*, le mari est là ...' "; Ça faisait in an et in jour que son Tifon était parti et, *i' dit*⁽⁷⁾ que le roi avait pas encore de nouvelles de rien"; "... son jeune homme était disparu... *i' dit*⁽⁷⁾ qu'*i'* avait 'n' grosse récompense de promis' ". Il est vrai que, dans les deux derniers exemples, *i' dit* joue le rôle d'une proposition principale plutôt que celui d'une incise, mais ces exemples n'en montrent pas moins l'influence de l'incise sous sa forme figée habituelle [idi].

Si, d'un autre côté, le sujet parlant éprouve le besoin d'employer une forme du pluriel, il se sert du passé indéfini au lieu du présent de narration, ainsi: "Bon, bin, *i' ont dit*, c'est icite qu'est l' voleur, *i' ont dit*;" "Bin, *i' ont dit*, monsieur, on a les ord' du roi ..."; "*I' ont dit*: 'Sire, l'étranger vous fait dire que ...' ". On ne relève nulle part dans les contes examinés, l'incise: ils disent.

Il n'est donc pas très surprenant non plus de trouver dans la catégorie du genre, un phénomène parallèle à celui que nous avons vu ci-dessus pour le nombre. On trouve alors: *i' dit*, à la place de: a' (elle) dit, ainsi: "Bin, *a' dit*, je l' sais pas, *i' dit*, c'est in vendeur ..."; "Oh! *a' dit*, p'tit bonhomme, et *i' dit*, j'en ai d'jà vu des affaires de même"; "Ma dou' soeur, j'ai décidé 'n' cho-

(7) "Ils disent" = on dit (indéfini).

se.” — “Quoi c’ que c’est, i’ dit, mon frère ?”; “Me v’là âgée, a’ dit, cent-quatre-vingts ans, i’ dit...”⁽⁸⁾.

III. LA CONSTRUCTION *pour pas que* SUIVI DU SUBJONCTIF

Cette construction semble suivre par analogie, celle où la préposition “pour” est suivie d’un infinitif négatif, comme dans: “... *pour pas j’ter* d’arb à terre de même”. Nous avons donc: “... i’ fallait qu’ ça y alle dans c’ système-là *pour pas qu’ ça paraisse*...” (à l’opposition de la forme française: pour que ça ne paraisse pas). Grevisse⁽⁹⁾ signale que “pour pas que” suivi du subjonctif tend à passer dans la langue littéraire en France, mais que cette tournure “reste suspecte d’incorrection”. Au Canada français, nous avons remarqué que cette construction est déjà courante non seulement chez les basses classes, mais aussi bien chez les gens d’une certaine culture. Il doit en être de même en France si la tournure commence à pénétrer dans la langue littéraire. Il semble alors, que “pour pas que” suivi du subjonctif finisse comme tant d’autres “incorrections” l’ont déjà fait, par forcer les portes du “bon langage”.

RÉSUMÉ

L’ordre des mots dans les contes ne se distingue de l’ordre français que par un petit nombre de faits. Quelques points sur lesquels on constate des différences relèvent de la syntaxe du XVII^e siècle ou d’avant, comme les deux manières anciennes de coordonner deux propositions de type différent, subordonnées à un même verbe. Les propositions incises sont souvent très longues, et il n’est pas rare qu’elles se développent au dépens de la phrase principale. L’incise “il dit” est d’une fréquence d’emploi si grande dans les contes qu’elle semble avoir perdu beaucoup de sa valeur sémantique, et dans certains cas, ne représenter plus qu’une forme vide. Enfin on constate l’emploi de la construction analogique “pour pas que”, suivie du subjonctif, tournure qui est encore considérée comme incorrecte par les grammairiens français, mais qui a déjà fait ses débuts dans la littérature française contemporaine. Cette construction est d’ailleurs très courante au Canada français parmi le peuple et chez bien des gens instruits.

(8) L’emploi du sujet pronom: il [il], pour le féminin: elle [a, A], n’est pas limité à l’incise: il dit. Cf.: “...i’ en reste quèqu’ *pièces*, mais i’ sont toutes éparpillées d’in bord à l’aut”. (Voir aussi le GPFC). D’un autre côté, il arrive que le sujet parlant se corrige. Une fée parle: “Bin, i’ dit... a’ dit, Sire...”.

(9) *Le Bon Usage*, p. 663.

LES DÉTERMINATIFS

Les déterminatifs présentent, en général, les mêmes emplois dans les contes qu'en fr. nor. Pour ce qui est des divergences qu'on peut leur reconnaître, il s'agit souvent de phénomènes d'un caractère plutôt phonétique que syntaxique.

I. L'ARTICLE DIT "DÉFINI"

a) Absence de l'article défini:

En vertu d'un phénomène de phonétique syntaxique,⁽¹⁾ l'article défini peut ne pas s'entendre parfois, devant un substantif: "Sarvante 'tait encore après épousseter..."; "Chasseur s'en r'tourne"; "Dans espace [dāēspaws] de vingt-quatre heures..."; "Devin pousse le roi...".

b) Forme plurielle devant un substantif singulier; forme féminine devant un substantif ou adjectif masculin:

On entend: "...quante la [le] voiture est rendue presque devant la porte..."; "...vers le [le] grand lit d' la princesse..."; (cf. aussi: "...j' l'avais mis dans mes poches, ce [se] crayon-là..."). Ce sont les seuls cas rencontrés où un tel phénomène se produit. Nous sommes d'opinion qu'il ne s'agit ici que des cas de mauvaise articulation ou d'inadvertance chez le sujet parlant, plutôt que d'un fait de syntaxe ou de morphologie. Il en est de même de: "le [la] gars" qu'on entend une fois, et: "...in voleur le [la] moindrement intelligent..."⁽²⁾. Il peut s'agir, dans les trois derniers exemples d'une sorte d'harmonie vocalique momentanée.

II. L'ARTICLE DIT "INDÉFINI"

a) Absence de l'article indéfini:

Devant "chose": "Tiens... mon devin, i' dit, à matin, chose mystérieuse que j' trouve...". L'emploi du substantif "chose" sans article ici est délibéré,

(1) Voir "Observations sur le comportement du schwa en franco-canadien", par J. La Follette, dans la *Revue de l'Association Canadienne de Linguistique*, numéro du printemps 1960.

(2) Voir morphologie, pp. 50-51, pour les cas qui sembleraient révéler un changement ou tout au moins un flottement de genre.

mais semble être plutôt français. (Voir Grevisse, *op. cit.*, p. 254, par. 10). — Ailleurs, l'absence d'article indéfini qu'on peut trouver ici et là, semble relever simplement de l'amuïssement ou de l'ellipse totale d'une forme déjà très affaiblie de l'article [ən, n]: "...i' avaient deux enfants, p'tit garçon pis 'tite fille". Ce genre d'ellipse n'est pourtant pas très commun, mais il est bien concevable dans un parler régional où les voyelles tout à fait dépourvues d'accent tendent à se déformer et parfois à disparaître.

III. L'ADJECTIF POSSESSIF

On remarque parfois une tendance selon laquelle la personne d'un adjectif possessif change sous l'influence d'un nom ou d'un pronom avec lequel il n'est pas en rapport. Exemples: "...on va y tend' 'n' guillotine... on va en êt' débarassé pour le reste de *ses* (pour: nos) jours..."; "...l' seul moyen, Sire, pour er'conquérir votre or que vous avez eu d' volé... ça serait... de donner vot' parole... que si l' voleur se déclare... que vous y donnez *sa* (pour: votre) fille en mariage"; "...i' a fouté 'n' claque à 'a prison... la prison a parti, i' l'ont jamais r'vue d' *sa* (pour: leur) vie". Il ne faut pas cependant qualifier ces exemples comme les indices d'une tendance générale du parler. Il semblerait plus exact de dire simplement que ce sont là des cas de confusion où une idée l'emporte sur une autre dans l'esprit du sujet parlant, et où cette prédominance se traduit, en l'occurrence, dans la parole par la concordance en personne ou en nombre de l'adjectif possessif avec la personne ou le nombre de cette idée forte. Témoin la phrase suivante où l'on voit la même confusion, mais où la tendance est dominée et le sujet parlant se reprend pour se servir de la personne correcte: "...le roi va envoyer *vot'* armée... *son* armée t' détruire". Il y a d'ailleurs, bien d'autres phrases du même type où la personne appropriée s'emploie sans hésitation: "...j' promets... qu' j'y donnerai... la main d' *ma* fille..."; "On l' conduit à la prison pis on l'enchaîne pour le reste de *ses* jours", etc.

IV. (Pour "de" partitif, voir "Prépositions", pp. 146ss)

RÉSUMÉ

Les déterminatifs, au point de vue syntaxique, n'offrent rien de vraiment divergent du français normal. Les quelques cas d'absence d'article se ramènent à des phénomènes de phonétique au fond, à l'exception d'un seul cas qui semble bien être du français normal. Les autres "exceptions" ne sont en réalité que de simples cas de confusion momentanée, où semble s'exercer parfois une espèce d'assimilation notionnelle.

LES PRONOMS

Le pronom est un mot qui représente, selon l'emploi qu'on en fait, un nom, un adjectif, un verbe (inf.), un groupe ou une proposition. Employé absolument, le pronom n'a aucune valeur supplétive; dans ce cas, il serait plus exact de la dénommer un nominal.⁽¹⁾ Nous examinerons ci-dessous les aspects du pronom qui, dans les contes choisis, le différencient de l'usage du fr. nor. dans une plus ou moins grande mesure.

I. LES PRONOMS PERSONNELS

a) Ellipse du pronom personnel atone sujet de verbe:

Bien que les pronoms sujets des trois personnes puissent s'omettre dans le discours, cette omission se note surtout à la troisième personne. Exemples:

— au singulier de la première personne:

"... () m'en vas vous l' pagner..."; "... () m'as m'en aller..."; "Ah ! i' dit, mouman, i' dit, () en ai p'us !"; "Bin, i' dit, () sais [s'ɛ] pas trop"; "... () m'as étrenner l' lit du roi..."; "... () sais pas quieu commarce qu'i' faisait..."; "... () m'as décider d' partir d'icite"; "... () m'as t' montrer l' premier jeu..." (trois fois avec les substitutions "deuxième" et "troisième" successivement). On voit bien que l'ellipse du pronom sujet à la première personne du singulier se fait presque uniquement avec l'auxiliaire "s'en aller" ou avec le verbe "savoir".

— au singulier de la deuxième personne:

"Si () veux pas m' donner in oeil, laisse-moi en aller !"

— au pluriel de la deuxième personne:

"() pouvez penser (si) le monde le courait..."; "() pouvez penser (si ça) y coûtait..."; "...pis () savez qu'i' sont pas commodés".

— au singulier de la troisième personne (personnel):

"() Saute su' 'es deux sacs..."; "() Pense en lui-même, i' dit..."; "... () prend in grand respire de l'air pur..."⁽²⁾.

(1) E.g.: Rien n'a été trouvé; Qui vient; On est venu; Tout meurt. Voir Grevisse, op. cit. pp. 336.

(2) Il a été relevé vingt-trois exemples en plus de ceux qui sont cités.

— au singulier de la troisième personne (impersonnel) :

“...à soir () faut ers'tourner (*sic*) (= se retourner)...”; “() Faut pas que rien apparaisse...”; “...que () fallait absolument (qu') i' aye lieu de r'prise”⁽³⁾.

— au pluriel de la troisième personne :

“... () ôtent la pierre qui s'ôtait très facilement...”; “() Prennent la tête...”; “... () font examiner la tête...”; “... () s'en vont à l'aut' maison...”; “... () trouvent le corps...”; “() montent en haut...”⁽⁴⁾. La langue ancienne n'exprimait pas toujours les pronoms personnels atones sujets. Au XVI^e siècle, on les omettait encore assez souvent, mais l'usage de les exprimer s'établit définitivement au XVII^e siècle. Leur ellipse dans les contes semble relever plutôt de la désaccentuation, donc d'un phénomène de phonétique de la phrase. Il semblerait probable que l'omission de ces pronoms, dans le parler franco-canadien, ne relève pas de la même cause, d'ordre morphologique, qu'en ancien français.

b) Le pronom réfléchi :

Le pronom réfléchi se comporte, dans la grande majorité des cas, comme en fr. nor. Les cas spéciaux que nous citerons à son égard sont trop peu nombreux pour voir en eux des traits linguistiques généraux. Il faut dire cependant, qu'un dépouillement plus complet de la langue parlée laisserait voir que les types de phrase qui suivent ne sont pas rares.

— ellipse du pronom réfléchi :

Dans un seul cas, on note l'ellipse du réfléchi “me”, dans le verbe pronominal : s'en aller, après un impératif : “...laisse-moi () en aller!” Ici il est possible que le réfléchi “me” soit dissimilé du tonique “moi” par haplologie. (Cf. d'un autre côté, la répétition du réfléchi dans : “...j' m'as m'en aller”).

— prolepse de *se* par métathèse :

Par métathèse, il résulte une espèce de prolepse du pronom réfléchi devant l'infinitif précédé de la préposition “de” : “...pis se d' l'attacher [psə d latafe] (= puis de se l'attacher) alentour le corps”. Ce phénomène, comme le suivant, relève de la phonétique syntaxique.

(3) Il a été relevé dix exemples en plus de ceux cités.

(4) *Idem*.

— incorporation du pronom réfléchi dans la forme verbale:

Le pronom réfléchi "se" se trouve incorporé à la forme du verbe même par un phénomène de phonétique syntaxique (métathèse). Ceci se note quand le verbe commence par "re-" [æʁ]: "...faut ers'tourner [fo æʁsturne]" (faut se retourner).

c) Ellipse du pronom de la troisième personne à l'accusatif, suivi d'un autre pronom de la troisième personne au datif:

"...i' prend dix pias' pis i' () y donne..."; "T'as été donner la clef à Tifon". — I' dit: "C'est pas moué qui () y a donné, c'est lui qui me ll'a ôtée...". Haase (p. 5) fait remarquer que cette sorte d'ellipse fut en usage chez tous les auteurs du XVII^e siècle, et qu'elle constitue une survivance d'un usage courant dans l'ancienne langue. Cette ellipse est pratiquée couramment dans la province de Québec.

d) Pronom personnel tonique sujet:

Aux troisièmes personnes, les formes toniques s'emploient parfois comme sujet du verbe sans la reprise par la forme atone que le fr. nor. demande habituellement (voir Grevisse, *op. cit.*, p. 344). Exemples: "Et après l'inspection faite, *lui* aussi juge que i' a in trou énorme de faite..."; "...tu m'as tous fait tuer mes animaux et, i' dit, *eux aut'* m'ont volé 'n' partie d' ma fortune..."; "*Lui* er'met ses chaussures dans ses pieds, pis..."; "Et donc on va dire que *lui* accepte et..."; "Tejou' qu'in coup qu' sa p'tite fille était bin trimée, *lui* travarse à 'a ville... avec elle"; "Là, c'est çartain qu' s'i' va là, qu'on le r'voira p'us, *eux aut'* en viront (= verront) bin l' boute".

e) Le pronom de la troisième personne rappelle des membres de phrase qui le précèdent ou annonce ceux qui le suivent:

A. La forme atone sujet rappelle le substantif sujet précédent qui est séparé du verbe par des incidentes déterminatives ou par une proposition relative:

"Le roi, lui, i' dit, i' a p't-êt' bin été ici..."; "'es innocents qu'i' a d' couchés en haut, là, i' vont êt' assez fous d' crère qu' c'est vrai..."; "Mais son père en avant, i' était bin p'us chanceux...". — Parfois la forme atone rappelle un sujet qui est séparé du verbe non seulement par une incidente déterminative, mais aussi par le commencement d'une citation: "... l' voleur encore, comme le premier voyage: 'Bin, i' dit, 'coutez, Sire...' ". Ce genre de construction s'entend, bien entendu, dans la langue populaire en France.

B. La forme atone rappelle le substantif sujet qui précède immédiatement :

Ce genre de rappel se produit surtout devant l'incise : il dit. Exemples : "Ah ! *l'aut*, *i'* dit, non..." ; "Le *voleur provincial*, *i'* dit au voleur de Paris..." ; "Le *roi*, *i'* dit..." ; "Fait que *l' voleur*, *i'* danse su' une tempête..." ; "...la *princesse*, *elle* l'avait trouvé bin d' son goût..." ; "...*'es aut*, *i'* sont tous rentrés" ; "Ce *pommier-là*, *i'* était gardé par trois gros chiens..." ; "...la *princesse*, *elle* l'a reconnu...". Cette forme de reprise aussi est populaire en France⁽⁵⁾, et avait cours au XVII^e siècle et avant.

C. Le neutre "le" annonce une proposition complétive :

"...j' te *l'* avait bin dit... qu' c'était 'n' tentative inutile..." ; "Bin, j' m'en vas te *l'* dire, c' que c'est que j' fais avec" ; etc. Cet usage, courant au XVII^e siècle, n'est plus très commun en fr. nor.

D. Les pronoms accusatifs de la troisième personne (le, la, les), annoncent, par pléonasme, des compléments directs qui suivent :

"...*i'* invitent toute la population... à venir *la* prend' *la* veuillée au château" ; "...j' l'avais mis dans mes poches *ce crayon-là*" ; "...et l'endemain on *l'* a pris *Tifon* dans 'n' voiture..." ; "J'ai déjà envoyé mon armée pour *la* détruire *c'tte bête-là*..." ; "...*i'* l'a donnée 'n' tête de cochon...". Dans certains cas, il semble que le pronom représente une espèce d'anticipation de la part du sujet parlant vis-à-vis le vrai objet direct ; dans d'autres, on dirait que la tournure est adoptée pour des fins de précision.

E. *Le, la, les* rappellent le complément direct employé absolument :

Cette tournure qui met en relief le complément du verbe, est courante aussi en fr. nor. Exemples : "Et donc, *plusieurs*, ça 'es intéressait pas beaucoup" ; "...la *première nouvelle*, *i'* l' sait bin avant d'arriver chez eux..." ; "...*l'or*, *i'* nous 'a vole..."

F. *En* et *y* annoncent, par pléonasme, des membres de phrase qui suivent :

"Bin, Sire, *i'* dit, oui...*i'* en aurait in moyen..." ; "...j'en ai d'jà vu des affaires de même" ; "...*i'* s'en vont trouver 'a bonne femme... *y* souhaiter

(5) Voir : *Le Langage populaire*, par H. Bauche, p. 97.

l' bonjour à 'a bonne femme..."; "I' va y 'n avoir, monsieur, *des bouquets*, là!"; "Tu peux *y* dire adieu... à ton p'tit garçon...". Cette tournure est populaire en France et a pu s'entendre également au XVIII^e siècle. Haase signale (pp. 10s.) plutôt les cas où "y" et "en" annoncent une proposition, tandis que nos exemples montrent l'anticipation d'un substantif. Il est sûr pourtant que la tournure mentionnée par Haase existe dans le parler franco-canadien.⁽⁶⁾

G. *En* rappelle des substantifs ou locutions substantives employées absolument:⁽⁷⁾

"...la terrinée d'or, i' -n-en reste pas bin gros..."; "*Le coff'*, i' *en* sortait des étincelles...". (Populaire en France.)

f) Les formes toniques des pronoms personnels annoncent les formes atones pour mettre ces derniers en relief:

Cet usage est d'ailleurs courant en français, et se rencontre même dans la langue littéraire. Exemples: "Sire, i' dit, *moué*, i' dit, j'en r'viens pas..."; "...*moué*... j'mas êt' le voleur de Paris..."; "...*nous aut'* aussi... on va aller prend' in peu de r'pos..."; "...*lui*, pas de r'mède, i' s' couche tout près d' la princesse..."; "*Toué*... mon compagnon, *tu* y étais quat' fois..."; "Et donc, *lui*, comme les aut', i' part pour se l'ver..."; "*Vous*, i' dit, vous 'n avez six...".

On note également quelques cas où le pronom personnel tonique "moi" se rapporte, par anacoluthie, à un datif: "...*moué*... i' m'en reste assez..."; "... *moué*... i' m' semb' que i' a in moyen...". Au XVII^e siècle on rappelait un datif avec la forme tonique du pronom personnel sans que ce dernier soit précédé d'une préposition, mais apparemment le rapport ne pouvait pas s'établir entre la forme tonique du pronom et un adjectif possessif. Une variante de cette dernière construction a été relevée, dans laquelle figure un substantif au lieu d'un pronom à forme tonique: "...*le roi*, sa première ouvrage était... de partir et d'aller examiner son or...". De même, avec le pronom indéfini "tout": "...i' *leu'* fait *toutes* (maisons) deux croix...". Parfois encore, mais plus rarement, la forme tonique, par anacoluthie, ne se rapporte à aucun membre de phrase précédent ou suivant: "Et donc, on va dire

(6) Voir: *Le Parler franco-canadien dans "Bonheur d'Occasion"*, par James E. La Follette, thèse de maîtrise ès arts présentée à la Faculté des Lettres de l'université Laval, 1949, p. 247.

(7) Pas d'exemples relevés avec "y", mais il est certain que cet emploi de "y" existe dans le parler des Canadiens français.

que là, *eux aut'*, le ménage continue". Toutes ces tournures sont courantes au Canada français.

g) *En* et *y* se rapportent à des personnes:

Au XVII^e siècle, les pronoms "*en*" et "*y*" pouvait renvoyer à des personnes. Il en est ainsi dans les contes: "...ton mari, *i'* n'*en* sera p'us question"; "...après *y* (à une femme) avoir donné toutes les directions..."; "...je '*n*'⁽⁸⁾ (son mari) aurai pas d' pitié..."; "...*i'* ont pogné 'a princesse... et *i'* *y* ont fait fère sarment..."; "...*e'* qui *y* a apparu... la sainte Viarge"; "Ton p'tit garçon... j'*en* ai peur"; "*i'* aimait tant sa p'tite fille qu'*i'* ose pas *y* er'fuser". Cet usage a persisté aussi dans le langage populaire en France (Bauche, *op. cit.*, p. 100).

h) Emploi de *ils* pour "*on*":

Souvent, là où on se servirait du pronom indéterminé "*on*" en fr. nor., on emploie la forme personnelle "*ils*" dans les contes. Exemples: "J'ai envoyé mon armée pour la détruire, c'tte bête-là, pis... *i'* ont pas été capab'"; "In coup que l' bonhomme est mort, *i'* l' ont veuillé..."; "A la suite de ça, *i'* l'ont enterré..."; "Quante l'année a été écoulée, *i'* ont fait eune veillée..."; "I' arrive là, *i'* étaient après fère des pâtisseries"; "...pendant qu'*i'* ont faite la construction du château...". Haase signale que "*ils*" remplaçait souvent "*on*" dans la langue ancienne et au XVI^e siècle, et qu'on rencontre cet usage encore quelquefois au XVII^e siècle. Du reste, "*ils*" pour "*on*" s'entend encore dans la langue populaire en France.

II. LES PRONOMS INDÉFINIS

a) Les pronoms indéfinis "*quelqu'un*", "*personne*", "*tout le monde*" suivis d'un verbe au pluriel:

A. *quelqu'un*: "*i'* y a *quieuqu'un* qu'ont pénétré là..."; "...*quieuqu'un* ont rapporté au roi..."; "...*i'* y a-ti encore *quieuqu'un* qu'ont des bouquets à présenter?" Il est apparent que "*quelqu'un*" est senti ici comme représentant une collectivité restreinte, avec la valeur approximative de l'expression canadienne: du monde, ce qui en fr. nor., correspondrait probablement à: des gens, certaines gens. Ce sentiment de pluralité, étant intégré à celui de collectivité, s'exprime dans le verbe.

(8) Il ne s'agit pas ici de la particule négative "*ne*". Cette dernière n'existe pas dans le parler populaire.

B. *tout le monde*: “Aussitôt qu’ *tout l’ monde sont* arrivés...”; “...*tout l’ monde sont* partis d’ la place...”; “...*quante tout l’ monde sont* prêts presque à s’ coucher...”; “...*tout l’ monde s’en vont* veuiller...”. Ici, comme dans l’exemple précédent, l’impression de pluralité, intimement reliée à celle de collectivité, trouve son expression dans le verbe.

C. *personne*: “...j’ vous garantis qu’ *parsonne iront* déranger vot’ princesse...”; “...j’ vous garantis qu’ *parsonne vont* aller dans ’a chamb’ d’ la princesse”. Il va sans dire qu’il y a nombre d’exemples de “*personne*” suivi du verbe au singulier: mais suivi d’un verbe au pluriel, ce pronom comporte une nuance différente. Il est évident qu’ici encore, il s’agit d’une impression de pluralité qui cherche — et trouve, en l’occurrence — son expression. On sait que “*personne*” en plus de signifier une quantité négative, est aussi apte à signifier une quantité positive, c’est-à-dire “une personne” (cf. N’est-il venu personne?), et que cette valeur positive a précédé historiquement la valeur négative. “*Personne*” alors, peut se situer soit au début soit au terme d’un mouvement de pensée qui va du positif au négatif. Si, pourtant, la pensée, tout en restant dans ce mouvement, s’éloigne encore plus du négatif en dépassant la position de positif singulier, elle tombe dans la position du positif pluriel.

b) Le pronom indéfini *tout*

Le morphème “*tout*”, employé tantôt comme adjectif qualificatif, tantôt comme adjectif indéfini, ou bien encore comme pronom ou adverbe, a présenté à première vue, une apparence peu claire à l’égard de sa forme dans chacun de ces quatre emplois. Nous avons donc fait un relevé spécial et très complet de ce mot, afin de mettre au jour les tendances particulières qu’il pourrait accuser dans le parler des contes. Nous exposerons d’abord le fruit de notre relevé et donnerons ensuite quelques exemples pour appuyer nos constatations.

“*Tout*”, employé comme adjectif qualificatif, adjectif indéfini ou comme pronom, révèle une tendance marquée à se réduire à la forme unique: *tout* [tut]. La forme “*tous*”, prononcée [tus] (adj. qual. et pron. plur.), n’existe pas. Comme adverbe, “*tout*” se prononce presque toujours comme en fr. nor., à savoir [tu] en position préconsonantique, et [tut] en position pré-vocalique, avec cette exception qu’il reste invariable [tu] devant un adjectif féminin commençant par une consonne.

Nous ne donnons ci-dessous qu’un petit nombre des exemples qui paraissent dans les contes. Nous ne citons pas, pour la plupart, d’exemples d’exceptions à la tendance générale constatée. Il va sans dire qu’il y a des exceptions,

mais elles sont bien trop peu nombreuses pour neutraliser la tendance affirmée. (D'ailleurs, beaucoup de ces exceptions peuvent s'expliquer phonétiquement: par exemple, le [t] final de [tut] s'assimile intégralement parfois à une consonne suivante: "...i' ont tous (= tout [tu]) d' l'air à vouloir se r'poser".) Enfin, nous pouvons affirmer que dans les quatre modes d'emploi de "tout" rencontrés dans les contes, il se prononce toujours [tut] en position prévocalique. Voici des exemples:

— comme adj. qual. singulier:

"...tout [tut] c' qu'i' avait fait là..."; "...l'homme qu'a tout [tut] fait ça..."; "...tout [tut] le reste de not' vie..."; "...i' invitent toute [tut] la population..."; "...ça danse toute [tut] la danse..."; etc. Mentionnons tout de même l'exception principale à la prononciation générale [tut]. "Tout" devant les démonstratifs "ce", "ça", semble se prononcer le plus souvent [tu]. Exemples: "C'est tout [tu] c' que j' demande..."; "...i' commence à courir tout [tu] c' qu'i' y a d' maisons..."; "...sait tout [tu] ça..."; "...on s' ramasse tout [tu] ça d'in tas...". Même séparé du démonstratif, "tout" peut se prononcer [tu]: "...vous allez tout [tu] m' trimmer ça..."; "...m'as tout [tu] fère ça en galette...". Dans des locutions comme: tout de même, tout le temps, "tout" garde la forme [tu]; mais qu'il soit séparé des autres éléments de ces locutions, il se prononce [tut]: "On va rinviter tout [tut] le même monde...".

— comme adj. qual. pluriel:

"...on y a tous [tut] été..."; "...les rois ont presque tous [tut] des devins..."; "On sera pas p'us avancés mais qu'on aye toutes [tut] faites les r'charches..."; "...on va tous [tut] monter coucher en haut..."; "...me suis sarvi du même crayon pour tous [tut] vous marquer"; "Les maisons ont toutes [tut] deux croix bleues d' marquées, i' ont toutes [tut] acheté d' la viande en quantité". — Il est intéressant de voir que dans cet emploi, "tous" peut, par exception, se prononcer [tu], mais jamais [tus], comme en fr. nor.: "On va toutes [tu] courir les maisons du village..."; "...tu m'as tous [tu] fait tuer mes animaux...". La position de "tous" devant le complément d'infinitif ou le participe passé, dans ce type de phrase, est très commune dans le parler populaire des Canadiens français.

— comme adj. indéf. singulier:

Les seuls exemples de l'adjectif indéfini "tout" au singulier, le montre en position prévocalique où il se prononce [tut] (m. et f.) comme en fr. nor.: "...à tout [tut] instant..."; "...à toute [tut] heure...".

— comme pronom :

Dans les contes choisis, tous les emplois de “tout” (pronom) sauf un, appartiennent au neutre, et “tout” désigne simplement la totalité des choses. Exemples: “j’ai tout [tut] lavé partout...”; “I’ est pas à comparaier en tout [tut]...”; “...fallait que tous [tut] (personnel) seyent à la veillée...”; “...après tout [tut], faut que j’y mont’ que...”.

— comme adverbe :

Dans les contes, “tout” adverbe se comporte comme en fr. nor., excepté qu’il reste invariable devant un adjectif féminin commençant par une consonne. Exemples: “...i’ passe tout [tu] drouète pis i’ s’en va...”; “...la maison est toute [tu] proche du château”; “...tout [tu] près d’ vot’ trône...”; “...c’est... tout [tu] paqueté en d’dans...”; “...sa femme restait toute [ty] seule...”; “...la couverture toute [tu] pleine de mousse...”. Quand, par exception, l’adjectif qualificatif se prononce [tu], il peut y avoir une équivoque: “...on est tout [tu] (adv.; ou “tous”, adj. qual.) marqués”. (Dans d’autres conditions, l’équivoque peut se produire en fr. nor.)⁽⁹⁾

c) Emploi absolu de *de quoi*:

“...i’ a d’ *quoi* pour toué... qui serait d’adon, là”; “...si l’ jardinier a d’ *quoi* d’ même dans sa poche, i’ me l’ montrera bin !” En fr. nor., “de quoi” s’emploie absolument aussi, mais il est toujours suivi d’un infinitif, comme dans: de quoi manger, de quoi se plaindre. L’emploi sans infinitif nous paraît ancien. On lit, par exemple, dans Villon (XV^e siècle):

Mais aux povres qui n’ont de quoy,
Comme moy, Dieu doint patience!
(*Le Testament*, vers 245s.)

Apparemment cette construction absolue sans infinitif complétif, existait à l’époque de Villon, du moins dans les phrases négatives.

III. LES PRONOMS DÉMONSTRATIFS

a) “Ça” pour “il” neutre ou “ce”, comme sujet du verbe “être” construit avec un substantif attributif ou un adjectif, et suivi d’une proposition amenée par “que” ou d’un infinitif avec “de”:

“Ça serait la chose la plus intéressante... qu’i’ peut pas y avoir”; “...i’ faudrait attend’ que ça serait appris de vouèr... comment ça s’est passé”;

⁽⁹⁾ Voir Grevisse, *op. cit.*, p. 328, par. 2.

“Vous avez pas hésité... quant *ça* était l’ temps de m’ trahir...”. Ce genre de construction avec “cela”, se rencontrait dans l’ancienne langue et encore quelquefois au XVII^e siècle. Le langage populaire l’a conservé en France.

b) Ellipse de *ça*:

“*Ça*”, comme les pronoms personnels sujets, peut subir l’ellipse dans la fonction de sujet: “() Fait que l’ monde y a fait in p’tit rond, là...”; “... () fait deux jours qu’on a pas mangé”. Comme dans le parler populaire de Québec, “*ça*” tombe surtout dans la locution introductrice: (*ça*) fait que [fek].

c) Le démonstratif neutre *ça* dans une proposition relative ou infinitive, représentant un substantif dans la principale:

“...on va vouèr apparaît’ la fumée par l’endroit où c’ que *ça* a rentré...”; “...fère abatt’ vos bêtes à cornes puis... passer *ça* dans la ville de Paris... pis de vend’ *ça*...”. En fr. nor. on se sert plutôt d’un pronom personnel dans ces constructions.

d) *Ça*, se rapportant à une personne ou à une chose, annonce ou rappelle un substantif, un pronom personnel, une proposition infinitive, et souvent les neutres “ce”, “ça”:

Ce genre d’emploi du démonstratif neutre “*ça*” se rencontre souvent aussi en français familier et populaire. Exemples: “...*ça*... c’est la femme du voleur”; “...*ça* doit êt’ in assai... pour asséyer à déterrer quel que c’est... qu’est l’ voleur qu’était dans l’ château du roi, *ça*, i’ dit, ma femme”; “*Ça*... *ça* a-t-i’ l’habitude d’exister là, ces deux marques-là?”; “...j’ai jamais fait d’aut’ chose que *ça*, travailler dans ’es jardins”; “V’là que l’ monde, *ça* s’ lève toute”; “C’tte [sta] trappe-là, *ça* part pis...”; “J’aime bin *ça*, les cartes aussi...”; “...viens m’ dire si c’est ta soeur, i’ dit, *ça*”; “...l’épreuve d’in roi, *ça* va vite”.

e) Le neutre *ça* employé à la place des pronoms personnels “il(s), elle(s)”:

Cet usage du neutre “*ça*” est très répandu dans la langue populaire du Canada français. Il en est de même en France dans la langue populaire et dans certains dialectes (Bauche, p. 25; GPFC). Exemples: “...le roi pis la reine sont couchés tous les deux pis *ça* dort d’in profond sommeil”; “...on d’made pas si *ça* s’ ramasse d’à terre pis là, qu’ *ça* enfile pour aller voir dans la chamb’...”; “La première chose que *ça* sait, *ça* embarque tout un en arrière de l’aut’...”. “*Ça*” peut aussi bien désigner le singulier, comme dans: “La

première chose qu'i' fait, lui, i' est rendu su' l' tas d'or... pis ça swing"; "I' a pris l' chemin pis ça marche !" "Ce" dans le groupe "c'est" s'emploie de la même manière: "...i' y en avait des vaches, là... mais c'est pas com-mode...".

f) *Celui-là* immédiatement suivi d'un relatif:

Bien que Haase (pp. 46s.) note cette construction comme propre au XVII^e siècle, Grevisse (p. 376) dit que les pronoms démonstratifs composés peuvent être suivis encore aujourd'hui, d'une proposition relative si l'on veut mettre en relief ce pronom. Exemples: "*Ce'ui-là qu'a ça à l'entour le corps peut tout fère*"; "*C'est çartin que celui-là qui va avoir e' bouquet-là, va avoir sa pesanteur d'argent*"; "*Celui-là qui y présenterait l' plus beau bouquet...*"; "*I' s'adonne à fixer celui-là, comme de raison, qu'est couché cont' la porte...*"; "...i' a pas meilleure justice que ça à fère à *celui-là*... *qu'a mérité ça*". Nous signalons que la forme non composée du démonstratif s'emploie aussi dans le même genre de construction: "...pour punir *celui qu'est* venu nous voler..."; "...*celui qui* livrait l' boeuf...". Ce dernier emploi est assez commun et s'accorde avec l'usage du fr. nor.

g) *Celle* précédé de l'article défini:

"...vous aviez pas changé d' sorte de crayon... avec *la celle*... qu' vous vous sarviez..." Cette construction est courante aussi dans le langage populaire en France (Bauche, pp. 91 s.), et est dialectale dans la Normandie selon le GPFC⁽¹⁰⁾. "Celle", démonstratif qui s'emploie comme nom (pro-nom), n'a pas le signe caractéristique du nom qu'est l'article. Ce besoin d'un signe nominal peut se faire sentir, et il n'est pas surprenant de voir les gens du peuple essayer de combler ce vide en introduisant l'article.

h) Emploi de *ci*, forme contractée de "ceci":

"Ci" s'emploie une fois comme pronom dans les contes. Il s'agit de l'expression: c'est ni ci ni ça. Cette locution a la valeur de: ça ne fait rien, ça ne fait rien à l'affaire, ça ne change rien. Exemple: "I' dit: Sire, j'en ai eune, eune soeur, mais où c' qu'elle est ? Laissée dans l' bois, c'est pas commode à prend' ". (Le roi répond): "C'est ni ci ni ça. Si tu m' promets pas d'avoir ta soeur d'entre ci demain matin à neuf heures, tu vas êt' pendu". (Le second "ci" est adverbe (ici) et sera discuté plus loin). On note que le GPFC men-

(10) Pour le Canada français, le GPFC enregistre aussi: les celles (f. pl.); les ceuses, les ceusses (m. et f. pl.); les cellesses (m. et f. pl.); les ceux (m. pl.). Bauche n'enregistre que les formes: la celle (f. sing.) et, les celles (f. pl.) pour la langue populaire de Paris.

tionne cette expression, mais il lui attribue la valeur d'une proposition concessive subordonnée, et donne comme synonymes: quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, quoi qu'il arrive, quoi qu'il en soit. Dans les contes pourtant, l'expression semble avoir la valeur d'une proposition indépendante avec le sens mentionné au début de cet article. C'est le sens, d'ailleurs, qu'on reconnaît à une autre expression que nous avons notée dans le roman *Bonheur d'Occasion*⁽¹¹⁾, et dont la forme ressemble beaucoup à celle de l'expression des contes, à savoir: "c'est pas icite pis c'est pas là." Ajoutons qu'il faut reconnaître la possibilité d'une autre interprétation de la locution: c'est ni ci ni ça, à savoir: c'est ni ci ni çà. Interprétée ainsi, la locution ne serait qu'une variante de celle que nous venons de signaler dans *Bonheur d'occasion*. De cette façon, "ci" ne serait plus une forme contractée de "ceci", mais plutôt une forme réduite de l'adverbe "ici", forme qui a déjà existé d'ailleurs en ancien français. Nous sommes cependant porté à voir dans l'expression de *Bonheur d'occasion*, (c'est pas icite pis c'est pas là), un anglicisme ("that's neither here nor there", même sens); et dans la locution des contes (c'est ni ci ni ça), des formes réduites de "ceci" et de "cela". Le GPFC appuyerait d'ailleurs cette interprétation, puisqu'il épelle "ça" sans accent grave.

i) La particule démonstrative "-ci" est remplacée par l'adverbe *ici*.⁽¹²⁾

IV. LES PRONOMS POSSESSIFS⁽¹³⁾

V. LES PRONOMS DE QUANTITÉ⁽¹⁴⁾

VI. LES PRONOMS INTERROGATIFS⁽¹⁵⁾

VII. LES PRONOMS RELATIFS

a) Le pronom relatif *que*:

— pour "dont" ou "de qui":

"...vous aviez pas changé... avec la celle *qu'* vous vous sarviez...";
 "...la femme... *que* son mari... s'est fait tuer icite..."; "...les crayons *qu'* j'avais besoin".

(11) Voir: *Le Parler franco-canadien dans "Bonheur d'Occasion"*, par James E. La Follette, thèse de maîtrise, présentée à la faculté des Lettres de l'université Laval, 1949, pp. 231ss.

(12) Voir: Adverbe, ci-après pp. 110-111.

(13) Voir: Morphologie, p. 63.

(14) Voir: Degrés d'intensité et de comparaison, pp. 113ss.

(15) Voir: Interrogation, pp. 128ss.

— pour “où” :

“... on va r'venir su' le roi *qu'* ça va pas trop bin”; “... la première maison *qu'i'* rent'...”; “... une belle grand' terrasse là, *qu'i'* allait jouer du marb'”.

— pour “avec lequel” (ou “quand”) :

“Ça aurait été plutôt l'échelle... *que* j'allais voler le trésor...”⁽¹⁶⁾.

Selon Bauche, “que” pour “dont” et “où” est populaire en France. Ces tournures sont également dialectales (GPFC). Dans le dernier exemple, “que” peut être, au fond, ambigu. Le sens de “avec lequel” (“avec laquelle” en l'occurrence), nous semble le plus convenable selon le texte. Cependant, l'interprétation de “quand” ici ne serait pas impossible. Il est d'ailleurs très concevable que dans la langue populaire “que” puisse représenter les deux notions de “avec lequel” et de “quand”. Voici ce que Le Bidois dit à propos de ce genre d'emploi du conjonctif “que” :

“...l'esprit... va d'instinct au morphème qui s'offre comme le plus simple, le plus commode, à cette particule conjonctive apte à jouer plus d'un rôle, mais dont l'aptitude éminente est de servir du même coup de “refuge” à la pensée... et d'agrafe syntaxique”.⁽¹⁷⁾

b) *De quoi c' que c'est que* pour “ce dont” (= fr. nor. : ce à quoi) :

Cette forme périphrastique de “de quoi” se trouve dans la phrase suivante : “... Sire... *de quoi c' (que) c'est qu'* j'ai pensé...”. Il est à noter que l'expression se prononce [de kwa sɛk], en vertu de l'assimilation du [k] du premier “qu'” au [s] de “c'” qui précède. Malherbe fut blâmé d'avoir employé “de quoi” à la place de “ce dont” parce que la première tournure fut considérée archaïque (Haase, p. 71).⁽¹⁸⁾

c) Le pronom adverbial où suivi de là :

“Où” se fait suivre de “là” dans le groupe relatif : où là que : “... on s'en va justement dans l' p'tit village *où là qu'i'* reste”. Cette tournure paraît comme une forme intervertie de la construction “là où” qu'on trouvait excep-

(16) “Lequel” post-prépositionnel peut être remplacé par une forme périphrastique du pronom interrogatif, soit “qui c' que”, ainsi : “...ma tabatière *su' qui c' qu'est* ton portrait”.

(17) *Syntaxe du français moderne*, par Georges Le Bidois et Robert Le Bidois. 2 vol. Paris, Picard, 1935-1938. Vol. I, pp. 320ss.

(18) Selon une autre interprétation, il est possible que le *de* de cette locution n'implique pas son emploi après le verbe *penser*. (Voir plus loin *de*, (g), pp. 147ss.)

tionnellement au XVII^e siècle et qu'on retrouve de temps en temps de nos jours. Il est possible que ce cas d'interversion soit dû à une inadvertance momentanée du sujet parlant. Nous ne l'avons pas remarqué ailleurs dans le parler franco-canadien.

e) *Que* plus un pronom personnel équivalant à un relatif :

"...tu vas aller où c' qu'est ta pierre volage... *qu'alle* est lousse⁽¹⁹⁾...". Cette construction est rare aujourd'hui, mais elle était pratiquée couramment aux XV^e, XIV^e et XVII^e siècles (Haase, pp. 80ss). Cf. aussi: "...on va donner un avertissement très sévère de voir à pas aller déranger la princesse *qu'elle* est dans sa chamb' ". En France, dans le langage populaire, "qu'il, qu'elle" peuvent remplacer "qui" (Bauche, pp. 92s).

f) Les groupes relatifs *ce qui*, *ce que* :

A. Le groupe relatif *ce qui* suivi du verbe, annonce le sujet logique de ce verbe :

"Ce qui" annonce le sujet logique rejeté après le verbe, pour fins d'insistance. Exemples: "L' mardi soir, *c' qu'arrive*... le voleur au travers de tous les aut's invités"; "...c'est pas bin long, *c' qu'arrive*, le roi dans l'escalier..."; "...*c' qui* y a apparu... la sainte Viarge".

B. Le groupe relatif *ce que* annonce le complément direct du verbe :

Dans le cas où le groupe relatif "ce que" se réfère au complément direct du verbe, il semble que ce groupe tende à perdre de son aptitude pour mettre en relief. Il s'agrafe alors au pronom sujet du verbe, comme s'il en constituait une partie. Dans la phrase suivante, par exemple, on remarque et par le ton de la voix et par l'absence de pause après le verbe que la nuance d'insistance est si peu que rien: "...i' était su' 'a galerie et s' promenait d' long et d' large, et *c' qu'i'* voit venir c'tte voiture pis avè' des gendarmes en arrière...". Ici, "*c' qu'i'* voit venir" équivaut simplement à: i' voit venir. Il en est de même dans: "Rendu dans 'a tête de d'l'arb... *c' qu'i'* aparçoué 'n' p'tite lumière..."; "En s'en venant, *c' qu'i'* aparçoué eune espèce de château souterrain..."; "*C' qu'i'* aparçoué c'tte carcasse de bâtiment en avant de lui". Cet affaiblissement de la valeur intensive de "ce que" dans les cas où il se rapporte à l'objet direct du verbe, pourrait s'expliquer ainsi: dans le premier cas ("ce qui" se réfère au sujet du verbe), le sujet réel est rejeté après le verbe et occupe alors, une position anormale dans la phrase française; tandis que dans le

(19) Anglais "loose".

second cas ("ce que" se réfère à l'objet direct du verbe), l'objet garde sa place habituelle et n'est plus senti comme un absolu. Dans ces conditions, la valeur affective du groupe relatif tend à diminuer jusqu'à zéro. L'absence de pause après le verbe serait fonction de cette tendance.

RÉSUMÉ

Les pronoms dans le parler des contes offrent un caractère archaïque. On a vu que, dans la majorité des cas cités, on peut retrouver le phénomène en question dans la langue du XVII^e siècle, ou d'avant. Les pronoms reflètent, en même temps, le caractère populaire du parler franco-canadien. Bien des tournures et des emplois relevés se rencontrent couramment en France dans la langue populaire et dans les dialectes, et encore, dans la langue familière. Assez fréquemment, ces tournures populaires françaises ne représentent que des survivances du XVI^e ou du XVII^e siècle, et par là sont, elles aussi, des archaïsmes. Les nombreux emplois où un pronom rappelle ou annonce un substantif ou un autre pronom, par exemple, sont parmi ceux où l'on remarque des tours archaïques et populaires à la fois.

Nous donnons ci-dessous, en résumé, les faits principaux relatifs à l'usage des pronoms, qui se distinguent du fr. nor.⁽²⁰⁾ :

I. PRONOMS PERSONNELS

- a) ellipse du pronom personnel atone, sujet du verbe;
- b) ellipse du pronom personnel de la troisième personne à l'accusatif, devant un pronom de la troisième personne au datif;
- c) le neutre *le* annonce une proposition complétive;
- d) la forme tonique *moi* se rapporte, par anacoluthie, à un datif;
- e) *en* et *y* se rapportent à des personnes;
- f) emploi de *ils* pour "on".

II. PRONOMS INDÉFINIS

- a) *quelqu'un*, *personne*, *tout le monde* suivis d'un verbe au pluriel;
- b) la tendance de *tout* (*tous*, *toute*, *toutes*) (pron. et adj.) vers la forme unique [tut] (ou [tut]).

(20) Pour les pronoms possessifs, de quantité, et interrogatifs, voir ci-dessus indications à cet effet, p. 92.

III. PRONOMS DÉMONSTRATIFS

- a) emploi courant de *ça* à la place de "il(s)", "elle(s)";
- b) *celle* précédé de l'article défini.

IV. PRONOMS RELATIFS

- a) le pronom relatif *que* employé à la place de "dont", "où", et "avec lequel";
- b) le groupe relatif *ce qui* employé comme morphème d'insistance; affaiblissement de *ce que* comme morphème d'insistance dans certaines conditions.

LE VERBE

I. TEMPS

a) Les auxiliaires *être* et *avoir*.

A. L'emploi d'*être* et d'*avoir* dans le passé composé de certains verbes intransitifs :

Il y a une tendance, dans le parler populaire, à substituer souvent l'auxiliaire "*avoir*" à "*être*" dans les passés composés de certains verbes intransitifs de mouvement, là où l'on emploie toujours, en fr. nor., l'auxiliaire "*être*". Cette substitution est signalée aussi par Bauche (p. 112), dans le langage populaire de Paris, et le GPFC la note comme dialectale en France. Il semblerait que, le plus souvent, cette alternance réponde à la distinction entre état résultatif (*être*) et action (*avoir*)⁽¹⁾. On voit qu'on se sert de l'auxiliaire "*avoir*" quand c'est l'action qui prime dans l'esprit, presque sans exception. Cependant, bien qu'"*être*" soit l'auxiliaire destiné à souligner la notion d'état résultatif, il peut s'employer aussi pour indiquer l'action selon l'usage français. Exemples :

arriver

être : "...l' lendemain matin venu, donc, tous les bouchers *sont arrivés*"; "*Aussitôt qu' tout l' monde sont arrivés*"; "...quante son père *est arrivé*"; "*Tu voué qu'est-c' qui était arrivé*"; "*Marlin est arrivé dans la salle*".

avoir : "...i' *a arrivé* là pis..."; "...tu feras... comme t'as faite là, quand j'ai *arrivé* dans l' darrière du bonhomme, là..."; "...i' *ont arrivé* au pied d' la montagne...".

rentrer

être : "*Après qu'i' sont rentrés*"; "*Après qu'i' est rentré dans c'tte affère-là*"; "...i' avait in polisson qu'*était rentré*"; "...eux aut' i' *sont tous rentrés*".

avoir : "...i' *ont rentré* nous voler..."; "...où c' que ça *a rentré*"; "...i' faut qu'i' *aye rentré* de d'aut' façon...".

(1) Il en est de même d'un certain nombre de verbes en français nor. Voir Grevisse, *op. cit.*, pp. 468s.

venir; revenir

- être : “Quand et la bête *est venu* pour le pogner...”; “...i’ *sont revenus*...”; “...celui qu’*est venu* nous voler...”.
- avoir : (Ne figure pas dans les contes étudiés.)

partir

- être : “Et aussitôt qu’i’ *sont partis*, lui, i’ prend d’ l’eau pis...”; “...ça faisait in an et in jour qu’ son Tifon *était parti*”; “...i’ *est parti* avec”; “...tout l’ monde *sont partis* d’ la place”; “...son jardinier *était parti* du matin...”.
- avoir : “...i’ sont pas p’us avancés que quand i’ *ont parti*”; “...i’ a fouté ’n’ claque à ’a prison... ’a prison *a parti*...”; “...i’ *a parti* après son garçon”; “...embarque à bord pis i’ *a parti*...”.

disparaître⁽²⁾

- être : “...tout *est disparu*”; “...son jeune homme *était disparu*...”; “Aus-sitôt qu’ sa mère *est disparu* dans l’ bois...”.
- avoir : “...tout *a disparu*...”; “Marlin *a disparu* pis...”.

sortir

- être : “...après qu’i’ *est sorti* d’ la chamb’...”; “Marlin *est sorti*...”.
- avoir : “...i’ *ont sorti* avec ces sept têtes-là...”.

rester

- être : (Ne figure pas dans les contes analysés.)
- avoir : “Et pis Marlin *a resté*, lui, pour rentrer l’ bois”; “...i’ avait pas ’n’ vit’ qu’*avait resté* dans l’ château...”; “...a’ ’n’ *a resté* toute ébar-zoudie”.

tomber

- être : “I’ a pas été voir comment c’ qu’i’ *étaient tombés*...”.
- avoir : “J’ai *timbé* à l’eau, j’ai *timbé* su’ c’tte carcasse de bâtiment, là...”.

virer

- être : “...ça a pas pris ’n’ minute, la bête *est virée* l’allure en bas”.
- avoir : (Ne figure pas dans les contes étudiés.)

Enfin, “être” au passé composé avec le sens d’ “aller”, se construit, comme en fr. nor., avec l’auxiliaire “avoir”, ainsi: “J’ai *été* la voir...”; “I’ *ont ’té* ouvrir la cave...”; “I’ *a pas été* voir...”. La seule exception est la forme réfléchie analogique “s’en être”, que nous discuterons plus loin.

Sauf erreur, nous croyons bien que l’abondance notée par nous des passés construits avec “avoir” au lieu d’ “être” est un peu archaïque. L’ancienne

(2) L’auxiliaire de ce verbe varie aussi en français nor. Voir Grevisse, *op. cit.*, pp. 468s.

langue conjuguaient volontiers avec "avoir" des verbes qui, aujourd'hui, ne connaissent plus que l'auxiliaire "être".

Il reste encore, deux cas qui méritent quelque considération :

B. L'auxiliaire *avoir* employé dans un passé composé d'un verbe réfléchi :

"...i' s'a demandé quieu coup qu'i' avait faite". Cet emploi d' "avoir" pour "être" est aussi populaire à Paris selon Bauche (p. 112), et représente apparemment une tendance à uniformiser l'auxiliaire qui sert à marquer le passé, en vertu de la grande majorité des verbes qui construisent leurs passés composés avec l'auxiliaire "avoir". On observe cependant que, dans les contes, l'auxiliaire "être" est encore bien plus courant qu' "avoir" dans les passés composés des verbes réfléchis et pronominaux: "I' s'est habillé en prince..."; "I' s'est présenté au roi..."; "Marlin s'est arrêté in soir...", etc.⁽³⁾

C. La locution impersonnelle *ça avait rendu* :

"Rendre" se construit impersonnellement avec une indication de temps: "Quante *ça avait rendu* l' soir...". C'est évidemment par analogie avec les verbes intransitifs de mouvement qu'on construit "rendre" impersonnellement au passé indéfini avec l'auxiliaire "avoir". Ce serait d'après la paire "il (ça) était arrivé — il (ça) avait arrivé", qu'on forme sur "il (ça) était rendu", où "rendu" représente en réalité l'emploi adjectival du participe passé, la construction "il (ça) avait rendu". L'emploi du participe passé "rendu" (avec *être*), est courant au Canada français d'ailleurs, dans les indications de temps. Cf. dans les contes: "...i' était pas rendu dix heures...".

b) Le présent du conditionnel dans une proposition conditionnelle subordonnée commençant par *si* :

"Si tu serais là, [...], j'assaierais bin". (Fr. nor.: "Si tu étais"). Ce genre de construction se rencontrait dans l'ancienne langue et persista jusqu'au XVII^e siècle. On l'entend encore de nos jours dans la langue populaire de Paris. Dans les contes, ainsi que dans le parler en général, on emploie couramment aussi l'imparfait après "si". ("Si j'étais proche, 't-êt' bin que j' la marierais").⁽⁴⁾

(3) En effet, l'exemple cité avec "avoir" est le seul relevé dans les contes analysés, ce qui n'empêche pourtant pas son emploi assez fréquent, du moins dans la région de Québec.

(4) "Marierais" se prononce ici [maʁiɛ], comme l'imparfait, mais on voit bien que cette prononciation relève d'un fait de phonétique plutôt que de syntaxe ou de morphologie. De même, on entend des imparfaits apparents dans: "...ça serait-i plus créyab'... in homme qui vous montrerait [mɔ̃tʁe] d'aut' preuves?" Dans le second exemple, il peut y avoir analogie avec d'autre conditionnels, comme "conterait" [kɔ̃tʁe], laquelle forme précède, dans le présent texte, [mɔ̃tʁe] (montrerait). On trouve de même, "trouverais" [tʁuvɛ], et: "je la trouverais ailleurs" [tʁuvɛʁ ajœ:ʁ], avec métathèse du type [vɛʁ] > [vɛʁ].

II. SUBJONCTIF

En général, le subjonctif s'emploie dans les contes de la même manière qu'en fr. nor. Comme dans ce dernier, l'imparfait du subjonctif ne figure pas dans les contes. Alors qu'on y substitue le présent du subjonctif en fr. nor., on trouve dans les contes le présent du subjonctif, le conditionnel, et, dans un cas, l'imparfait de l'indicatif. On remarque des constructions analogues dans la langue populaire de Paris, d'après Bauche (p. 109).

a) Présent du subjonctif:

"...fallait absolument (qu') i' ait [ɛj] lieu de r'prise"; "...i' fallait qu' ça y aille [al] dans e' système-là..."; "...j' désirerais qu' vous restiez... à coucher toute la gang..." "...i' voulait pas qu' parsonne... aille veiller ailleurs, que fallait (que) toutes soient [sej] à la veillée au château".

b) Conditionnel:

"...faudrait qu'a' serait faite tout d' suite"; "...i' faudrait attend' que ça serait appris..."; "...faudrait qu' ça serait posé tout d' suite"; "...j'aimerais bin... que tout l' monde... seraient sages... qu'il y irait pas déranger ma princesse parsonne".

c) Imparfait de l'indicatif:

"S'i' fallait (qu') quieuqu'un allait rouvrir 'es portes d' la prison... ça serait la mort !"

Dans les cas où le verbe principal est au présent ou au futur, on emploie le présent du subjonctif comme en fr. nor. Exemples: "Le roi attend pas qu' 'tit Jean soit [sej] prêt"; "...i' faut que tu sois [swaj] plus sèrieuse que ca..."; "...faut pas que rien apparaisse..."; "...i' veut pas qu' parsonne y aille dans la chamb' d' la princesse...; "...faudra qu'a' s' rende charmante vers lui... et qu'a' yi faise... 'n' barre dans l' front"; "Va t'jou' bin falloir que j' fasse attention...". — Pour ce qui est du conditionnel et de l'imparfait de l'indicatif à la place du présent du subjonctif du fr. nor., on peut dire que la langue semble s'être arrêtée à ces deux formes en vertu de l'élément d'hypothèse ou de virtualité qui serait inhérent à chacune d'elles. (Cf. la construction archaïque du type: "Q'eût été mieux s'il eût retrouvé son ami", en face de la construction moderne: "Q'aurait été mieux s'il avait retrouvé son ami", où le conditionnel et l'imparfait de l'indicatif remplacent l'imparfait du subjonctif dans l'auxiliaire.) Nous avons remarqué que le conditionnel semble se substituer au subjonctif surtout après un conditionnel dans la principale.

L'imparfait de l'indicatif est encore assez rare et l'on se sert le plus souvent du présent du subjonctif. — En fr. nor. (voir Grevisse, p. 256), "ne pas se douter" peut appeler soit le subjonctif soit l'indicatif. Dans les contes, l'usage est parallèle après la forme non réfléchie (ne pas douter) : "...j'en doute pas... qu'i' soient [swaj]... qu'i' se risquent... de nouveau de revenir..."; "...j'en doute pas... qu'on va vouèr apparaît' la fumée...".

III. PERSONNE

- a) Les formes de la troisième personne *est* ou *a* après le relatif *qui* dont l'antécédent est un pronom disjonctif d'une personne autre que celle de ces deux verbes :

"...i' a rien qu' *moué qui s'est paré...*"; "C'est *pas moué qui y a donné...*"; "Bin, i' dit, belle princesse, c'est *moué qui vous a gagnée, là...*"; "C'est-i *vous aut' qu'a coupé la langue de ces têtes-là?*" Cette construction est aussi populaire en France. Haase (p. 149) l'enregistre comme courante au XVII^e siècle. Il fait remarquer qu'à cette époque le relatif "qui" ne représentait pas nécessairement la même personne grammaticale que son antécédent.

- b) Ellipse de la troisième personne du singulier du verbe *être* :

La troisième personne du singulier du verbe "être", avec son pronom sujet, s'élide parfois, ainsi : "() Bin surpris quand i' arrive dans la ville..."; "Tifon pleure, () pas consolab'"; "Ça pleure, ça pleure tout l' temps, () pas consolab'". Il semble que la chute du verbe, dans les deuxième et troisième exemples, a pour effet de donner la valeur d'un adverbe de manière au groupe "pas consolab'". Il y a pourtant une pause très sensible entre ce groupe et la première partie de la phrase, ce qui semble montrer que l'ellipse de "il est" est encore sentie. On dirait qu'on a affaire ici à l'étape intermédiaire d'un phénomène dont l'aboutissement serait l'emploi du groupe "pas consolab'" comme locution adverbiale de manière ou d'intensité, et devant laquelle l'ellipse du groupe verbal "il est" ne serait plus sentie. Ce cas serait alors analogue à l'emploi de l'adjectif "effrayant" comme signe d'intensité. (Cf. "C'était beau effrayant".)

- 1) la locution elliptique *toujours que* :

Cette locution, forme réduite de "toujours est-il que", est très courante dans les contes étudiés et au Canada français en général. Elle sert à introduire la suite d'une proposition précédente, exprimant souvent la nuance que com-

porte l'expression "en tout cas", ou "dans tous les cas". Elle se place habituellement en tête de la phrase. Exemples : "...a' va à 'a dérive où c' qu'a' peut! *T'jou' que* l' temps calmit, i' ont beau temps..."; "'M'as t'amener à ma maison... T'auras pas d' misère'. *T'jours que* l' chasseur emmène la p'tite fille à 'a maison..."; "'Ah! ma pau' p'tite fille, qui va s'arracher 'es yeux d' la tête (pour in bouquet)?'... *T'jou' que* l' chasseur aimait tant sa p'tite fille qu'i' veut pas y er'fuser". Parfois il y a également ellipse de "que", ainsi : "*T'jours* de voisine à voisine... i' montait l' long d' la clôture...".

c) Transformation d'une locution impersonnelle en locution personnelle :

"Toujours qu'a' *chantait pas trop ça*, mais, finale!... a' décide que c'était correct". Cette tournure a pour point de départ la locution "ça me (te, lui, etc.) chante", très courante au Canada français, avec le sens de : ça me plaît, ça me convient, et où le sujet du verbe est le plus souvent un pronom neutre comme "cela", "ça". (Cf. avec *dire* : "...quante *ça te l' dira*... on ira..."). Le phénomène qu'on retrouve dans les contes montre le complément indirect personnel qui devient sujet du verbe et, par le fait même, le verbe qui devient personnel.

IV. NOMBRE

Tutoiement et vouvoiement :

On remarque dans les contes parfois, un flottement entre le tutoiement et le vouvoiement qui est, de toute apparence, sans raison. Exemples : "...on a les ord' du roi de *vous* dire... de partir de d'là, sinon que le roi va envoyer... son armée *t'* détruire"; "*Dis-moi* donc, i' dit, mademoiselle... quoi c' que *vous faites* là-dessus?"; "Mouman, si *vous voyiez* l' chasseur..."; "M'man... '*garde-la* donc...". (La même personne parle dans les deux dernières phrases.) Dans l'ancienne langue, on passait de "tu" à "vous" et vice versa sans raison apparente.⁽⁵⁾ Cependant, il faut se garder de voir ici nécessairement un cas de conservation depuis l'ancien français.

D'autre part, on constate ailleurs le souci d'employer la forme de politesse ou la forme familière, selon certaines nuances assez fines qui sont inhérentes au contexte. Par exemple, dans le conte du "Grand Voleur de Paris et le voleur provincial",⁽⁶⁾ le roi, en s'adressant au voleur en tant que voleur, le tutoie : "Hah! i' dit, mon ami, c'est *toué*... qu'est le voleur, *t'es* bin marqué,

(5) L. Foulet, *Petite Syntaxe de l'ancien français* (3e éd.). Paris, Champion, 1930. pp. 198s.

(6) La transcription n'en est pas incluse dans le présent ouvrage.

hein!"; "*Tu vas nous raconter... comment c'que tu t'es pris*". Mais quand le roi ne sait pas l'identité du voleur, il le vouvoie: "*Pisque vous pouvez m' dire... quel que c'est qu'est l' voleur...*". Dans un autre exemple, il est assez amusant de voir que le voleur, qui vouvoie le roi ordinairement ("*Pisque vous avez donné vot' parole, Sire...*"; "*Sire, écoutez, i' dit... ça exige toujours... in gardien... pour ene pareille défense comme vous faites là!*"), le tutoie quand le roi est endormi: "*Pour m'avoir joué in tour, toué... tu y étais six fois, t'es bin p'us saf' qu'es aut' "*".

Enfin, on relève quelques exemples qui pourraient confirmer, dans une certaine mesure, l'observation que d'autres ont déjà faite au Canada français, à savoir qu'on se tutoie plus volontiers au Canada français qu'en France. Par exemple, le voleur provincial, en s'adressant pour la première fois à la veuve du voleur de Paris, la tutoie: "*Ecoute, mon amie, i' s'est passé quieuqu' chose de bin sérieux... à soir... Si tu crés...*" etc. En revanche, on relève le cas où un petit garçon vouvoie sa mère toujours: "*Mouman... marchez plus tranquillement...*"; "*Qu' c'est qu' vous avez, maman?*"; et même en la méprisant: "*Venez icite... vous...*". Partout ailleurs, la distinction entre la forme de politesse et la forme familière reste assez semblable à l'usage français.

V. L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

Dans la langue parlée, les seuls cas de désaccord entre le participe passé et le sujet, ou l'objet direct précédent qu'on puisse constater, sont ceux où une consonne finale se prononce ou ne se prononce pas. Il peut donc y avoir dans les contes — nous pouvons même tenir la chose pour certaine — bien plus de cas de désaccord qu'on n'entend, puisque des formes comme "*reçu*" et "*reque*", "*aimé*" et "*aimée*" ne se distinguent pas l'une de l'autre au point de vue phonétique. (Nous nous sommes permis toutefois, dans la transcription des contes, de faire l'accord dans ces derniers cas, faute de preuve tangible du contraire.)

- a) Le participe passé construit avec le verbe *être* ne s'accorde pas avec le sujet :⁽⁷⁾

"Après qu' la décision a eu 'té pris..."; "*Ej' (fém.) su's bin pris*"; "*Et aussitôt qu' la brénante est pris...*"; "*...la princesse, i' dit, va êt' assis...*"; "*Bin surpris, a' 'n a jamais vu ça*".

⁽⁷⁾ Le participe dans le premier exemple fait partie d'un passif. Dans les quatre exemples qui suivent ce dernier, il est employé en attribut.

- b) Le participe passé construit avec *avoir* ne s'accorde pas avec l'objet direct précédent :

“Le premier soir c'est moué qui avait ouvert l'ouverture, i' dit; l' deuxième souèr, c'est lui qui ll'a ouvert...”. Ces deux genres de désaccord s'expliquent par le même fait. C'est que la langue est en train de se débarrasser d'un bagage grammatical dont elle ne sent plus le besoin. Dès que le participe passé est senti comme faisant partie intégrale du verbe et qu'il a perdu cette affinité avec le sujet ou l'objet direct précédent, qu'il avait dans l'ancienne langue, l'accord en genre et en nombre devient un archaïsme que seuls les grammairiens tiennent à conserver. Encore, dès qu'un adjectif (ou un participe-attribut) est senti comme satisfaisant adéquatement à son rôle de description, etc., sans qu'il soit pourvu d'une désinence du genre du substantif qu'il complète, il est loisible de croire que la langue tendra, par la suite, à se servir de moins en moins de ces désinences, senties de moins en moins nécessaires à l'expression. A mesure que la notion que recouvre une forme, se détache et s'abstrait de ses anciens liens avec des éléments linguistiques voisins — liens naturels et nécessaires à une époque ancienne déjà révolue — elle s'individualise et ne reflète plus, dans sa morphologie, ces rapports. Bauche (p. 110) signale que dans la langue populaire de Paris, l'accord ne se fait pas d'habitude entre le participe passé et le substantif avec lequel il “devrait” s'accorder. Ces “infractions” aux règles de l'accord remontent, au moins, au XVII^e siècle (Haase, pp. 213-223).⁽⁸⁾

VI. VERBES PRONOMINAUX EXPRIMANT LE MOUVEMENT

- a) Verbes disparus du fr. nor. actuel :

— *s'en venir* : “...eune vieille bonne femme *s'en vient* ouvrir la porte...”; “A' a (elle a) l' chédière dans l' bras et pis a' *s'en vient*...”; “En *s'en venant*, c'qu'i' aparçoué eune espèce de château souterrain...”.

— *s'en revenir* : “Lui accepte et i' *s'en r'vient*...”; “...si j' réussis pas... j' *m'en r'viendrai*”. Ces formes pronominales de “venir” et “revenir”, d'usage fréquent au XVII^e siècle, se retrouvent encore aujourd'hui dans le français populaire en France aussi bien qu'au Canada français.

— *s'en retourner* : “Chasseur *s'en r'tourne*, pogne sa chaloupe...”; “Bin

(8) La forme [fɛt] (fait) du participe passé de “faire”, ne représente pas le féminin : faite, mais plutôt la prononciation ancienne de “fait” avec [t] final. Cf. : “...i' avaient fait [fɛt] des barres...”; “...on a fait [fɛt] toutes les tentatives possib’”.

découragés, *s'en retourner* à leu' maison, i' étaient pas capab' ". Selon Haase (p. 143), le second exemple où "*s'en retourner*" se construit avec une préposition de lieu suivie d'un substantif, serait archaïque. *S'en retourner* s'emploie encore en fr. nor., mais là, la particule *en* = *de* + indication de lieu. En franco-canadien, *en* semble s'être figé au verbe comme dans *s'en aller*. Ajoutons que la forme sans *en* figure aussi dans les contes (*se retourner*).

— *s'en aller* suivi d'un infinitif: "*J' m'en vas examiner voir...*"; "*...j' m'en vas envoyer mon bonnet...*"; "*...m'as t' montrer l' premier jeu...*". Le français normal actuel tend à remplacer cette construction archaïque par le simple "*aller*" plus infinitif.

b) Les verbes pronominaux *s'en regagner*, *s'en être*, *se marcher*, *se grimper*:

— *s'en regagner*: "*...tout d' suite a' s'en r'gagne le château...*". *S'en regagner*, construit par analogie avec les verbes pronominaux de mouvement tels "*s'en aller*", "*s'en venir*", etc., s'emploie ici transitivement avec le même sens, à peu de chose près, que "*regagner*" en fr. nor.

— *s'en être*: "*Pis i' s'est en été chez eux...*". En vertu d'un usage courant, français d'ailleurs aussi (voir Grevisse, pp. 483s.), par où on emploie le verbe "*être*" aux passés composés avec le sens d' "*aller*" (cf.: "*...j'ai été la voir*"), l'analogie avec la forme pronominale "*s'en aller*" était facile et, d'après la paire "*il a été — il est allé*", on forme "*il s'est en été*" sur "*il s'est en allé*".⁽⁹⁾

— *se marcher*; *se grimper*: Ces deux formes pronominales de "*marcher*" et de "*grimper*", représentent une analogie avec d'autres verbes pronominaux de mouvement, tels "*se promener*", "*se retirer*", etc., et rappelle l'ancien français. Exemples: "*...i' était p'us capab' d' se marcher*"; "*...le v'là qui s' grimpe su' le dessus*".

VII. FORMES POPULAIRES DE L'IMPÉRATIF

a) Rejet du pronom personnel complément après le verbe à l'impératif négatif:

"*Décourage-toi pas, Tifon*"; "*...surprends-toi pas*". L'ordre des éléments ici relève évidemment d'une analogie avec la forme affirmative du type: *lève-toi*, *grouille-toi*. La particule "*ne*" ne constitue aucune entrave à la formation de cette sorte de construction, puisqu'elle est inexistante dans le parler

⁽⁹⁾ *Il s'est en allé* est la forme courante dans le langage populaire et familier au Canada français, plutôt que *il s'en est allé*.

populaire. Ce genre d'impératif existe dans le parler populaire en France (Bauche, p. 109). (Dans ce dernier, on entend aussi: "Te décourage pas", etc.)

b) *Moi* précède *le, les* à l'impératif affirmatif :

"...si 'ien qu' ça pour nous sauver 'a vie, *arrachez-moi-le* [le]!"; "...vas dans l' coin des... trois gars pis... *mets-moi-les* en charpie". Il est possible que l'inversion de l'ordre des éléments, provienne d'une analogie avec les phrases à l'impératif du type où le complément direct du verbe n'est pas un pronom, mais un substantif (*donnez-moi le pain; mets-moi la table*, etc.). Dans le parler franco-canadien le pronom complément d'objet direct a la même position qu'occupe un substantif complément d'objet. D'après Haase (p. 420), ce genre d'impératif s'employait au XVII^e siècle, et se dit encore en France dans la langue populaire. La construction canadienne-française est donc archaïque.

VIII. EMPLOI TRANSITIF DE DEUX VERBES INTRANSITIFS EN FRANÇAIS NORMAL

a) *marier*, v.t., avec le sens d' "épouser":

"C'est donc eux aut' qui sont pour *marier 'a princesse*"; "...ça serait lui *que je marierais*"; "Voudrais-tu *la marier*?" *Marier* avec le sens d' "épouser" est aussi dialectal et populaire en France (GPFC; Bauche, p. 204). Le GPFC signale à ce propos le substantif *marieur* dans l'ancienne langue qui signifiait: celui qui épouse.

b) (*se*) *ressourdre*, v.t.:

"La bonne femme *er'sou 'a tête* dans 'a capotant, a' descend en s' frappant dans ses mains"; "La bonne femme *se r'sour'-n-encore la tête* dans 'a capotant..." [bis]. C'est apparemment par analogie avec l'emploi transitif des verbes de mouvement comme "sortir", "ressortir" ou "s'envoyer" (cf.: "...le roi *s'envoye 'a tête* dans 'a capotant..."), qu'on construit "ressourdre" et "se ressourdre" transitivement. Cet emploi du verbe en question semble avoir été étranger à l'ancienne langue. Le GPFC ne l'enregistre pas; le sens ici pourtant est évident.

IX. EMPLOI INTRANSITIF DE *vendre*

Dans une phrase, on note le verbe *vendre* (v.i.) avec le même sens que "se vendre": "...ça *vend* dans la ville, mais ça *vend* bin modéré..." Nous avons souvent remarqué cette valeur de "vendre" à Québec. (Cependant on relève également l'exemple: "A la quantité d' boeuf qui *s'est vendue*, là...".)

X. *Faire demander* (= demander)

Comme en fr. nor., l'auxiliaire "faire" indique que le sujet impose l'accomplissement d'une action sur un autre: "...i' les *fait souper*..."; "...le bonhomme *fait sortir* la bonne femme...". On relève cependant le cas où *faire demander* semble avoir la valeur de "demander" tout court: "...i' *fait demander* à la femme, i' dit: "Ça a-ti l'habitude d'exister là... ?" On voit assez nettement dans cette citation que c'est la même personne qui "fait demander" et qui "demande". Nous avons souvent noté cette tournure ancienne à Québec.

RÉSUMÉ

D'après les exemples relevés dans les contes, le verbe présente les caractéristiques suivantes, qui le distinguent de l'usage français normal et qui refléchissent des usages courants dans le parler franco-canadien :

- a) tendance à substituer l'auxiliaire *avoir* à *être* dans les passés composés de certains verbes intransitifs de mouvement (un exemple d'*avoir* avec un verbe réfléchi) ;
- b) l'emploi du conditionnel dans une proposition conditionnelle subordonnée commençant par *si* ;
- c) la substitution du conditionnel et, dans un cas, de l'imparfait de l'indicatif, à l'imparfait du subjonctif disparu là où le présent du subjonctif s'emploie en fr. nor. ;
- d) *est* ou *a* après le relatif *qui* dont l'antécédent est un pronom disjonctif d'une personne autre que celle du verbe subordonné ;
- e) le participe passé et le participe — attribut ne s'accordent pas toujours avec le substantif qu'ils complètent ;
- f) formes populaires de l'impératif.

La plupart de ces particularités semble provenir de la langue des XVI^e et XVII^e siècles, tandis que quelques autres représentent des innovations canadiennes-françaises (cf. *ressourdre* et *se ressourdre*, v.t. ; la locution impersonnelle *ça avait rendu* avec une indication de temps ; l'emploi personnel de *chanter* dans : *a' chantait pas trop ça* ; etc.). Par certains aspects, le verbe, dans les contes par nous étudiés, offre donc un caractère plutôt archaïsant.

L'ADVERBE

Ce n'est point pour insister sur son caractère particulier dans les contes que nous faisons une place à part à l'adverbe. Au contraire, l'adverbe dans les contes se comporte comme en fr. nor. dans la grande majorité des emplois qu'on en fait. Nous avons remarqué tout de même qu'il se présentait, de temps en temps, des tours ou des formes qui méritaient un mot. Ce sont ces derniers, de caractère assez disparate, que nous signalons.

A. *De même* :

— comme adverbe :

Comme adverbe, "*de même*" complète le plus souvent un verbe, ainsi : "*Ça file de même jusqu'au lendemain matin*"; "*Traversent la terre de même d'in bord à l'aut'*"; "*Ça s'est passé d' même pendant quinze jours, trois semaines...*"; "*Pensais pas qu' tu m'habillerais d' même...*"; "*I' 'es envoye de même dans l' même arb'...*". C'est ainsi employé que la locution "*de même*" reste le plus près de l'usage du fr. nor. Elle s'en éloigne cependant lorsqu'en tête de phrase, elle s'emploie d'une manière plus absolue, avec le sens de : "*comme ça, de cette façon*" : "*De même... j'avais mal jonglé mon affère...*"; "*Ah! bin, d' même, (elle) était content avec*". La locution "*de même*" s'éloigne également de l'usage du fr. nor. lorsqu'elle figure après "*être*" avec un sens assez proche d'un attribut adjectival : "*I' y en a qu'ont été d' même, des memb' de cassés...*"; "*C'est sa nature qu'est d' même.*" — Dans les phrases où "*de même*" complète un adjectif, il est encore plus éloigné de l'usage du fr. nor. : "*...eune vieille bonne femme... qu'avait 'es dents long' d' même...*"; "*...sa p'tite fille qu'avait l' poil long d' même d'ssus l' visage...*"; "*J' suis bin contente... qu' tu seyes fort de même...*"; "*I' s'assit, les deux mains croisées d' même...*". Dans tous ces emplois, pourtant, "*de même*" reste en affinité avec l'usage français contemporain, puisqu'il reste adverbe.

— comme adjectif :

Dans les contes, comme au XVII^e siècle (Haase, pp. 112s.), "*de même*" peut avoir aussi la valeur d'un adjectif. Ce sens est disparu du fr. nor. d'aujourd'hui. On notera que, dans les contes, "*de même*" (adjectif) peut compléter un substantif ou un pronom. Exemples : "*Quante le roi voit eune*

affaire de même..."; "...j'en ai d'jà vu des affaires de même"; "Bin, i' dit, si l' jardinier a d' quoi d' même dans sa poche, i' me l' montrera bin!" Ainsi que signale M. Marcel Cohen,⁽¹⁾ tantôt c'est *de même* qui signifie "semblable, pareil", tantôt seulement l'élément *même*. Parmi nos exemples, on ne trouve que le dernier où *même* seul porte la signification de "semblable, pareil". L'emploi de *de même* adjectif se rencontre presque uniquement chez Molière, et M. Cohen semble penser qu'il "écrit poitevin". M. Gaston Esnault cite l'emploi adjectival de "de même" encore dans le langage populaire des XVIII^e et XIX^e siècles, mais il ajoute qu'au XIX^e, "de même" entre en compétition avec "pareil".⁽²⁾ Nous pouvons dire, entre parenthèses, qu'il semble en avoir été ainsi au Canada français également, mais malheureusement, nous n'avons pas relevé d'exemples de "pareil" (avec ce sens) dans les contes choisis par nous. Il est tout de même très courant au Canada français dans les phrases du type : Elle a des beaux yeux noirs et les cheveux *pareils*.

B. *Pareil* employé comme adverbe :

Pareil a le sens d'un adverbe dans les phrases suivantes: "...i' court toutes les maisons *pareil*"; "... j' su's-t-assez voleur... pour asséyer *pareil*..."; etc. "Pareil" dans ces deux exemples a le sens de "quand même". Le GPFC note bien ce sens de "pareil" comme canadien, mais M. Esnault signale qu'il est aussi populaire en France.⁽³⁾

C. L'adverbe *tout* :

On retrouve quelques exemples dans les contes où l'adverbe "tout" est employé pour donner plus de force à l'expression. Ce tour, devenu rare aujourd'hui, était pratiqué couramment au XVII^e siècle (Haase, pp. 100s.). Exemples: "Les cultivateurs leu' donnaient d' la laine, donnaient ça par une liv', deux liv', trois liv', *tout* un chacun..."; "...i' enlèvent *tout* chacun leu' coat ([ko't])...". Haase (p. 75 et p. 364) cite Palsgrave qui note que "tout chacun" et "tout un chacun" sont des formes plus énergiques de "chacun".⁽⁴⁾

D. Emploi de *d'ensuite* comme locution adverbiale de lieu :

"Ensuite" en fr. nor. est adverbe de temps, mais dans les contes, après la

(1) *Le français moderne*, t. XIX, pp. 187ss.

(2) *Ibid.*, pp. 215ss.

(3) *Ibid.*, pp. 215ss.

(4) Voir aussi les pronoms indéfinis, pp. 86ss.

préposition "de", il est employé comme locution adverbiale de lieu au sens de "d'après": "...i' vouè c' gars-là qui sortait d' chez eux... et qu' la maison d'ensuite, qu'i' arrête pas...".

E. Emploi de *devant* pour "avant" :

"J'aime bin ça, les cartes aussi, mais... on va tirer in coup d' poignet... *devant*". Les auteurs du XVII^e siècle ne distinguaient pas encore entre "avant" et "devant", prépositions et adverbies de temps et de lieu.

F. *Vitement* :

Cette forme en *-ment* de l'adverbe "vite" est considérée de nos jours, comme régionale et vieille en France. Elle est courante dans le parler des contes : "I' part *vitement* à la course..."; "Alle a envoyé *vitement* eune automobile..."; "Il a envoyé *vitement* in billet à l'aut'...". Le GPFC, pourtant, n'enregistre pas "vitement".⁽⁵⁾

G. *Comme* pléonastique :

Comme indiquant l'approximation vis-à-vis une quantité ou une qualité, s'emploie d'une manière superflue après des indications qui renferment déjà la notion d'approximation. Exemples : "I' y a à peu près *comme* deux pieds d'épais d'or dans la chamb'"; "...pis i' avait d' l'air *comme* assoupi".

H. L'adverbe *ci* pour "ici" :

Cette forme raccourcie de "ici" est d'un emploi très restreint dans le fr. nor. d'aujourd'hui (cf. la particule adverbiale "ci" dans: celui-ci). On le trouve dans les contes, dans un emploi qui est probablement étranger au fr. nor., à savoir comme adverbe de temps avec le sens de "ce moment-ci": "Bin, si tu m' promets pas d'avoir ta soeur entre *ci* demain matin à neuf heures...". Selon le GPFC, cet usage de "ci" est ancien. On dirait en fr. nor.: d'ici (à) demain matin.⁽⁶⁾ — "Ci" pour "ici" figure comme adverbe de lieu dans la locution: bout ci, bout là: "I' arrive là, bout *ci*, bout là, dans la vase pis dans l'eau...".

J. La particule démonstrative adverbiale "— ci" est remplacée par l'adverbe *icite* (=ici) :

(5) On retrouve également dans le parler franco-canadien, les formes adverbiales: *presquement* (= presque) et *quasiment* (= presque). Cf. cette phrase relevée dans les contes : "On y est *quasiment* tous". Ce sont d'anciennes formes adverbiales aujourd'hui disparues du fr. nor.

(6) Le GPFC cite "en ci et" pour: "d'ici à", comme dialectal dans la Normandie.

“C'tte fois *icite*... on manquera pas not' coup...”; “...c' coup *icite*... on y est quasiment tous...”. Aux XVI^e et XVII^e siècles, cette tournure était courante, mais elle semble disparaître de la langue écrite vers la fin du XVII^e siècle (Haase, pp. 42s.). Vaugelas (II, 68), nota que “—ci” se disait à Paris, “ici” à la cour, et il ajoute qu'il préfère “ici” dans la conversation. Le même conseillait d'éviter “—ci” et “ici” dans la langue écrite parce qu'ils représentaient un usage bas et populaire.

K. Emploi superflu de l'adverbe *là* :

Là, surtout en conjonction avec l'incise “i' dit”, est souvent superflu dans les contes. Les emplois qui suivent représentent une espèce d'abus de ce vocable, lequel semble, dans certains cas, saper son contenu sémantique pour le réduire au même état que l'incise à laquelle il s'agrafe si souvent. Exemples : “Tu voué l' piquoé, i' dit, *là*, i' dit, *là*?”; “*Là*, i' dit... t'as bin jonglé, i' dit, i' y a pas d'erreur; *là*, i' dit, on va êt' à coup sûr”; “Vous allez... m' creuser in trou, *là*, telle place, *là*...”; “I' avait son jeune homme, *là*, qu'i' élevait, *là*”; “Tu vas prend' le chemin (qu') i' y a par *là*, i' dit, *là*, i' dit, *là*, envers le sud, i' dit, *là*, pis, *là*, i' a deux ou trois beaux pommiers...”; “Le p'tit ruban vert que j'avais voulu prend', i' dit, *là*, i' dit, qu'était attaché après deux branches de sapin, i' dit, *là*, i' dit...”; “Prends 'e p'tit chemin, *là*, *là*, par où c' que mes garçons, i' dit, allaient jouer d' la boule, i' dit, *là*, *là*, puis quand tu s'ras rendu au bout de c' chemin-*là*, où c' qu'i' jouaient d' la boule, i' dit, *là*, *là*, tu r'vireras...”. Il semble bien que dans certains cas (*là*, *là*), l'un des adverbes indique l'endroit et l'autre constitue une espèce d'adverbe de temps affaibli. Pourtant, l'aspect pléonastique n'en est pas moins apparent, et dans les contes et dans le parler populaire du Canada français.

L. La locution adverbiale *comme de coutume* :

Nous avons relevé un exemple où cette locution adverbiale s'emploie comme un adjectif attribut après “être” : “T'es pas *comme de coutume* à matin, hein?” Le fr. nor. connaît les expressions : “être de coutume de faire quelque chose” (impersonnel), “avoir coutume de faire quelque chose” (personnel), mais nous ne croyons pas que la locution *comme de coutume* puisse s'employer, en fr. nor., comme attributif après “être” en se référant à un pronom personnel sujet.

M. Adjectifs faisant fonction d'adverbes :

On relève quelques exemples où des formes adjectivales remplacent les adverbess correspondants en —ment : “...ça vend dans la ville, mais ça vend bin

modéré...”; “...i’ s’en va *carré* dans l’ coeur d’ la ville”; “...les détectives s’en vont *direct* à la maison...”; “...mon rate timbe dans l’ coff’, l’ couvert se r’farme à r’ssort pis i’ est barré *solide*”. A noter aussi l’emploi spécial d’un adjectif (*effrayant*), qui prend une valeur d’adverbe (morphème d’intensité forte), quand il est postposé à un autre adjectif: “C’était beau *effrayant*!”; “Marlin, c’est in homme, ça, fort *effrayant*!” Ce genre de construction serait vraisemblablement le résultat de l’ellipse de “c’est” dans l’expression postposée: c’est effrayant. La forme elliptique est devenue si commune, que l’absence de “c’est” n’est plus sentie. — Dans le cas de *certain*, dans la phrase suivante, nous ne croyons pas qu’il s’agisse de la substitution de *certain* à “certinement”, mais plutôt d’une forme elliptique de: c’est certain. Exemple: “...i’ a quieuqu’ chose de surnaturel de su’ lui, *cartain*...”. Ce genre d’emploi de *certain* est très courant dans la langue populaire et dans le parler familial au Canada français.

N. Groupe nominal avec la valeur d’une locution adverbiale :

C’est grâce à l’ellipse de la préposition “à” que, dans les phrases que nous citerons, un substantif modifié par un adjectif prend une valeur nettement adverbiale. Le même phénomène se produit, sans doute, en France dans la langue populaire. Exemples: “...i’ s’enfile dans la chamb’, mais *l’ premier pas*, merci, c’tte trappe-là, ça part pis i’ enfile comme ’n’ balle!”; “...i’ part *le p’tit trotte*...” (= au petit trot).

RÉSUMÉ

L’adverbe s’emploie dans les contes comme en français normal, avec quelques exceptions disparates, dont nous résumons les principales ci-dessous :

- a) *de même* employé comme adjectif;
- b) *pareil* employé comme adverbe;
- c) *tout* (adv.) employé comme intensif;
- d) *devant* employé comme adverbe de temps;
- e) *vitement* à la place de “vite”;
- f) *ci* pour “ici” dans des expressions de caractère figé;
- g) *ici* employé à la manière de la particule “—ci”;
- h) adjectifs avec la fonction d’adverbes.

La grande majorité de ces cas remonte aux XVI^e et XVII^e siècles.

LES DEGRÉS D'INTENSITÉ ET DE COMPARAISON

Les morphèmes d'intensité et de comparaison complètent les notions qui sont sujettes à varier en degré d'intensité (adjectifs, locutions adjectivales, adverbes de manière, verbes), et celles qui comportent l'idée de quantité, nombrable ou non nombrable.

Les morphèmes d'intensité présentent une qualité, une manière, une action ou une quantité tantôt en dehors de la comparaison avec d'autres êtres, *ex*: Il est *très* lent; tantôt par rapport à d'autres êtres: Il est *plus* lent *que* son frère.

A. LES DEGRÉS D'INTENSITÉ

Nous distinguons deux types de degrés d'intensité: les degrés d'intensité absolue, et les degrés d'intensité relative. Le premier ne considère une intensité qu'en elle-même: Il est fort habile. Le second considère une intensité par rapport à un degré pris comme norme ou moyenne, et qui peut être exprimé ou implicite: C'est *trop* bon pour être vrai; Il est *trop* méchant.

I. Les degrés d'intensité absolue.

Nous distinguons trois degrés d'intensité absolue: a) intensité faible; b) intensité moyenne; c) intensité forte.

a) Intensité faible :

peu : "...i' arait 'n' fortune... à fère... en *peu* d' temps". (=fr. nor.).

modéré : "...ça vend dans la ville, mais ça vend bin *modéré*..."; etc.

On notera que la forme adjectivale s'emploie à la place de l'adverbe "modérément".

pas guère : "...i' sait *pas guère* comment ça s' fait... qu' t'es fort d' même"; "...c'est *pas guère* créyab' "; etc. *Guère*, adverbe de quantité, a évidemment conservé un peu de la valeur positive de "beaucoup", "très", qu'il avait aux XVI^e et XVII^e siècles et avant, puisqu'il se fait précéder de la particule négative *pas*. Employé de cette manière, le groupe *pas guère* équivaut à un morphème d'intensité faible.⁽¹⁾

(1) Le GPFC note *pas guère* comme loc. adv. (= peu, fort peu, pas beaucoup), et comme dialectal dans l'Anjou, le Berry, le Nivernais, la Normandie et la Touraine.

b) Intensité moyenne :

Il est à remarquer que les quatre premiers morphèmes d'intensité moyenne (assez, pas mal, passablement, moyennement) sont plus forts que les deux derniers (un peu, un brin)⁽²⁾ :

assez : "...in autre homme... qu'aurait été in *assez* bon voleur...";
 "...(*i*) renvarse le géant *assez* dur sur la terre...". (fr. nor.)

pas mal : "Ce voleur-là m'a d' l'air d'in homme... *pas mal* fin";
 "...*i*' commençait à breunasser *pas mal*". En France, cette locution est populaire et familière.

passablement : "...ça paraissait *passablement*".

moyennement : "...*i*' commence à avoir *moyennement* épais".

un peu : "...*i*' imitait in *peu* Saraphin"; "J' veux t'accorder in *peu* de répit"; "J' voudrais me r'poser in *peu*"; "...t'ait 'n' femme qu'était bavarde in *peu*"; "...*i*' avait du temps in *peu* à lui". On notera que dans le dernier exemple, bien que le groupe *un peu* modifie une quantité, il y est postposé. Les autres exemples sont normaux.

un brin : "Sa femme avait in *p'tit brin* d' jalouserie". Ici, *brin* est renforcé par l'adjectif *petit*.

c) Intensité forte :

1) formes simples :

bien : cet adverbe constitue le plus commun des morphèmes d'intensité forte, ayant presque usurpé la place de "très" dans le parler populaire. Exemples : "Depu's *bin* longtemps que je m' charche in associé"; "...elle l'avait trouvé *bin* d' son goût"; "...on a *bin* faim..."; etc. L'emploi de *bien* reste cependant normal.

très : "...la porte était *très* bien barrée..."; "...l'appartement est *très* étanche..."; "(*I*) ôtent la pierre qui s'ôtait *très* facilement". (Fr. nor.)

fort : "Ça serait *fort* douteux..."; "...*i*' est *fort* jongleur"; "...on était *fort* bien pris". *Fort* est encore moins commun que *très*, comme c'est le cas en fr. nor. et le degré d'intensité qu'il traduit est plus fort.

(2) "Quasiment" (= presque) n'est pas à proprement parler un degré de comparaison ou d'intensité, et ne sera pas considéré comme tel dans la présente étude.

tout : "...*tout* sale, *tout* déchiré, *tout* plein d' vase..."; "...la couverture *tout* pleine de mousse..."; etc. On voit que le morphème *tout* reste invariable, au lieu qu'en fr. nor. il se dit "toute" devant un adjectif féminin commençant par une consonne.

beaucoup : "...a' a *beaucoup* d'argent"; "...c'était *beaucoup* difficile de r'connait' c't homme-là". L'emploi de *beaucoup* dans le second exemple pour marquer le degré d'intensité d'un adjectif, est archaïque, et avait cours encore au XVII^e siècle.⁽³⁾

réellement : "I' avait trouvé la princesse *réellement* d' son goût". (Moins commun en fr. nor.)

joliment : "...in voleur, c'est *joliment* financier;" "...in homme... *joliment* audacieux". Ce morphème est courant en France dans la langue familière et populaire.

extrêmement : "...c' qu'i' aparçoué 'n' p'tite lumière *extrêmement* loin". (Fr. nor.)

terriblement : "Ah!... ça a quasiment pas d' bon sens... j'ai d' l'ouvrage *terriblement*".⁽⁴⁾ Postposé ainsi, le GPFC enregistre *terriblement* comme dialectal dans l'Orléannais.

diable : "Le roi est pas 'iab' content de d'ça". Cette tournure est populaire et dialectale aussi en France. Ici *diable* est l'équivalent de "très" ou "bien".

effrayant : cet adjectif postposé à un autre adjectif, peut servir de morphème d'intensité forte: "C'était beau *effrayant*!"; "Marlin, c'est in homme, ça, fort *effrayant*!"

2) locutions:

Les locutions marquant une intensité forte, sont de deux genres: elles peuvent être postposées ou préposées. Dans le second cas, elles sont suivies par une proposition subordonnée introduite par "si".

en masse : "...i' avait d' l'ouvrage *en masse*..."; "Fais pas l' fou... avec ça, j'en ai *en masse*". Selon le GPFC, *en masse* avec le sens de "beaucoup" est aussi dialectal dans l'Ardenne et l'Anjou. A remarquer la postposition dans le premier exemple.

(3) "Leur savoir à la France est beaucoup nécessaire." (Molière, *Les Femmes savantes*, IV, 3, 1361), cité dans *Syntaxe française du XVII^e siècle*, par A. Haase, p. 242.

(4) "Terriblement d'ouvrage" serait plus proche du fr. nor.

comme il faut: "Marlin a pogné les charbonniers et pis i' te les a charbonnés *comme i' faut*"; "...a' yi sauce la tête *comme i' faut* dans la source".

de sa vie: cette locution renforce habituellement l'adverbe "jamais", ainsi: "...comme si a' avait jamais eu d' mal *de sa vie*"; "...i' l'ont jamais r'vue d' *sa vie*".

en bonjour: "Vous pouvez penser si c'est fin *en bonjour*".⁽⁵⁾

une affaire épouvantable: cette locution postposée au verbe, a la valeur de "beaucoup": "I' pensait à sa soeur pis i' s'ennuyait une *affère 'pouvantable*". (Très courant à Québec.)

en quantité: "...i' ont tous acheté d' la viande *en quantité*".

je suis pas capable de vous dire comment: on trouve cette phrase (dans les contes ainsi qu'à Québec), postposée à un adjectif ou à un adverbe avec une valeur de morphème d'intensité forte: "Ah! c'tte forêt-là était belle, j'su's *pas capab' de vous dire comment*".

on parle pas (que); *on (se) demande pas*: "*On parle pas* si 'a p'tite fille était belle"; "*On parle pas qu'* si l' géant était découragé"; "*On parle pas s'i'* yi crève les deux yeux"; "*On parle pas que* si... i' étaient contents"; "*On se demande pas* si mon animal arsou'!",⁽⁶⁾ "...*on demande pas* si ça s' ramasse d'à terre...". Comme on voit, l'intensité peut porter sur l'adjectif attribut du sujet ou sur la phrase subordonnée en général. Si l'adjectif attribut est placé en tête de phrase, le groupe "*on parle pas*" peut le suivre comme un adverbe d'intensité: "Ebatourdi *on parle pas*, i' 'était quasiment sans connaissance".

vous pouvez penser: "*Vous pouvez penser* si ça criait!"; "...(*vous*) *pouvez penser* si le monde le courait...". Dans ces exemples, l'intensité est portée sur le verbe et sur la proposition subordonnée en général, respectivement.

tu vas voir: "*Tu vas voir* si on va fère 'n' fête!" L'intensité porte sur la proposition subordonnée toute entière. Toutes ces locutions, à l'exception de *de sa vie*, se ramènent à des variations stylisti-

(5) Dans le langage populaire du Canada français, il existe toute une série de locutions d'intensité forte formées avec la préposition "en": en bebite, en moses [ã mo-zɛz, ã mo-zɔz], en cochon, en verrat, etc. Ces dernières locutions sont, du reste, plutôt grossières et n'ont cours que dans certains milieux populaires.

(6) "Ressourd".

ques d'un même morphème d'intensité forte du type "*très*" ou "*beaucoup*", qui porte soit sur un mot soit sur toute une proposition.

3) les morphèmes introducteurs de conséquence :

Ces morphèmes indiquent que l'intensité est portée à un degré assez haut pour entraîner une conséquence. Parfois cette conséquence n'est pas exprimée. La conséquence exprimée est généralement introduite par le conjonctif "*que*".

si : "...tout adonnait *si* bin que faut bin qu'i' r'virent de bord"; "...qui c' que t'as d' *si* précieux dans ta poche que t'es pas capab' de le r'garder sans l'embrasser..."; "...montre-moué de c' que t'as dans ta poche qu'est *si* précieux"; "Eune *si* belle somme d'argent...". (Fr. nor.)

tellement : "...le roi pis l' devin avaient *tellement* r'gardé danser qu'i' s'aparçouèvent que i' a p'us 'n' seule pièce d'or à terre"; "Ma femme a eu *tellement* peur...". (Fr. nor.)

tant : "...i' aimait *tant* sa p'tite fille qu'i' ose pas y er'fuser"; "J'ai pris votre homme que vous haïssez *tant*". (Fr. nor.) On relève un emploi de "*tant*" qui appartient à un style plutôt élevé, c'est-à-dire en introduisant un épiphonème (voir Grevisse, *op. cit.*, p. 624) : "Le coff', i' en sortait des étincelles *tant* que Marlin forçait...". L'emploi de *que* ici est apparemment analogique.⁽⁷⁾

assez : cet adverbe de quantité, exprimant également un degré moyen ou suffisant d'intensité en fr. nor. et en fr.-can., se présente aussi dans les contes comme morphème exprimant un haut degré d'intensité, type "*si*", "*tellement*", "*tant*", ainsi : "...j' m'as crier *assez* fort que tout l' monde... vont êt' réveillés"; "i' rent' la corne *assez* vite dans l'arb' qu'a' travarse l'arb'..."; "Tifon pleurait *assez* que sa calotte en timbe à terre"; "C'est bin terrib' pour êt' *assez* dur!" Ce mode d'emploi est étranger au fr. nor.

4) l'exclamation :

L'intensité traduite par l'exclamation peut être exprimée de quatre manières : a) par le conjonctif *que*; b) par le déterminatif interroga-

(7) Il est clair, d'après le contexte, que "*tant*" construit avec "*que*" ici n'est pas synonyme de "*pendant que*" ou de "*aussi longtemps que*".

tif *quel*; c) par le morphème interrogatif *ti*; d) par le morphème négatif *pas*.

que: le conjonctif porte sur l'ensemble de la phrase: "...*que* tu travailles bin!..."; "...*que* tu m'as fait mal! *que* tu m'as fait mal!" (Fr. nor.)

quel: "*Quel* beau bouquet, là!" Le déterminatif porte sur un substantif. (Fr. nor.)

ti:⁽⁸⁾ "...c'est-*i* in chasseur qui est bête!" Ici la particule *ti* semble porter sur l'adjectif attribut. Très courant au Canada français.

pas: "Bin! c'était *pas* des risées!"; (Le roi parle): "...vous allez me conter des contes, des histoires, toutes sortes de choses, des chansons, on va s' dévartir." — (Le conteur ajoute): "I' en fait *pas* dans c' temps-là!"; "...i' aparçoué-*ti pas* ça, c'tte affaire-là..."; "...i' arrive *pas* d'in p'tit poil...";⁽⁹⁾ *Ti* et *pas* peuvent s'employer ensemble (voir troisième exemple).

5) la répétition :

"C'est bin simp', i' était *fou, fou, fou, fou!*"

On voit ici que la répétition peut être considérée comme une cinquième manière d'exprimer l'intensité forte (par l'exclamation). Ce procédé est d'ailleurs des plus communs dans le parler franco-canadien (langue populaire surtout), où il a considérablement remplacé les morphèmes "très" et "bien".⁽¹⁰⁾

II. Les degrés d'intensité relative.

Il y a trois degrés d'intensité relative: a) intensité suffisante; b) intensité excessive; c) intensité insuffisante. Ces degrés correspondent aux trois degrés d'intensité absolue.

a) Intensité suffisante:

L'intensité suffisante est exprimée par le morphème "assez", comme en fr. nor. Exemples: "...j' suis-t-*assez* voleur... pour asséyer..."; "...le voleur serait le seul *assez* audacieux pour aller trouver la princesse..."; etc.

(8) "Généralisation de -*t-il*. Voir pp. 128ss.

(9) "D'un (petit) poil" = très fâché, de très mauvaise humeur.

(10) Pour: "Il est très blond", on entend couramment: "Il est blond, blond, blond". L'adjectif ou l'adverbe peut se répéter jusqu'à cinq fois d'après nos observations. Cela n'implique toutefois pas nécessairement une forte valeur exclamative: la valeur en est souvent celle d'un simple superlatif absolu.

b) Intensité excessive :

Le signe de l'intensité excessive est le morphème "trop". Exemples : "...vous êtes *trop* jeune pour mourir"; "...j'ai encore jonglé in moyen... qui nous coûterait p't-êt' pas *trop* cher"; etc., comme en fr. nor. Quand l'adverbe "bin" (bien) précède "trop", le conjonctif "que" peut s'intercaler entre les deux mots, ainsi : "...on s'occupe *bin qu' trop* à r'garder danser".

c) Intensité insuffisante :

Comme c'est le cas en fr. nor., il n'y a pas de morphème unique pour exprimer l'intensité insuffisante. Elle est traduite soit par la négation de la suffisance soit par l'excès de la faiblesse. Dans les contes, seul le premier de ces procédés est représenté : "...i' sont *pas assez* accoutumés à toué..."; etc. Le second procédé ne doit pas, à notre avis, sortir du langage des gens cultivés (ex. : Il est *trop peu* habile).⁽¹¹⁾

B. LES DEGRÉS DE COMPARAISON

On compte trois degrés de comparaison : a) égalité ; b) supériorité ; c) infériorité. La comparaison généralisée est au fond un genre de degré de comparaison de supériorité ou d'infériorité, selon que le morphème "plus" ou "moins" est employé, et où un déterminatif (l'article défini le plus souvent) précède ce morphème (Il est le plus (le moins) grand de sa classe).

a) Egalité :

Les morphèmes "aussi" et "autant" sont les marques habituelles de la comparaison d'égalité dans les contes, comme en fr. nor. Le second terme de la comparaison peut être implicite aussi bien qu'exprimé.

aussi : "...si l' voleur... est in voleur *aussi* audacieux comme ej' pense..."; "J' suis bin *aussi* bin de mourir en allant charcher ma soeur comme mourir pendu à la porte du roi"; "J' trouverais *aussi* bin ma soeur dans c'tte rivière-là comme j' la trouverais ailleurs"; "C'est la seule maison qu'a acheté ène *aussi* grande quantité de viande..."; "T'es-t-*aussi* bin d' continuer...". Ce qui est, ici, intéressant, c'est l'emploi, dans certains exemples, de *comme* au lieu de *que*.⁽¹²⁾

(11) Nous n'avons pas inclus, parmi les morphèmes de degré d'intensité, les adverbes qui marquent l'intensité par approximation, tels que : précisément, exactement, presque, environ, quasiment, à peu près, tout à fait, au moins, etc. On en rencontre dans les contes : "J' su's pas *tout à fait* prêt à me marier"; "Marlin s' réveille *quasiment* étouffé dans 'a boucane".

(12) Voir conjonctions, p. 136.

autant : "...j' te l' dirai *autant* d' fois comme ça adonnera..."; "...j'aime *autant* mourir avec vous". (Fr. nor.)

b) Supériorité:

La marque de supériorité dans la comparaison est le morphème "plus". Il peut être complété parfois par certains morphèmes de degré d'intensité. Comme c'était le cas pour "autant" et "aussi", le second terme de la comparaison peut être implicite. Exemples: "Vous allez m' bâtir 'n' p'tite maison... bin *plus* belle que toutes les aut'..."; "...j'ai songé 'n' manière bin *plus* facile"; "...i' faut que tu soyes *plus* sérieuse que ça". (Fr. nor.)

L'expression "plus... plus" sert, comme en fr. nor., à exprimer corrélativement l'accroissement ou le décroissement en raison directe ou inverse, ainsi: "*P'us* i' approche, *p'us* ç'a d' l'air que son frère est à bord"; "...*plus* ça va, *plus* i' avance...".

Les comparatifs: meilleur, pire, moindre, mieux, pis. De ces anciens comparatifs, tous encore vivants en fr. nor., les suivants paraissent dans les contes étudiés:⁽¹³⁾

meilleur : "...i' a pas *meilleure* justice que ça".

mieux : "...tu serais pas *mieux* avec eune belle somme d'argent?"; "...i' a rien d' *mieux* (emploi neutre).

c) Infériorité :

Le morphème qui exprime l'infériorité dans une comparaison, est "moins". Exemples: "...ç'a pas *moins* qu' douze pieds d'hauteur"; "...i' te l' shoot là, toujours pas *moins* qu'in demi-mille, là"; "...i' avait pas *moins* que douze à quinze vaches, là..."; "...in gros géant qu'avait pas *moins* qu' sept pieds pis i' faisait pas autrement que d' quat' pieds d' large". A noter que *autrement* dans le dernier exemple peut être facilement interprété comme synonyme de "moins". En fr. nor., "autrement" s'emploie parfois à la place de "plus" avec une valeur affective: "Rien ne nous dépîte davantage que de voir qu'elle (l'imagination) remplit ses hôtes d'une satisfaction bien autrement pleine et entière que la raison",⁽¹⁴⁾ mais apparemment, il ne s'y substitue pas à "moins", comme dans l'exemple pris dans les contes.

(13) *Pire* s'entend dans le parler populaire surtout dans les expressions "tant pire" et "pas pire" (= pas mal). A notre connaissance, *pis* ne s'emploie pas.

(14) Pascal, *Pensées*, no 82, cité dans *Système grammatical de la langue française*, p. 255, par G. Gougenheim.

d) La comparaison généralisée :

La comparaison généralisée, comme en fr. nor., ne se fait pas avec un autre terme, mais avec un groupe ou un ensemble défini qui peut être ou n'être pas exprimé. Exemples: "Ça serait la chose *la plus intéressante*, qu'i' peut pas y avoir";⁽¹⁵⁾ "...ça c'est l' géant *le plus fort* de l'univers..."; "...i' s' trouve en face de *la plus belle jeune fille* qu'i' avait jamais vue au monde..."; "...i' prend la voiture *la plus vite*..."; "...ej' l'accepte comme *le plus beau bien* qu'in père peut donner à son enfant".

Moindre : "Si par malheur, tu faisais *la moindre* mauvaise manoeuvre...".

Il est à noter que "moindre" en France est presque réduit à l'emploi littéraire; du moins il est d'un emploi assez restreint. — (On relève aussi la forme adverbiale *moindrement* : "I' pensent-ti... qu'in voleur le *moindrement* intelligent est pas capab' d'aller leu' charcher c't or-là?")

RÉSUMÉ

D'après notre examen des degrés d'intensité et de comparaison dans les contes étudiés, il semble juste de dire qu'en gros, le système et les modes d'emploi ne diffèrent pas beaucoup du fr. nor. On peut cependant signaler, pour résumer, les faits suivants. Pour les degrés d'intensité, on note que :

- a) *assez* peut s'employer avec une valeur d'introducteur de conséquence du type *si, tant, tellement*;
- b) *guère* conserve évidemment une valeur positive (archaïque), puisqu'il se construit avec le morphème négatif *pas*;
- c) *beaucoup*, par archaïsme, peut modifier un adjectif;
- d) *tout* reste invariable devant un adjectif féminin qui commence par une consonne;
- e) *effrayant*, postposé à un adjectif, sert de morphème d'intensité forte;
- f) la forme adjectivale *modéré* s'emploie à la place de l'adverbe "modérément" comme morphème d'intensité moyenne;
- g) la locution *on parle pas (que)* plus *si* et une proposition subordonnée, peut dénoncer l'intensité forte, tout comme les locutions *tu vas voir* et *vous pouvez penser*, qui sont courantes en France;

(15) Voir pp. 127ss.

h) la répétition est un moyen courant d'exprimer l'intensité forte au Canada français. Nous n'avons relevé qu'un exemple dans les contes étudiés, mais nous ne croyons pas que ce fait indique que cette tournure soit moins courante dans la région de Charlevoix que dans les villes de Québec et de Montréal.

Pour les degrés de comparaison, les remarques à faire sont moins nombreuses :

a) *Moindre*, mot quasi-littéraire en France, s'emploie dans les contes adjectivement et adverbialement (*moindrement*) ;

b) *autrement* peut être employé apparemment avec la valeur de "moins", tandis qu'en fr. nor., il ne peut servir qu'à la place de "plus".

Toutes ces exceptions par rapport au fr. nor., restent, malgré tout, d'une importance relativement peu considérable. Elles montrent que dans le domaine des degrés d'intensité et de comparaison, le système et les modes d'emploi sont sensiblement le même qu'en français commun, avec, de çà de là, des éléments archaïques et régionaux.

LA NÉGATION

Dans la négation, nous distinguons entre les morphèmes négatifs disjoints et les morphèmes négatifs conjoints. Les premiers s'emploient comme mots-phrases dans les réponses ou bien ils portent sur un mot ou sur un groupe extra-verbal; les seconds font partie du groupe verbal, et expriment le non-accomplissement d'un processus quelconque.

I. LES MORPHÈMES NÉGATIFS DISJOINTS

a) *non* :

Le morphème ordinaire qui exprime la négation dans un mot-phrase est *non*, comme en fr. nor. : "...ton bouquet est-ti à vend'?" — I' dit: "*Non*!"; "C'est-ti vous aut' qu'a coupé la langue...?" — Le charbonnier dit: "*Non*".

b) *pas*; *non* :

Ces morphèmes peuvent s'employer d'une manière disjonctive en portant sur un autre mot ou sur un groupe de mots, comme en fr. nor. : "...mais *pas* bin longtemps..."; "...une maison *pas* bin loin du château..."; "...*non* loin de d'là...". Dans ces constructions, *non* et *pas* ont la même signification, celui-là ressortissant à un style un peu plus élevé que celui-ci.

c) *sinon* :

Non fait partie de la conjonction *sinon* qui peut représenter l'ellipse d'une proposition oppositive négative: "I' ordonne à deux d' ses valets d'aller dire à c't étranger-là de se r'tirer d' sa forêt, *sinon* qu'i' allait envoyer son armée à sa poursuite"; "On a les ord' du roi de vous dire de partir de d'là, *sinon* que le roi va envoyer son armée t' détruire". Dans ces phrases, on attendrait logiquement: "Il ordonne de dire... de se retirer... que, sinon, il..."; on note cependant, que l'ordre "que sinon" est renversé dans les contes (*sinon* que). Il semblerait que ce renversement relève de l'influence de l'idée contenue dans la proposition qui précède par où on veut conjuguer successivement cette idée et celle, oppositive, contenue dans "*sinon*".

II. LES MORPHÈMES NÉGATIFS CONJOINTS

a) *ne* :

Le morphème négatif *ne*, à une ou deux exceptions près, n'est jamais employé dans les contes. *Ne* s'élide couramment aussi dans la langue populaire en France, de même que dans bien des parlers régionaux. Cet état de choses montre, évidemment, que le morphème *pas* est devenu apte à porter la même valeur négative que le groupe *ne... pas*, sans changement appréciable de sens. L'absence de *ne* est courante également avec *point*, *jamais*, *personne*, *rien*, *plus* (limitatif), *que* et *seulement que* (limitatifs), *rien que* (limitatif), *aucun*, *guère*, *ni...ni*. Exemples :

—absence de *ne* devant *pas* :

“Vous avez *pas* hésité...” ; “...l'échelle a *pas* été dérangée...” ; “...j' te commande de *pas* dire in mot...” ; “Surprends-toi *pas*”.

—absence de *ne* devant *point* :

“...les deux garçons du géant r'viennent *point*...” ; “...t'as *point* de rien m' dire...” ; “C'est *point* là...”.

—absence de *ne* avec *personne* :

“...mais *personne* peut l' r'connaît'...” ; “...j' vous garantis qu' *parsonne* vont aller dans la chamb' d' la princesse” ; “...i' a *personne* dans la chamb'...”.

—absence de *ne* avec *jamais* :

“...t'as *jamais* parlé du mariage...” ; “...lui qu'avait *jamais* vu d' maison...” ; “...j'ai *jamais* fait d'aut' chose que ça...”⁽¹⁾

—absence de *ne* avec *rien* :

“...i' a *rien* à attend' ” ; “Sire, j'ai *rien*...” ; “...mais *rien* rouv' ” ; “...i' ont *rien* vu”.

—absence de *ne* devant *plus* (limitatif) :

“...i' arrête *p'us* dans 'es maisons...” ; “...i' a *p'us* 'n' seule pièce d'or à terre...” ; “...on va faire eune promesse au bon Dieu de *plus* dérober pour in sou, à parsonne...” ; “...ça fait qu'on parlera *p'us* de charbonniers”.

(1) Comme en fr. nor., *jamais* employé seul comme mot-phrase est toujours négatif en franco-canadien. *Jamais* peut également avoir un sens positif en franco-canadien comme en fr. nor., en l'absence de la particule négative “ne”, ainsi : “...faut que j' te dise la promesse que j'ai faite si j'avais à *jamais* qu'à d'êt' délivrée de c' château-là...”.

—absence de *ne* avec *que*, *seulement que* et *rien que* (limitatifs) :

“...t’auras *qu’à* me l’ dire”; “...j’ voirais *seulement qu’eune* chose...”; “I’ avaient *seulement qu’un* p’tit garçon de quatorze ans...”. Grevisse, en parlant de ce pléonasme contesté,⁽²⁾ cite La Fontaine. Exemples avec *rien que*: “...i’ a *rien qu’in* moyen”; “...c’était *rien qu’un*...”; “...j’ faisais *rien qu’* de ça...”.

—absence de *ne* avec *aucun* :

“...i’ a *aucune* apparence d’ouvarture...”; “... j’ te garantis... qu’i’ a *aucun* danger...”; “...i’ a *aucun* moyen...”.

—absence de *ne* avec *guère* :

Guère, bien que jamais précédé de la particule *ne*, se construit toujours avec *pas*, ainsi: “...i’ sait *pas guère*... comment ça s’ fait... qu’ t’es fort d’ même; “...c’est *pas guère* créyab’...”. (Pour l’emploi de “pas”, voir (b) ci-après.)

—absence de *ne* avec *ni... ni*;

La plupart de nos exemples montre ce groupe avec “pas”, ainsi: “C’est *ni ci ni ça*”; “...le voleur provincial fait *pas ni un ni deux*...”; “En timbant à terre, lui fait *pas un ni deux*...”; “...i’ fait *pas ni un ni deux*...”; “A’ fait *pas ni un ni deux*...”. Il faudrait encore d’autres exemples pour montrer plus exactement le comportement de ce groupe, puisque nos citations ne le montrent que dans deux locutions figées. Apparemment, “ni un ni deux” est senti comme un tout avec un sens positif.

La chute de la particule *ne* semble être récente. On sait que *pas* et *point* exprimaient à eux seuls, assez souvent, la négation au XVII^e siècle, dans l’interrogation directe et, exceptionnellement, dans d’autres constructions.⁽³⁾ En français moderne, surtout dans la poésie, l’omission de *ne* en phrase interrogative est fréquente.⁽⁴⁾ La chute de cette particule négative est aussi très courante, en France, dans le parler populaire et familier, l’omission étant plus restreinte, naturellement, dans celui-ci que dans celui-là.

b) *pas* :

Pas s’emploie dans certaines constructions où il est absent en fr. nor. Il

(2) Grevisse cite les vers suivants de La Fontaine: “L’un de nos marchands de son arbre descend, Court à son compagnon, lui dit que c’est merveille Qu’il n’ait eu *seulement* que la peur pour tant mal”. (*Fables*, V, 20), dans *Le Bon Usage*, p. 650.

(3) A. Haase, *op. cit.*, pp. 252-254.

(4) G. Gouhenheim, *op. cit.*, pp. 266s.

est à signaler pourtant que, dans presque toutes ces constructions, l'usage peut alterner entre l'emploi et le non-emploi de ce morphème.

1) *Pas* employé avec *rien*, *personne*, *aucun* (adj.), *ni... ni*, *guère* :

- avec *rien* : “I’ ont *pas* eu connaissance de *rien*...”; “Faut *pas* que *rien* apparaisse”; “Le p’tit garçon a *pas* connaissance de *rien*”; “...t’es-t-in homme qui s’occupe *pas* de *rien*”. (Pour des exemples de *rien* sans *pas*, voir *ne* ci-dessus.)
- avec *personne* : “Pourtant... j’ai *pas* vu *personne*”; “...j’aimerais bin... qu’il y irait *pas* déranger ma princesse *parsonne*”; “...i’ voulait *pas* que *parsonne* aille veiller ailleurs...”; “...*parsonne* sait *pas* quieu bord c’ qu’i’ a pris”; “...laissez *pas* partir *parsonne*”. (Pour des exemples de *personne* sans *pas*, voir *ne* ci-dessus.)
- avec *aucun* : “I’ a *pas* *aucune* de raison pour le consoler...”; “...i’ avait *pas* besoin d’*aucune* clef...”. (Pour des exemples de *aucun* sans *pas*, voir *ne* ci-dessus.)
- avec *ni... ni* : (voir *ne* ci-dessus.)
- avec *guère* : (voir *ne* ci-dessus.)

Les quatre mots : *rien*, *personne*, *aucun*, *guère*, avaient anciennement un sens positif. Ce sens s’est conservé (dans les trois premiers exemples) jusqu’à nos jours. Nous l’entendons (en fr. nor. et en fr.-can.), dans des phrases dubitatives, interrogatives, après une principale négative, etc.⁽⁵⁾ Les exemples que nous venons de donner, i.e., avec *pas*, montrent que ces mots semblent conserver souvent leur ancienne valeur positive dans des constructions où ils suffisent à eux seuls en fr. nor. (i.e., sans *pas*), à exprimer la négation.⁽⁶⁾ Pour ce qui est de *guère*, il semble que dans la langue populaire du Canada français, il se soit figé avec *pas* dans l’expression *pas guère*, avec un sens très près de “pas beaucoup”, “pas très”. — *Ni... ni*, dans l’expression : *faire pas ni un ni deux*, du moins, semble être senti comme un tout positif, c’est-à-dire que le groupe tout entier *ni un ni deux* est senti d’une manière positive. Des constructions presque pareilles avaient cours au XVII^e siècle, avec cette différence que le morphème *ne* n’était pas encore tombé à cette époque.⁽⁷⁾

(5) Cf. dans les contes : “...t’as point de *rien* m’ dire”, etc. Voir Grevisse, *op. cit.* : “rien”, pp. 412-415; “personne”, pp. 408s.; “aucun”, pp. 315s.

(6) Dans le parler franco-canadien, *rien*, *personne*, *aucun*, employés seuls comme mots-phrases, semblent avoir uniquement une valeur négative comme en fr. nor.

(7) Voir A. Haase, *op. cit.*, pp. 246, 256-259.

- 2) *Pas* peut être employé pour marquer un degré d'intensité forte ou une forte valeur affective. Exemples: "Bin! c'était *pas* des risées!"; "I' en fait *pas* dans c' temps-là!"; "I' arrive *pas* d'in p'tit poil...!"; "C'est *pas* not' 'ti rentreur de bois!"; "...i' aparçoit *pas* son p'tit ruban...!". Pour autant que nous soyons bien informé, cet emploi de *pas* est aussi du fr. populaire.
- 3) *Pas* s'emploie parfois dans une proposition relative qui suit une comparaison généralisée ("le plus"). Exemples: "Ça serait la chose la plus intéressante qu'i' peut *pas* y avoir"; "Vous avez... l' plus beau boeuf qui peut *pas* exister..."; "...i' avait l' plus beau boeuf que i' y avait *pas*". Il semblerait que, dans ces exemples, la particule négative *pas* soit appelée à remplir le rôle que joue le mode subjonctif en fr. nor. (en fr. nor. on dirait: la chose la plus intéressante qu'il *puisse* y avoir). *Pas* à la place du subjonctif, serait le signe de l' "intervalle entre le champ de comparaison et l'objet qu'on en retranche et sur lequel la pensée s'arrête..."⁽⁸⁾ Ce retranchement s'accomplit par un mouvement de pensée de caractère exceptif, qui soustrait, ou négative en quelque sorte, l'appartenance de l'objet à la série banale. — D'un autre côté, il y a des exemples sans *pas*: "...ej' l'accepte comme le plus beau bien qu'in père peut donner à son enfant"; "...ej' l'accepte comme le plus beau bien qu'eune mère peut donner à sa fille"; "C'est le plus riche de sa fortune qu'i' avait".

RÉSUMÉ

Dans l'emploi que fait de la négation le parler franco-canadien, les faits suivants sont à noter: a) la désuétude du morphème *ne*; b) l'emploi de *pas* avec *rien*, *personne*, *aucun*, *guère*, *ni... ni* dans des constructions où ce morphème est absent en fr. nor.; c) l'emploi de *pas* pour marquer un degré d'intensité forte ou une valeur affective; d) l'emploi de *pas* dans des propositions subordonnées après une comparaison généralisée, où il semble jouer le même rôle que le mode subjonctif en fr. nor. Le premier de ces phénomènes est populaire en France; le deuxième représente un archaïsme; le troisième relève probablement de la langue populaire en France; quant au quatrième, il est nettement populaire et familier au Canada.

(8) *Temps et Verbe*, par Gustave Guillaume, Paris, Champion, 1929, p. 40. — Voir aussi, à ce sujet, l'article par J. La Follette et R. Valin, paru dans le numéro de l'automne 1961 de la *Revue de l'Association Canadienne de Linguistique*.

L'INTERROGATION

Nous distinguons deux genres d'interrogation: a) directe, et b) indirecte. Dans le premier, l'interrogation peut porter soit sur le verbe soit sur d'autres éléments de la phrase; dans le second, indirect, l'interrogation peut être amenée par un élément interrogatif (où? quand? comment? quel?), etc., ou par la conjonction "si".

I. L'INTERROGATION DIRECTE

A. portant sur le verbe :

L'intonation, l'ordre des mots, et le morphème "ti" sont les trois moyens habituels par lesquels on exprime ce genre d'interrogation. Ces trois moyens ont une valeur morphologique puisqu'ils sont les seuls indices d'interrogation dans les phrases. Exemples:

a) l'intonation :

L'accent musical placé sur la dernière syllabe de la phrase dont le ton monte progressivement: "T'es venu icite pour te faire manger?"; "I' a pas voulu t'étrangler?"; "Ces têtes-là ont des langues?"; "M'man, vous êtes encore malade à matin?"; "T'arais pas de c'tte sorte de crayon-là, icite ?" (Fr. nor.)

b) l'inversion :

Comme en fr. nor., l'inversion de l'ordre sujet — verbe en verbe — sujet suffit à exprimer l'interrogation dans les exemples suivants: "As-tu pu savoir quieuqu' chose?"; "Sais-tu où c' que j' vas?"; "Voudrais-tu t' marier?"; "M'man, voulez-vous?"; "Voudriez-vous m'emmener?"; "Connaissez-vous c' mouchoir-là ?" On note, dans les contes, une tendance à limiter le procédé de l'inversion au singulier et au pluriel de la deuxième personne.

c) le morphème *ti* :

Cette particule postposée au verbe en ordre logique avec le sujet (sujet—

verbe), exprime couramment l'interrogation: "Tu l'as-ti?"; "C'est-ti⁽¹⁾ faisab' de blonde?"; "...j' pourrais-ti prend'... la soirée avec vous aut'?"; "Tu voué-ti l' piqué...?"

Des deux premiers de ces procédés, courants d'ailleurs en fr. nor., l'inversion semble être d'un emploi restreint en franco-canadien. Le troisième, morphème *ti*, appartient encore en France à la langue populaire, mais semble être destiné à gagner de plus en plus dans l'usage en vertu de son expressivité et de la normalisation qu'il représente. Vendryes dit que: "C'est le symbole unique de l'interrogation, dont la langue française avait besoin"⁽²⁾ En franco-canadien, dans la langue populaire et familière du moins, l'intonation et le morphème "ti" sont plus souvent employés que l'inversion.

La particule *ti* et l'intonation traduisent aussi l'exclamation ou une valeur affective quelconque, ainsi: "I' aparçoué-ti pas c'tte affère-là qu'est là!"; "T'es bin marqué, hein!"

B. portant sur le sujet, l'objet, l'attribut du sujet ou sur une circonstance :

Ce genre d'interrogation commence par un groupe périphrastique interrogatif ou, moins souvent, par un mot interrogatif. Exemples: "Quoi c' qu'on va faire?"; "Qui c' qu'est là?"; "C' que c'est qu'i' t' demande là?"; "Qu' c'est qu' vous avez, m'man?"; "Comment ça s' fait... qu' t'es rendu icite?"; "Quelle sorte d'ouvrage... que tu voudrais fère fère?"; "...comment c' que vous pouvez deviner ça?"; "Où c' qu'il est?"; "Qui va s'arracher 'es yeux d' la tête?" De manière générale, toutes ces tournures interrogatives appartiennent au fr. pop. et représentent une tendance à rétablir une séquence qui est interchangeable avec celle de la phrase affirmative. Cette tendance se voit également, on le verra plus loin, dans l'interrogation indirecte.

L'adverbe interrogatif *où* peut subir l'ellipse dans les formes périphrastiques: "Qu' c'est qu' tu vas?"; "Qu' tu vas?" (= où vas-tu).

L'adjectif interrogatif *quel* peut comporter une valeur exclamative comme dans: "*Quel* malheur qui va nous arriver!" Il en est de même en français.

(1) La particule "ti" se trouve réduite orthographiquement à "i" et orthographiquement seulement. Morphologiquement, il n'y a pas réduction, ni même phonétiquement, car, dans: "C'est-i faisab'..." et autres exemples analogues, le "t" final de "est" étant muet et survivant par archaïsme dans certaines liaisons, on a phonétiquement et psychiquement [se ti].

(2) *Le langage*, p. 203. Voir aussi p. 201 du même ouvrage pour un exposé des procédés de formation du morphème *ti*.

II. L'INTERROGATION INDIRECTE

- a) commençant par un élément interrogatif (adverbe, conjonction, adjectif) du type: où? quand? comment? quel? etc.)

De véritables exemples de ce genre d'interrogation indirecte sont assez rares dans les contes étudiés. On en trouve toutefois, comme dans la phrase: "...i' faudrait attend' que ça serait appris de vouèr... *comment* ça s'est passé". — Après l'adjectif interrogatif *quel*, on insère le conjonctif *que* entre le substantif et le groupe verbal: "Sais pas *quel* commarce *qu'*i faisait..."; "Dites-moi donc par *quelle* aventure *que* vous êtes rendus icite!"

La tendance générale cependant, et elle est très forte, est d'employer plutôt une tournure périphrastique composée d'un élément interrogatif et "(est-) c' que" (*comment c' que*, *où c' que*, *quel... ce que*, etc.). Ces expressions sont en réalité de véritables interrogations directes qui, en devenant subordonnées, se trouvent converties en interrogations indirectes. (Une tournure comme "comment c' que" représente, par aphérèse, "comment est-ce que" [kɔmã eskə] > [kɔmã skə].) Exemples: "...i' m' demande *où c' que* tes garçons vont"; "...i' a pas été voir *comment c' qu'*i étaient tombés"; "...tu vas nous conter... *comment c' que* tu t'es pris pour tuer ces bêtes-là"; "...personne sait pas *quieu bord c' qu'*i a pris".⁽³⁾

Par extension de cette tendance à s'exprimer à l'aide d'une construction périphrastique à la place d'un seul interrogatif, des propositions substantives attributs ou compléments d'objet direct se trouvent introduites dans les contes étudiés, par les formes périphrastiques interrogatives: *qui c' que*, *quoi c' que*, *qui c'est que*, *qu'est-ce que*. On notera bien que souvent, le verbe principal dans ces phrases est nettement assertif et serait suivi, en fr. nor., non par une interrogation indirecte, mais par le groupe: démonstratif plus relatif (ce que, ce qui). Dans les exemples suivants, alors, il arrive souvent que le verbe principal ne soit pas interrogatif (demander), mais assertif (savoir, dire, conter). Exemples: "...tu sais *quoi c' qu'*on a promis..."; "...cherche *qui c'est qu'*i peut t' fère"; "I' faut que je d'mande au géant *qui c' que c'est qu'* ça"; "...quante le p'tit gars conte *qui c' qu'*il avait fait..."; "Tu vas toujours me dire *qui c' qu' c'est qu'* t'as"; "...pis è' yi conte *quoi c' qu'*était arrivé pour la vache..."; "J'suis-t-assez voleur pour asséyer... voir *qu'est-c' c'est (sic) qui*

(3) L'analogie avec les multiples groupes périphrastiques où "ce qui" ou "ce que" figure, peut en être pour quelque chose dans les phrases du type: "I' y avait trois heures *c' qu'*i était parti".

s' passe dans c'tte affère-là"; "Tu voué... *qu'est-c' qui* était arrivé..."; "C'est tout *quoi c' qu'elle* avait".⁽⁴⁾

Toujours dans le même ordre d'idées, la forme personnelle *qui* (interrogatif) est représentée par les tournures périphrastiques *qui c' que c'est* et *quel que c'est*, ainsi: "...c'est de savoir *qui c' que c'est que c' gars-là*"; "...ça doit êt' in assai... pour asséyer à déterrer... *quel que c'est qu'est l' voleur*..."; "...j' peux vous dire... *quel que c'est qu'est le voleur*". Ce *quel* est un archaïsme qui remonte à l'époque où l'on n'employait pas encore l'article qui s'y est, par la suite, agglutiné: lequel (interrogatif).

Il semblerait donc y avoir tendance à penser ces subordonnées comme interrogatives, et la langue populaire exprime cette impression. Ce phénomène représente peut-être une sorte d'atavisme provenant du latin, par où l'on pense ce genre de subordonnée interrogativement. Aussi dit-on en latin: *Scio quid* (et non: *quod*) est. En fr. nor., on a: Je sais *ce que c'est*; mais en langage populaire, on a, comme en latin: Je sais *quoi c' que (qui c' que, qu'est-c' que) c'est*.

b) commençant par la conjonction "si" (tour à tour hypothétique [interrogative] et assertive) :

Si introduit une proposition qui est subordonnée à un verbe principal ou à un infinitif. La construction est la même en fr. nor. Exemples: "...i' demande *si i' savaient pas où c' que'in tel roi restait*"; "...je sais pas *s'i ont eu bin des enfants*..."; "...elle surveillait pour voir *si i' viendrait pas quelqu'un*..."; "Sais pas *si i' est plus beau qu' c'tui-là d'hier*...".

Il arrive souvent que le verbe "voir" soit préposé immédiatement au mot interrogatif (si, où), dans l'interrogation indirecte. Exemples: "...(i') demande à p'tit Jean *voir si i' avait sa soeur*"; "...(i') demande à 'a bonne femme *voir où c' qu'était 'a soeur de p'tit Jean*"; "...j' m'en vais examiner *voir si j' verrais pas quieuqu' chose*". Cette construction semble résulter de l'ellipse d'une préposition quelconque devant *voir*, vraisemblablement "de" ou "pour" selon le verbe principal employé.⁽⁵⁾

(4) Il faudrait toutefois signaler que des constructions où la subordonnée est amenée par "ce que", "ce qui" (fr. nor.), existent dans les contes. Exemples: "...qu'i' raconte tout de *c' qui s'est passé*"; "J'm'en vas te l' dire *c' que j' fais avec*". Cependant, la construction périphrastique est plus habituelle.

(5) A Québec, et probablement ailleurs dans la province de Québec, cette construction elliptique avec *voir* s'emploie aussi à l'impératif: "Montre donc voir"; "Tourne donc voir", avec le sens de: Montre (tourne, etc.) donc pour que je voie.

Le même genre de proposition amenée par *si* peut s'employer avec une valeur affective, comme dans: "Tu vas vouèr *si* on va fère une fête!"; "On va voir *si* cet habillement va grouiller d'icite!" (Fr. nor.)

RÉSUMÉ

L'interrogation dans les contes se caractérise par la prédominance de l'emploi du morphème *ti* et du ton, en face d'un emploi restreint de l'inversion, cela dans les cas de l'interrogation directe qui porte sur le verbe. Dans l'interrogation indirecte commençant par un élément interrogatif (où? quand? comment? quel?), on note une tendance marquée vers les constructions périphrastiques, tendance déjà sentie dès le XVII^e siècle, surtout chez Fénelon et Balzac,⁽⁶⁾ et qui est encore très forte dans le langage populaire de France. A noter aussi la présence des tournures périphrastiques interrogatives amenant une proposition subordonnée, dont le verbe principal est nettement assertif, et où, en fr. nor., on n'aurait pas l'interrogation indirecte.

(6) Haase, *op. cit.*, p. 92.

LES CONJONCTIONS

On définit la conjonction comme un morphème qui joint et met en rapport deux propositions, deux groupes de mots ou deux mots ayant une même fonction dans la phrase. Une locution conjonctive est un groupe de mots qui équivaut à une conjonction.

Nous considérons ci-dessous les conjonctions et les locutions conjonctives de coordination en premier lieu; après, on traitera de celles dites de subordination.

I. CONJONCTIONS ET LOCUTIONS CONJONCTIVES DE COORDINATION

a) puis :

Puis, prononcé presque toujours [pi], s'emploie dans les contes (et dans le parler populaire du Canada français en général, semble-t-il), avec une très grande fréquence. *Pis* a presque totalement remplacé *et* dans le parler populaire du Canada français. Voici des exemples empruntés aux contes: "La tête timbe en d'dans *pis* l' corps en dehors"; "...le roi *pis* la reine sont couchés..": "...le roi *pis* le devin..."; "...i' est là au pain *pis* à l'eau..."; "Fait que l' lendemain matin i' partent *pis* i' s'en vont à 'a confesse *pis* i' attendent (=entendent) la Messe *pis* i' communissent *pis* i' font leu' promesse...", etc. Le même usage existe en France dans la langue populaire, mais nous sommes en droit de nous demander si cette extension de *pis* est allée aussi loin là-bas qu'au Canada français. Il nous semble que non.

b) ellipse de *et* ou de *puis*: (voir p. 75, c)c) ellipse de *ou* entre deux adjectifs numériques:

"...p'tit garçon était âgé à peu près de... quinze () seize ans. La p'tite fille le suivait, à peu (près) quatorze () quinze ans"; "...pendant quinze jours () trois semaines..." Ce type d'ellipse n'est pas étranger au français populaire et familial.

d) la locution *pis après ça* :

"Fait qu'i' laissent fére quieuqu' jours *pis après ça*, i' s' marissent"; "...que son jeune homme qui l'avait délivrée du château était arrivé *pis après*

ça qu'i' pouvait r'noncer à elle..."; "...le roi a fait boucherie hier et *pis* après *ça* i' l'a donné 'n' tête de cochon..."; "La veille, le monde le courait et *pis* après *ça* i' arrive encore avec le bouquet...". Cette locution conjonctive ressemble au *puis* après qui avait cours au XVII^e siècle, et qui subsiste encore au Canada français et en France dans la langue familière (Haase, p. 232). De même, *pis* ensuite de *ça* semble se rattacher à l'usage par où *puis* était joint à *ensuite* et à d'autres adverbes au XVII^e siècle. (Haase, *ibid.*). Dans les exemples ci-dessus et dans celui qui suit, *puis* ne se joint toutefois pas à des adverbes, mais à la préposition *après* et à la locution prépositive *ensuite de*: "Le roi fait monter sa tab' dans l' plus beau salon et *pis* ensuite de *ça* mon chasseur prend' 'a p'tite fille...". Ces locutions équivalent à *et puis* en fr. nor.

II. CONJONCTIONS ET LOCUTIONS CONJONCTIVES DE SUBORDINATION

a) *que* :

1) ellipse de *que* introducteur de proposition subordonnée:

"J'atendu dire, i' dit, () vous étiez l' champion des voleurs de Paris..."; "...p'tit Jean pensait () son bateau allait agloutir à tout instant"; "...i' fait annoncer... que fallait () tous seyent à la veuillée..."; "...j' voyais () i' avait pas d'aut' moyen..."; "C'est bon d' vous dire eune fois () c'était in homme eune femme"; "...sais pas... qui c' que vot' jardinier à d' si prècieux dans sa poche () i' est pas cabab' de r'garder sans l'embrasser..."; "Tu sais () je suis vieux garçon...". On retrouve ce genre d'ellipse de *que* en ancien français. Parmi les exemples cités, on note qu'il y a suppression de *que* après les verbes *dire*, *voir*, *savoir* et *penser*. De même, en ancien français, *que* était omis assez fréquemment après les verbes signifiant *promettre*, *jurer*, et surtout après *savoir*, *penser* et *vouloir*.⁽¹⁾ Dans le troisième exemple, le *que* supprimé introduit une proposition dont le verbe est au subjonctif. Cet usage se rencontre aussi en ancien français.⁽²⁾ Enfin, dans l'avant-dernier exemple, il y a suppression après l'adverbe d'intensité *si*, phénomène qu'on relève encore en ancien français.⁽³⁾ Haase ne mentionne pas la suppression de *que* dans son ouvrage sur la syntaxe française du XVII^e siècle. Le GPFC ne l'enregistre pas non plus. Bauche⁽⁴⁾ pourtant, le traite comme populaire à Paris.

(1) Lucien Foulet, *Petite Syntaxe de l'ancien français*, pp. 333s.

(2) *Ibid.*, pp. 334s.

(3) *Ibid.*, pp. 335s.

(4) *Le Langage populaire*, p. 124.

2) *que* pléonastique :

— devant une proposition indépendante :

“Bin, si tu m’ promets pas d’avoir ta soeur entre ci demain matin à neuf heures, *que* tu vas êt’ pendu à ma porte!”; “Mais ce roi-là, lui, travaillait souvent... éloigné d’ sa maison... et pis *que* sa femme restait tout’ seule au château...”; “Devers dix heures dans l’avant-midi *que* l’ p’tit gars voué attaché à deux branches de sapin, in ruban vert”; “Depu’s bin longtemps *que* je m’ charche, *qu’i’* dit,⁽⁵⁾ in associé...”. Dans tous ces exemples, le conjonctif *que* n’est plus que ce qu’on est convenu d’appeler une cheville syntaxique. On sait, d’autre part, que le propre de ce conjonctif est de poser, de présenter. Il est donc plausible de postuler que l’esprit ait, de temps en temps, recours à ce morphème pour marquer le début d’une proposition qui se trouve éloigné du commencement de la phrase.

— devant une proposition appositive :

Que peut amener une proposition qui a la valeur d’un appositif, ainsi: “...i’ a eune chose *que* faut pas que vous soyez scrupuleux su’ les lites...”; “...i’ vouè... c’tte annonce-là *que* i’ avait in roi qui restait dans ’n’ telle place...”. Mais une proposition de valeur appositive peut aussi prendre la forme d’une proposition indépendante en anacoluthie avec la proposition précédente: “Donc, rien d’ plus pressé en arrivant chez eux, *i’ dit à la femme...*” (à la place de: *que de dire à la femme*); “...l’ seul moyen... pour punir celui qu’est venu nous voler, et i’ dit, *on va yi tend’ ’n’ guillotine...*” (à la place de: *est de lui tendre une guillotine*); “...la manière que i’ y a, i’ dit... *on va aller le charcher...*” (à la place de: *c’est d’aller le chercher*). Ces deux procédés sont très courants au Canada français, surtout dans la langue populaire. Il en est ainsi en France.

— répété après une incise :

Selon Haase (pp. 369s.), la répétition de *que* après une incise était pratiquée couramment par les plus anciens auteurs du XVII^e siècle.⁽⁶⁾ Voici quelques exemples extraits des contes: “...on va dire *qu’au* bout d’eune quinzaine de jours, bon, *qu’i* sont d’association...”; “...c’était supposé *que* l’ mardi *qu’* la veillée s’ prenait”; “Comme vous savez, i’ dit, *qu’à* l’heure actuelle, i’ dit, *que* c’est bin pauv’ dans la ville de Paris...”; “Et donc, on va dire *que...* aussitôt que les boeufs sont abattus et qu’i sont prêts, *que* là, *qu’i* embar-

(5) L’emploi de *que* devant l’incise “i dit” est relativement rare dans les contes étudiés.

(6) Les exemples cités ne représentent toutefois pas nécessairement des archaïsmes au sens strict du mot.

quent ça dans des voitures..."; "On va dire qu'i' s'installe acore (=encore) près d' la porte et *qu'* là, *que* tout le monde se couchent..."; "On va dire *qu'*après la veuillée courue, *que* tout le monde sont encore pour partir...". On notera que dans tous les exemples que nous venons de citer, la séquence [verbe principal] — [que] — [sujet-verbe (subord.)] se trouve brisée par l'intercalation d'une détermination adverbiale entre *que* et le groupe [sujet-verbe (subordonnés)], ainsi :

[verbe prin.] — [que] — [déter. adv.] — [suj.-verbe].

Il semblerait que, dans ce cas, le conjonctif *que* soit introduit de nouveau, devant le groupe [suj.-verbe (subord.)], dans un essai de rétablir la séquence non brisée et, par le fait même, le rapport étroit entre le verbe principal et le noyau de la proposition subordonnée [sujet-verbe].

- 3) *que* consécutif employé sans être précédé d'un antécédent du type *tel*, *tellement*, *si*, etc.

"I' fait des résistances dans l' coff' *qu'i'* en sortait d' la poussière..."; "...pis i' yi sapre eune claque dans l' côté d' la tête, la main ouvarte, *qu'i'* te l' culbute haut en bas d' sa chaise...". Haase (p. 370) signale que cette construction s'employait parfois au XVII^e siècle. Il ajoute qu'elle est courante dans le langage populaire d'aujourd'hui et exceptionnelle dans la langue écrite. Grevisse (p. 729) ne semble pas croire que cette tournure soit propre uniquement au langage populaire; cependant tous les exemples qu'il en donne dans la langue écrite appartiennent aux XVII^e et XIX^e siècles.⁽⁷⁾

- 4) *que* à la place de *dont*, *de qui*, *où*, *avec lequel* :
(Voir pronoms relatifs, pp. 92ss.)

- b) *comme* pour *que* ou *à*, introduisant le second terme d'une comparaison :

Dans l'ancienne langue et encore au XVII^e siècle, *comme* s'employait dans des constructions avec *tel*, *aussi*, etc., là où la langue actuelle se sert de *que*. Il en est souvent ainsi dans les contes. Exemples: "...l'échelle a pas été dérangée... è' est *telle comme* è' était"; "toutes les maisons sont marquées... *telles comme* les aut'..."; "...on est *aussi bin* d' mourir en charchant du monde *comme* mourir icite... d'ennui..."; "J' trouverais *aussi bin* ma soeur... dans c'tte rivière-là *comme* j' la trouverais ailleurs"; "...j' su's-t-icite *aussi* longtemps *comme* ej' voudrai..."; "Eune *si* belle somme d'argent *comme* i' aurait

(7) De même qu'en fr. nor. (voir Grevisse, p. 729), *que* peut avoir le sens d'une autre conjonction ou locution conjonctive dans les contes: "...c'est pas bin long *que* ça dort"; "Donne-moi donc c'tte boule-là *que* j' la garroche...".

pu r'cevoir d' son bouquet..."; "...j' te l' dirai *autant* d' fois *comme* ça adonnera...". "Comme", dans ce genre de construction est également populaire et dialectal en France.

Après *pareil*, *comme* se dit pour le à du fr. nor.: "La v'là qui gronde *pareil comme* in avion...". On note toutefois *pareil à*: "Dehors! p'tit voleur de laine *pareil à* ta mère!" (Prononcé deux fois). *Pareil comme* est une tournure qui est très courante au Canada français, de même que dans la langue populaire en France.⁽⁸⁾

c) *mais que* suivi du subjonctif :

Foulet, Brunot et Bruneau⁽⁹⁾ signalent que cette locution conjonctive suivie du subjonctif, s'employait en ancien français et au XVII^e siècle avec le sens de *pourvu que*. Haase pourtant (p. 376) ajoute que la langue actuelle le remplace souvent par *dès que* suivi du futur. Dans les contes, *mais que* a le sens de *dès que* ou de *quand*, et il est toujours suivi du subjonctif. (Cf. l'emploi du subjonctif après *quando* en espagnol). Exemples: "On sera pas p'us avancés... *mais qu'on ait* [ɛj] toutes faites les r'charches"; "...va t'jou' falloir que j' fasse attention, i' dit, *mais que j' sois* [sɛj] rendu à ras d' maman..."; "...c't enfant-là, ce sera pas long *mais qu'i' voie* [vwaj]⁽¹⁰⁾ avec ses yeux...". Nos exemples ne sont pas conclusifs, mais ils montrent tout de même que *mais que*, avec la valeur de *quand* ou de *dès que*, et non celle de *pourvu que*, peut toujours se faire suivre du subjonctif. Au Canada français, nous l'avons aussi entendu suivi du futur de l'indicatif. Selon le GPFC, *mais que* est dialectal dans plusieurs régions de la France, mais Brunot et Bruneau signalent qu'il est disparu partout, sauf dans les patois normands. — Ces derniers auteurs ajoutent que *mais que* peut exprimer également une nuance adversative dans le parler populaire. C'est ce qu'on constate dans les phrases suivantes prises dans les contes: "On va dire que ça file... *mais qu'* celui-là est cont' la porte et i' est fort jongleur!"; "...i' donne l'ord' encore à tout l' monde de coucher à son château, *mais que* c'tte fois icite qu'i' prétend que l' monde soye p'us poli". Ici, cependant, *que* ne fait pas partie d'une locution conjonctive.

d) *d'abord que* :

Dans les contes étudiés, cette locution conjonctive se présente avec la valeur de *pourvu que*. Haase (p. 372) dit que *d'abord que* s'employait cou-

(8) Bauche, *op. cit.*, p. 123.

(9) *Petite Syntaxe de l'ancien français*, p. 290; *Précis de grammaire historique de la langue française*, p. 464.

(10) L'indicatif "voit" se prononcerait [vwa, vwa, vwa]. Cf. "aye" (ait) [ɛj]; "soye" (soit) [swaj]

ramment au XVII^e siècle, mais avec le sens de *aussitôt que*. Brunot et Bruneau confirment cette constatation.⁽¹¹⁾ Avec le sens de *puisque, d'abord que* serait dialectal dans la Normandie (GPFC); il existe au Canada français avec ce sens, mais n'a pas été relevé dans les contes. Exemples: "Que ça seye... l'oeil qu' ça voudra... *d'abord* qu' ça serait in oeil!"; "Que ça seye l'oeil qu' ça voudra... *d'abord* qu' ça sera in oeil!" On note que *d'abord que* peut être suivi soit du futur soit du conditionnel, dans les contes. Une étude syntaxique reste à faire en ce qui concerne cette locution au Canada français.

e) *par rapport que* :

"Tu sais (que) j' suis vieux garçon icite... *par rapport* j'ai pas trouvé d'assez belle criature dans mon royaume pour me produire..." *Par rapport que* et *rapport que* avec le sens de *parce que* (selon le GPFC) est dialectal dans plusieurs provinces de France.⁽¹²⁾ (Dans notre exemple, il y a ellipse du conjonctif *que*.)

f) *rendu que* :

"Mais, i' dit, vous avez beau... i' dit, *rendu que* vous êtes pas trop malcommode". Cette locution semblerait représenter une innovation canadienne-française. Les ouvrages que nous avons consultés sur l'ancien français et sur le français des XVI^e et XVII^e siècles ne la mentionnent pas, non plus que ceux qui traitent du langage populaire actuel. Le sens de *rendu que* est voisin de *attendu que*, du moins dans la phrase citée où la locution se fait suivre de l'indicatif. Le GPFC donne aussi : étant donné que, pourvu que, puisque, comme synonymes de cette locution au Canada français.

g) *comme de quoi que* :

Dans les exemples où on relève cette locution conjonctive, elle a la valeur de *attestant que* ou *montrant que*, ainsi: "Vous allez m' donner des preuves *comme de quoi* qu' c'est moué qui vous a délivrée..."; "...pour montrer des preuves *comme de quoé* qu'i' l'avaient tuée". Grevisse (p. 747) note la locution *comme quoi* (chez Corneille et George Sand), dans des phrases où elle équivaut à *comment*, et Haase (pp. 89s.) en signale la même signification au XVII^e siècle. La locution canadienne *comme de quoi que* a eu évidemment pour point de départ *comme quoi*, qui est encore courant en fr. nor. A la ri-

(11) *Op. cit.*, p. 461. Dans les contes, on ne trouve pas *d'abord que* avec le sens de *aussitôt que*; on se sert plutôt de cette dernière locution.

(12) Il faut dire tout de même que *parce que* exprime surtout la cause, tandis que *par rapport que* n'insiste que sur le fait qu'il existe une relation entre les deux termes. La nuance de cause reste implicite.

guez, on pourrait, dans nos exemples, prêter à *comme de quoi que* le sens de *comment*, ou plutôt, celui de *de comment* (i.e.: "des preuves *de comment* c'est moi qui vous a délivrée"; "pour montrer des preuves *de comment* i' l'avaient tuée"); mais il nous semble plus convenable d'y reconnaître une valeur de *attestant que* ou *montrant que*. (Le GPFC n'enregistre pas cette locution.)

h) *quand même que* :

La seule marque qui distingue cette locution conjonctive de la locution correspondante du fr. nor. est la présence du conjonctif *que*. Comme en fr. nor., cette locution est suivie du conditionnel: "*Quand même que* j' t'amènerais à la ville, i' aurait t'jou' pas d' gros agréments pour toué". Dans ces deux dernières locutions que nous venons de discuter, on rencontre encore l'addition d'un *que* épenthétique pour introduire une proposition séparative en dehors de l'interrogation. (Cf. le *que* après *tant* dans: "...i' sortait des étincelles tant *que* (= tant) Marlin forçait...")

i) *quand et* :

"*Quand et* la bête est venue pour le pogner, i' dit: 'Marlin, mon s'cours!'" Haase (p. 367) note les locutions prépositives *quand et* et *quand et quand*, très fréquentes au XVI^e siècle et au commencement du XVII^e siècle, de même que la locution adverbiale *quand et quand* (= en même temps), courant chez les plus anciens auteurs du XVII^e siècle (pp. 232s.). Dans la phrase relevée dans les contes, la locution, *quand et*, a le sens de *en même temps que*, s'emploie comme locution conjonctive et amène une proposition subordonnée. Selon le GPFC, *quand et* (loc. prép.)⁽¹³⁾ existe au Canada et est dialectal en France. Cependant, il ne signale pas son emploi comme locution conjonctive. Apparemment *quand et*, à titre de locution conjonctive, était étranger au français du XVII^e siècle, et l'est sûrement au fr. nor. d'aujourd'hui.

j) *à cette heure que* :

La locution adverbiale *à cette heure* peut se faire suivre de *que*, et alors elle devient locution conjonctive équivalant à *maintenant que*: "...i' a auquin danger à c'tte heure *que* j' su's riche...".

k) *la veille que* :

La veille suivi de *que* et d'un verbe est l'équivalent de *la veille* suivi de *de* plus un substantif. On entend la phrase suivante dans un des contes: "...c'était *la veille... qu'è'* se serait mariée...". Cette locution n'est qu'un autre

(13) Voir aussi *Le Parler franco-canadien dans "Bonheur d'occasion"*, pp. 77s.

exemple de la postposition du conjonctif *que* à un élément adverbial précédent pour constituer une locution conjonctive de subordination. Ce procédé se rencontre d'ailleurs dans la langue populaire en France et provient vraisemblablement d'une analogie avec les locutions conjonctives, d'une fréquence d'emploi très élevée, qui se composent d'un élément adverbial (bien, après, avant) plus le conjonctif *que*.

1) *pendant que* suivi du passé indéfini avec le sens de *tandis que* :

“Pis, i' dit, j'ai volé... deux sacs *pendant que* vous avez pogné l'aut' (sac)”. On entend parfois à Québec la locution conjonctive *pendant que* employée avec la valeur adversative de *tandis que*, et même avec celle de *au lieu que*. Dans l'exemple cité, il ne s'agit point de la simultanéité de deux actions.

RÉSUMÉ

Nous sommes encore une fois obligé de reconnaître le caractère archaïsant du parler des contes, cette fois en ce qui concerne les conjonctions et les locutions conjonctives. Ce n'est pas à dire que toutes les particularités que nous avons notées renferment des formes ou des valeurs transmises intactes à partir du XVII^e siècle. Nous avons vu que, souvent, on a affaire à un archaïsme modifié, c'est-à-dire une conjonction ou une locution conjonctive dont le sens, la forme ou le mode d'emploi s'est modifié depuis le XVII^e siècle, mais qui garde tout de même une empreinte incontestable d'archaïsme. Souvent ces tournures archaïques ou semi-archaïques apparaissent encore dans la langue populaire et dans divers parlers régionaux de France. Les conjonctions ou locutions conjonctives purement canadiennes sont assez rares (une innovation probable: *rendu que*).

LES PRÉPOSITIONS

La préposition est un mot-outil qui amène un complément. Elle établit entre ce dernier et le mot complété un rapport quelconque (courir *dans* la rue; la voiture *de* mon frère).

Nous discuterons ici les particularités d'emploi qui, dans les contes étudiés par nous, semblent distinguer certaines prépositions de l'usage commun. On rencontre, par exemple, des emplois de "à", "de", etc., où l'usage du fr. nor. exigerait plutôt une autre préposition, l'absence de préposition, ou bien un autre morphème. D'autres cas, en revanche, comportent l'ellipse de la préposition.

I. à :

a) pour *dans* (répondant à "où") :

"... ton mari s'est fait pogner à l'attrappe..."; "Pauv' p'tit Jean s'en va *au* jardin en pleurant"; "La p'tite fille prend l' bouquet à sa main...". A la rigueur, ces emplois avec *à* pourraient se rencontrer en fr. nor., mais il est plus probable qu'on se servirait de la préposition *dans*. La substitution de *à* pour *dans* était courante au XVII^e siècle. Cet emploi n'est pourtant pas de règle dans les contes, mais alterne avec celui de *dans*: "... (i') aparçoué sa p'tite fille avec le bouquet *dans* la main..."; "... i' arrive le soir erien en toute *dans* les mains...", etc.

b) marquant un rapport de temps (absence de préposition en fr. nor.) :

Cet emploi de "à" existe à côté de l'emploi sans préposition: "J' su's malade, cher, à matin..."; "... j'aime autant mourir à matin avec vous"; "... à soir tu vas fère de c' que t'as à fère..."; "... avec l'ord' qu'à la minute que i' aurait 'n' maison qu'acheterait 'n' quantité trop forte...". Mais: "... mais la manute qu'i' a fait ces croix-là, i' part..."; "... i' traversait chez eux tous 'es soirs..."; etc. La construction avec *à*, surtout devant "soir" et "matin", semble être la plus courante au Canada français. Haase (pp. 322s.) ne mentionne que les constructions avec l'article défini: au soir, au matin, ou avec le démonstratif "ce": à ce soir, à ce matin. En France, selon le GPFC, *à soir*, *à matin* sont dialectaux dans plusieurs provinces. De toute façon, il est assez certain que *à soir*, *à matin*, etc., représentent une survivance d'un ancien usage. — "A" semble marquer un rapport de temps aussi dans les locutions:

“c’est à ton tour” et “chacun à son tour”, ainsi: “...c’est chaquin à son tour à pas êt’ trop gêné...”; “...c’t à ton tour à monter dans l’échelle...”. — Dans l’expression “(à) un moment donné”, il y a alternance: “...tout en s’ promenant, in moment donné i’ jette in coup d’oeil...”; “...toujours qu’à in moment donné, i’ dit...”. Mais ici encore, d’après nos observations, il semble que l’usage préfère la construction avec “à”⁽¹⁾.

c) pour *de* —

1) marquant la possession:

“...on fêtait ’es noces à Tifon pis à ’a princesse”; “...c’est quieuqu’ résarve que i’ a dans ça *au* roi...”; “C’étaient ceusse (= ceux) à ’a p’tite fille”. Cet usage de *à*, conservé au XVII^e siècle (Haase, p. 322) et survivant encore dans le langage populaire⁽²⁾, alterne avec l’emploi de *de*: “...la femme *du* voleur de Paris...”.

2) après “c’est à ton tour”, “chacun à son tour” comme introducteur d’un infinitif complétif:

“...c’est chaquin à son tour à pas êt’ trop gêné...”; “...c’est à mon tour à fère l’ouvrage...”; “...c’t à ton tour à monter dans l’échelle...”. *A* précédait souvent un infinitif au XVII^e siècle où l’usage moderne demande *de*.

3) après *essayer*:

“Asséye à m’ dèmancher c’tte main-là”; “...va falloir asséyer à comprend’ comment c’ que ça peut s’ fère...”; “...i’ va se rend’... pour asséyer... à fère quèques vols...”. *Essayer* pouvait se faire suivre de *à* au XVII^e siècle (Haase, p. 330).

4) devant un infinitif après “avoir de l’air”:

“...i’ ont tous [tut] d’ l’air à vouloir se r’poser...”; “...i’ a in jeune homme qui m’a d’ l’air à conter la même affaire...”. Cet emploi de *à* pour *de* se rattache probablement au type d’emploi ancien mentionné par Haase (p. 327). La construction avec *de* se présente aussi dans les contes, mais semble être moins courant: “I’ avait d’ l’air d’avoir du monde dessus”. Cette dernière construction est en accord avec l’usage du fr. nor. (à part *de* dans le groupe *de l’air*).

(1) Il est probable que l’absence de la préposition “à” tient souvent à l’élision de ce mot nasalisé en [ã] par assimilation régressive, et en hiatus avec l’article “un” [ɛ].

(2) Bauche, *op. cit.*, p. 122. Cet usage, d’ailleurs, est dialectal dans un grand nombre des parlers provinciaux de France (GPFC).

5) pour *du* devant un substantif complétif :

“...pour voler... quat’ sacs d’or... dans vot’ chamb’ à trèzor...”; “...après avoir fait l’inspection de la chamb’ *au* trèzor...”. Il y a pourtant alternance : “...la maçonnerie d’ la chamb’ *du* trèzor...”; “I’ rent’ dans la chamb’ *du* trèzor...”. Dans les emplois avec *à* et *au*, la notion de destination prime évidemment dans l’esprit ; par là, cet emploi de *à* est analogue à celui classé sous (d) (cf. ci-dessous). Dans ceux avec *du*, *chambre* signifie simplement le lieu où se trouve le trèzor.

d) devant un substantif ou un infinitif, à la place de *pour* en marquant le but ou la destination :

“...c’t in bouquet que j’ trime *au* roi”; “...j’ai songé... ‘n’ manière bin plus facile... à prend’ le voleur”; “...le roi a fait bâtir, lui, eune maison *aux* deux vieilles filles...”; “...a’ s’en va... à voir la vache...”. *A* devant un infinitif, à la place de *pour*, marquait le but au XVII^e siècle.

e) pour *devant* en marquant un rapport de lieu :

“Quand on va venir... à passer... à la porte d’ la maison...” (il ne s’agit pas ici de “passer à la porte” en colporteur ; le sens est nettement “passer devant la porte selon le contexte”) : “...el’ dimanche i’ font fère eune criée à la porte de l’église...”. Il est à noter que *à* remplaçait souvent *devant* dans la langue du XVII^e siècle.

f) devant un infinitif complétif après *avoir beau* :

“...t’as beau à asséyer...”. En fr. nor., “avoir beau” se construit directement avec l’infinitif (Grevisse, p. 540).

g) ellipse de *à* après *songer* :

“...Sire, j’ai songé ‘n’ manière bin plus facile...”. Mais : “...quand i’ a songé à son affère...”. Il est à remarquer que dans le premier exemple, *songer* semble bien être synonyme de “songer dans le but de trouver”. Dans le second exemple, il signifie “réfléchir”. Ainsi l’alternance se ferait selon la signification de *songer*. — Ajoutons que le verbe *jongler*, avec le sens de “songer, réfléchir” dans le parler régional, se construit transitivement pour traduire la même nuance que *songer* (transitif) : “...j’ai encore *jonglé* in moyen...”. (Le GPFC note *jongler* comme verbe intransitif seulement.)

(3) Pour ce qui est de *à* devant un substantif, on rejoint la nuance (celle de destination), exprimée par cette préposition lorsqu’elle remplace le *de* de possession. (Cf. page précédente, c-1.)

h) non répété devant le second de deux infinitifs coordonnés :

“...j’ désirerais... qu’ vous restiez... à coucher toute la gang et () prend’ le déjeuner...”. L’ancienne langue demandait la répétition de la préposition plus rigoureusement que celle des XVI^e et XVII^e siècles. Il n’est pas rare non plus, qu’on rencontre de telles omissions dans le fr. nor. d’aujourd’hui (Haase, p. 395). Le *à* devant le second verbe, pourtant, n’est pas toujours omis dans les contes: “...i’ commence à s’ soulever ’a tête pis à examiner ses compagnons”.

i) omission devant le pronom indéfini *tout* en apposition avec un datif :

“...i’ commence à courir tout c’ que i’ a d’ maisons pis i’ leu’ fait () toutes deux croix...”.

II. de :

a) pour *à* :

1) devant un infinitif complétif après *inviter* :

“...i’ invitait tout l’ monde *de* venir veuiller...”. Mais: “...i’ invitait tout l’ monde à venir le prend’ la veuillée au château”; “...on va rinviter tout le même monde... à venir veiller”. On voit donc que l’usage hésite entre l’ancienne construction avec *de* et la moderne avec *à*.

2) devant un infinitif complétif après *s’attendre* :

“...j’ m’attendais *de* ’n avoir rien qu’un à manger...”. *S’attendre* suivi de *de* plus un infinitif était courant au XVII^e siècle.

3) devant un infinitif complétif après *être accoutumé* :

“...le p’tit garçon était accoutumé *de* honorer son père...”. (XVII^e s.)

4) *que de* pour *à*, après *avoir* et devant un infinitif complétif :

“...faut que j’ te dise la promesse que j’ai faite si j’avais à jamais *que* d’être délivrée de c’ château-là”. Il semble bien que l’incise “à jamais” qui sépare l’infinitif de “j’avais”, rompt la continuité de la construction “avoir à être délivrée”. Il se peut aussi que la construction où *que de* introduit un infinitif d’attribut (type: c’était bon *que de* revoir mon père), ait exercé une certaine influence ici. Si, d’un autre côté, on suppose que la préposition “à” ne fasse pas partie du groupe “à jamais”, il faudrait conclure que, la continuité de “à être délivrée” se trouvant rompue par le mot “jamais”, “que de” représente un deuxième groupe introducteur d’infinitif. L’influence précitée

de ce groupe dans d'autres types de construction ne serait toujours pas à méconnaître.

5) pour "à" après le verbe *jouer* :

"...i' avait 'n' belle grand' terrasse là... qu'i' allait *jouer du marb'*". Le GPFC enregistre le nom "marbre" avec le sens de "bille à jouer" pour le Canada français et pour le dialecte angevin, et cite l'expression: "jouer aux marbres". La variante de cette expression dans les contes révèle pourtant l'emploi de la préposition *de*, et *marbre* au singulier.

b) à la place de *pour* :

1) devant un infinitif après *assez* plus adjectif :

"...i' vont êt' *assez* fous *d'* croire qu' c'est vrai..."; "...s'i' est *assez* monsieur *d'*avouer comment c' que tout s'est passé..."; "...tu serais t'jours pas *assez* ingrat *d'* nous laisser icite!". Mais: "...j'suis-t-*assez* voleur... *pour* asséyer..."; "...l' voleur... serait l' seul *assez* audacieux *pour* aller trouver la princesse..."; "...j'ai pas trouvé *d'assez* belle criature dans mon royaume *pour* me produire...". Dans ce genre de construction, l'usage flotte donc entre *de* et *pour*. Celle du type: "*assez*... *de*" plus infinitif est ancienne.

2) dans la construction *demandar (trouver, recevoir) quelque chose de (=pour) quelque chose* :

"...si vous trouvez pas in oeil *d'* mon bouquet..."; "Eune si belle somme d'argent comme i' aurait pu r' cevoir *d'* son bouquet..."; "T' serais pas mieux... avec eune belle somme d'argent qu'avec in oeil *d'* ton bouquet?" "...ej' t'*en* demande in oeil!" Il semble qu'on retrouve ici le sens primitif de la préposition *de* indiquant, au figuré, la provenance. Cet emploi de *de* était beaucoup plus répandu dans l'ancienne langue et au XVII^e siècle qu'aujourd'hui (Haase, pp. 271-281). On trouve, dans les contes, la construction avec *pour* également: "...demander in oeil *pour* ton bouquet?"; "...eune si belle somme d'argent comme t'aurais *pour* ton bouquet...". Ces derniers exemples semblent indiquer qu'il y a flottement entre les deux sortes de constructions.

c) pour *depuis* :

"...son jardinier était parti *du* matin...". Cet emploi de *de* fut courant dans l'ancienne langue et au XVII^e siècle (Haase, pp. 270s.) et est dialectal dans L'Anjou (GPFC). La construction avec *depuis* se rencontre toutefois dans les contes: "I' est parti *d'pis* l' matin...".

d) *de* partitif :1) après *aucun* (adj.) :

Dans les deux exemples de *aucun* (adj.) suivi d'un substantif, il y a alternance entre l'usage et l'omission de *de* : "I' a pas aucune *de* raison pour le consoler..." ; "...i' a aucune apparence d'ouvarture...". Cet emploi de *de* partitif semble tenir d'une analogie soit avec les adverbes négatifs "pas" et "point", soit avec d'autres adverbes de quantité (beaucoup, trop, etc.), qui se font suivre de *de* sans article devant un substantif.

2) après *tout* (adj. qual.) :

"On va dire que eux aut' ont fini d' tout parcourir d' Paris..." ; "...et qu'i' raconte tout *de* c' qui s'est passé...". *Tout* dans ce genre d'emploi en fr. nor., se place devant un nom singulier seul, ou précédé d'un article, d'un démonstratif, ou d'un possessif, mais n'appelle jamais le *de* partitif. L'emploi du partitif ici relève vraisemblablement d'une analogie avec l'emploi de cette préposition après les adverbes de quantité (beaucoup, etc.).

3) après *tout seul* :

"...i' ont toujours dit qu'on était rien qu' tout seul d' monde icite...". La notion de quantité dans la locution *tout seul* serait l'élément qui provoque une construction avec *de* partitif.

4) dans la locution *avoir de l'air* :

"...ça m'a d' l'air que l' trèson a été diminué"; "...t'as d' l'air dégéné"; "...eune p'tite maison qu'avait d' l'air bin pauvre..."; "...ça m'a d' l'air que c'est l' corps d' ton mari...". L'emploi du *de* partitif ici est étranger au fr. nor. On rencontre aussi, dans les contes, un exemple de la construction sans *de* : "I' avait l'air d'avoir du monde dessus". D'après nos observations sur le parler populaire à Québec, la construction avec *de* est la plus courante.

5) précédant *certain*s (adj.) où le sens ne le demande pas :

"...i' ont commencé à fère *de* certains p'tits vols". Il peut s'agir ici d'une survivance de l'usage qui avait cours au XVII^e siècle, où *de* partitif pouvait encore précéder certains mots déterminatifs (Haase, p. 306) ; cependant, selon Grevisse (p. 317), *de* se met parfois devant *certain*s (adj. plur.), en fr. nor.

6) *de* partitif plus l'article défini devant un substantif précédé d'un adjectif :

"...c'est qu'i' a des fortes idées... à asséyer à m' prend'"; "...des vraies belles pommes". La même tendance existe dans la langue familière et populaire en France, et, d'ailleurs, les meilleurs écrivains ne suivent pas toujours scrupuleusement les "règles" se rapportant à l'emploi de l'article défini avec *de* partitif devant un substantif précédé d'un adjectif⁽⁴⁾.

e) à la place de *que* après *même* :

"...vers la même heure *du* premier soir, i' partent"; "...tout l' monde sont encore pour partir à la même heure, à peu près, *du* premier soir". (Haase, pp. 269s.) signale que cette construction avait cours au XVII^e siècle.

f) épenthétique devant un adjectif numéral :

"Elle avait encore un peu d' farine, à peu près *d'* quat', cinq liv' de farine..."; "...i' faisait pas autrement que *d'* quat' pieds d' large...". Il est concevable que le premier exemple relève d'une analogie avec les constructions, fréquentes dans le parler franco-canadien, où la locution "à peu près" est suivie de *de* plus un nombre pour indiquer les dimensions d'un objet: "...n' p'tite tab' à peu près *d'* quat' pieds carrés..."; "...eune p'tite cuisine à peu près *d'*n' douzaine de pieds carrés...". Il faudrait considérer également l'influence possible de la notion de quantité inhérente à *à peu près* et à *autrement* (= moins). De là, une analogie avec les expressions de quantité qui se font suivre régulièrement de *de*. A noter d'ailleurs que les morphèmes *plus* et *moins* sont suivis, en fr. nor., de la préposition *de* devant un nombre, et en langue populaire, du conjonctif *que*. Dans notre second exemple on constate l'emploi des deux éléments (*de* et *que*) après *autrement* (qui a ici la valeur de *moins*). Cependant, l'usage habituel dans les contes et dans le parler en général, ne montre pas l'emploi d'un *de* épenthétique après les deux locutions dont il est ici question. Il ne faudrait donc pas y attacher trop d'importance. (Cf. dans les contes: "Ça a pris à peu près une minute"; "Il avait à peu près cinq-z-arpents à faire"; etc.)

g) précédant le groupe relatif *ce que* :

Il se trouve dans le parler franco-canadien un type d'emploi du groupe *de ce que* qui se distingue de ceux signalés dans les ouvrages de syntaxe (ancienne et moderne) du français. Nous parlons de l'emploi où *de ce que* suit immédiatement un verbe transitif et amène une proposition complétive. Nous citons les exemples relevés: "...afin de connaître *de c' que* tu peux fêre en fait d' vols"; "...j'irai charcher *de c' que* j' suis supposé d'aller charcher";

(4) Voir Grevisse, *op. cit.*, pp. 247s.

"...i' s'en va charcher *de c' qu'i'* appelait in devin..."; "...j'ai fait *de c' que* j'avais à fère et... à soir tu vas fère *de c' que* t'as à fère à ton tour"; "...j' m'en vas voir si tu vas sortir *de c' qu'i'* y a d'dans!"; "Montre-moué *de c' que* t'as dans ta poche..."⁽⁵⁾. Les ouvrages que nous avons pu consulter ne discutent le groupe *de ce que*, qu'après des verbes ou locutions qui demandent un complément régi par *de*; après des verbes et des expressions de sentiment; et là où il s'agit de marquer la provenance ou le point de départ. Il est vrai qu'au XVII^e siècle, l'emploi de *de ce que* était plus étendu qu'en français moderne. Haase cite un usage où *de ce que* se construisait après un verbe transitif suivi d'une détermination attributive et amenait une proposition complétive ("On trouvoit étrange *de ce qu'il* supportait la vie". — Pasc., *Pensées*, I, 71.)⁽⁶⁾ C'est cet usage, en effet, qui semble se rapprocher le plus de celui que nous discutons. Mais dans ce dernier on ne trouve pas de détermination attributive après le verbe. En résumé, le *de* du tour franco-canadien⁽⁷⁾ se trouve préposé au démonstratif neutre *ce* du groupe relatif *ce que*, là où le fr. nor. ne demanderait que *ce que*.

Il est assez malaisé de rendre raison de la présence de la préposition *de* devant *ce que* relatif. Cependant il nous semble possible qu'on ait affaire ici à ce que Meyer-Lubke appelle un "régime relatif", où "le régime est représenté par une action ou par une propriété d'un être...", et où l'action du verbe "ne se rapporte pas non plus directement à l'être en question, mais à ce qui lui appartient ou dont il a besoin ou qui est l'indice de sa présence, etc."⁽⁸⁾ Dans ce cas, "une partie" de l'être (représenté en l'occurrence par le démonstratif *ce*) serait seule envisagée et le *de* se ramènerait donc à une sorte de "partitif de régime relatif".

Si l'on tient compte de la théorie de la psychomécanique du langage de M. G. Guillaume⁽⁹⁾, on est amené à penser au rôle d'"inverseur" que semble

(5) Aussi devant *quoi ce que* (relatif): "Qu' ça coûte *de quoi c' que* ça voudra".

(6) *Syntaxe française du XVII^e siècle*, p. 275.

(7) Il paraît tout de même vraisemblable que ce tour ne soit ni propre au Canada ni d'invention récente, puisqu'il existe dans au moins un parler régional de France. La coexistence au Canada français et dans des parlers régionaux français du même usage fait donc croire à un caractère plus ou moins archaïque. (Cf. la phrase suivante citée dans *Le langage normand au début du XX^e siècle*, par R. G. de Beaucoudrey, Paris, Picard et Fils, (s.d.), p. 158: "I n' sait pas *de c' qu'on* li d'mande...")

(8) *Grammaire des langues romanes*, t. III, p. 400.

(9) Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes (Sorbonne), M. Gustave Guillaume travaillait depuis près de cinquante ans à cette nouvelle et pénétrante théorie du langage humain quand il est décédé le 3 février 1960. Les lecteurs intéressés peuvent avec profit, consulter la *Petite Introduction à la psychomécanique du langage*, par Roch Valin, dans les "Cahiers de Linguistique structurale", no 3, Les Presses Universitaires Laval, Québec, 1954.

jouer souvent la préposition *de*.⁽¹⁰⁾ On sait que selon cette théorie, c'est grâce à sa propriété d'inverseur que cette préposition s'emploie dans la construction du partitif où elle produit un effet de limitation sur l'extensité nominale dont l'article est le signe. S'il s'agit donc, dans les exemples cités, d'un *ce* de régime relatif, selon la terminologie de Meyer-Lubke, ce serait encore en vertu de sa qualité d'inverseur que la préposition *de* se trouve apte à produire l'impression d'une limitation sur le contenu notionnel du démonstratif *ce*,⁽¹¹⁾ faisant ainsi ressortir la nuance de la présence même de l'objet, ou l'une de ses propriétés qui, elle, est envisagée, inconsciemment, par-dessus toutes les autres que l'objet ou l'action désigné par *ce* renfermerait. Ces observations restent toutefois, pour ce qui est du groupe relatif *de ce que*, dans le domaine de l'hypothèse.

Signalons que dans le parler franco-canadien, l'emploi de *de ce que* (relatif) après un verbe transitif n'est pas constant. Il alterne avec *ce que*,⁽¹²⁾ *qui ce que*,⁽¹³⁾ et *quoi ce que*.⁽¹⁴⁾

Nous n'avons pas relevé d'exemples de *de ce que* précédé de *tout*.⁽¹⁵⁾ Cette construction doit cependant exister dans le parler, puisqu'on relève le groupe *tout de ce qui*. (Cf. "...qu'i' raconte tout [tut] de c' qui s'est passé...".)

Enfin, *de* ne figure pas devant *ce que* (relatif) employé comme une espèce d'intensif au début d'une proposition indépendante et annonçant le complément du verbe. (Cf. "...c' qu'i voit venir c'tte voiture..."; "...c' qu'i' aparçoué une p'tite lumière...".) Mais en dehors de cet emploi comme in-

(10) Voir : *Particularisation et généralisation dans le système des articles français* (t. XII, 1944), et *Logique constructrice interne du système des articles français* (t. XIII, 1945), par Gustave Guillaume, dans *Le Français moderne*.

(11) Et de toute la proposition nominale qui suit. — Une autre explication de ce phénomène a été présentée par nous au congrès de l'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences (octobre 1960) à Québec, Canada, et a paru dans le numéro de l'automne (1962) de la *Revue de l'Association Canadienne de Linguistique*.

(12) "...t'as pas besoin d' savoir ça, c' qu'i' y a là!"; "Dis-moi donc c' que t'as à matin...". (L'énoncé qui suit immédiatement contient pourtant *de ce que*, ainsi : "Ma grand' langue ! Tu voudrais bin savoir de c' que c'est !" Il est vrai qu'ici *que* est conjonctif et non pronom relatif. Le contraste pourtant entre les deux derniers énoncés n'en est pas moins frappant.)

(13) "Jardinier ! Dis-moi donc qui c' que t'as d' si précieux dans ta poche!"; "Quand le p'tit gars conte qui c' qu'il avait fait...".

(14) "Tu sais quoi c' qu'on a promis...". Voir cependant note (5), p. 148. — La différence de nuance selon l'absence ou la présence de *de* semble rejoindre, dans une certaine mesure, celle qu'on retrouve dans l'anglais : *to know something*, et : *to know about something*. En anglais, alors, au lieu de limiter au moyen d'un mouvement de pensée de caractère inversif comme on le fait en français et dont le signe est *de*, on a recours à un mouvement de pensée qui engendre l'idée de périphérie exprimée par le signe *about*.

(15) "On va emplèyer tout c' qu'on a d' lits..."; "On va inviter tout c' qu'i' y a d' monde"; "J' mange tout c' que j' veux...".

tensif, *de ce que* peut se noter au début d'une phrase: "*De c' que j'ai décidé... on va fêre une grosse veuillée...*".

h) redoublement de *de* :

Assez souvent la préposition "*de*" est redoublée, surtout devant l'adverbe *là* et le pronom *ça*.⁽¹⁶⁾ Il semble que dans les groupes "*d(e) là*" [dla] et "*d(e) ça*" [ɖsa], le [d] de la préposition *de* se soit agglutiné au mot suivant par suite de la chute du [ə], si bien que ce [d] aurait cessé d'être senti comme préposition. Le signe de la préposition étant ainsi disparu, l'esprit éprouve le besoin de l'introduire de nouveau, ce qui donne les formes *de d'là*, *de d'ça*.⁽¹⁷⁾ Exemples: "*Tifon, de d'là... i' a été s' réfugier su' in seigneur...*"; "...si tu vas sortir *de d'ça...*"; "...on parle pas *de d'ça...*"; "...v'là *de d'ça* bin longtemps..."; "...à part *de d'ça...*". Ce redoublement a été noté devant d'autres mots dans les contes étudiés par nous (artic. déf. masc. *l'*; artic. déf. fém. *la*; adj. poss. fém. sing. *sa*; adv. *loin*; adj. *chaque*): "...dans 'a tête *de d'l'arb'*"; "...entreprend' *de d'la* laine à filer..."; "...au-dessus du cad' *de d'la* porte, là..."; "...dans 'a ceinture *de d'sa* robe, là..."; "...a' suit Marlin *de d'loin...*"; "...à dix pieds *de d'chaque* bord...". Dans l'explication de ces groupes renfermant le redoublement de la préposition *de*, il ne faudrait pas méconnaître non plus la possibilité d'une influence de caractère analogique exercée par certains adverbes et prépositions composés qui commencent par *de-*, et qui étaient courants (et comme adverbes et comme prépositions) au XVII^e siècle et dans l'ancienne langue, tels *dessous*, *dessus*, *dedans*, *devant*, *devers*, etc. Lorsque ces vocables furent précédés de la préposition *de* dans la phrase, il en résultait au début du mot le groupe *de d'*. Pour ce qui est des groupes *de d'là* et *de d'ça*, il faudrait peut-être se rappeler que Vaugelas, en parlant des deux adverbes *delà* et *deçà*, condamnait les formes à redoublement *dedelà* et *dedeçà* lorsque l'adverbe suivait un élément de phrase qui ne demandait pas la préposition *de*.⁽¹⁸⁾ Il est difficile de préciser l'époque exacte où ce type de redoublement aurait commencé, mais il n'est certainement pas d'origine récente. Le redoublement de la préposition *de* a déjà été constaté dans l'ancienne langue. (Cf. *dedevers* pour *devers*, etc.)⁽¹⁹⁾ Ce qui peut être relativement récent (et peut-être propre au Canada français), c'est l'extension

(16) Le phénomène du redoublement de "*de*" se rencontre dans divers parlers régionaux en France.

(17) M. W. N. Locke a observé le même phénomène dans le parler français de la Nouvelle-Angleterre aux E.-U. (Voir: *Pronunciation of the French Spoken at Brunswick, Maine*, American Dialect Society, No. 12, 1949, p. 159. — Son explication de la genèse du phénomène s'accorde avec la nôtre.)

(18) Vaugelas, *Remarques sur la langue françoise*, article: *dedelà*.

(19) Voir Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, t. III, pp. 165ss.

du redoublement devant certains morphèmes comme l'article défini et l'adjectif possessif. En résumé, on peut dire ceci à propos du redoublement de la préposition *de* dans les contes: 1) il y a redoublement plus fréquemment après les vocables ou locutions qui se font suivre régulièrement de *de*; 2) le redoublement de *de* est beaucoup moins fréquent lorsqu'il s'agit d'un *de* partitif ou génitif; 3) le redoublement semble être le plus courant devant l'adverbe *là* et le démonstratif neutre *ça*, et peu fréquent devant les substantifs. Ces observations, ainsi que celle qui suit, semble bien s'appliquer au parler franco-canadien en général aussi bien qu'au texte des contes que nous avons étudiés.

Enfin, il conviendrait de signaler qu'au Canada français le phénomène du redoublement de la préposition *de* n'est pas constant, même chez un même sujet parlant. A l'heure actuelle, ce redoublement semble bien comporter une certaine valeur stylistique et, plus précisément, une nuance intensive. (Cf. "Ça prend pas 'n' mènute, mon cher ami, qu'i'(le) voué descendre dans la montagne, ça abattait dix arb' à dix pieds *de d'* chaque bord...!".) Notons également à cet effet, le témoignage de plusieurs Canadiens français que nous avons interrogés. Ils ont tous affirmé qu'ils éprouvaient plus fortement le sentiment de l'éloignement dans *de d'là* que dans *de là*. En tout état de cause, une étude approfondie du phénomène reste à faire.

i) amenant l'infinitif:

De introduit le second de deux infinitifs qui suivent la locution "avoir beau", ainsi: "...mais i' a beau r'garder *d'* asséyer à voir de côté, i' voit rien". Il est possible qu'il y ait ellipse de *il a beau* entre "regarder" et "asséyer" et que la préposition *de* serve ici de simple cheville syntaxique, pour introduire l'infinitif. Il n'est pas surprenant d'ailleurs que *de* amène un infinitif avec une valeur attributive ou complétive (cf.: C'est bon *de* dormir; Il est fou *de* faire cela, etc.) Il est également possible que nous soyons ici en face d'un ancien emploi de la préposition *de* avec la valeur de *pour*. (Voir p. 145)

j) non répété devant le deuxième et le troisième d'une série d'infinitifs attributifs:

Nous avons ici le cas où le *de* introducteur d'infinitif d'attribut subit l'ellipse: "...ça serait d' fère venir des bouchers, et, i' dit, () fère abatt', i' dit, vos bêtes à cornes, puis, i' dit, () passer ça dans la ville de Paris, i' dit, à la grandeur, pis, i' dit, de vend' ça, i' dit, à bin bon marché...". On notera que cette ellipse est corrigée par le sujet parlant, puisqu'il introduit *de* de nouveau avant le quatrième infinitif. L'usage semble donc flotter entre les deux constructions. Haase (pp. 395s.) signale que l'ancien français exigeait plus

rigoureusement la répétition de la préposition que la langue des XVI^e et XVII^e siècles. Il dit, en outre, que cette omission de la préposition se fait aussi parfois dans la langue actuelle.

k) ellipse de *de* après la locution prépositive à *ras*:

“...i’ a l’argent... que j’ vous ai volé... icite... à ras () vot’ trône...”; “La p’tite fille s’est adonnée à timber su’ ’n’ carcasse de bâtiment qui passait à ras () l’ bâtiment...”. Cette tournure, dialectale également en France, s’oppose au fr. nor. à *ras de*, au *ras de*. Nous signalons également qu’en fr. nor., cette locution a le sens de *au niveau de* ordinairement, et non de *tout près de* comme ici. L’usage dans les contes semble pourtant hésiter entre l’emploi et le non-emploi de *de* dans cette locution, puisqu’on relève la proposition suivante: “...mais que j’ seye rendu à ras d’ maman...”.

III. Autres prépositions

a) sur —

1) pour à:

“...in carrosse attelé *su’* deux chevaux...”. Cet emploi de *sur* pour à représente vraisemblablement une survivance du même mode d’emploi qui avait cours au XVII^e siècle.

2) pour dans:

‘I’ fait annoncer ça *su’* tous les journaux...”; “J’ viens de vouër une annonce *su’* ’es journaux, là...”. Grevisse (p. 711) dit que, (selon Littré), la tournure *sur le journal* est admissible si on a le journal devant soi; autrement, on dirait *dans*. D’après le premier des deux exemples que nous venons de citer, il est évident que l’emploi n’est pas en accord avec l’énoncé de Littré et de Grevisse. Il n’existe pas d’exemples de l’emploi avec *dans*, dans les contes étudiés, mais il nous semble que l’usage, dans la région de la ville de Québec, hésite entre *sur* et *dans*, sans bien tenir compte de la distinction signalée par Littré.

3) pour sous:

“...i’ sortait *su’* toutes sortes de déguisements”. Selon Haase (p. 352), *sur* pouvait s’employer à la place de *sous* au XVII^e siècle.

4) pour chez:

“...i’ a été s’ réfugier *su’* in seigneur...”; “Mais on va r’venir *su’* le roi qu’ (= où) ça va pas trop bin”; “...i’ s’en va *su’* in cordonnier...”;

“...c’était ’n’ grosse quantité pour coucher *su’* le roi”. Haase signale que la préposition *à* s’employait avec le sens de *chez* au XVII^e siècle, mais pas *sur*. Ce sens de *sur* ne semble donc pas être un archaïsme. Il est possible qu’il soit dialectal en France. La préposition *chez* se présente aussi, mais presque uniquement avec les pronoms personnels disjonctifs, comme dans: “...va-t-en *chez vous*...”; “...i’ traversait coucher *chez eux*...”; etc. *Chez* s’emploie rarement devant un substantif dans les quatre contes que nous avons examinés, comme dans: “...*chez* la prétendue femme du voleur...”.

b) *dessus* pour *sur*:

“...l’ poil long d’ même *d’ssus* l’ visage...”; “...i’ a quieuqu’ chose de surnaturel *dessus* lui...”. Cette construction était courante au XVII^e siècle et l’est encore en France (Bas-Maine) et en Suisse, en plus d’être populaire (GPFC).

Nous sommes d’opinion que dans les deux exemples qui suivent, [ɖsy] représente plutôt *de sur* que *dessus*: “...i’ ’a (=la) fait l’ver d’ *su’* ses gonds...”; “...i’ a perdu l’ cou d’ *su’* ses épaules”. On sait qu’au XVII^e siècle, *de sur* s’employait avec le sens de *de dessus*, et c’est ce sens qui convient dans les deux derniers exemples. Il n’y a pas moyen, cependant, de distinguer phonétiquement entre “de sur” [ɖsy] et “dessus [ɖsy]. Dans un autre exemple, on remarque *de dessus* à la place de *de sur*: “...ça va ôter ’es vouèles *de d’ssus* ’a visage d’a (=de la) p’tit fille”.⁽²⁰⁾

c) *sour* pour *sous*:

Le GPFC note *sour* comme dialectal en France. La seule explication satisfaisante de cette forme de *sous* semble être la suivante: en latin, il y avait deux mots qui signifiait *sous*: *subtus* et *subter*. Celui-ci a donné *sour* (forme populaire de nos jours), celui-là *sous*. Exemples: “...dans ’a p’tite maison *sour* le lite, là...”; “...i’ cale jusque *sour* les bras!”; “...tu mangeras ’es miettes de pain qui timberont *sour* ma tab’”; “P’tit Jean sourd à quat’ pattes *sour* la tab’”. Enfin, il est à remarquer que *sour* semble remplacer *sur* plutôt que *sous* dans: le sur lendemain, qui se dit: *sour* el’ lendemain [sux əl lānmē]. On se demande alors s’il pourrait y avoir, en plus, une certaine confusion entre *sour* et *sur* car il se produit parfois une alternance entre les voyelles [y] et [u] dans le parler franco-canadien. Du reste, nous avons déjà remarqué

(20) Naturellement, si l’on considère la possibilité où *de dessus* deviendrait [ɖsy] aussi, il n’y aurait pas moyen de trancher entre [ɖsy] (*de dessus*) et [ɖsy] (*de sur*). Les deux locutions étant phonétiquement et sémantiquement identiques, la distinction se ramènerait alors à une question d’orthographe. (Ou encore, le second [d] dans *de d’ssus* (dernier exemple) pourrait aussi bien être un [d] épenthétique du même type qu’on retrouve dans *de d’ça*.)

qu'à Québec, la préposition *sur* se prononce souvent [sux] ou [syx]. Il faudrait une étude spéciale pour trancher la question, mais il nous semble bien que [syx] et [sux] se disent pour les deux prépositions (*sous*, *sur*) chez un bon nombre de Canadiens français.

On note deux exemples de "sour" là où on dirait "à" en fr. nor. Dans ce dernier on dit: poser des semelles à des chaussures, tandis que dans les contes, on entend: "...j' voudrais m' fère poser 'n' paire de s'melles d'émeri... *sour* mes chaussures..."; "...les semelles d'émeri sont posées *sour* les chaussures". Ici encore, *sour* paraît être une variante phonétique de *sur*.

d) *après* —

1) avec le sens de à la recherche de:

"Tout d' suite i' s'est fait attelé 'n' voiture pis i' a parti... *après* son garçon, mais... i' l' trouve point". Le français connaît toutefois l'expression *sourir* (*crier, attendre*) *après quelqu'un* (Grevisse, p. 693). Cette valeur d' *après* était courante au XVII^e siècle en France et y subsiste encore dans le langage populaire et familial.

2) pour à (avec le sens de *en train de*), *après être* et devant un infinitif:

Haase (p. 359) mentionne *être après à (de) faire quelque chose* comme courant au XVII^e siècle. On relève deux exemples de cette construction dans les contes: "...l'aut' oeil d' la p'tite fille qu'est *après d' pourir*..."; "...l'oeil d' la p'tite fille... c'est bin *après à pourir*...". Mais dans la plupart des exemples, on constate l'absence des prépositions *à* ou *de*, ainsi: "...l' seigneur était *après lire* le journal..."; "...la princesse est *après fère* ses adieux..."; "...i' était *après affiler* son rasouër..."; "Sa soeur était *après jouer* su' l' bord d' la rivière..."; "... 'a vieille fille 'tait *après épousseter 'a galerie*...". *Etre après* (avec ou sans *à* ou *de*), suivi d'un infinitif, avec le sens d'*être en train de*, représente une tournure qui, bien que morte dans le français normal actuel, reste bien courante dans le parler franco-canadien. Elle se rencontre encore aujourd'hui en France dans certains parlers régionaux.

3) pour à, *sur*, *contre*:

— pour à :

"...trois gros chiens qu'étaient enchaînés *après* l' pommier"; "...le p'tit ruban vert... qu'était attaché *après* deux branches de sapin...". Mais: "...l' p'tit garçon voué attaché à deux branches de sapin, in ruban vert". Il y a donc alternance entre l'usage du fr. nor. et l'emploi régional. En français populaire on peut bien entendre: La clef est *après* la porte.

— pour *sur* :

“...c'est avé' (= avec) du (*sic*) même crayon qu'i' avaient faite les barres *après* les cad' d' la porte”; “Ceusse (=ceux) qu'ont coupé les langues de ces bêtes-là ont mis la main *après* la bête devant vous aut'”; “...si vous voulez vraiment... que j' vous mont' comment c' qu'i' a fait (pour tuer la bête), j' peux l'envoyer *après* vous, Sire, mon roi!”. Il y a cependant alternance: “...c' jeune homme-là a mis la main *là-dessus* avant vous aut'... *su'* 'a bête”.

— pour *contre* :

“...i' s'assit accoté *après* l' cad' d' la porte”; “Après que l'échelle est mâtée *après* l' château...”.

Toutes ces valeurs de la préposition *après* représentent des survivances d'anciens emplois qui sont encore dialectaux et populaires en France.

4) devant un participe passé :

Après s'emploie par pléonasme devant un participe passé dans les exemples suivants: “On va dire qu'*après* la veillée *courue*, que tout l' monde sont encore pour partir...”; “*Après* l'inspection *faite*, lui aussi juge que i' a in trou énorme...”.

e) *dans* pour *à* :

“...tout... revient *dans* l'ord' comme auparavant”; “...i' part pis i' s'en va *dans* la glace pis, i' examine ça”. Dans le premier exemple, il serait possible d'employer *dans* aussi en fr. nor., mais on dirait plus volontiers *à*. Dans le deuxième exemple, il semble y avoir une analogie avec “se regarder, se voir *dans* la glace, *dans* le miroir”. (Cf. “...va te voir *dans* la glace...”). Cependant, on ne dit pas: s'en aller *dans* la glace (= miroir). Anciennement, on se servait de *dans* parfois à la place du *à* de la langue actuelle.

f) *pour* —

1) pour *à*, avec (1) nuance d'intention, (2) celle d'un datif :

Au XVII^e siècle, *pour* remplaçait souvent le *à* du fr. nor. actuel (Haase, p. 363), comme dans les exemples suivants pris dans les contes: “...tout le monde se préparent *pour* se coucher”; “...a' yi conte quoi c' qu'était arrivé *pour* la vache...”. Dans le premier exemple, il y a nuance d'intention; dans le second, celle d'un datif.

2) pour *à* après *demander* :

“...i' avait demandé... *pour* rester là 'n' escousse”. *Demander* suivi

de la préposition *pour* semblerait indiquer que le sujet parlant sente une nuance d'intention après ce verbe et qu'il l'exprime par *pour*. Cette tournure nous paraît être canadienne.

3) *être pour* (=être sur le point de) :

Grevisse dit que cette locution "...peut servir à présenter une action comme convenue, préparée, ou encore à marquer la nuance qu'exprimeraient *être de nature à, être disposé, destiné à*"⁽²¹⁾. Cependant, dans les exemples pris dans les contes, le sens en semble être : *être sur le point de* : "...i' a 'n' princesse qu'est *pour* se faire manger..."; "...quand i' furent *pour* se laisser...". C'est avec ce sens, d'ailleurs, qu'on emploie cette tournure à Québec (cf. J'étais *pour* partir quand ils sont arrivés). Il est toutefois évident que la valeur de cette locution au Canada est très proche de celle du français normal.

g) *vers* pour *près de, auprès de* :

Vers s'employait avec le sens de *auprès de* au XVII^e siècle selon Haase (pp. 350s.). Dans les contes, on rencontre les exemples suivants : "On va dire que *vers* le grand lit d' la princesse, la manute (qu') i' veut approcher le lit..."; "Quand a' a arrivé *vers* lui, là, i' vire de côté...". Il y a pourtant alternance avec "auprès de" : "...i' s'en va s' mett' *auprès du* château du roi".

h) *vers* pour *envers*; *envers* pour *vers* :

"...faudra qu'a' s' rende charmante *vers* lui..."; "...par là... *envers* le sud..."; "...i' marche *envers* d'où c' qu'i' avait entendu du bruit...". Au XVII^e siècle, *vers* se disait pour *envers* (Haase, pp. 349s.). Les exemples recueillis dans les contes montrent apparemment qu'en plus de l'emploi archaïque de *vers*, il existe aussi dans le parler franco-canadien de cette région (comté de Charlevoix) l'emploi d'*envers* là où le fr. nor. dirait *vers*.

i) *devers* pour *vers* :

"...rendu *devers* minuit, i' est obligé de s' coucher..."; "*Devers* midi, i' s'adonne à passer..."; "*Devers* dix heures dans l'avant-midi...". Il y a concurrence avec *vers* : "...ça file jusqu'au lendemain et que *vers* minuit, eune heure..."; "*Vers* neuf heures l'horloge est l'vée...". *Devers* est archaïque aujourd'hui, mais était d'un usage général au XVII^e siècle. *Devers* est encore dialectal dans certaines provinces du centre et de l'ouest de la France (GPFC).

(21) *Le Bon Usage*, p. 465.

j) *en* pour *du* :

Haase (p. 344) signale qu'il y avait beaucoup de tournures au XVII^e siècle où l'on se servait de *en* là où la langue actuelle emploie *de*. Exemples: "I' est pas à comparaier *en* toute..."; "...erien *en* toute dans les mains...". (Cf. l'expression *pas en toute*, souvent réduite à la forme élidée *pantoute*, pour *pas du tout*.) *En toute* pour *du tout* serait encore dialectal en France (GPFC).

k) *avec* pour *de* :

Nous parlons ici de l'expression "faire la connaissance avec", ainsi: "...j' veux fère la connaissance *avec* vous...". Grevisse (p. 695) signale que les deux locutions *faire la connaissance de* et *faire connaissance avec* sont les tournures habituelles du fr. nor. et il note qu'on entend aussi *faire connaissance de*. Il ne mentionne pourtant pas la variante canadienne: *faire la connaissance avec*.

l) emploi absolu d' *avec* :

Avec s'emploie couramment sans complément dans la langue familière et populaire en France. Grevisse (p. 696) dit que le complément sous-entendu de cette préposition doit être exprimé précédemment. Exemples pris dans les contes: "...on l'a attaché dans 'n' voiture et pis i' est parti *avec*"; "T'as in bouquet... pour faire d' l'argent, a' dit, *avec*..."; "Fait paqueter ça pis s'en vient *avec* chez eux"; "Bin, j' m'en vas te l' dire c' que c'est que j' fais *avec*".

m) *d'entre* ou *entre* pour *de* :

"Bin, si tu m' promets pas d'avoir ta soeur *entre* ci demain matin à neuf heures..."; "...si tu m' promets pas d'avoir ta soeur *d'entre* ci demain matin à neuf heures...". L'expression en fr. nor. serait plutôt *d'ici demain matin* ou *d'ici à demain matin* (Grevisse, pp. 677s.). Pour ce qui est de *d'entre* pour *entre*, on sait que l'emploi de *de* devant *entre* était beaucoup plus courant au XVII^e siècle qu'actuellement.

n) *devant* pour *avant* :

Au XVII^e siècle, *devant* et *avant* ne se distinguaient pas l'un de l'autre et s'employaient indifféremment (Haase, pp. 354s.). Il en est ainsi dans les contes: "Ceusse qu'ont coupé les langues de ces têtes-là ont mis la main après la bête *devant* vous aut' ". Mais: "...ec' jeune homme-là a mis la main là-dessus *avant* vous aut' ". Cette confusion se note encore dans certains parlers régionaux en France (GPFC).

IV. Locutions prépositives

a) *devant de* pour *avant de*:

La même confusion qu'on vient de voir entre les prépositions *devant* et *avant* se constate pour les locutions prépositives *devant de* et *avant de*, ainsi: "...j' désirerais qu' vous restiez... prend' le déjeuner... *d'avant d'* partir"; "...*avant de* mourir, j'ai in cadeau à t' fère".

b) *en fin de* pour *afin de*:

"...toutes les tentatives qu'avaient été faites, c'était *en fin de* pouvouër recueillir celui qu'était l'auteur du vol...". Il semble que l'on ait ici un canadienisme résultant d'un emploi archaïque de *en* pour *à*. La confusion était d'autant plus facile que *en* donne un sens tout à fait satisfaisant. En effet, *en fin de* rejoint *dans le but de*, *dans l'intention de*.

c) *le tour de* pour *autour de*:

"...i' vouënt sortir eune fumée tout *le tour du* bloc de pierre"; "...on pouvait vouër là quasiment in mille... tout *le tour de* soué, là...". D'après notre connaissance, lorsque, en franco-canadien, *le tour de* s'emploie pour *autour de*, il est invariablement précédé de l'adverbe *tout*.

d) *autour de* pour *de*:

On relève un emploi de *autour de* après le verbe *s'approcher* qui appelle habituellement *de* en fr. nor.: "...i' commencent à s'approcher *autour du* château...". Ce tour semble tout de même un peu exceptionnel. Il est probable que le sujet parlant y recourt pour donner plus de précision à sa pensée et pour décrire plus adéquatement le mouvement.

e) la préposition *par* se combine avec une autre préposition ou un adverbe:

L'usage de *par* pour renforcer une autre préposition ou un adverbe fut courant au XVII^e siècle:⁽²²⁾

1) *par dans*:

"...i' arrive *par dans* l'bord du bois...". Le GPFC note *par dans* comme dialectal en Suisse. Il est également dialectal en France.

2) *par à ras*:

"...i' passe *par à ras* la cabane du géant...".

(22) Brunot et Bruneau, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson, 1949, pp. 343 s. Voir aussi Meyer-Lübke, *Grammaire des Langues Romanes*, H. Welter, éd., Paris, tome 3e, p. 167.

3) *par en arrière* :

“...i’ s’ fait ouvrir la porte par la bonne femme *par en arrière*...”.

f) *à l’entour* ou *entour de* pour *autour de* :

“...i’ se l’attache (le ruban vert) *à l’entour* le corps”; “...celui-là qu’a ça *à l’entour* le corps...”; “...le géant se l’ met *à l’entour* le corps”; “...pis d’ s’ l’attacher *à l’entour* le corps...”. Haase (p. 366) note que cette locution est à peine usitée à la fin du XVII^e siècle. Il ne signale pourtant pas la construction sans *de* après les éléments *à l’entour*. *De* s’emploie dans les contes cependant, dans la locution *entour de* qui semble être de moindre fréquence: “...je l’ai attaché *entour* du corps...”. Dans le groupe *entour de*, on remarque qu’à *l’* ne précède pas le mot *entour*.⁽²³⁾

g) *à peine de* pour *sous peine de* :

“Bin, i’ dit, ’coutez, i’ dit, Sire, c’tte fois-là... *à peine de* pas dormir d’ la nuite, et i’ dit, j’ vous garantie qu’ parsonne vont aller dans la chamb’ d’ la princesse”. *A peine de* pour *sous peine de* était courant au XVII^e siècle et peut se rencontrer encore de nos jours en France.

h) *en en-haut* pour *en haut* :

“...deux bons poids bin installés *en en-haut* d’où c’est qu’i’ rentraient...”. *En* dans la locution *en haut (de)* s’est figé avec le second élément de sorte que le groupe *en-haut* est senti comme un tout. La valeur de la préposition *en* ayant été ainsi perdue, une analogie avec des formes comme: envers, en bas, était facile pour la restituer.

RÉSUMÉ

Les particularités d’emploi des prépositions que nous venons d’examiner présentent un aspect franchement archaïsant. On remarque aussi qu’à côté de nombre de ces emplois anciens, il y a concurrence avec l’usage actuel du fr. nor. (*à* pour *dans*, et *dans*; *vers* pour *auprès de*, et *auprès de*, etc.). Il y a d’autres faits qui ne semblent pas avoir existé dans l’ancienne langue (par exemple, l’emploi de *à* dans *avoir de l’air à*; de *à* dans *avoir beau à*; de *en* dans *en fin de* pour *afin de*).

⁽²³⁾ Selon Grevisse (p. 642), le nom *entour* ne s’emploie plus qu’au pluriel. Le GPFC donne *entour*, suivi ou non de *de*, comme dialectal en France et relevant du vieux français.

Au résumé, on peut dire que, d'une manière générale, les prépositions, dans les contes, offrent un caractère définitivement archaïsant, mais que ce système est en train de s'ajuster de plus en plus à celui du fr. nor. On peut aussi prévoir que, malgré ce travail d'ajustement, un nombre plus ou moins important d'archaïsmes survivra longtemps à côté d'innovations propres au parler franco-canadien.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Le commentaire syntaxique des contes, même s'il présente un caractère disparate, nous révèle quelques faits dont l'importance n'est pas négligeable. On sait que la syntaxe est un domaine où les modifications sont lentes à se produire et qu'il faut d'ordinaire embrasser une période de temps très longue pour constater de changements véritables dans les habitudes syntaxiques d'une langue. Aussi avons-nous été obligé de rappeler à maintes reprises, le côté archaïque de la syntaxe des contes. Des faits tels que les suivants : *en* et *y* désignant des personnes; l'emploi de *s'en aller* suivi d'un infinitif; l'emploi adjectival de *de même*; *tout* employé comme morphème de renforcement; *comme* pour *que* comparatif; *beaucoup* complétant un adjectif; *rien*, *personne*, *guère* employés avec *pas*; *à* marquant un rapport de possession; *vers* pour *envers*, etc. — sont tous des faits qui perpétuent la langue de ces Français, pour la plupart provinciaux, qui vinrent s'installer, au XVII^e et au XVIII^e siècle, dans la Nouvelle-France.

Outre qu'elle se révèle archaïsante, la syntaxe des contes porte la marque incontestable d'un parler populaire. Il va sans dire que "populaire" est très souvent synonyme d'"archaïque", et nous avons vu qu'il y a nombre de faits de syntaxe — la même chose peut se dire d'ailleurs de la phonétique et de la morphologie — qui comportent une allure populaire et archaïque à la fois. Tels sont l'emploi de *ils* pour l'indéterminé *on*; l'ellipse du pronom personnel atone sujet de verbe, surtout aux troisièmes personnes; la tendance générale à employer des locutions périphrastiques dans l'interrogation indirecte; les formes verbales *s'en venir*, *s'en revenir*, *s'en retourner*, etc. Il y a cependant, d'autres tournures populaires qui ne semblent pas provenir directement de l'ancien état de langue, comme, par exemple: *ça* pour les formes personnelles *il(s)*, *elle(s)*; la substitution du conditionnel au subjonctif dans certains cas; les morphèmes populaires d'intensité forte comme *effrayant*, *comme i' faut*;

la désuétude du morphème négatif *ne*; l'emploi de la particule interrogative *ti*; etc. Du commentaire syntaxique des contes étudiés, deux traits principaux ressortent donc: archaïsme et langue populaire.

L'influence du fr. nor. se fait voir dans les cas où une forme archaïque ou populaire est concurrencée par la forme correspondante du parler normal, comme: *vers* pour *auprès de*, à côté de *auprès de*; *à* pour *dans*, à côté de *dans*; *pareil comme* pour *pareil à*, à côté de *pareil à*; etc.

Enfin, la syntaxe du parler franco-canadien tel qu'on la retrouve dans les contes étudiés, reste bien française, tout en conservant une allure archaïsante et populaire. Ceci n'a, du reste, rien qui soit de nature à étonner, puisque ce sont là les deux traits fondamentaux par lesquels se distinguent toujours, en face de la langue commune de civilisation, les parlers qui, par suite de circonstances historiques ou géographiques s'en sont trouvés séparés.

CONCLUSION

La conclusion propre d'une étude descriptive du genre que nous venons de faire, se trouve en grande partie dans les résumés de chacun des secteurs explorés. Nous nous contentons donc de n'indiquer ici que des faits très généraux qui se dégagent des commentaires précédents.

Le parler examiné dans les contes folkloriques choisis par nous, s'avère un parler strictement français portant les marques incontestables d'une langue populaire et novatrice d'une part, étonnamment archaïsante, de l'autre. Ces deux traits, observables dans toute langue qui continue de se développer après séparation du tronc principal se notent dans la phonétique et la morphologie, aussi bien que dans la syntaxe.

L'influence du voisinage de la langue anglaise ne semble pas atteindre les systèmes phonétiques, morphologique et syntaxique, qui restent foncièrement français. Il peut en être autrement dans les grandes villes, mais même là, nous ne croyons pas que ces systèmes de la langue soient sérieusement menacés. Il n'y a que dans le vocabulaire que nous nous trouvons en face de quelques véritables anglicismes, mais ici encore l'influence anglaise sera bien plus évidente dans les grands centres de population.

Il va sans dire que ces traits généraux du parler franco-canadien ont déjà été signalés par d'autres avant nous. Mais le problème est de savoir dans quelle mesure cette langue est archaïsante et dans quelle mesure elle est novatrice; où l'héritage linguistique des premiers Canadiens français a été conservé intact et où il a été modifié ou perdu. Nous avons tâché de donner une idée de ceci dans les commentaires précédents. Il nous semble d'ailleurs que le fait d'avoir dégagé ces traits en les appuyant, d'une façon concrète, sur un examen des prononciations, des formes et des constructions vivantes, dans le débit ininterrompu de quelques individus, établit encore mieux les caractères linguistiques du parler franco-canadien et en donne un aperçu autrement plus réel et satisfaisant que celui suggéré par des commentaires qui n'ont souvent pour base que des impressions subjectives ou des faits recueillis un peu au hasard. Loin de méconnaître le fait que, de plus en plus, des études de valeur sur le parler des Canadiens français commencent à paraître, nous ne croyons pas, pour autant que nous en soyons bien informé, qu'on ait encore examiné de près la langue française tel qu'on la parle au Canada, dans un véritable débit oral

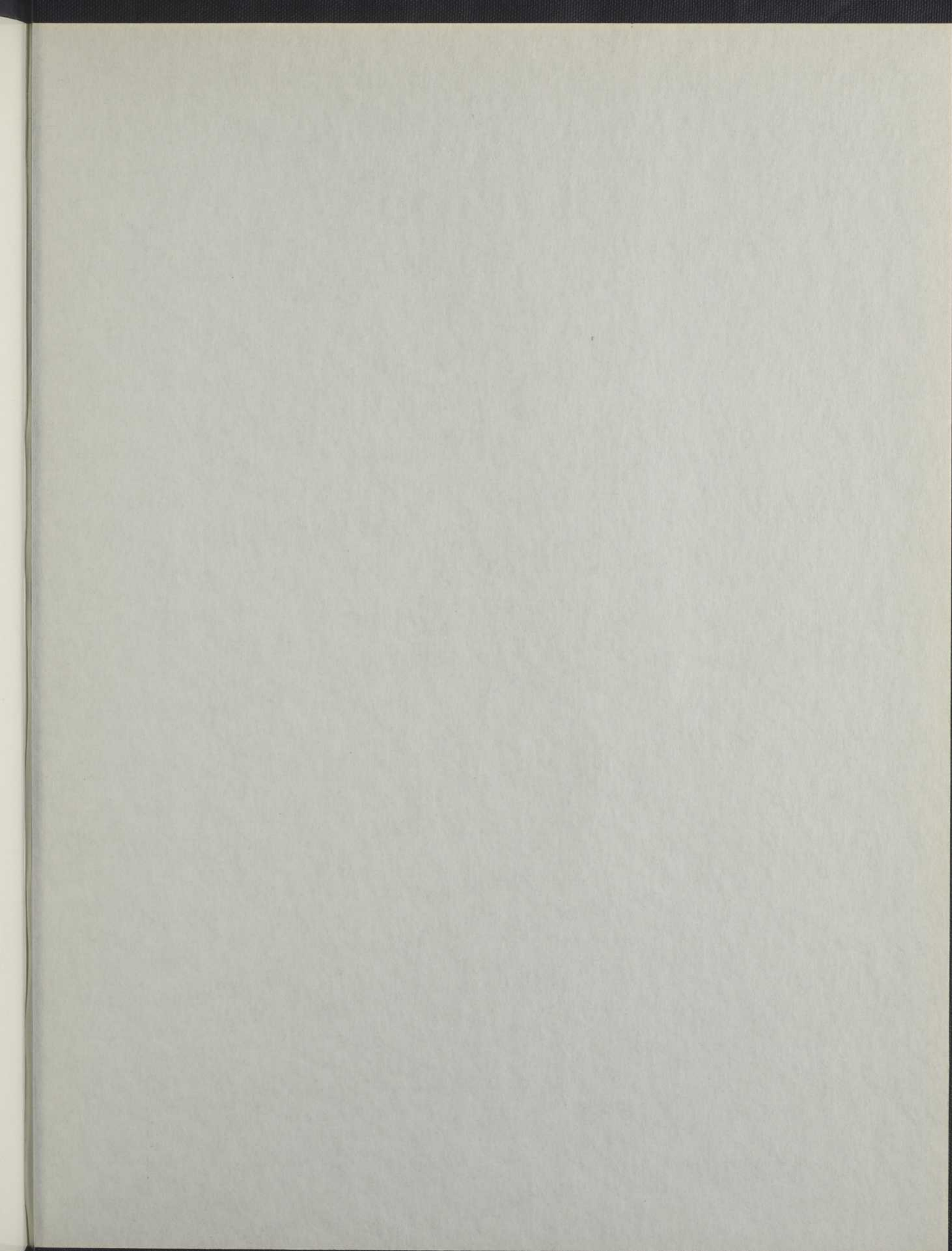
continue.⁽¹⁾ Puisqu'il en est ainsi, il nous semble avoir montré que, pour bien connaître ce parler, on ne peut pas négliger l'étude du débit populaire libre de toute artificialité et contrainte. On voit d'emblée la richesse d'informations qu'offrent, en l'occurrence, les enregistrements des contes populaires, tels qu'on les trouve dans la collection de M. Luc Lacourcière et de Mgr F.-A. Savard, aux Archives de Folklore de l'université Laval. En examinant le parler de cette manière, on arrive enfin à pénétrer jusqu'au dedans de la langue parlée. On la considère à son état naturel où toutes les forces de l'expression sont en libre jeu et où des particularités de la parole, cachées à d'autres genres d'observation, sont révélées. Aussi est-on plus à même de constater les faits dans leur vraie ambiance linguistique.

Voilà donc ce qu'on peut attendre d'un examen d'une tranche du débit oral populaire. Sans aucun doute, cette étude est très restreinte et il s'y trouve nombre de lacunes. Nous osons toutefois croire avoir dégagé un nombre considérable de faits qui caractérisent le parler franco-canadien, aussi bien que les traits généraux de ce parler, et avoir montré que ce genre d'examen peut constituer un complément très utile à d'autres procédés d'enquête linguistique.



(1) Exception faite de la petite étude, fort intéressante d'ailleurs, du professeur Haden sur l'acadien (Voir *Archives de Folklore*, t. III, p. 21ss.).





DOCUMENTS ET ÉTUDES SUR LES MŒURS, COUTUMES, CROYANCES,
LÉGENDES, CONTES, CHANSONS, LANGUE ET ARTS POPULAIRES

LES ARCHIVES DE FOLKLORE

recueils illustrés de traditions françaises d'Amérique publiés sous la direction de

LUC LACOURCIÈRE

professeur à l'université Laval

- No 1: *Cahier collectif*. 7½ x 9½, 202 p., 2 in-texte en couleurs, 1 carte, 16 photographies, extraits musicaux, 1946, broché, \$4.00.
- No 2: *Cahier collectif*. Hommage à Marius Barbeau. 7½ x 9½, 203 p., 1 in-texte en couleurs, 13 photographies, extraits musicaux, 1947, broché, \$4.00.
- No 3: *Cahier collectif*. 7½ x 9½, 213 p., 1 photographie, dessins, extraits musicaux, 1949, broché, \$4.00.
- No 4: *Cahier collectif*. 7½ x 9½, 168 p., 3 photographies, dessins, extraits musicaux, 1949, broché, \$4.00.
- Nos 5-6: *Civilisation traditionnelle des Lavallois*, Sœur Marie-Ursule. 7½ x 9½, 403 p., 1 carte hors-texte, 70 photographies, 6 dessins, 78 mélodies, 1951, broché, \$8.50.
- No 7: *Vieilles chansons de Nouvelle-France*, Russell Scott Young. 7½ x 9½, 129 p., 10 dessins, extraits musicaux, 1956, broché, \$4.00.
- No 8: *La vie traditionnelle à Saint-Pierre (île d'Orléans)*, Nora Dawson. 7½ x 9½, 190 p., 140 illustrations (photographies et dessins), 3 hors-texte en couleurs, 1960, broché, \$7.00. Prix du Mérite de l'Association américaine pour l'histoire locale et nationale 1961.
- No 9: *Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français*, James E. La Follette. 7½ x 9½, 163 p., 1969, broché.
- Hors-série: *Chansons folkloriques françaises au Canada*, Marguerite et Raoul d'Harcourt. 7½ x 9½, xii-449 p., 1 carte, extraits musicaux, 1956, broché, \$7.50. Vente en Europe: Presses universitaires de France.